

AUTO & MOTO

La i20 fer de lance de Hyundai

> En page 17



Photo Anthony PICORE

DÈS LE 15 AVRIL

Immatriculation mode d'emploi

> En page 2

MÉTÉO

La neige annonce déjà son retour



> En page 6

Le Républicain Lorrain

FRANCE JOURNAL

Fondateur Victor DEMANGE

90e année N°40

www.republicain-lorrain.fr

Mardi 17 Février 2009

LA PLUS FORTE DIFFUSION DE LORRAINE

0,90 €

DIAGNOSTIC IMMOBILIER

L'amiante bien caché à la maison



Photo Pierre HECKLER

La recherche d'amiante fait partie des six diagnostics obligatoires en cas de transaction immobilière. Une matière plus souvent présente dans les maisons qu'on ne l'imagine, difficile à identifier et encore plus à supprimer.

> En page 8 le dossier d'Olivier Jarrige

SANTÉ

Dans la peau d'une infirmière



Photo Anthony PICORE

L'Ecole d'infirmière de bloc opératoire du CHU de Nancy a ouvert ses portes. L'occasion de découvrir une formation particulièrement pointue.

> En page 7 l'article de Monique Raux

LEUR TRACE DISPARAÎT DANS LE NORD

« Les évadés sont probablement loin »



Christophe Khider (photo) et Omar Top El Hadj sont présentés comme des hommes n'ayant plus rien à perdre.

Photo AFP

La trace des deux détenus, évadés dimanche de la prison de Moulins-Yzeure, a été perdue hier dans le nord de la France. Ils ont brièvement pris en otages près d'Amiens un homme et son petit-fils, puis braqué une femme pour lui voler sa voiture près d'Arras. « Ils sont probablement loin », reconnaissait hier soir une source policière. L'évasion met à nouveau en cause la réputation d'une prison considérée comme l'une des mieux sécurisées de France.

> En page 2 Le Fait du jour avec l'interview de Michel Vaujour par Christian Jougleux

> SPORTS

Stade de Metz : une piste de plus…

> En page 11 l'article de Sylvain Villaume

Les Grenats et Angers à l'aise au sommet

> En page 11 les articles de Sylvain Villaume

> FRANCE

Guadeloupe : la tension monte d'un cran



Photo AFP

> En page 2 l'éditorial de Philippe Waucampt et en page 3

Le procès Colonna se poursuit

> En page 3

> ÉCONOMIE

Le multimédia au secours du mobile

> En page 5



éditorial

Paratonnerre de poche

On ne savait plus très bien s'il existait. Tout au plus une sciatique particulièrement douloureuse venait-elle rappeler, de temps à autres, que François Fillon vivait stoïquement son calvaire de « collaborateur comme les autres » d'un chef de l'Etat captant toute la lumière des projecteurs. Selon l'article 20 de la Constitution, le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation. Depuis l'arrivée de Nicolas Sarkozy, cette fiction a volé en éclats. Le pouvoir est assumé comme tel : le patron, c'est le président. Le metteur en scène de la politique définie par l'exécutif, c'est lui aussi.

Ce déni du partage du pouvoir entre l'Elysée et Matignon – pour aussi artificielle qu'ait été l'affirmation de la répartition des rôles sous ses prédécesseurs – avait quelque chose de grisant pour le chef de l'Etat tant que la réalité se pliait à sa volonté. Maintenant que les difficultés s'accumulent et que les issues de secours s'estompent à vue d'œil, Nicolas Sarkozy redécouvre les vertus de l'ambiguïté fondatrice de la Ve République : il n'est pas mauvais que le Premier ministre prenne les coups à la place du président. Faute de quoi les chances, pour ce dernier, de finir intact son mandat ne sont pas nécessairement assurées.

Alors on ressort François Fillon. Le patron ne manque plus une occasion d'associer le chef du gouvernement à sa politique. Mais l'effacement de l'hôte de Matignon est tel que la réalité de l'omniprésidence tarde à réintégrer les vieux schémas pourtant rodés par cinquante années de pratique politique. Le Premier ministre a désormais une visibilité plus grande. La patate chaude de la Guadeloupe, c'est lui qui l'a en mains. N'empêche, tous les regards restent braqués sur l'Elysée, d'où l'on sait que sortiront les arbitrages sur les DOM-TOM et les quelques décisions fortes obligatoirement mises sur la table du sommet social de demain. On ne se refait pas du jour au lendemain : les Français savent que, plus que jamais, tout procède de l'Elysée. Aussi cette volonté de sortir François Fillon de la naphtaline n'a-t-elle pour effet que de lui faire épouser la cote du chef de l'Etat. Vers le bas.

Philippe WAUCAMPT.

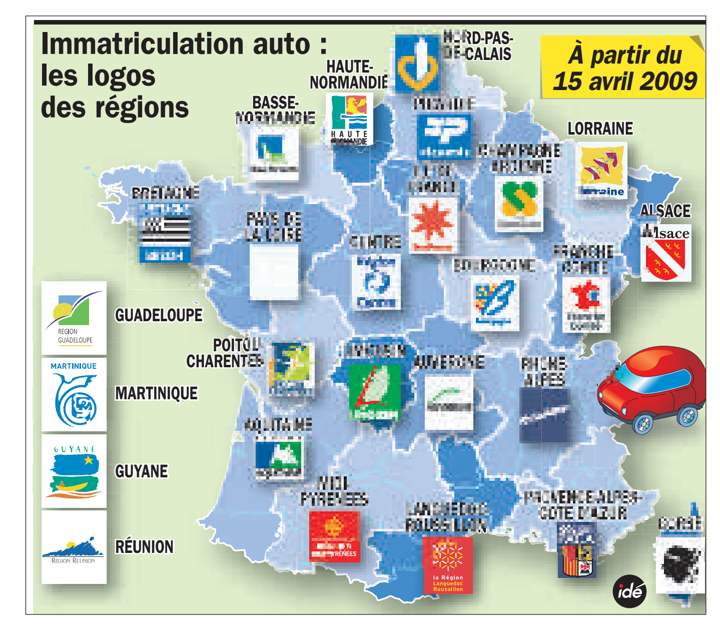
> Lire aussi en page 3.

humeur



zoom

Nouvelles plaques mode d'emploi



Un décret et deux arrêtés parus au Journal officiel précisent les modalités techniques des nouvelles plaques d'immatriculation qui entreront en service à partir du 15 avril pour les véhicules neufs. Les nouvelles plaques seront également obligatoires pour les véhicules d'occasion à partir du 15 juin en cas de changement de propriétaire ou d'adresse. La traditionnelle « carte grise » prendra désormais le nom de « certificat d'immatriculation ». Ce nouveau numéro d'immatriculation, composé d'une série de 7 caractères alphanumériques (2 lettres, 1 tiret, 3 chiffres, 1 tiret et 2 lettres) sera attribué chronologiquement dans une série nationale unique.

La nouvelle plaque, avec des caractères noirs sur fond blanc, devra faire apparaître obligatoirement, sur sa partie droite et sur un fond bleu, un identifiant territorial comprenant un numéro de département au choix, surmonté du logo de la région dans laquelle est situé ce département. Fin octobre 2008, Mme Alliot-Marie avait accepté, après plusieurs mois de controverse, que les nouvelles plaques portent le numéro du département « *avec lequel (l'automobiliste) ressent les attaches les plus fortes* ». Ce numéro d'immatriculation sera attribué définitivement au véhicule, jusqu'à sa destruction.

Le propriétaire pourra faire immatriculer son véhicule partout en France auprès d'un professionnel de l'automobile habilité ou d'une préfecture. Un certificat d'immatriculation provisoire, valable un mois et comportant le numéro définitif lui sera remis dès paiement des taxes et lui permettra de circuler immédiatement. Il recevra ensuite, dans un délai d'une semaine, la carte grise par envoi postal sécurisé.

FAITS DIVERS

La trace des évadés de Moulins perdue dans le nord

Les deux détenus évadés de la maison centrale de Moulins-Yzeure restaient introuvables hier, tandis que l'Administration pénitentiaire a annoncé avoir pris des mesures pour renforcer la sécurité.

La trace des deux détenus évadés dimanche de la prison de Moulins-Yzeure (Allier) a été perdue tôt hier matin dans le nord de la France, après qu'ils ont brièvement pris en otages près d'Amiens un homme et son petit-fils, et braqué une femme pour lui voler sa voiture près d'Arras.

LE FAIT DU JOUR

Les deux hommes « *sont probablement loin* », a-t-on reconnu de source policière hier en fin d'après-midi. Ils ont pu aller vers la « *Belgique, la Hollande, ou redescendre dans l'Aisne pour aller vers le Luxembourg, il y a plein de possibilités* », a-t-on ajouté de même source. « *Leur plan n'était pas prévu comme ça. Il y a une part d'improvisation* », a-t-on poursuivi, soulignant que l'enquête allait être longue. Les deux hommes, fichés au grand banditisme, ont menacé un automobiliste et son petit-fils, âgé de 5 ans, vers 23h dimanche dans l'agglomération amiénoise, avant de les relâcher plusieurs heures plus tard sains et saufs près d'Arras, à environ 70 km au nord d'Amiens.

Christophe Khider, 37 ans, et Omar Top El Hadj, 30 ans, ont ensuite attaqué vers 5h hier à Saint-Laurent-Blangy le véhicule d'une quinquagénaire. Celle-ci, Cathy Trévaux, 51 ans, choquée, a raconté avoir eu « *la peur de sa vie* » quand les deux hommes, armés d'un pistolet, ont tenté de l'entraîner dans leur fuite. « *Mais j'ai eu de la chance, une voiture est alors passée dans la rue où nous étions, et les deux hommes sont alors partis* » après lui avoir demandé la direction de l'Autoroute A1, a-t-elle précisé.

Deux femmes, la concubine de Christophe Khider et la sœur d'Omar Top El Hadj, qui se trouvaient au parloir de la prison de Moulins dimanche après-midi lors de l'évasion, ont été placées en garde à vue par la police judiciaire de Lyon. La fuite des deux hommes a débuté dimanche après-midi après leur évasion, grâce à des explosifs et la prise en otage de deux gardiens. Ils ont été signalés une première fois dans la soirée de dimanche près de Nevers, puis à la frontière de l'Allier et de la Nièvre où ils ont eu un accident de voiture, et à Evry (Essonne), où ils ont relâché les surveillants de prison. Ils prendront ensuite en otages le grand-père et son petit-fils dans la Somme.

Christophe Khider a été condamné à la perpétuité en 1999 pour un vol avec mort d'otage puis à 15 ans de prison en 2007 pour une tentative d'évasion de la prison de Fresnes en 2001. Omar Top El Hadj a été condamné à 10 ans de prison pour une fusillade avec des policiers en 2002.

Mesures d'urgence demandées

Mis en service en 1983, le centre pénitentiaire de Moulins-Yzeure, qui comprend deux établissements distincts, une maison d'arrêt et une maison centrale, compte 272 places. La précédente tentative d'évasion au centre pénitentiaire de Moulins remonte à 2003. En 2000, une évasion avec le détournement d'un hélicoptère avait réussi. Hier, l'administration pénitentiaire (AP) a annoncé des « *mesures d'urgence* » pour renforcer la sécurité de l'établissement. Le syndicat Force ouvrière du personnel pénitentiaire (SNP-FO) a par ailleurs demandé à la garde des Sceaux Rachida Dati d'organiser une « *réunion de crise* » à la maison centrale de Moulins-Yzeure.

L'incroyable évasion

BELGIQUE ? – ARRAS – AMIENS – PÉAGE DE FLEURY (A6) – EVRY – NEVERS – PRISON DE MOULINS

1 Prison de Moulins-Yzeur, dimanche 16h30

Armés, **Christophe Khider** et **El Hadj Top** prennent **deux surveillants en otage** dans le parloir de la prison de Moulins. Ils en font sauter la porte à l'aide d'explosifs et **réussissent à sortir.** **Ils** prennent la route **avec leurs deux otages** à bord d'une Audi A4 volée.

2 Nevers, 17h25

Accident. Ils **s'emparent d'une autre voiture** et **repartent vers le nord** avec leurs otages.

3 Péage de Fleury (A6)

Les **gendarmes**, qui avaient mis en place un dispositif d'interception, sont **obligés de les laisser passer à cause des otages**.

4 Evry, 19h20

Les deux **otages sont libérés** à un feu rouge et récupérés par la police. **Khider et son complice disparaissent** dans la nature.

5 Amiens, 23h

Ils **braquent un automobiliste et son petit-fils qu'ils relachent** à Arras lundi matin vers 5 heures.

6 Arras, lundi, vers 5h

Ils **s'emparent d'une autre voiture** (Opel Astra) non loin de là, à Saint-Laurent-de-Blangy et s'engagent sur l'autoroute A1, **en direction de la Belgique**.

idé

Vaujour : le roi de la belle est « devenu humain »

Cinq évasions dont une de la Santé par hélicoptère, 27 ans de prison et aujourd'hui un film. Michel Vaujour se raconte.

Michel Vaujour, que vous inspire l'évasion de deux détenus de la centrale de Moulins ?

« Aucun commentaire. Ce serait d'une impudeur totale. Je ne veux pas m'enfermer dans ces histoires de prison, de gangsters... Fabienne (*Godet, la réalisatrice*) n'a jamais cherché à m'enfermer. C'était la condition sine qua non pour ce film. Les gens n'en garderont pas le côté "il a fait des banques". »

Le film s'étend peu sur l'évasion de la Santé...

« Tant mieux. Pour moi, elle est anecdotique. Je n'aime pas ce côté ancien combattant... En plus, cette histoire me sépare des autres gens. Ma vie, c'est ici et maintenant. Avec les gens. »

A quoi ressemble votre quotidien ?

« Je suis toujours en liberté conditionnelle, je dois verser régulièrement un peu d'argent pour rembourser. C'est assez tranquille, ça va. Je n'ai plus besoin de grand-chose, même si j'étais franchement irrécupérable. Au fond, je crois que je n'ai jamais été malhonnête. A 25 ans, j'ai réalisé que j'avais mis ma vie dans le cul-de-sac et je n'avais plus vraiment le choix. J'étais obligé d'aller de plus en plus loin. Maintenant, j'ai le choix. Le simple fait d'être vivant me satisfait amplement. »

Cette longue confession de cinéma vous a-t-elle soulagé d'un poids ?

« Je n'ai pas besoin de catharsis. Ça fait longtemps que je suis nettoyé. Vraiment. J'ai l'impression que je n'ai plus de passé depuis longtemps. »

Echapper à la mort est la seule évasion que vous ne souhaitiez pas... Comment vous êtes-vous reconstruit après cette balle dans la tête qui vous a laissé hémiplégique ?

« C'était un combat mental, une gestion de toutes les énergies, un travail permanent. Ça mène très loin, jusqu'au contrôle des pensées même. La balle est toujours là, au milieu du cerveau. A Fresnes, je n'ai pas eu de soins, pas une minute de rééducation, à peine deux comprimés. A la limite, ça m'a aidé. Ça me confortait dans ma pensée. »

Vous aviez du talent pour vous évader mais aucun pour rester libre. Comment l'expliquez-vous ?

« Je reproduisais automatiquement les mêmes schémas. Par moments, j'avais tout, je pouvais vivre tranquille mais pour moi, gagner de l'argent, ça passait par les banques. Dans les moments de difficultés, je savais très bien que j'irais à la facilité. Maintenant, je sais que celui qui va à la facilité est un homme mort. »

Votre premier geste quand vous êtes sorti de prison ?

« Normalement, je vais toucher un arbre mais là, pour mes premiers pas d'homme libre, je suis allé manger une côte de bœuf avec des frites et un petit verre de rosé. Je me rappelle, je suis sorti planqué dans la voiture du surveillant-chef pour éviter les journalistes. C'est bizarre non ? En définitive, je ne suis jamais sorti de prison normalement. »

Vous n'avez jamais pleuré en prison, mais vous le faites deux fois dans le film.

« Je suis devenu humain. »

Christian JOUGLEUX.

Photo Anthony PICORE

« Ma vie, c'est ici et maintenant», affirme aujourd'hui Michel Vaujour. Celui-ci témoigne dans « Ne me libérez pas je m'en charge », un documentaire qui sortira le 8 avril sur les écrans.

Un des otages témoigne : « Ils n'avaient rien à perdre »

Willy Peters a été pris en otage pendant près de sept heures avec son petit-fils de cinq ans.

« *Ils étaient décidés à tirer, ils n'avaient rien à perdre* », a confié hier sur les ondes de RTL l'automobiliste retenu en otage pendant plusieurs heures avec son petit-fils, entre Amiens et Arras, par les deux hommes évadés dimanche de la maison centrale de Moulins-Yzeure (Allier). « *Ils étaient vraiment décidés à tout parce qu'ils m'ont dit qu'ils avaient des explosifs. Leur grande hantise, c'était de rencontrer un camion de gendarmerie ou un barrage, parce qu'ils étaient décidés à tirer. J'ai compris qu'ils n'avaient rien à perdre* », a raconté Willy Peters, 65 ans.



Photo MAXPPP

Cet habitant de Corbie, dans la Somme, rentrait d'un dîner à Amiens avec son petit-fils de 5 ans lorsque sa voiture a été volontairement percutée vers 22h à Camon, dans l'agglomération amiénoise, par un véhicule volé dans lequel se trouvaient les deux fuyards. « *Un individu armé est sorti. Je ne pensais pas que c'étaient des bandits de grand chemin, alors je me suis battu. J'ai réussi à avoir le dessus mais malheureusement le deuxième est sorti et j'ai été matraqué* », a raconté le sexagénaire.

Selon lui, les fugitifs ont ensuite utilisé sa carte bancaire pour faire le plein de carburant et acheter des provisions, avant de prendre l'autoroute vers Arras, à 70 km au nord d'Amiens. « *Ils ont caché la voiture de 1h30 à 4h30 dans un petit patelin. Ils m'ont obligé à rester derrière avec mon petit-fils qui dormait, et un des deux agresseurs a pris une heure ou deux de sommeil* », selon l'ex-otage. Les évadés ont été « *très corrects* » avec son petit-fils, qui a dormi dans la voiture pendant une grande partie de la nuit, a-t-il encore témoigné. « *Ils ont ensuite mis la voiture en bord de route [...]. Au bout d'un moment j'ai entendu la portière s'ouvrir, et à ce moment-là, j'étais libre. Les clés étaient sur le contact et je suis rentré* » dans la Somme, a expliqué Willy Peters.

La sécurité en question

L'évasion de la centrale de Moulins met à nouveau en cause la réputation d'une prison considérée pourtant comme l'une des mieux sécurisées de France. Situé sur la zone industrielle de Moulins-Yzeure, le centre pénitentiaire accueille 272 détenus sous l'œil de quelque 230 surveillants, appuyés de quatre miradors et de nombreuses caméras. Pour Eric Colin, un responsable de la CGT-pénitentiaire, la question la plus sensible est de « *savoir comment les armes sont entrées* ». « *Aujourd'hui, des produits sont indétectables aux portiques de détection* », « *même les armes* », qui peuvent être composées de nouveaux matériaux indécelables aux rayons, ajoute-t-il. En décembre 2006, 160 grammes d'explosifs avaient été découverts sur un détenu de la centrale lors d'une fouille. Plus tôt, en mars, trois détonateurs et plusieurs mèches avaient été trouvés dans un équipement électrique. Le 12 février 2003, trois détenus avaient tenté de s'évader en prenant en otage un surveillant et en utilisant des explosifs pour détruire une porte donnant sur un toit, avant d'être maîtrisés. Et le 9 juin 2000, trois détenus s'étaient évadés à bord d'un hélicoptère, après s'être hissés sur les toits.

le chiffre

228 723

Il s'agit, en euros, de la rémunération annuelle brute de Jean-Pierre Jouyet, le président de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Son indemnité de fonction, qui était auparavant de 149 000 euros, a été remontée par le ministre du Budget Eric Woerth, afin d'aligner son salaire sur celui de son prédécesseur, Michel Prada. Le Parti communiste français a dénoncé hier cette revalorisation de près de 80 000 € et conseille à Jouyet « *d'éviter de partir en Guadeloupe pour fêter son augmentation* ».

la phrase

« En toute intimité. »



Photo AFP

Déjà parents d'une petite Valentina de 17 mois, l'actrice mexicaine Salma Hayek, 42 ans, et le milliardaire français François-Henri Pinault, 46 ans, se sont mariés samedi après-midi à la mairie du VIe arrondissement de Paris. L'union s'est déroulée « *en toute intimité, ainsi que le souhaitait le couple* », précise-t-on au bureau des mariages. Le couple avait fait part de ses fiançailles en mars 2007 mais les avait rompues en juillet 2008.

l'insolite

Le rhume enivre



Photo AFP

Le ministre japonais des Finances Shoichi Nakagawa était hier la risée des médias de son pays. Après une conférence de presse à Rome à l'issue du G7, il est apparu dans un état second, apparemment sous l'emprise de l'alcool. Les chaînes de télévision ont diffusé en boucle des images de Nakagawa, 55 ans, connu pour son goût immodéré pour la boisson, répondant samedi soir avec difficulté aux journalistes japonais, la bouche empâtée, le regard vague, s'endormant même à plusieurs reprises. A son retour au Japon, Nakagawa a démenti avoir été sous l'emprise de l'alcool. « *J'ai un rhume et honnêtement, les médicaments ont été trop puissants* », s'est-il défendu hier. « *Je n'ai pas bu avant le G7* », a-t-il affirmé, en reniflant bruyamment.

Le procès Colonna échappe au renvoi

La cour d'assises d'appel de Paris a opposé un sursis à statuer à la défense de Colonna qui réclame un supplément d'information.



Photo AFP

Ancien procureur de la République de Paris et nouveau témoin, Yves Bot a confirmé avoir été approché à la fin de l'été 2002 par Didier Vinolas.

Le procès en appel d'Yvan Colonna – condamné fin 2007 à la prison à vie – a échappé de peu à un déraillement hier, les juges décidant rapidement de nouvelles auditions à la barre pour couper court à la demande de renvoi des avocats de la défense après les déclarations choc d'un proche du préfet Erignac.

La cour d'assises spéciale de Paris a décidé hier soir de « *surseoir à statuer* » sur la demande de supplément d'information – et donc de renvoi du procès – plaidée par les avocats de l'assassin présumé du préfet de Corse Claude Erignac, après les révélations de Didier Vinolas. Vendredi ce commissaire de police en détachement, secrétaire général du préfet lors de son assassinat par un commando nationaliste en 1998, a affirmé détenir les noms de deux nouveaux membres présumés du commando qui n'auraient jamais été inquiétés et seraient « *peut-être dans la nature* ». Ces noms, a-t-il assuré, avaient été transmis en 2002 notamment à l'ex-procureur de la République de Paris, Yves Bot. La défense d'Yvan Colonna s'est engouffrée dans la brèche en criant au « *scandale d'Etat* », fustigeant les « *dissimulations* » de magistrats « *faussaires* ».

Nouveaux témoins

Cela a conduit le président Didier Wacogne à calmer les esprits dès la reprise hier en appelant à la barre plusieurs nouveaux témoins pour qu'ils soient confrontés à ces mises en cause.

Premier sur la liste, Yves Bot, 61 ans, magistrat réputé proche de Nicolas Sarkozy, a confirmé avoir été approché à la fin de l'été 2002 par Didier Vinolas qui lui a révélé connaître une personne susceptible de faciliter l'arrestation d'Yvan Colonna « *contre rémunération* ». Mais « *je n'ai jamais eu à connaître du fond du dossier* », a-t-il ajouté, contestant qu'on ait évoqué devant lui l'existence de deux suspects jamais interpellés.

Didier Vinolas, reconvoqué à la barre, s'est défendu d'être «*un sous-marin*» du PS. Les témoignages de l'ancien chef du Raid Christian Lambert – à qui ces deux noms auraient été communiqués en février 2004 –, de Jacques Naudin, ex-sous-préfet de Corte, du commissaire de police Philippe Frizon ont également été annoncés hier par Didier Wacogne.

Confusion

Comme dans l'affaire d'Outreau de sinistre mémoire, le procès Colonna pourrait bien être, en définitive, celui de l'appareil judiciaire et de ses impardonnables défaillances. Par ses révélations tardives, Didier Vinolas, commissaire de police divisionnaire et ex-collaborateur du préfet Erignac, a définitivement jeté la suspicion sur une enquête, une instruction et un procès qui auraient dû être exemplaires en raison de ce que représentait la victime dans un Etat de droit. La guerre des polices, l'incompétence de certains magistrats, les maladresses, les oublis – dont on saura peut-être, un jour, s'ils étaient volontaires – ont saboté l'enquête.

L'effet risque d'être désastreux sur une opinion déjà en froid avec une institution judiciaire dont elle ne retient que les erreurs flagrantes. Pour retrouver la confiance dans leur justice, les Français réclament surtout de la transparence. Quelle que soit son issue, cette nouvelle affaire est de ce point de vue une catastrophe, car elle accrédite l'idée que la recherche d'un coupable peut prévaloir sur la recherche de la vérité. C'est précisément ce qui, dans le cas de cet assassinat commis en Corse, est en train d'en faire une affaire d'Etat. Les défenseurs d'Yvan Colonna ont beau jeu aujourd'hui de dénoncer un procès « sous influence » et de déposer une plainte pour « entrave à la manifestation de la vérité ».

Les avocats de l'accusé, qui fut condamné, en 2007, sur un faisceau de présomptions mais sans preuve matérielle, ont changé de rôle. Ils sont devenus accusateurs. L'occasion qui leur a été fournie de réclamer un renvoi pour supplément d'information est trop miraculeuse pour qu'elle ne soit pas elle-même sujette à interrogations. Qu'il soit nécessaire de convoquer à la barre des témoins, en appel, onze ans après les faits, plusieurs hauts fonctionnaires de police et un ancien procureur général de Paris donne une idée de la grande confusion qui, dès le départ, a régné dans cette procédure. L'institution judiciaire n'avait vraiment pas besoin de ce nouveau cafouillage. Elle nous doit pour le moins quelques explications.

Pierre FRÉHEL.

Jean-Charles Marchiani sort de prison

L'ancien préfet du Var Jean-Charles Marchiani a quitté hier matin la prison parisienne de la Santé où il était incarcéré depuis le 26 mai 2008, bénéficiant d'une libération conditionnelle. Marchiani, 65 ans, fait partie des 27 détenus à qui le président Nicolas Sarkozy avait accordé une remise de peine en décembre. L'ancien préfet du Var, artisan de la libération des otages du Liban en 1988, avait ainsi bénéficié d'une grâce de six mois. Il purgeait à la Santé une peine de trois ans pour avoir perçu des commissions occultes dans le cadre de passations de marché à la fin des années 1990.

Outre-mer : le conflit se durcit en Guadeloupe

Nicolas Sarkozy a décidé hier d'intervenir directement sur la situation en Guadeloupe, où les forces de l'ordre ont procédé pour la première fois à plusieurs dizaines d'interpellations pour lever un barrage routier.



Photo AFP

Les forces de l'ordre sont intervenues à plusieurs endroits pour lever des barrages routiers tenus par plusieurs centaines de personnes.

La Guadeloupe a connu une poussée de tension hier, avec barrages routiers et gardes à vues qui ont conduit Yves Jégo à appeler à la « *trêve* », tandis que Nicolas Sarkozy a pris une initiative forte dans ce conflit d'un mois : un rendez-vous jeudi aux élus d'Outre-mer. En Martinique cependant, les négociations entre patronat et syndicats en lutte contre la vie chère ont repris sans perspective d'aboutissement proche.

Alors que la grève générale en Guadeloupe entre aujourd'hui dans sa cinquième semaine, des militants ont coupé au petit matin routes et ponts en neuf points, selon la préfecture, entassant palettes, branchages et cocotiers sur des axes stratégiques. Des forces de l'ordre ont été immédiatement dépêchées, démantelant les barrages que les manifestants remontaient un peu plus loin. Une cinquantaine de personnes ont été interpellées, selon le procureur de la République Jean-Michel Prêtre. Pour une quarantaine, il n'y a eu qu'un contrôle d'identité. Mais dix manifestants ont été convoqués devant la justice en juin, pour notamment « entrave à la circulation » et violences avec armes. Selon la préfecture, il n'y a eu aucun tir de grenades lacrymogènes, mais des grévistes se sont plaint de violences policières.

En métropole, le Premier ministre François Fillon a jugé que les barrages routiers en Guadeloupe ne constituaient pas des « *moyens légaux* » d'expression. Multipliant les contacts à son ministère, le secrétaire d'Etat à l'Outre-mer Yves Jégo a appelé à une « *trêve* », assurant que la situation n'« *est pas acceptable* ». Il a également affirmé hier soir que l'Etat était en train d'étudier de « *nouvelles baisses des charges* » pour les entreprises en Guadeloupe. Victorin Lurel, président (PS) de la région Guadeloupe, a lui aussi appelé « *solennellement l'ensemble de la population à garder son calme* », dénonçant une « *montée aux extrêmes* ». Ces appels sont lancés alors qu'un meeting du LKP devait se tenir dans la soirée et qu'un comité anti-grève a convoqué une grande marche silencieuse ce matin à Pointe-à-Pitre. La situation semblait tout aussi bloquée en Martinique voisine, où la grève dure depuis 11 jours et où de 8 000 à 15 000 personnes ont manifesté à Fort-de-France. A Paris, treize associations et partis de gauche ont défilé pour marquer leur solidarité avec les manifestants d'outre-Atlantique.

Famille Gaine : « On sentait la tension »

Quatre Stuckangeois sont partis en Guadeloupe la semaine dernière, assurés par leur tour-operator que c'était sans risque. Ils témoignent de leur déconvenue.

Quels ont été les premiers désagréments ?

Aude et Olivier GAINE : « Deux heures de retard au décollage à Orly. Comme des grévistes occupaient l'aéroport de Pointe-à-Pitre, la compagnie aérienne a choisi de rajouter du carburant pour que notre avion puisse survoler l'aéroport insulaire en cas de blocage. A l'arrivée au camp de vacances, à Saint-Anne, on s'est retrouvé face à un piquet de grève tenu notamment par des personnels de l'hôtel. On a dû enjamber un amas de branchages et de poubelles avec les bagages. »

La vie dans le camp de vacances était-elle coupée de la réalité insulaire ?

« Non. Le buffet proposait deux plats au lieu de dix, les gérants annonçaient qu'il y aurait des coupures d'eau et d'électricité et les animations étaient annulées car nous étions trop peu nombreux : 150 personnes pour 1 700 places disponibles - et nous sommes en pleine saison touristique. Lors de notre réservation, en septembre, nous étions sur liste d'attente ! »

A quoi ressemble la crise guadeloupéenne ?

« On ne trouve rien. Ni viande, ni poisson, ni restaurant ouverts. Il faut faire plusieurs supérettes pour pouvoir faire quelques courses. Pour l'essence, la police reste quatre heures après la livraison du camion-citerne, puis s'en va. Les stations ferment alors pour éviter les émeutes : la population attend six heures pour un peu carburant ! On comprend la colère ambiante. Le litre de lait est à 1,50 €, pour 0,55 € en France. Même les bananes qui sont produites sur place coûtent plus cher qu'en métropole ! Ce qu'on ne comprend pas, c'est que la base de leur économie est le tourisme. Or en agissant comme ils le font, c'est-à-dire en bloquant les hôtels, les petits emplois – donc les plus touchés par la crise – sont lésés. »

On se sent en insécurité ?

« On a entendu parler de voitures de touristes caillassées. Notre voisine, à l'hôtel, s'est vu refuser le service dans une boulangerie et un café. Quand à nous, on sentait des regards agressifs et une tension évidente. En plus, notre arrivée coïncidait avec le départ du secrétaire d'Etat Yves Jégo ! »

Comment s'est fini votre voyage ?

« On nous a renvoyés au bout de trois jours car le camp fermait, soi-disant pour notre sécurité. On va se faire rembourser nos vacances : 5 400 € pour 4 personnes. Quant à retourner là-bas... »

Propos recueillis par Vincent TRIMBOUR.



Photo Philippe NEU

Olivier Gaine est parti avec son épouse et ses beaux-parents en Guadeloupe. Leur tour-operator leur a assuré qu'il n'y aurait qu'un souci : pas assez de personnel pour faire le ménage dans les chambres. Un inconvénient mineur, comparé à ce qu'ils ont subi.

Taxe professionnelle : Fillon rassure les collectivités locales

D'après le Premier ministre, les collectivités locales n'ont pas à s'inquiéter sur le maintien de leur niveau de ressources.

Le Premier ministre François Fillon a tenu hier à rassurer les collectivités locales sur le maintien de leur niveau de ressources après la suppression de la taxe professionnelle, prévue en 2010.

« *Le message que je veux adresser aux collectivités est clair : continuez à investir sans crainte, car vos ressources ne diminueront pas du fait de la réforme* », a déclaré le Premier ministre à l'occasion de la visite d'une usine d'extraction et de transformation d'amidon à Lestrem (Pas-de-Calais).

Concernant les modalités de la compensation de la perte des recettes, sujet qui inquiète nombre d'élus locaux, François Fillon a répété que des décisions seraient prises après la remise des propositions du comité Balladur sur la simplification territoriale.

« *Il n'est pas question de réformer la fiscalité locale sans une concertation approfondie avec les élus locaux* », a assuré François Fillon, annonçant qu'il réunirait « *la conférence nationale des exécutifs vers la mi-mars sur les questions liées au volet financier de la réforme* ».

La taxe professionnelle constitue une recette de l'ordre de 29,4 milliards d'euros pour les collectivités territoriales et chambres consulaires, dont 24,8 milliards pèsent sur les entreprises, et le reste sur l'Etat.

La suppression de la taxe sur la totalité des investissements productifs, annoncée le 5 février par Nicolas Sarkozy, correspond à un allégement d'environ 11,4 milliards d'euros de la charge des entreprises, soit 8 milliards une fois pris en compte l'impôt sur les sociétés.

« *Ces 8 milliards, ce sont des moyens en plus pour que nos usines puissent embaucher, innover et exporter davantage* », a assuré François Fillon.

« *Cette réforme, elle bénéficiera uniquement à ceux qui ont choisi de produire en France et non à ceux qui localisent leur production à l'étranger. En cela, la suppression de la taxe sur les investissements productifs sera un remède contre les délocalisations* », a encore dit le Premier ministre.



Photo AFP

Concernant les modalités de la compensation de la perte des recettes, François Fillon a répété que des décisions seraient prises. Sans préciser lesquelles.

Déportation : la responsabilité de l'Etat reconnue

« *La déportation de personnes victimes de persécutions antisémites durant la Seconde Guerre mondiale est constitutive d'une faute* » qui engage la responsabilité de l'Etat. Tel est l'avis rendu hier par le Conseil d'Etat, qui reconnaît pour la première fois la « *responsabilité* » de l'Etat français dans la déportation de Juifs sous l'Occupation, estimant cependant que les graves préjudices subis par les victimes avaient déjà été indemnisés, matériellement et symboliquement, depuis 1945. La plus haute juridiction administrative française avait été saisie pour avis par le tribunal administratif de Paris, qui examine actuellement la demande d'une fille de déporté qui réclame réparation à l'Etat pour le préjudice de son père résultant de son arrestation et de son décès à Auschwitz. La plus haute juridiction administrative a rappelé que 76 000 personnes avaient été déportées avec l'aide du gouvernement de Vichy et que moins de 3 000 étaient revenues des camps de la mort.

REPÈRES

Une jeune skieuse se tue en Haute-Savoie

Une skieuse néerlandaise de 17 ans s'est tuée dimanche après-midi en percutant un sapin de plein fouet, après avoir quitté sur une vingtaine de mètres la piste sur laquelle elle évoluait, dans la station de Châtel en Haute-Savoie. Les secouristes ainsi que le médecin de la station ont procédé, en vain, à un massage cardiaque. L'adolescente était en vacances avec sa famille et skiait seule au moment de l'accident.

Braquage à la poignée électrique

Deux hommes portant des poignées électriques, petites armes de défense également appelées « électriseur », ont dérobé dimanche soir la recette des remontées mécaniques de la station de Gréolières-les-Neiges, dans les Alpes-Maritimes. Les deux individus, vêtus comme des vacanciers avec bonnets et écharpes, ont utilisé leurs poignées électriques contre le directeur de la station, lui envoyant plusieurs décharges pour s'emparer de sa sacoche, qui contenait environ 15 000 euros.

Suicide d'un CRS accusé de cambriolage

Un CRS marseillais de 34 ans, soupçonné d'avoir été impliqué de cambriolage, s'est suicidé vendredi avec son arme de service dans son véhicule. Le parquet d'Aix-en-Provence avait confié une enquête préliminaire à la police judiciaire de Marseille à la suite d'un important cambriolage dans un château du village de Puyricard, sur la commune d'Aix-en-Provence. La propriétaire s'était aperçue du vol au mois de janvier et le butin a été retrouvé récemment.

Baleineau à bosse retrouvé mort

Un pêcheur du Nord-Cotentin a ramené dimanche dans ses filets le cadavre d'un baleineau à bosse, une espèce rarement observée en Manche. Une équipe de scientifiques du centre des mammifères marins de La Rochelle devait se rendre sur place pour étudier cet « adolescent » amaigri de 9 mètres pour environ 8 tonnes, et tenter d'en savoir plus sur les causes de son décès, pollution maritime ou parasite. Le baleineau était déjà mort quand il est arrivé dans les filets.

Vols à main armée : adolescents écroués

Deux adolescents de 15 et 16 ans, soupçonnés d'avoir commis 14 braquages à l'aide de pistolets factices dans l'agglomération grenobloise, ont été mis en examen pour « *vol avec armes et détention illégale d'arme* » et écroués dimanche. Les deux adolescents, qui se sont procurés ces derniers jours un véritable pistolet et des munitions, « *n'entendaient pas s'arrêter en si bon chemin* », d'après la police.

Khmers rouges : un procès international

Un tribunal international commencera aujourd'hui à juger « Douch », un des responsables présumés des Khmers rouges.


Photo AFP

Ancien commandant du principal centre de torture du régime des Khmers rouges, Kaing Guek Eavalias « Douch » est accusé de crimes contre l'humanité.

A l'issue de nombreuses tergiversations politiques, un tribunal cambodgien à participation internationale jugera dès aujourd'hui un des responsables présumés des atrocités commises à l'époque, au nom d'une révolution communiste.

Kaing Guek Eav, 66 ans, alias « Douch », sera le premier à entrer dans le box des accusés d'une cour spéciale, parrainée par les Nations unies à Phnom Penh et qui enquête depuis 2006 sur les violences de masse ayant fait quelque deux millions de morts entre 1975 et 1979 au Cambodge.

Ancien commandant du principal centre de torture du régime des Khmers rouges, « Douch » est formellement accusé de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de meurtres avec préméditation.

Ancien professeur de mathématiques converti au christianisme dans les années 1990, il a déjà assumé ses responsabilités et a demandé pardon aux victimes des Khmers rouges, selon son avocat français François Roux.

« Douch » dirigeait la prison de Tuol Sleng, connue également sous le nom de S-21, un centre d'interrogatoires établi dans un ancien lycée de Phnom Penh où plus de 12 380 personnes ont été torturées avant d'être tuées dans des « killing fields » voisins, dans le cadre de vastes purges organisées par l'équipe au pouvoir de Pol Pot.

Peine de mort exclue

Le régime ultrasecret des Khmers rouges a fait régner la terreur au Cambodge il y a plus de trois décennies, vidant les villes au profit des campagnes, exténuant la population par le travail forcé et éliminant systématiquement tous les « *traîtres à la Révolution* ». Cette sombre page de l'Histoire du XXe siècle avait coïncidé avec la débâcle américaine au Vietnam voisin.

Arrêté en 1999 par les autorités cambodgiennes après avoir été démasqué par un journaliste, « Douch » a été transféré en 2007 vers le tribunal spécial de Phnom Penh. Il risque au maximum la réclusion à perpétuité, la cour ayant exclu la peine de mort.

Quatre autres responsables au profil plus politique du régime de Pol Pot, lui-même décédé en 1998, seront jugés à des dates ultérieures, qui n'ont pas encore été fixées. Ils sont âgés de 76 à 83 ans et de nombreux Cambodgiens redoutent qu'ils meurent avant que justice ne soit rendue.

Sous-marins « trop » silencieux : collision dans l'Atlantique

Deux submersibles nucléaires, français et britannique, se sont heurtés alors qu'ils patrouillaient à grande profondeur. Un fait inédit qui, officiellement, n'a causé ni blessés ni incident nucléaire.

Les autorités militaires françaises et anglaises ont confirmé hier des informations de la presse britannique, qui annonçait une collision le 4 février entre deux submersibles, longs de 140 et 150 mètres, armés chacun de 16 missiles nucléaires balistiques à têtes multiples et qui embarquent à eux deux quelque 250 marins.

Les deux sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE), *Le Triomphant* et le *HMS Vanguard*, naviguaient à grande profondeur dans l'Atlantique nord lorsqu'ils sont « *entrés en contact brièvement* », selon le service de communication de la marine française.

Même son de cloche à Londres, où le patron de la Royal Navy, Sir Jonathon Bond, a indiqué que les deux bâtiments « *sont entrés en contact à très basse vitesse* ».

Les deux marines assuraient que l'incident n'avait pas fait de blessés, ni mis en danger la sécurité nucléaire de ces fleurons des forces de dissuasion nucléaires française et britannique.

Les deux pays ont également insisté sur le fait que leurs capacités de dissuasion n'avaient pas été mises en cause. La Grande-Bretagne dispose de quatre SNLE, la France actuellement de trois, et un bâtiment est en permanence en patrouille.


Photo AFP

Les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de nouvelle génération, comme Le Triomphant, sont nettement plus silencieux et donc plus difficiles à détecter que leurs prédécesseurs.

Trop difficiles à détecter

La marine nationale avait annoncé le 6 février que *Le Triomphant* avait heurté en plongée un « *objet immergé* », endommageant « *le dôme sonar* » situé à l'avant, mais avait pu regagner la base de l'Ile Longue (Finistère) par ses propres moyens. La marine avait alors assuré privilégier l'hypothèse d'une collision avec un conteneur en train de couler. Le sous-marin britannique a lui aussi regagné par ses propres moyens Faslane, en Ecosse, selon Londres.

Côté français au moins, il s'agit d'un incident jamais vu. « *C'est la première fois que ça arrive, sur plus 400 patrouilles à notre actif* », a déclaré le capitaine de vaisseau Jérôme Erulin, chef du service d'information et de relations publiques de la marine. « *Lorsqu'on conçoit des sous-marins nucléaires maintenant, ils sont conçus pour émettre moins de bruit que le bruit de fond de la mer. Ce sont deux sous-marins supersilencieux qui se sont rencontrés et leur capacité à s'écouter l'un l'autre s'est avérée insuffisante* », a-t-il ajouté.

La France compte actuellement trois bâtiments de la nouvelle génération, en attendant l'entrée en service en 2010 du dernier d'entre eux, *Le Terrible*, qui a effectué fin janvier sa première sortie en mer. Conçu pour être quasi indétectable, il est 1 000 fois plus silencieux que les anciens SNLE de la classe *Le Redoutable*.

Crash aux USA : gel et pilotage automatique en cause

L'avion qui s'est écrasé jeudi dernier dans l'Etat de New York, faisant 50 morts, était en pilotage automatique peu avant l'accident, en violation des recommandations des autorités fédérales de l'aviation par temps de gel. Le National Transportation Safety Board (NTSB), l'organisme chargé d'enquêter sur les accidents d'avion aux Etats-Unis, « *recommande que les pilotes désactivent le pilotage automatique dans des conditions de gel* », a déclaré Steven Chealander, porte-parole du NTSB. Pourtant, selon l'enregistrement des voix dans le cockpit, l'équipage a évoqué un niveau « *important de glace sur le pare-brise et les bords des ailes* », a ajouté Chealander.

Chavez en route vers la présidence à vie

Après sa victoire au référendum sur la fin de la limitation des mandats présidentiels, Hugo Chavez compte bien s'accrocher au pouvoir.



Photo MAXPPP

Hugo Chavez envisage de rester au pouvoir jusqu'à l'âge de... 95 ans, en 2049.

Candidat pour 2012, évidemment. Fort de sa victoire au référendum sur la fin de la limitation des mandats présidentiels successifs, Hugo Chavez compte garder le pouvoir aussi longtemps que possible pour mener son programme socialiste, sans s'occuper de l'opposition qui crie au despotisme.

« *Ceux qui ont voté "oui" aujourd'hui ont voté pour le socialisme, pour la révolution* », a déclaré le bouillonnant chef de l'Etat dimanche soir devant des milliers de partisans rassemblés à Caracas sur fond de feux d'artifice. « *En 2012, il y aura une élection présidentielle et, à moins que Dieu n'en décide autrement, à moins que le peuple n'en décide autrement, le soldat que voici est déjà candidat* », a-t-il lancé, déclenchant un tonnerre d'applaudissements.

Le « oui » l'a emporté par 54 % contre 46 %, selon les résultats communiqués dimanche soir par la commission électorale après dépouillement de 94 % des bulletins. La participation s'est élevée à 67 %.

Hugo Chavez n'en est pas à son coup d'essai en matière de réforme de la Constitution sur le cumul des mandats : élu en 1998, il a fait adopter par référendum en 1999 une nouvelle Constitution portant le mandat présidentiel à six ans au lieu de cinq, renouvelable une fois. Après avoir survécu à une tentative de coup d'Etat en 2002, un référendum révocatoire en 2004 et un échec à un premier référendum sur la levée de la limitation des mandats en 2007, l'ancien parachutiste putschiste a récemment déclaré envisager de rester au pouvoir jusqu'à l'âge de 95 ans, en 2049. « *L'avenir du pays est en jeu* », a-t-il ajouté.

Le chef de file de la gauche latino

La popularité de Hugo Chavez s'explique largement par le succès de ses programmes sociaux de logement, d'éducation et de santé ainsi que la nationalisation des grandes entreprises, financés par la manne pétrolière enfin redistribuée. A l'échelle régionale, le président vénézuelien est devenu le chef de file des nouveaux dirigeants de la gauche latino-américaine, se posant en unique rempart contre l'impérialisme américain, à l'image autrefois d'un Fidel Castro dont il se revendique le fils spirituel.

« *Cela va devenir une dictature de fait* », a prédit le leader de l'opposition, Omar Barboza, dénonçant « *le contrôle de tous les pouvoirs, l'absence de séparation des pouvoirs, l'exploitation sans scrupules des ressources de l'Etat et la persécution des adversaires* » de Chavez.

Pieds d'argile

Légalement, Hugo Chavez, « comandante » de la « révolution bolivarienne », peut désormais espérer garder le pouvoir au Venezuela jusqu'en 2024 (il aura alors 70 ans) ou plus, puisque lui-même fanfaronnait récemment en évoquant son retrait de la vie politique en 2049 ! Le vote d'hier contredit le précédent referendum de 2007 portant exactement sur la même question et visant à supprimer toute limite du nombre de mandats à la tête du pays. Il peut ainsi apparaître comme une victoire à la Pyrrhus de cet ancien militaire, converti en successeur autoproclamé du « lider maximo » Fidel Castro pour propager la parole révolutionnaire et antiaméricaine.

Rien ne dit pourtant que Chavez puisse espérer rester résident à vie pour mener à bien un projet révolutionnaire qui commence à avoir du plomb dans l'aile.

Depuis sa première élection en 1998, le président vénézuelien s'est forgé une popularité nationale en héritant de l'incurie et la corruption de ses prédécesseurs. Profitant de la manne pétrolière et des augmentations faramineuses des prix de l'or noir, Chavez a réellement permis aux couches les plus populaires d'accéder aux besoins essentiels comme l'alimentation, l'éducation et la santé.

Mais, après des élections régionales gagnées de justesse et dans des conditions de régularité contestables, ce dernier referendum peut paradoxalement constituer le champ du coq du « comandante » Chavez.

Après des années de prospérité, le Venezuela commence aussi à connaître la crise économique, liée à la chute des prix du pétrole, qui représente presque 100 % des exportations du pays, mais aussi à un système chaviste bureaucratique et générateur d'une violence endémique marquée par un taux de criminalité dix fois supérieur à celui des Etats-Unis.

Avec l'arrivée d'Obama et le départ de George Bush, Chavez a aussi perdu son meilleur ennemi. L'ère du Chavez flamboyant pourfendeur de toutes les injustices est derrière lui. Aujourd'hui, Chavez est un président virtuellement à vie aux pieds d'argile. Le risque est que cette fragilité l'entraîne vers une dérive clairement dictatoriale.

Louis BIGOT.

La charia contre la paix au Pakistan

Pour tenter de ramener le calme dans le nord-ouest du Pakistan, Islamabad a accepté hier de suspendre son offensive contre les militants fondamentalistes et d'imposer la loi islamique dans la région de Malakand, où les insurgés ont récemment brûlé des écoles accueillant des filles. Contrairement aux régions tribales semi-autonomes, fiefs de longues dates des talibans et d'al-Qaïda, cette zone montagneuse autrefois prisée des touristes est censée être pleinement sous contrôle gouvernemental et n'est pas loin de la capitale Islamabad. Le gouvernement pakistanais a annoncé l'accord de trêve après des discussions avec des groupes islamistes locaux, dont l'un est étroitement lié aux talibans. Cet accord ne devrait pas manquer d'inquiéter les Etats-Unis, qui avaient mis en garde le Pakistan, craignant qu'il ne permette au réseau al-Qaïda et aux talibans opérant sur la frontière afghane de se regrouper et se réarmer.

REPÈRES

Un casting pour remplacer Merkel

« Voulez-vous devenir chancelier ? » La chaîne publique allemande ZDF a lancé hier un appel à candidatures pour dénicher de jeunes talents de la politique, désireux de remplacer Angela Merkel, et dont le plus doué sera désigné lors d'une émission télévisée en juin. L'émission, intitulée *J'peux être chancelier !* et inspirée d'un concept déjà diffusé avec succès au Canada, sera programmée trois mois avant les élections législatives qui verront la chancelière conservatrice remettre son mandat en jeu, le 27 septembre. Le gagnant remportera « *un salaire de chancelier* » et un stage « *au centre du pouvoir* ».

Sale temps pour les vaches laitières

Des centaines de milliers de vaches laitières américaines ont déjà été emmenées à l'abattoir, le cours du lait ayant tellement chuté que leurs éleveurs n'ont plus les ressources suffisantes pour financer leur alimentation. En janvier, quelque 262 500 vaches ont été tuées dans les abattoirs du payss. Depuis septembre, les chiffres fédéraux font état d'une augmentation de 30 % du trafic dans les abattoirs.

Canada : l'usage du Taser limité

La police fédérale canadienne a annoncé hier que l'utilisation du pistolet électrique Taser serait dorénavant limitée aux situations présentant « *un degré élevé de danger pour le public* ». Cette décision fait suite à un rapport critique rédigé par l'organisme de surveillance de la Gendarmerie Royale du Canada : qui suggérait l'interdiction de l'arme si la police fédérale n'était pas capable d'en faire un usage plus adéquat.

Drame de l'immigration aux Canaries

Un nouveau drame de l'immigration clandestine sur l'archipel espagnol des Canaries a fait une vingtaine de morts, dont 14 enfants, lors du naufrage d'une embarcation près de l'île de Lanzarote. Dimanche soir, une barque utilisée par des sans-papier maghrébins pour rallier les côtes canariennes depuis l'Afrique du Nord a chaviré pour une raison inconnue.

Russie : les superpertes des superriches

Les superriches en Russie ont enregistré des pertes colossales, du fait de la crise financière mondiale, selon le magazine russe *Finans*. Selon le classement annuel des plus grosses fortunes russes publié par la revue, Oleg Deripaska, en tête de la liste ces deux dernières années, a chuté à la huitième place après avoir vu son patrimoine s'effondrer de 40 à 4,9 milliards de dollars, soit -85 %. Les marchés boursiers russes ont perdu 70 % de leur valeur en 2008, et le rouble 35 % depuis l'été.

Incinérateurs : les dioxines ont la vie dure

La pollution aux dioxines des anciens incinérateurs persiste dans les sols et peut se retrouver dans l'alimentation.

Les incinérateurs modernes d'ordures ménagères émettent moins de substances nocives pour la santé. Mais la pollution ancienne aux dioxines persiste dans les sols et peut se retrouver dans les produits d'origine animale comme les œufs, selon une étude menée en 2005.

Les auteurs de l'étude, publiée hier, mettent ainsi en garde contre les productions familiales : les œufs de poules élevées sur des sols qui demeurent contaminés par une ancienne usine d'incinération hors norme peuvent contenir des niveaux de dioxine supérieurs aux seuils appliqués pour les produits du commerce.

Les installations aujourd'hui en service (128 incinérateurs en 2006 contre 300 en 1990) sont tenues de se conformer à la directive européenne de 2000 fixant des valeurs limites d'émission des polluants.

La sonnette d'alarme a été tirée en France par Jean-François Viel, qui avait montré à la fin des années quatre-vingt-dix un nombre accru de certaines formes de cancer dans les zones de retombées de fumées autour de l'usine de Besançon.



STF

Les installations aujourd'hui en service sont tenues de se conformer à la directive européenne datant de 2000 et fixant des valeurs limites d'émission des polluants.

Développement de certains cancers

Ces résultats ont été confortés par une étude nationale de l'Institut de veille sanitaire (InVS) portant sur 16 installations et rassemblant 135 000 cas de cancers survenus entre 1990 et 1999. Le fait d'avoir été exposé aux émissions dans l'air des usines d'incinération d'ordures ménagères dans les années 1970-80 a eu une influence sur la fréquence d'un certain nombre de cancers dans la décennie 90, notamment chez la femme, selon l'étude.

L'InVS a également lancé en 2005, en partenariat avec l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments, une étude sur l'imprégnation par les dioxines des populations résidant à proximité d'usines d'incinération. Elle a porté sur quelque 1 000 adultes entre 30 à 65 ans, résidant depuis plusieurs années à proximité de huit sites d'incinération.

Cette étude, dont le rapport final est publié aujourd'hui, montre que les riverains d'incinérateurs modernes n'ont pas des taux plus élevés de dioxines dans le sang que les habitants de secteurs dits « témoins », c'est-à-dire éloignés de telles installations. Il en va de même pour l'exposition au plomb ou au cadmium. En revanche, une « *surimprégnation* » est retrouvée chez les riverains d'installations fortement polluantes par le passé et gros consommateurs de produits locaux d'origine animale (produits laitiers, œufs, volaille...). Cette relation n'apparaît pas pour la consommation de fruits et légumes du verger ou du potager : les végétaux sont moins contaminés par les dioxines, qui s'accumulent dans les graisses.

Le multimédia, bouée de sauvetage de la téléphonie mobile

Les géants des télécoms, réunis en congrès à Barcelone, veulent jouer la carte du multimédia pour affronter la crise qui commence à les affecter. Les « smartphones » ont donc plus que jamais le vent en poupe.

Le congrès mondial de la téléphonie mobile s'est ouvert hier pour quatre jours à Barcelone, en Espagne. Les géants des télécoms et d'internet misent sur le multimédia face à la crise. Sourires de façade, conférences de presse noires de monde... certes, les produits annoncés hier étaient moins impressionnants que les années précédentes, mais l'enthousiasme reste de mise.

Lors de la conférence du constructeur sud-coréen LG, son patron Skott Ahn s'est amusé à parler au PDG de Microsoft Steve Ballmer via un téléphone-montre connecté à internet et équipé d'une caméra, digne des films de James Bond.

Le multimédia devrait en effet être la bouée de sauvetage de la téléphonie mobile, alors que le secteur commence à souffrir de la récession, annonçant des suppressions d'emplois.

Une étude du cabinet Nielsen dévoilée hier, menée auprès de 50 000 consommateurs européens et américains, révèle que leur appétit pour les fonctions multimédias de leurs téléphones, comme internet, la musique ou les photos, progressera encore dans les deux prochaines années malgré la crise.

Les « smartphones », ces téléphones multimédia qui permettent de tout faire (internet, photos, vidéos...) et accessoirement d'appeler, ont donc le vent en poupe : leurs ventes devraient grimper de 32 % en 2009, selon le cabinet d'études Gartner, alors que le marché dans son ensemble reculera de 4 à 5 %, pour la première fois depuis 2001.

Un marché en recul

Outre son téléphone-montre, LG a dévoilé l'Arena KM 900, conçu pour regarder des vidéos, avec une mémoire de 40 gigabits.

HTC a présenté le HTC Touch Diamond 2, qui télécharge tout seul sur internet les informations qui intéressent l'utilisateur qui n'a plus ensuite qu'à les visionner sur mobile.

Sony Ericsson a lancé le W995 Walkman, avec les capacités d'un baladeur numérique, un appareil photo de 8,1 mégapixels et un téléchargement facilité des vidéos.

Mais le multimédia n'est pas seulement dans ces nouveaux modèles, il est aussi au cœur des « application stores », ces boutiques virtuelles qui permettent de télécharger vidéos, musiques ou logiciels proposés par des milliers de développeurs, pour personnaliser son téléphone.



Photo AFP

Les ventes de « smartphones », ces téléphones multimédia qui permettent de tout faire (internet, photos, vidéos...) devraient grimper de plus de 30 % cette année.

Suivant une mode lancée l'an dernier par Apple et Google, Nokia et Microsoft ont ouvert hier leurs boutiques en ligne, une nouvelle source de revenus pour eux puisqu'une partie des recettes leur revient.

Internet n'a jamais été aussi imbriqué dans la téléphonie mobile et les opérateurs et équipementiers, d'abord effrayés par ces intrus, souhaitent désormais prendre les rênes du mouvement.

L'association des opérateurs mobiles GSM a appelé à ce que les gouvernements « *soutiennent le déploiement des services d'internet mobile pour stimuler la croissance économique* », notamment avec une régulation plus légère.

BMW licencie chez Mini

BMW a brutalement licencié 850 salariés hier dans l'usine de la Mini, à Cowley, près d'Oxford. Le constructeur automobile allemand invoque une baisse de la demande dans le contexte de crise économique. La production sur ce site, qui emploie 700 personnes pour fabriquer 800 petites voitures par jour, a été suspendue pour la semaine. « *Cette décision n'a pas été prise à la légère* », a déclaré BMW, ajoutant que « *les représentants syndicaux du site ont participé aux discussions* ». Tony Woodley, codirigeant de Unite, le plus grand syndicat britannique, a dénoncé une façon de faire « *scandaleuse* ». Le porte-parole du Premier ministre Gordon Brown, Michael Ellam, a affirmé que l'exécutif était en train d'élaborer une série de mesures destinées à atténuer l'impact de la crise. Les licenciements chez BMW « *sont évidemment préoccupants* », a-t-il déclaré, mais « *le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour aider les personnes concernées* ». BMW a fait état ce mois-ci d'une hausse de 4,3 % des ventes de Mini en 2008, avec 232 425 unités écoulées, mais de ventes inférieures de 35 % en janvier 2009 par rapport à celles de janvier 2008. Environ 80 % des Mini fabriquées au Royaume-Uni sont exportées. BMW avait racheté le symbole des Swinging Sixties en 1994. Invoquant également la chute des ventes, le constructeur japonais Nissan a pour sa part supprimé 1 200 postes dans son usine anglaise de Sunderland, et Honda a suspendu la production de son site de Swindon pour quatre mois.

La filière des métaux alimente le conflit au Congo

Les métaux présents dans les téléphones portables « *contribuent à financer les atrocités* » dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), affirmait hier l'ONG Global Witness, exhortant les industriels à bannir de leurs produits les minerais de cette provenance.

L'organisation « *demande aux fabricants de téléphones portables de soumettre leurs chaînes d'approvisionnement à un audit complet afin d'exclure les minerais qui financent le conflit armé* » dans l'est congolais, au premier jour du congrès mondial de la téléphonie mobile à Barcelone.

« *De récentes enquêtes menées par Global Witness et le Groupe d'experts des Nations Unies révèlent que les principaux groupes armés impliqués dans les combats actuels se financent tous par le commerce de minerais de grande valeur* », précise l'ONG. « *Ces minerais permettent de produire des métaux, dont l'étain et le tantale, qui entrent dans la fabrication des téléphones portables* », explique-t-elle.

L'est de la RDC, frontalier du Rwanda et de l'Ouganda et très riche en minerais, connaît depuis le milieu des années 90 une succession de conflits. Le pillage de ses ressources par les belligérants a été régulièrement dénoncé par l'Onu et des ONG.

Les armées de Kinshasa et Kigali ont lancé le 20 janvier dans l'est congolais une opération conjointe sans précédent visant à neutraliser les rebelles hutu rwandais des Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), estimés à environ 6 500 hommes et réfugiés en RDC depuis le génocide au Rwanda de 1994 auquel certains ont participé.

Cette opération a eu pour premier résultat l'arrestation le 22 janvier au Rwanda de Laurent Nkunda, chef historique d'une autre rébellion, le Congrès national pour la défense du peuple (CNDP, congolais).

BOURSE DE PARIS

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2009

-1,19%

Baisse des bancaires : Le CAC40 reprend le chemin de la baisse et clôture à son plus bas niveau du jour, sous les 3000 points. En fin de séance, il a accentué ses pertes à cause de la chute des valeurs bancaires et d'Alcatel-Lucent. L'absence des investisseurs américains, Wall Street étant fermée, a rendu les intervenants prudents. L'euro en pâtit et se replie sous 1,28 USD alors que l'or bénéficie de ces craintes de dépression aux États-Unis et en Europe pour progresser régulièrement.

CAC 40

L09	M10	M11	J12	V13	L16
3134,87	3020,75	3027,72	2964,34	2997,86	2962,22

LES 10 + FORTES VARIATIONS

Hausses	en %	€	Baisses	en %	€
Fleury Michon	+12,64	29,50	ADT S.I.I.C.	-33,33	0,02
Le Tanneur & Cie	+12,31	4,38	Carrefour Property	-18,75	0,65
Xilam Animation	+11,85	1,51	Mandarine Holding	-16,95	0,49
Bricodeal	+10,00	32,13	Augros Cp	-16,67	0,25
Cafom	+9,50	3,69	Cife Indle Fin Ent	-13,71	34,00

MARCHÉS DE L'OR

	Dernier €	%Var. Veille	%Var. 31/12
Lingot de 1 KG Env	23500,00	+0,86	+18,69
Pièce 20 F	144,00	+2,78	+14,38
Pièce 20 $ américains	840,00	+1,82	+33,34
Pièce Suisse 20 F	140,00	0,00	+12,00
Souverain	174,00	+1,16	+16,15
Pièce 10 florins holl.	144,00	-1,30	+19,80

DEVISES

	Achat €	Vente €	Taux change
Dollar américain	0,77	0,80	0,7840
Dollar Canadien	0,62	0,64	0,6277
Franc Suisse (CHF)	0,66	0,69	0,6720
Livre Sterling (GBP)	1,10	1,14	1,1192
Yen (100)	0,84	0,87	0,8540

INDICES

	Pts	% Veille
SBF 80	3374,08	-0,48%
SBF 120	2143,57	-1,10%
SBF 250	2090,23	-1,06%
CAC Next20	3453,76	-0,34%
CAC Mid100	4388,80	-0,26%
CAC Small90	3769,14	-0,63%
CAC Mid&Small190	4342,11	-0,29%
IT.CAC	664,53	-0,53%

LES TAUX :

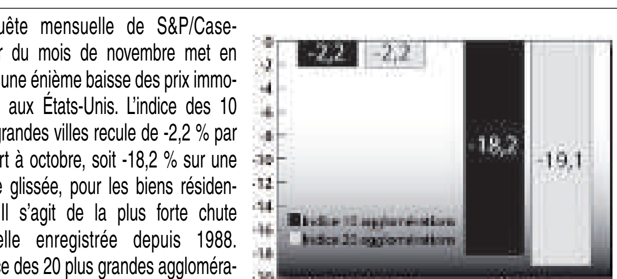
3 mois	1,9270 / 72
1 an	2,1980 / 82
10 ans	3,5824 / 26

Indice	Valeur	Variation
CAC40 PARIS	2962,22	-1,19%
DAX FRANCFORT	4366,64	-1,06%
NIKKEI TOKYO	7750,17	-0,38%
DOW JONES NEW YORK	FERME	
€/$	1,2765	-0,62%
FTSE LONDRES	4134,75	-1,31%
STOXX 50 EUROPE	2193,64	-1,56%

PETROLE — BRENT 43,62 $ | Baril NEW YORK 37,61 $

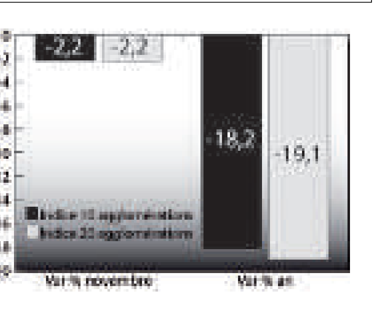
CHIFFRES CLÉS...

Indices INSEE des prix à la consommation : Décembre 2008 hors tabac **117,63** (+1,00% en un an), indice avec tabac **118,88** (+1,00% en un an) • **Indice INSEE de référence des loyers :** troisième trimestre 2008 : **117,03** (+2,95% en un an), base 100 au deuxième trimestre 2004 • **SMIC : 8,71**€/h brut depuis le 01-07-2008, base 151,67 h par mois 1 321 € • **Taux d'intérêt : Euribor** 3 mois **2,48%** - **TMO** (secteur privé) **5,30%**



L'INFO DU JOUR : NOUVELLE CHUTE DES PRIX

L'enquête mensuelle de S&P/Case-Shiller du mois de novembre met en avant une énième baisse des prix immobiliers aux États-Unis. L'indice des 10 plus grandes villes recule de -2,2 % par rapport à octobre, soit -18,2 % sur une année glissée, pour les biens résidentiels. Il s'agit de la plus forte chute annuelle enregistrée depuis 1988. L'indice des 20 plus grandes agglomérations chute de -19,1 % sur une année et de -2,2 % en novembre.



A SURVEILLER : CAP GEMINI

La SSII française a pâti, vendredi dernier, de la publication de ses résultats annuels. Avec un bénéfice de 451 millions d'euros pour 2008 et un discours prudent pour l'année en cours, les marchés ont été déçus.

LA QUESTION DU JOUR

Quel fut le premier krach ?

L'éclatement de la première bulle boursière revient à la Hollande et son célèbre marché de bulbes de tulipes, au XVII[e] siècle. Des investisseurs passionnés ont fait grimper les prix d'un bulbe jusqu'à celui d'une maison.

LE CHIFFRE DU JOUR...

-76 %

Le leader mondial de l'électroménager, Whirlpool, a enregistré une chute violente de -76 % de son bénéfice net au dernier trimestre 2008, à cause de ventes catastrophiques sur le continent nord-américain. Après avoir publié 34 millions d'euros de bénéfice net, la direction a annoncé qu'elle allait procéder à un nouveau programme de réduction de coûts pour remédier à ces résultats.

VALEURS DU CAC 40

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
Accor	31,72	-1,91	-9,68
Air France - KLM	8,07	+1,07	-12,00
Air Liquide	64,55	+7,23	-1,39
Alcatel-Lucent	1,26	-4,17	-17,74
Alstom Regroupement	41,22	-2,18	-1,79
Arcelor Mittal	19,85	-1,26	+16,76
AXA	11,40	-4,20	-28,03
BNP Paribas	25,96	-1,83	-14,18
Bouygues	27,73	-2,56	-8,18
Cap Gemini	24,72	-0,54	-10,11
Carrefour	27,28	-1,74	-0,88
Credit Agricole	8,16	-0,72	+2,09
Danone	37,89	-1,69	-12,24
Dexia	2,30	+0,43	-28,10
EADS	13,69	+0,95	+13,76
EDF	31,26	-3,62	-24,68
Essilor Intl.	30,01	+0,72	-10,60
France Telecom	18,22	+0,05	-8,71
GDF SUEZ	27,60	+0,09	-21,86
Lafarge	38,76	-3,35	-10,55
Lagardere S.C.A.	29,89	+1,35	+3,07
L'Oreal	52,86	-1,11	-15,14
LVMH	47,83	-1,55	+0,14
Michelin	30,55	-4,30	-18,66
Pernod Ricard	48,81	-0,07	-7,82
Peugeot	14,10	-1,98	+16,03
PPR	42,52	-0,07	-8,74
Renault	15,70	-3,85	-15,33
Saint Gobain	28,69	-2,11	-14,59
Sanofi-Aventis	46,41	-1,20	+2,23
Schneider Electric	53,11	+0,12	+0,21
Societe Generale	25,15	-5,27	-30,12
Stmicroelectronics	4,37	-0,45	-8,64
Suez Environnement	12,82	-0,81	+6,31
Total	40,42	-1,18	+3,87
Unibail-Rodamco	108,59	-2,69	+1,97
Vallourec	79,23	-1,47	-2,13
Veolia Environ.	17,72	-2,90	-20,19
Vinci	28,81	-1,53	-3,93
Vivendi	19,86	-1,36	-14,59

COTATIONS

• **AIR LIQUIDE**.– Le spécialiste des gaz industriels et médicaux Air liquide a enregistré la plus forte hausse du CAC 40 hier : le titre a gagné 7,24 % à 64,54 euros. Le groupe a dévoilé un chiffre d'affaires de 13,1 milliards d'euros, en hausse de 11 %. Les prévisions tablaient sur 12,9 milliards d'euros. Le bénéfice net s'établit à 1,1 milliard d'euros, en augmentation de 8,6 %.

• **NATIXIS**.– Selon le site d'informations en ligne Mediapart, les pertes de la banque Natixis vont s'élever à 2,5 milliards d'euros en 2008. Pourtant l'action gagne 0,89 % à 1,13 euro. Le marché semble plutôt réagir à l'annonce du projet de fusion entre le groupe Caisse d'épargne et la Banque populaire, les deux principaux actionnaires de Natixis. Selon la presse, l'annonce finale du projet doit avoir lieu le 26 février.

• **RENAULT**.– L'établissement financier ING ne va pas renouveler son partenariat avec le constructeur automobile Renault dans la formule un. La banque a fait savoir qu'elle ne sponsoriserait plus l'écurie après 2009, en raison de sa politique de réduction des coûts. Le cours de Renault recule de 3,86 % à 15,70 euros.

• **LATÉCOÈRE**.– L'équipementier aéronautique Latécoère a dévoilé un chiffre d'affaires 2008 de 683,9 millions d'euros, en hausse de 39,8 %. La direction confirme cependant enregistrer une perte nette sur l'exercice, contre un bénéfice de 17,9 millions d'euros en 2007. Surtout, elle table sur un chiffre d'affaires de 530 millions d'euros en 2009, et n'exclut pas de nouvelles baisses de cadence. Hier l'action valait 4,90 euros, en hausse de 1,66 %.

• **CIMENTS FRANÇAIS**.– Le cimentier Ciments français a annoncé sa fusion avec son actionnaire majoritaire (82 % du capital), Italcimenti. En avril, ce dernier avait déclaré que tôt ou tard, il posséderait la totalité du capital de Ciments français, et procéderait à son retrait de la cote. Le titre a été suspendu sur un dernier cours de 66,34 euros.

EUROLIST

Valeurs françaises

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
ABC Arbitrage	5,38	+1,50	+8,66
Acanthe Develop.	1,26	-3,81	+1,62
ADA	9,25	-1,06	-7,47
ADP	41,01	-1,41	-15,22
ADT	0,02	-33,33	0,00
Affine	9,89	-1,00	-23,88
AGF	124,21	0,00	0,00
Agricole de la Crau	144,00	0,00	0,00
Altran Technologies	2,48	-2,16	-8,65
ANF	28,00	+1,89	+7,69
Arbel	0,40	0,00	+5,25
Areva CI	345,00	-4,16	-1,43
Arkema	11,85	-0,91	-3,20
Artois Indust.Fin	1885,06	-5,74	-5,97
Atos Origin Sa	20,69	-1,02	+15,45
Autor.Paris-Rhin-Rhône	44,63	-1,25	-10,27
Bac Majestic	0,11	0,00	-8,33
Baccarat	124,70	0,00	+13,26
Bail Invest(ex Selectibail)	63,82	0,00	0,00
Bains Mer Monaco	520,00	-1,51	-4,57
Banque de la Réunion	125,01	+0,01	-16,64
Beneteau	5,96	+0,70	-11,71
Bic	38,52	-5,55	-6,41
BioMérieux	60,39	-0,18	+0,66
Boiron	21,78	+0,46	+25,49
Bolloré Invest	78,26	+2,62	-7,93
Bongrain	45,90	+0,87	-3,98
Bull Regroupement	1,54	+0,65	+33,91
Bureau Veritas	30,99	+1,12	+7,81
Burelle Sa	39,98	0,00	-20,80
Business Objects	44,39	0,00	0,00
Canal+	4,69	+1,66	+13,83
Capelli	0,87	+3,57	-3,28
Carbone-Lorraine	18,83	-0,58	+5,76
Casino Guichard ADP	38,50	-0,51	+1,89
Casino Guichard Perr	50,50	-0,30	-7,03
Catering Intern Services	55,44	-0,37	+21,01
Cegid	7,45	-5,09	-6,08
CGG Veritas	9,79	+0,55	-7,61
Chargeurs	6,60	0,00	-5,68
Christian Dior	42,20	-0,86	+4,84
CIC A	80,00	-2,43	-19,94
Cider Santé	6,55	0,00	0,00
Ciments Francais	66,34	0,00	+9,99
Clarins	55,50	0,00	0,00
Club Méditerranée	12,25	-1,12	+2,27
CNP Assurances	57,80	+0,67	+11,43
Cofigeo Financière	195,99	0,00	+19,51
Colas	133,89	-0,82	-5,67
Compagnie Cambodge	2375,00	-5,30	+20,60
Courtois	79,50	0,00	-0,37
CRCAM ATL.VEND.CCI	37,20	0,00	-10,92
Créd.Fonc.Als-Lor.	51,26	0,00	+1,50
Crosswood	1,78	0,00	+7,89
CS Comm. & Syst	5,50	0,00	+10,09
Dassault Aviation	375,10	-2,31	-6,68
Dassault Systèmes	28,80	-0,24	-10,89
Derichebourg	1,70	-3,79	+5,38
Dév Rég.N.P.D.C	20,65	+0,04	-6,14
DMC	1,16	0,00	0,00
Du Pareil au Même	39,85	0,00	0,00
Dynaction	5,60	0,00	+1,85
EDF Energies Nouv.	29,60	+0,23	+17,23
Eiffage	37,02	-0,87	-0,95
Elect De Strasb	85,71	-0,04	+2,67
Elect Eaux Madag.	7,82	+0,25	-12,90
Elf Aquitaine	184,60	-2,84	+6,44
Eramet	140,01	-2,08	+1,54
Esso	75,99	+0,64	+5,70
Euler Hermes	25,00	-0,91	-28,69
Eurazeo	23,15	-0,72	-30,93
Euro Disney	3,22	-1,22	-10,54
Eurotunnel Units	0,10	0,00	-9,09
Exacompta Clairef.	70,98	0,00	-14,49
Faurecia	9,60	+0,26	-2,87
Fimalac	29,63	+0,49	+32,24
Fonc.Fin.Particip	25,41	-2,06	+9,50
Foncière 7 Invest	1,26	0,00	-51,72
Foncière Atland	64,99	0,00	0,00
Foncière Lyonnaise	24,81	+0,04	-2,74
Foncière Régions GFR	43,75	+0,11	-10,69
Fromageries Bel	105,00	-0,73	+3,78
FSDV	36,01	0,00	-25,75
Gantois	1,05	0,00	+10,53
Gaumont	44,99	-0,02	-1,11
Gds Moulins Strasb	407,50	0,00	-2,97
Gecina	43,72	-1,75	-11,91
Gevelot	16,00	0,00	-0,70
Gfi Informatique	2,54	-0,78	-1,15
Groupe Eurotunnel	4,45	0,00	+15,57
Groupe Gascogne	30,99	+3,23	-4,82
Groupe Open	4,90	+0,40	+18,07
Groupe Partouche	2,52	-4,90	-8,33
Groupe Steria	9,68	+3,10	+21,45
Guyenne & Gasc.	58,19	-0,94	-5,36
Havas	1,65	+1,98	+12,24
Hermes Intern	75,60	-2,60	-24,32
Iliad	66,74	+0,01	+7,61
Imerys	31,15	-4,02	-4,14
Infogrames Entert	0,13	0,00	0,00
Infotel	32,25	0,00	-4,84
Ingénico	13,54	+0,51	+22,09
Inter Parfums	15,60	-0,44	-13,55
Jacques Bogart	97,90	0,00	+35,96
J-C Decaux	11,38	-1,93	-7,44
Kaufman & Broad	6,10	+2,52	-23,41
Klépierre	17,78	-1,49	+1,65
Laurent Perrier	41,99	-1,29	-28,79
Lebon	60,50	+0,48	-9,72
Legrand Promesses	13,75	-2,51	+0,66
LISI	25,60	-0,38	+4,51
Locindus	17,80	-1,11	+32,38
M6-Metrologic TV	12,31	-0,36	-11,04
Maurel Et Prom	8,85	+0,22	+8,16
Montupet S.A.	2,54	-0,39	-28,63
Natixis	1,13	+0,89	-9,59
Neopost	63,92	-1,32	-1,41
Nexans	36,87	-2,05	-13,37
Norbert Dentressangle	23,88	+0,75	-13,16
Nord-Est	18,43	0,00	0,00
NRJ Group	5,49	+0,82	+4,21
NSC Groupe	29,01	0,00	-50,73
Oberthur Card Syst	6,72	0,00	0,00
OL Groupe	7,75	0,00	-6,69
Olitec	3,20	0,00	0,00
Oxymetal - Laser Tech	3,50	-2,50	-5,84
Pages Jaunes	6,57	-0,45	-6,51
Pharmagest	38,20	-0,77	+3,78
Plastic Omnium	6,79	+1,34	-7,57
Provimi	7,94	+0,50	+9,53
PSB Industries	13,00	+4,00	+4,85
Publicis Groupe SA	20,43	+2,94	+11,04
Recylex (ex Métaleurop)	2,50	-4,94	+0,40
Rémy Cointreau	19,74	-1,17	-33,36
Rexel	4,39	-1,78	-7,75
Rhodia	3,44	-1,03	-23,53
Rocamat	1,60	0,00	-17,92
Rougier	23,00	-4,80	-0,63
Safran	9,53	-0,35	-1,04
Salvepar	51,30	+2,19	-4,83
Scor Reg	15,50	+0,68	-5,28
SEB	19,14	-5,31	-10,77
Sequana Capital	4,63	0,00	+6,93
SIIC de Paris	228,00	-1,72	-4,19
Silic	65,29	-0,32	-1,87
Sodexho Alliance	40,49	+1,58	+2,31
Somfy International	107,99	0,00	-5,27
Sopra	31,00	-3,12	+24,17
Sperian Protection	39,19	-1,13	-12,34
Spir Comm	20,00	-0,49	+1,12
Sr. Téléperf	22,74	+0,04	+14,15
Sucrière De Pithi.	476,02	+0,14	+3,47
Suez	27,02	-0,77	-21,85
Supra	14,40	0,00	+1,49
Technip	25,50	-3,66	+16,95
TF1	8,21	-2,23	-21,27
Thales	33,04	+0,19	+10,70
Thomson	0,92	-9,03	-4,58
Tonna Electronique	0,55	0,00	-34,51
Trigano	4,98	+0,97	+12,60
Ubi Soft Entert	12,51	+1,25	-10,38
Union Fin. De France	20,94	+0,43	+2,68
Valeo	10,65	+1,76	+0,32
Wendel Investissement	32,85	+0,96	-7,22
Zodiac	28,16	+0,80	+8,28

Valeurs étrangères zone euro

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
Abn Amro Hdg	35,30	0,00	0,00
Allianz	63,20	-1,32	-14,58
Altadis	50,00	0,00	0,00
Banco Popular Espanol	11,14	0,00	0,00
Bayerische Hyp & Ver	42,05	0,00	0,00
Completel Europe	29,92	0,00	-6,48
Corio	37,49	0,00	+20,93
Gemalto	19,60	+1,87	+9,45
ING Groep Nv Cva	5,65	-4,03	-22,92
NYSE Euronext	15,40	+1,58	-14,90
Robeco Nv	16,00	0,00	+2,83
Rodamco Contin Eur	83,21	0,00	0,00
Rolinco Nv	12,15	-7,95	-2,02
SES Global FDR	14,24	-0,07	+3,03
Telefonica	19,36	0,00	0,00
Trader Classified Media	0,03	0,00	0,00

Valeurs internationales

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
Adecco Sa	28,27	+0,28	+22,88
Agta record	17,21	0,00	+2,45
Altria	46,79	0,00	0,00
American Express	44,95	0,00	-2,94
Anglogold	22,88	-1,29	+25,74
Atmel	2,85	0,00	+41,79
AVIVA	11,10	0,00	0,00
Barrick Gold	22,80	0,00	0,00
BP PLC	5,56	-1,41	+4,11
Caterpillar Inc	24,45	-0,93	-19,88
Colgate Palmolive	48,71	0,00	+10,62
Diageo Plc	9,61	-1,53	-2,63
Dow Chemical	7,60	0,00	-32,85
Dupont De Nem.	18,02	0,00	+4,46
Ford Motor	1,46	0,00	-13,59
General Electric	8,92	0,00	-21,61
General Motors	1,84	-8,00	-34,98
Gold Fields	12,85	0,00	0,00
Harmony Gold	9,14	-0,76	+27,11
HSBC Hdg	5,95	-0,66	-14,15
Ito-Yokado	30,40	0,00	0,00
ITT Industries	33,03	-1,10	+5,18
KESA Electricals	1,20	-0,82	+42,82
Kingfisher Plc	1,59	0,00	+11,21
Norsk Hydro Asa	3,01	-0,66	+11,51
Philip Morris Intl	27,81	0,00	-5,40
Procter & Gamble	40,00	+0,75	-2,44
Ricoh	8,60	0,00	+19,43
Rio Tinto	21,55	-3,31	+41,84
Rorento Nv	41,90	-0,64	-0,26
Schlumberger	32,84	+1,29	+12,27
Total Gabon	225,61	+0,40	+30,37
United Technologies	52,50	0,00	0,00
Zambia Copper Inv.	0,73	0,00	+14,05

Alternext

	Dernier €	% var. veille	% var. 31/12
1000 mercis	19,31	-1,92	+12,94
1855	0,04	0,00	+100,00
Adomos	0,41	-2,38	-4,64
Adverline	2,95	0,00	0,00
Brossard	3,14	0,00	-2,77
Cellectis	6,01	-1,63	-13,53
Demos	11,70	-2,50	+6,82
Emailvision	1,41	0,00	-2,07
Entreparticuliers.com	6,90	+1,76	+4,53
Environnement SA	22,43	+0,99	+24,58
Freelance.com	0,50	0,00	-35,90
Groupe Promeo	7,89	-2,59	-42,00
Harvest	18,30	0,00	0,00
Laroche Sa	7,97	0,00	+0,75
Leguide.Com	14,50	+2,18	+35,85
Logic Instrument	2,43	0,00	+15,74
MAESA	12,00	0,00	-3,93
Mastrad	2,35	-3,29	-16,04
Maximiles	6,70	-0,59	-10,67
Piscines Groupe GA	11,68	0,00	-5,00
Poweo	16,71	-1,12	+70,53
Press Index	7,80	0,00	+18,37
Satimo	3,96	-1,00	+14,76
Seloger.com	12,10	-7,91	+15,20
Sidetrade	14,50	0,00	+3,57
Sporever	2,70	+8,00	-6,56
Voyageurs du monde	10,00	+3,09	-16,64
Weborama	5,40	+8,21	+8,00

SICAV et FCP (Dernier Cours Connu)

CAISSE D'ÉPARGNE

	Type	VL € 31/12	% var.
Ecur. Trésorerie C	F	66,55	+0,29
Ecureuil Capitalisation C	F	58,66	+1,61
Ecur. Dynamique D +	F	25,69	-3,17
Ecureuil Actions Europ. C	F	11,16	-1,41
Ecur.Energie D	F	31,30	-3,90
Ecur. Investissements D	F	34,82	-4,66
Ecureuil Trimestriel D	F	270,84	+1,53

CRÉDIT MUTUEL

	Type	VL € 31/12	% var.
CM CIC Dyn. Europe C	F	25,27	-2,47
CM CIC Equilibre C	F	56,42	-0,24
CM CIC Euro Actions C	F	14,71	-6,49
CM CIC France C	F	24,08	-4,90
CM CIC Mid France	F	21,93	-0,14
CM CIC Tempéré C	F	148,97	+0,07
CM CIC Europe	F	16,87	-3,49

Conseil du jour

Depuis notre dernier conseil du 22 janvier sur l'éditeur de sites Internet leguide. com, l'action a gagné 9,9 % à 14,50 euros. Surtout, l'action est désormais au-dessus de notre prix d'achat de 13,47 euros (+7,6%). Le consensus des analystes recommande l'achat de la valeur, avec un objectif de 19,50 euros. Nous la conservons, en espérant la céder avec une plus-value d'au moins 10 %.

Des néo-nazis sarrois attaquent un bus

Douze Sarrois considérés comme membres des milieux d'extrême droite seraient impliqués dans l'attaque de deux bus de militants de gauche et de syndicalistes à Jena, samedi dernier. C'est ce qu'ont confirmé les enquêteurs aux médias sarrois lundi. La rencontre, sur une aire d'autoroute, a sans doute été fortuite même si les trois cars venaient de la même manifestation où tout les avait opposé. Les partis d'extrême droite allemands avaient appelé samedi à une marche commémorative dans le centre ville de Dresde pour le souvenir des victimes du bombardement allié du 15 février 1945. Plus de six milles néo-nazis s'étaient ainsi rassemblés à Dresde, protégés par des milliers de policiers, face à une contre-manifestation de plusieurs dizaines de milliers d'opposants à l'extrême droite.

L'attaque des bus, près de Jena, s'est déroulée sur le retour. Le car des agresseurs affrété auprès d'une entreprise de transports à Hombourg en Sarre transportait 41 personnes du Rhénanie-Palatinat, de Hesse et trois extrémistes venus de Suède. Cinq occupants des bus des contre-manifestants ont été blessés, dont un grièvement avec une fracture de la boîte crânienne. Après l'attaque, le bus des néo-nazis avait tenté de prendre la fuite, mais a été rattrapé sur l'autoroute par la police. Les données personnelles de tous les occupants âgés de 14 à 53 ans ont été recueillies. Les trois Suédois seraient toujours en fuite et sont poursuivis avec un mandat d'arrêt. Tous risquent une inculpation pour coups et blessures avec circonstances aggravées.

JUSTICE *heckenransbach*

Cycliste tué : trois ans ferme

Hier, le tribunal correctionnel de Sarreguemines a condamné un jeune automobiliste à une peine de cinq ans de prison dont deux avec sursis et mise à l'épreuve de trois ans avec une obligation de soins et de travail. Le 26 juillet 2008 à Heckenransbach, au volant de sa voiture, il avait involontairement tué un père de famille qui rentrait chez lui après une randonnée à vélo. En détention provisoire depuis, « *A cause de moi, un homme est mort. Je m'excuse auprès de sa famille* ». A la barre, Joachim Borella, 20 ans, de Guébenhouse est en pleurs. En reprenant les faits et l'enquête de personnalité, le président Seyler a expliqué comment « *différentes conduites addictives* » ont débouché sur cette collision mortelle. Le prévenu roulait sans permis après avoir subtilisé les clés et la voiture de ses parents, il conduisait sous l'empire d'un état alcoolique puisque l'alcootest a révélé un taux de 2,47 grammes par litre et l'analyse sanguine a révélé qu'il a fait usage de stupéfiants. La veille, il a fumé un joint et consommé un mélange de cocaïne et d'héroïne. Enfin, il a commis un délit de fuite cinq minutes avant le choc mortel lors d'un premier accident avec un autre véhicule à Grundviller.

sarralbe

Coups de couteau : mandat de dépôt

Une bagarre générale à Sarralbe dans la nuit de la Saint-Valentin a fait deux blessés légers par arme blanche (lire notre édition d'hier). L'auteur présumé des coups de couteau a été présenté hier devant le tribunal correctionnel de Sarreguemines, dans le cadre d'une comparution immédiate. L'homme de 19 ans, originaire de Sarre-Union, est accusé de faits de violence (ayant entraîné des ITT supérieures à huit jours pour l'une des victimes), dans un état d'ivresse manifeste et de récidive légale. Le prévenu a été identifié par les victimes mais ne reconnaît pas les faits. Il a demandé un report du jugement pour pouvoir préparer sa défense. Le tribunal a décerné un mandat de dépôt à son encontre. Il a été conduit à la maison d'arrêt de Metz jusqu'à l'audience, fixée au 23 mars prochain.

villerupt

Dealers libérés

Un large sourire qui leur fend le visage et un « *merci madame la présidente* » que l'on perçoit du fond du box des détenus : scène plutôt inhabituelle hier au tribunal correctionnel de Briey, où trois prévenus devaient répondre d'un trafic de stupéfiants à Villerupt. Interpellés le 11 février dernier (*lire RL du 12/02/09*), deux des quadras avaient été placés en détention provisoire, tandis que le troisième avait été laissé en liberté. Tous étaient présentés hier dans le cadre de la procédure de comparution immédiate. Histoire de limiter leur séjour derrière les barreaux, les deux premiers ont souhaité être jugés immédiatement... contrairement au troisième, qui réclamait un délai pour préparer sa défense. Impossible pourtant de les juger séparément. Alors ? Alors, après en avoir longuement délibéré et contrairement à l'avis du parquet qui aurait bien mis le trio complet à l'ombre, le tribunal a accordé le délai et remis tout le monde en liberté, sous contrôle judiciaire. Une décision qui n'a pas manqué d'en étonner certains, mais qui a ravi les intéressés. Rendez-vous le 16 mars tout de même, pour le jugement au fond de l'affaire.

budapest

Ophélie : les analyses ADN confirment

Les analyses ADN ont établi sans doute possible que le corps repêché dans le Danube était bien celui d'Ophélie Bretnacher, l'étudiante française qui avait disparu à Budapest en décembre dernier.

Les parents de la jeune fille de 22 ans ont été informés de l'identification. « *Ce n'est pas parce qu'elle est retrouvée dans le Danube qu'il s'agit forcément d'un suicide ou d'un accident* », souligne Me Francis Chouraqui, l'avocat des parents, en reprochant à la police hongroise d'avoir « *laissé de côté des éléments qui pouvaient accréditer la thèse de l'enlèvement* ». « *Il est urgentissime que le corps d'Ophélie soit rapatrié en France pour faire une autopsie complémentaire* » à celle pratiquée par les Hongrois dans la nuit-même de sa découverte, soit de jeudi à vendredi, a affirmé Me Francis Chouraqui, l'avocat des parents de la jeune femme.

Cette autopsie « *a été faite très rapidement* » et « *peut-être qu'il n'aurait pas été inconvenant, dans une affaire franco-hongroise, de demander la présence d'un médecin légiste français* », a fait valoir Me Chouraqui.

Il assure que ce « *n'est pas un problème de confiance* » mais la famille souhaite « *que les légistes français donnent leur avis* ».

Me Chouraqui assure ne pas « *vouloir entrer dans une polémique* » mais estime que « *la police hongroise pendant six semaines a traité ce dossier avec une certitude originelle que c'était un suicide ou un accident* ».

L'hypothèse d'un suicide est « *réfutée* » par les parents, ajoute-t-il, tandis que celle d'un accident est « *extrêmement improbable* ».

FAITS DIVERS *en lorraine*



Photo Gilles WIRTZ

En Moselle-Est, la circulation a été fortement perturbée sur l'A320.


Photo RL

Au Luxembourg, un camion a bloqué la circulation sur l'A6.

La neige revient mercredi

C'était la pagaille hier encore sur le réseau routier lorrain. En Moselle-Est, au Luxembourg et dans le pays messin, la neige a occasionné une série d'incidents, des bouchons et des retards dans la collecte des ordures ménagères.

En Moselle Est, hier, vers 6 h 15 un chauffeur a perdu le contrôle de son semi-remorque sur l'A320 à proximité de Rosbruck, dans le sens Freyming-Sarrebruck. Le poids lourd a glissé sur la chaussée recouverte de neige fondante et s'est immobilisé en travers de l'autoroute. Cet accident a occasionné un gros bouchon et finalement nécessité l'interruption de la circulation. Une déviation a été mise en place.

Dans l'agglomération messine, côté aéroport régional, trois vols ont marqué un retard de 90 minutes, très tôt dans la matinée. Les pistes n'ont été rouvertes que vers 6h.

La collecte des ordures ménagères ou de déchets recyclables a été perturbée dans certaines communes de l'agglomération de Metz et a été reportée à aujourd'hui.

Les TCRM ont eux aussi rencontré quelques difficultés, notamment entre 5h et 10h sur certaines lignes. La ligne 106 (Metz-Devant-les-ponts, Lorry-lès-Metz, Saint-Privat) a été la plus touchée, avec un retour à la normale à midi.

Au Luxembourg : il était 3 h dans la nuit de dimanche à lundi lorsqu'un camion immatriculé en Italie s'est renversé sur l'A6 entre Bridel et Capellen, dans le sens Luxembourg-Arlon sur le pont de Mamer. Le routier a perdu le contrôle de son véhicule qui s'est retrouvé dans les glissières sur le côté droit de l'autoroute. Le choc a dû être violent, car la cabine du poids lourd a été séparée du reste du tracteur. Le châssis s'est retrouvé enchevêtré sous la remorque qui est restée de travers sur le bord droit de l'autoroute. Le reste du tracteur n'était plus qu'un amas de ferrailles. Quinze mètres de glissières ont été détruits. A l'arrivée de la police, le chauffeur était toujours dans la cabine. Sous le choc, il essayait de... redémarrer le tracteur. Légèrement blessé, il a été transporté à la clinique Sainte-Thérèse, qui était de garde durant la nuit. L'autoroute A6 a été fermée à la circulation jusqu'à 6 h afin de faciliter les opérations de secours et permettre à nouveau une circulation normale. Le trafic vers la Belgique a dû être dévié à partir de la sortie Bridel vers la route d'Arlon.

La DIR Est en état de veille

Alors que du verglas est annoncé à partir de mercredi, et de la neige pour ce week-end, Alain Fabre, chef à la DIR Est, décrit le dispositif mis en place pour que la circulation soit la moins perturbée possible sur les grands axes de Moselle et Meurthe-et-Moselle.

Il est chef du district de Metz à la DIR Est (Direction interdépartementale des routes de l'Est de la France). Sa structure entretient, exploite et gère 237 km d'autoroutes ou de routes nationales en Moselle et Meurthe-et-Moselle. Parmi elles : l'A 31 de Luxembourg à Laxou, l'A 30, la RN 52, la VR 52, la RN 431, l'A 320, la RN 33 et la RN 61.

Comment peut-on caractériser l'hiver que nous traversons ?

Alain FABRE : « Il n'y a rien d'exceptionnel. C'est tout simplement un hiver lorrain, c'est-à-dire rigoureux. Depuis décembre, on a eu la totale avec le gel, le dégel, la neige, la pluie verglassante et enfin la pluie en surfusion de la nuit du 30 au 31 décembre. C'est la pire à traiter parce que le salage anticipé n'a aucun effet. Pour y faire face, nous devons mélanger au sel du chlorure de calcium. Ce produit exothermique ne se fabrique qu'en Amérique du Nord, pour des températures de -25°C et coûte très cher. »

Et pour des intempéries plus classiques, quelles sont les méthodes utilisées ?

« Jusqu'à -6°C nous utilisons le sel sec de Varangéville. Au-delà, on fait de la bouillie de sel avec de la saumure (eau salée). Enfin, il y a bien entendu les lames en acier de nos camions pour déneiger. »

Autant dire que l'hiver va coûter cher à l'Etat...

« C'est sûr que si on compare à l'hiver précédent, on va exploser le budget. Mais on sera sur la même base qu'en 2002/2003. A titre d'exemple, dans la nuit de dimanche à lundi, on a répandu entre 200 et 300 tonnes de sel, à 77 € la tonne. »

Vous avez la responsabilité d'intervenir sur des axes prioritaires très fréquentés. Comment vous organisez-vous pour éviter la moindre paralysie ?

« Chaque année, un dossier d'organisation de la viabilité hivernale est mis en place. Cet hiver, 28 circuits ont été arrêtés. Cela nécessite 28 camions qui interviennent en même temps. 18 circuits sont pourvus par nos agents. Mais on ne peut pas dimensionner notre district juste par rapport à l'hiver. Pour les dix autres circuits, on fait appel à des prestataires privés. Pour tenir une nuit complète, il faut mobiliser 70 personnes. Tous les matins, à 11h, on tient une conférence météo et en fonction des prévisions, on cale l'organisation de nos patrouilles. »

Les automobilistes pointent souvent des lacunes concernant le dégagement des routes. Que leur répondez-vous ?

« Tout le monde fait le maximum mais nous ne sommes pas des dieux du salage. Pour qu'il soit efficace, il faut qu'il y ait de la circulation pour brasser le sel. Pour que l'opération soit réussie, nous devons combiner deux facteurs : une bonne anticipation et une bonne organisation. Pour le reste, nous sommes tributaires du comportement des automobilistes. En hiver, une route est toujours traître. Ils doivent adapter leur conduite et leur véhicule aux circonstances, rouler avec des pneus neige, augmenter les distances de sécurité, ne pas doubler les saleuses. Cet hiver, on ne s'en sort pas trop mal sur notre secteur. A part quelques stockages de poids lourds sur la RN 52, il n'y a pas eu de gros problèmes. Mais il suffit qu'un poids lourd se mette en travers pour que ce soit la catastrophe. »

Ph.M.



Photo Pascal BROCARD

Alain Fabre : « Dans la nuit de dimanche à lundi, nous avons répandu entre 200 et 300 tonnes de sel, à 77 € la tonne ».

TRANSPORTS *autoroutes*

Les dépanneurs remorqueurs mis en concurrence

Le Conseil de la concurrence a décidé d'obliger les sociétés concessionnaires d'autoroute à mettre en concurrence l'ensemble des entreprises de dépannage-remorquage sur leur réseau dans un délai maximum de trois ans. Dans l'Est, la SANEF est concernée par cette décision.

Désormais, les sociétés de dépannage-remorquage n'auront plus l'exclusivité de telle ou telle portion d'autoroute. La nouvelle est tombée hier et cette décision du Conseil de la concurrence, qui s'était saisi de sa propre initiative, intervient « *après que la Commission européenne lui a transmis une plainte de la société Rapidépannage qui se plaignait des conditions dans lesquelles étaient agréées en France les entreprises de dépannage sur autoroute* ».

En France, le dépannage sur autoroute est soumis, pour des raisons de sécurité, à des conditions particulières : l'obtention d'un agrément est obligatoire pour pouvoir exercer cette activité. Cet agrément, délivré par les sociétés concessionnaires d'autoroute, impose aux sociétés de dépannage un respect d'obligations. Les sociétés de dépannage doivent pouvoir intervenir 24h/24 tous les jours de l'année, dans un délai de 30 minutes pour les véhicules légers, en contrepartie de quoi elles obtiennent un monopole d'intervention. Par ailleurs, le prix des prestations de dépannage des véhicules légers est réglementé.

Mais l'instruction du Conseil de la concurrence a mis en évidence que l'octroi et le renouvellement des agréments de service de dépannage-remorquage sur les autoroutes concédées s'opèrent dans une certaine opacité. D'une part, les agréments ne sont pas tous délivrés dans des conditions de mise en concurrence suffisante et d'autre part, ils ont une durée excessive, puisqu'ils ont été rarement remis en cause, alors que certains ont été délivrés dans les années 1970.

Éclaircir

Aussi les sociétés concessionnaires se sont engagées « *à mettre en concurrence l'ensemble des entreprises de dépannage-remorquage sur leur réseau dans un délai maximum de trois ans* ». De plus, elles doivent « *détailler et clarifier les procédures d'appels d'offres et d'examen des candidatures qu'elles comptent mettre en œuvre, afin de les rendre plus transparentes* ». Enfin, elles vont « *limiter la durée des concessions de dépannage à cinq ans pour les véhicules légers et à sept ans pour les poids lourds* ».

Le Conseil de la concurrence, qui a estimé que ces engagements apportaient une réponse satisfaisante aux préoccupations de concurrence, a clos la procédure en rendant obligatoires les engagements. Les sociétés d'autoroute concernées par cette décision sont : SANEF (Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France), ASF (Autoroutes du Sud de la France), Escota, APRR (Autoroutes Paris Rhin-Rhône), AREA (Autoroutes Rhône-Alpes), SAPN (Société des autoroutes Paris-Normandie), Cofiroute, Alis, SFTRF et ATMB (Autoroute du tunnel du Mont-Blanc).


Photo RL

La SANEF est elle aussi concernée par la décision du Conseil de la Concurrence.

REPÈRES

Fèves : agressée à son domicile

Une femme de 44 ans a été hospitalisée hier matin après avoir été retrouvée par ses enfants, inconsciente et blessée dans le salon de la maison familiale, située à Fèves. Avant d'être transférée à l'hôpital messin Bon Secours, la victime a brièvement expliqué aux gendarmes avoir été agressée par un homme cagoulé. L'individu aurait dérobé des bijoux et divers objets de valeurs avant de prendre la fuite par l'arrière de la maison, située dans un quartier résidentiel.

Les gendarmes ont passé la journée d'hier à entendre le voisinage et à chercher à faire des rapprochements avec d'autres faits similaires commis dans le secteur. Les techniciens en identification criminelle ont également passé la maison au peigne fin, à la recherche d'indices. Un cambriolage ayant mal tourné ? Les enquêteurs restent pour le moment très prudents, en attendant d'entendre à nouveau la mère de famille, très choquée par l'épreuve.

Policier renversé : mis en cause convoqués

Dimanche matin, un policier municipal a été renversé devant l'Hôtel de ville de Metz par une voiture tentant de se soustraire à un contrôle routier (lire nous édition d'hier). Les fuyards, un couple de Metz venant de fêter la Saint-Valentin, ont trouvé refuge à Pagny-sur-Moselle, où ils ont finalement coulé le véhicule dans le canal, avant d'appeler les gendarmes. Remis ensuite à la police, chargée de l'affaire, les deux mis en cause ont un temps inventé une histoire saugrenue de prise d'otage. Revenus ensuite à la raison, ils ont été laissés libres. Ils font l'objet d'une convocation sur reconnaissance préalable de culpabilité.

Petit voleur victime musclée

Tomber sur un plus costaud que soi fait partie des risques du métier de cambrioleur. Un jeune lunévillois vient d'en faire la cuisante expérience. Jeudi dernier alors qu'il était occupé à piller la trousse à outils d'un bricoleur, posée dans le couloir, il s'est fait pincer par sa victime. Et hop, pris sur le fait ! Mais la victime ne s'est pas contentée de mettre en fuite son voleur. Non, la victime, en l'occurrence un monsieur beaucoup plus costaud que le fluet cambrioleur a ceinturé ce dernier et l'a maintenu fermement, le temps que sa femme appelle la police. Le garçon, connu pour des faits de toxicomanie a tenté d'apitoyer sa victime et même de négocier avec elle en lui promettant de lui donner 100 € si elle le libérait. « *Pas question* » a rugi l'autre qui a resserré sa prise.

les policiers du commissariat de Lunéville n'ont eu qu'à cueillir le petit voleur. Dans son cabas ils ont découvert une imprimante, du courrier qui n'était pas le sien, et dans son portefeuille une carte de crédit volée le jour même à un jeune homme à son domicile. Il sera jugé prochainement par le tribunal correctionnel.

Sans-papiers : manif à Strasbourg

Une vingtaine de militants du Réseau éducation sans frontières (RESF) ont manifesté hier matin devant la préfecture du Bas-Rhin à Strasbourg pour protester contre les arrestations d'étrangers .

Les manifestants, venus accompagnés d'une dizaine de demandeurs d'asile, se sont rassemblés vers 7 h avant de se disperser une heure plus tard. Quatre « *arrestations* » ont eu lieu devant la préfecture depuis le 19 janvier, dont une a débouché sur une reconduite à la frontière, selon Christophe Zander, de RESF Strasbourg. Des délégations catégoriquement démenties par Raphaël Le Méhauté, secrétaire général de la préfecture du Bas-Rhin, pour qui « *il n'y a jamais eu d'interpellations à la préfecture* ». « *Cette manifestation est totalement injustifiée et infondée. Elle ne repose sur aucun fait* », a-t-il encore dénoncé.

ECONOMIE — visite de f. loos

Pipeline européen : inquiétudes à Saint-Avold


Photo Thierry SANCHIS

François Loos : « Je ne dis pas qu'il faut à tout prix faire ce pipe mais, il faut au moins étudier la question ».

Sur le papier, le projet a tout pour plaire. Voilà un grand chantier transfrontalier et ambitieux propre à redonner la confiance en ces temps de sinistrose. Mais l'idée de construire un grand pipeline, reliant les usines chimiques de Moselle-Est à une autoroute de l'éthylène courant de la Bavière à la Mer du Nord, suscite aussi de vives Inquiétudes du côté de Saint-Avold. François Loos, l'ancien ministre chargé par le gouvernement d'étudier cette opportunité, s'en est rendu compte hier, lors d'une rencontre avec les élus du pays naborien.

Alors que le pipeline a été imaginé pour sauver la chimie lorraine, des voix commencent à s'élever pour dire qu'il pourrait bien aussi condamner l'historique plate-forme de Carling (encore 1 500 emplois à ce jour), déjà en proie à une succession de plans de restructuration et de fermetures d'ateliers.

Les syndicats du site, la CGT et la CFDT, avaient déjà tiré la sonnette d'alarme. « *Ce serait la mort inéluctable du dernier vapocraqueur de Carling (atelier produisant l'éthylène) si ce projet de pipe aboutissait. Il serait trop petit pour rivaliser face aux grands vapos qui se brancheront sur cette nouvelle conduite. Ce scénario est d'ailleurs confirmé par la direction de Total Petrochemicals* », note-t-on à la CGT.

Hier, les élus locaux ont relayé cette inquiétude auprès du député alsacien. « *Ce pipeline sauverait l'usine Inéos de Sarralbe, qui assure avoir de plus gros besoins en éthylène, mais ne va-t-il pas fragiliser Carling ?* », interroge donc André Wojciechowski, député maire de Saint-Avold. François Loos comprend et se fait prudent : « *Je ne dis pas qu'il faut à tout prix faire ce pipe mais qu'il faut au moins étudier la question. Je propose que la commission européenne se charge de l'étude de faisabilité. Parler de pipe franco-allemand, c'est aussi faire pression sur le géant Total pour qu'il s'engage. S'il veut rester maître du jeu sur le marché français, c'est à lui de trouver la solution pour approvisionner Sarralbe* ». Bref, la balle serait désormais dans le camp de la commission européenne et d'industriels qui se livrent une concurrence sans merci sur le marché mondial. Le pipeline européen reste donc une hypothèse pour l'instant.

Stéphane MAZZUCOTELLI.

SANTÉ — centre de formation du chu brabois

Dans la peau d'une infirmière de bloc opératoire

Ca ressemble à un bloc. Avec un chirurgien, des infirmières, des instruments, des champs opératoires et même un patient. Sauf que le patient est un mannequin. La scène se passe à l'IBODE (Ecole d'infirmière de bloc opératoire diplôme d'état), rattachée au CHU de Nancy.

Ici, les infirmiers viennent après concours se former durant 18 mois au métier d'infirmier spécialisé de bloc. Une formation très pointue et cependant polyvalente que quatre jeunes filles, qui ont choisi d'embrasser la carrière d'infirmière, découvrent. A la faveur d'une journée européenne d'information sur cette spécialité d'infirmière de bloc opératoire, l'IBODE a ouvert hier, ses portes au public.

La première chose dont on prend conscience en regardant évoluer ces infirmières est que leur profession est méconnue. Véronique Mangin, infirmière en maxillo à l'Hôpital Bon-Secours de Metz est présidente de l'Association Lorraine des Infirmières de Bloc Opératoire. C'est une professionnelle expérimentée. « *Nous sommes méconnues c'est tout. Mais c'est sans doute normal, puisque nous œuvrons dans cet endroit très fermé qu'est le bloc. Notre travail est abstrait pour le patient. Mais nous sommes pleinement collaboratrices et partenaires du chirurgien, un maillon essentiel* ».


Photo Anthony PICORE

La formation d'infirmière au bloc opératoire, s'effectue en 18 mois et coûte environ 8 000 €.

Un travail d'équipe

L'infirmière de bloc assume, en effet, trois fonctions. Elle peut être circulante, instrumentiste ou aide opératoire. « *Elle prépare tout le matériel stérile, installe le malade, bien souvent elle connaît sa pathologie, sait quelle sera la logique d'intervention du chirurgien à qui elle passe les instruments au bon moment si elle joue le rôle de l'instrumentiste. Quant à l'aide opératoire, elle est en face du chirurgien, et elle est dans le soin. une équipe chirurgicale, c'est toujours au moins quatre personnes* » poursuit Martine Schons.

Cette spécialité – qui requiert des qualités très particulières comme le sens de l'organisation, la capacité à réagir très vite, le sang-froid – souffre comme la profession d'infirmière d'un problème de recrutement. Une situation aggravée par le fait que, depuis peu, le temps de formation est passé à 18 mois. Ce qui peut être dissuasif pour des femmes qui ont en général déjà exercé quelque temps, puis ont fondé une famille et désirent explorer un nouvel horizon professionnel. « *Infirmière de bloc, c'est un profil. On n'y va pas par hasard. Il faut être intéressé par le bloc, la chirurgie, la technicité. Ça ne convient pas à tout le monde.* » remarque la directrice. Cette dernière estime que, sur les 80 personnes qui sortent des promotions d'IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers), une quinzaine est intéressée par cette spécialité, et la moitié seulement saute le pas. La formation est assez chère, de l'ordre de 8 000 €, en général payée par leur établissement de rattachement.

L'infirmière de bloc est une personne investie de grandes responsabilités. Elle est la garante de l'hygiène et de la sécurité. Elle compte les compresses, les champs, les instruments. Le chirurgien a besoin de son accord pour refermer une suture. « *Ce qui fait la qualité d'un bloc, c'est la relation entre les intervenants et la confiance que chacun place dans l'autre. C'est une véritable équipe* », note Laurent Parra, étudiant cadre infirmier qui tenait, hier, le rôle du chirurgien. C'est justement cet esprit d'équipe qu'a recherché Véronique Mangin quand elle a choisi cette spécialité. « *J'ai un parcours professionnel un peu particulier. Je n'ai jamais été en service. J'ai commencé comme agent de service, puis aide soignante, puis infirmière. Là, j'ai fait très rapidement le choix du bloc. Le côté décisionnel de la fonction me va bien. L'organisationnel, l'adaptabilité, la gestion de la situation, je pense que je suis à ma place. Je ne me voyais pas du tout seule dans un service avec 30 patients et les familles. je voulais un travail d'équipe. Toujours ensemble, c'est ça le métier* ».

M. RAUX.

LOISIRS



Nancy sort le grand échiquier

Ambiance studieuse et silence de plomb au conseil général de Meurthe-et-Moselle en ce début de semaine. Jusqu'au 22 février, il s'y dispute le titre du 7e festival international d'échecs.

« *Les échecs sont le seul sport qui pouvait se dérouler au conseil général, alors on en a profité pour investir les lieux* », plaisante Christophe Philippe, organisateur nancéen du festival.

Lors de sa première édition en 2003, soixante participants étaient présents. En 2009, ils sont 180 à s'attabler autour des échiquiers. « *Douze nationalités sont représentées cette semaine à Nancy : des Belges, des Anglais, mais aussi des gens de l'Est* ».

Cinquantième mondial et tête de série à Nancy, l'Indien Harikrishna compte bien remporter le titre cette année. Christian Bauer originaire de Forbach et numéro un lorrain, espère de son côté, conserver le titre qu'il avait gagné en 2008. « *Les professionnels viennent pour le plaisir de jouer, pour la performance. Ce n'est pas comme au poker, où on joue surtout pour l'argent* » ironise Christophe Philippe.

Les neurones bouillonnent dans la tête des joueurs professionnels. Quatre heures leur sont imparties pour asséner le plus de coups à leur adversaire pour les mener vers l'échec. Dans la poule qui réunit les meilleurs joueurs, six Français convoitent ou veulent confirmer leur statut de grands maîtres, et gagner des points. « *Il y a un classement pour les meilleurs joueurs mondiaux comme au tennis* ». À noter, demain mercredi dès 15h, un après midi dédié aux jeunes.


Photo Anthony PICORE

Le silence est de mise.

ENVIRONNEMENT

Sur les pas du diagnostiqueur


Photo Marc WIRTZ

Jean-François Château est l'un des vingt experts en diagnostic immobilier sur la région messine.

« *Là, vous voyez, sur les cheminées, le calorifugeage est sûrement en amiante. Mais ce sont des parties communes. Il faudrait que les copropriétaires s'entendent pour faire les travaux.* » Depuis le 31 décembre 2005, le dossier technique amiante doit être obligatoire pour les parties communes. Ce n'est pas toujours le cas.

Pour l'heure, l'expert Jean-François Château est chargé d'établir le diagnostic complet d'un appartement, rue du Coëtlosquet. Gaz, électricité, performance énergétique, Carrez, plomb et bien sûr amiante. Sa première étape est simple : établir un croquis des pièces. « *Avec l'expérience, on a une bonne vision d'un appartement. On date sans problème à cinq, dix ans près. Ici, on est dans un logement typique de la fin XIXe rénové au début des années 1980.* » Pour l'amiante, il s'agit de lister dans chaque pièce les matériaux utilisés : les murs apparents, les planches, le plafond, les conduits... Il faut se contenter du visible. « *Ce diagnostic est sans destruction, sauf si c'est avant destruction ou travaux. Pour tout ce qui est encoffré, il n'y a pas de risque.* » Et regarder partout : « *Des fois, il y a des plaques avec de l'amiante sous l'évier, parce qu'il y avait une place prévue pour un four.* » Un coup d'œil aussi dans les trappes d'évacuation d'immeubles. Et si l'immeuble est du XIXe, le toit dehors avec ses plaques mérite quand même l'attention. Au total, dans ce seul appartement F2, Jean-François recensera dix-huit points à contrôler. « *Dans une maison, cela peut aller jusqu'à 150.* » Bilan du contrôle : le risque éventuel se situe surtout dans les parties communes. Le logement, lui, est sain question amiante.

immobilier

L'amiante, invisible et coûteux

En matière d'immobilier, la recherche d'amiante fait partie des six diagnostics obligatoires. Etat des lieux d'une matière difficile à identifier et à supprimer, et plus souvent présente qu'on ne le croit.

Vous vendez, vous achetez, vous louez ? Vous avez une série de six diagnostics obligatoires à faire réaliser.

DOSSIER

La loi Carrez, le plomb, la performance énergétique, le gaz, l'électricité (depuis le 1er janvier dernier, lire ci-contre) et... l'amiante. Heureusement, nous ne sommes pas dans une zone « termites », ce qui évite le septième.

Des six, ce n'est pas le diagnostic le plus pénible à effectuer. Ni celui qui entraîne forcément le plus d'obligations. Mais c'est le plus dissuasif. Explications.

Qui fait quoi ?

Au départ, le notaire, le particulier, voire l'agent immobilier, informe ou s'informe de la nécessité d'établir ces diagnostics avant toute transaction. C'est à la fois une contrainte et une garantie. « *Cela permet au vendeur de se dégager de toute responsabilité en cas de recours en vice caché de l'acheteur* », explique Jean-François Château, expert installé à Lening, près de Saint-Avold. Il est l'un des vingt experts en diagnostic intervenants dans le secteur messin. Si l'un de ces professionnels a un doute sur la présence d'amiante, il y aura prélèvement. D'où l'appel à un laboratoire spécialisé. Ils sont très peu en Moselle. Une fois l'amiante localisé, identifié, deux cas de figure se présentent. Soit l'amiante est non-friable et à l'extérieur : l'entreprise n'a pas besoin d'être certifiée, mais elle doit avoir formé son personnel. C'est notamment le cas pour les entreprises de toiture-couverture. Soit l'amiante est friable et à l'intérieur. Dans ce cas, il faut faire appel à une entreprise spécialisée, certifiée. Elles sont rares en Lorraine.

Photo Karim SIARI

Ce diagnostic amiante simple coûte entre 100 et 200 €. Pour des questions d'économie, et de pratique, les experts groupent en général tous les diagnostics.

Combien ça coûte ?

Ce diagnostic amiante simple coûte entre 100 et 200 €. Pour des questions d'économie, et de pratique, les experts groupent en général tous les diagnostics. Si le particulier a de la chance, des aptitudes au calcul, il peut effectuer le relevé de ses surfaces lui-même (loi Carrez), établir lui-même son diagnostic énergétique (DPE) grâce à un logiciel développé par les pouvoirs publics, ne pas avoir de gaz chez lui, avoir une maison de moins de quinze ans (électricité), voire construite après 1949 (plomb). Autrement, le forfait diagnostic dépasse allègrement les 500 €, voire 1 000 €.

En cas de doute sur la présence d'amiante, il y a prélèvement et analyse par un laboratoire spécialisé. Chaque analyse est facturée entre 50 € et 100 €. Si cela révèle de l'amiante friable à l'intérieur, c'est le bouquet : « *Il faut effectuer des mesures d'empoussiérage* », explique Bernadette Karmeeff, chargée de clientèle au laboratoire ITGA. « *Pour un salon, cela coûte environ 300 €.* » Multiplié par autant de mesures. « *Pour un plateau de 110 m2, ça dépassera le millier d'euros.* » Quant à un désamiantage total d'une pièce, en cas de matériel abîmé, de risque réel, l'ardoise monte très vite. Puisqu'à l'entreprise de désamiantage s'ajoutera le devis des techniciens de contrôle, coût d'évacuation des déchets inclus.

Laisser en état

Le diagnostic est obligatoire aussi bien pour les particuliers que pour les parties communes des copropriétés (depuis décembre 2005). « *Il n'est pas fait systématiquement* », reconnaît l'expert. Si l'amiante est non-friable dans un matériau en bon état, il n'y a aucune obligation de l'enlever. « *Quand j'ai des particuliers au téléphone, parfois c'est la panique*, insiste Bernardette Karmeeff. *Tant que les gens manipulent les matériaux avec précaution, le risque est minime. S'ils veulent enlever des dalles en bon état, on leur dit de mettre des masques et de mouiller le sol.* »

D'une façon générale, les deux experts cités s'accordent : si le matériau diagnostiqué n'est pas détérioré, le mieux est de le laisser en l'état. D'ailleurs rien n'est vraiment prévu comme aide pour s'en débarrasser. La loi oblige à informer et être informé, rien d'autre.

O. J.

Où chercher ?

C'est là que ça se corse. Dehors, c'est presque simple. Il suffit de chercher une toiture avec des plaques de fibrociment, il y a de l'amiante dedans. Dedans, on en trouve aussi dans les conduits d'aération, certaines dalles de sol (carrées), certains linos, du matériel de calorifugeage. De façon plus rare, dans des faux plafonds (presque exclusivement dans du collectif), des joints de fenêtre, du mastic, des conduits de cheminée, des joints fibreux, des ardoises, de la toile bitumineuse. Il n'y a pas de statistiques spécifiques. « *Il n'y avait pas mieux pour protéger du feu* », rappelle Bernadette Karmeeff. Pour schématiser, selon Jean-François Château, « *on en trouve surtout dans les maisons des années 1960 à 1980. Après, l'amiante a été interdit en 1996. Avant 1950 et après 1990, il n'y en a quasiment jamais.* » Pour l'expert, cela représente au vu de ses diagnostics « *une maison en lotissement sur quatre* ». L'amiante, sous toutes ses formes, est parfois indécelable.

Et une maison ancienne peut très bien avoir été rénovée, remodelée, avec des matériaux amiantés. « *Aucun expert ne pourra jamais dire qu'il n'en a pas laissé passer.* »

Bon à savoir

Les risques des fibres

L'amiante est un silicate naturel hydraté de calcium et de magnésium à contexture fibreuse (variété de serpentine), résistant à l'action du feu. Il était utilisé pour fabriquer des matériaux, des tissus incombustibles, etc. L'inhalation prolongée de fibres d'amiante provoque des maladies avec atteintes non-tumorales : l'asbestose ou fibrose interstitielle diffuse, les pleurésies bénignes asbestosiques, les plaques pleurales. Ou bien des maladies avec atteintes tumorales : le mésothéliome, le cancer broncho-pulmonaire et autres formes de cancers. Les premières peuvent apparaître dix ans ou vingt ans après le début de l'exposition. Le temps de latence du mésothéliome peut, lui, atteindre jusqu'à quarante ans.

Électricité

C'est la nouveauté en matière de transaction immobilière. Depuis le 1er janvier dernier, le diagnostic électrique est obligatoire pour toutes les maisons de plus de quinze ans. Ce nouveau diagnostic obligatoire sera intégré au document de diagnostics techniques que le vendeur doit présenter lors de la signature du compromis de vente ou, à défaut de compromis, à la signature de l'acte authentique. Sont dispensées de ce nouveau diagnostic, les installations électriques de plus de quinze ans ayant fait l'objet, depuis moins de trois ans, d'une attestation de conformité.

Le diagnostic électricité concerne l'ensemble de l'installation électrique, en aval de l'appareil général de commande et de protection jusqu'aux bornes d'alimentation des matériels fixes (chauffe-eau, convecteurs...) et aux socles de prise de courant. Il ne porte que sur les constituants visibles de l'installation. Six points de contrôle sont ainsi vérifiés. Un diagnostic électrique bien mené doit durer entre 30 mn et 2 h selon la taille du lieu.

La liste allongée

La liste des diagnostics obligatoires pourrait s'allonger. Rien n'est établi pour l'instant mais la réflexion avance sur deux plans. En premier lieu, il s'agit de définir les risques pour la santé liés aux inhalations des résidus de colles industrielles, de papiers peints, de vernis, de peintures, de moquettes. Une autre piste tient, elle, à la ventilation. C'est celle qu'explore la Fédération du bâtiment. Comment assurer l'aération minimale d'une pièce ? Des normes pourraient être avancées dans les futures années.

Comme une patate chaude


Photo Philippe NEU

Ce qui est surtout recommandé, c'est de ne pas chercher à « désamianter » soi-même.

Pour les uns : « *Tu ne peux pas vendre un bien avec de l'amiante, personne n'en veut.* » Pour les autres, « *les gens sont prêts à acheter avec de l'amiante si c'est moins cher* ».

Les deux positions sont justes. Si l'acheteur n'a pas pris le soin de poser la question au vendeur, il est informé au dernier moment, lors de la signature du compromis de vente. S'il refuse, cela signifie repartir à la chasse. « *On a eu quelques cas de refus d'achat* », admet l'expert en diagnostic Jean-François Château. Une faible proportion par rapport à la fréquence d'une maison « amiantée » sur cinq. « *Ça peut influer sur le prix de vente, même l'empêcher. Il y a un niveau à trouver entre protection et consommation* », admet-on à la Fédération du bâtiment.

Ensuite, il y a amiante et amiante. Beaucoup de particuliers ont des toitures de jardin, d'abris, en plaques de fibrociment amianté. En plein air, dehors, non-altéré ni découpé, le risque est minime. A l'intérieur, c'est pareil.

Du coup, il ne faut pas chercher à « désamianter » soi-même. C'est le pire risque, le pire danger. En fait, il est surtout recommandé de ne rien faire si tout va bien. D'autant que vendre une maison garantie 100 % sans amiante ne dope pas pour autant son prix.

Chaque propriétaire peut donc léguer à son successeur son petit toit de jardin ou ses parties communes amiantées en espérant que celui-ci aura le budget pour les travaux nécessaires.

Système ambigu

Ce qui renvoie l'éventuel désamiantage aux calendes grecques. Au moment où les matériaux seront réellement dégradés. Autant dire que cette affaire ressemble à une véritable patate chaude. Car là est l'ambiguïté du système. Le diagnostic est obligatoire, pas les travaux. Et aucun système d'aide financière n'existe pour favoriser le désamiantage. On peut bénéficier de subventions pour rénover sa façade. Pas pour changer un toit en fibrociment. Il n'existe à la marge que deux possibilités.

Si le propriétaire n'est pas riche : il peut recevoir une aide de l'Anah (Agence nationale pour l'habitat) : les travaux de désamiantage seront inclus dans le cadre d'une réhabilitation d'un lieu pour en améliorer la performance énergétique. Si le propriétaire appartient aux classes moyennes : les travaux pourront juste bénéficier de crédits d'impôts, dans le cadre de travaux d'isolation.

« *Ce serait aujourd'hui effectivement une opportunité* », reconnaît le conseiller de la Fédération du bâtiment.

SOCIAL

Plan social chez Sipag

Neuf suppressions d'emplois sur trente-trois salariés. La société Sipag, implantée sur le PED à Longlaville, près de Longwy, a vu ses commandes chuter de façon vertigineuse depuis octobre dernier. Sipag conçoit, fabrique et installe des produits de stockage pour les grandes surfaces de bricolage. Alors en mauvaise santé, l'entreprise avait été reprise par le groupe nordiste Provost en 1997. Aujourd'hui, c'est tout le groupe qui est fragilisé. La filiale Sipag est alors frappée de plein fouet puisque le plan social annoncé fait état de neuf licenciements sur les trente-trois que compte son seul et unique site de production. Un seul départ en préretraite serait envisagé.

REPÈRES

Un mur en dur pour les Malgré-nous

Le député alsacien Alain Ferry (UMP) s'est attiré les foudres des orphelins de « Malgré-nous » en proposant d'installer un Mur des noms « virtuel » et non un mur en pierre au Mémorial de Schirmeck, selon une association. Président du Mémorial de l'Alsace-Moselle, l'élu bas-rhinois souhaite installer un tel mur qui consiste en une base de données informatiques recensant les victimes de la Seconde Guerre mondiale, dont les Alsaciens-Mosellans incorporés de force dans l'armée allemande. Consultable aisément par les visiteurs, il aurait l'avantage de pouvoir être actualisé en fonction des recherches entreprises pour recenser la liste de toutes les victimes.

« *C'est une insulte supplémentaire* », à la mémoire des 40 000 morts et disparus parmi les 130 000 Malgré-nous, a estimé hier Bernard Ernewein, le président de l'Association des orphelins de Malgré-nous (Opmnam). « *Un mur virtuel serait un mur de la honte pour des morts virtuels* », a-t-il indiqué. Il a rappelé que les élus alsaciens ont approuvé en novembre 2006 un projet de mur en pierre ou en grès sur lequel seraient gravés les noms des victimes.

Dans une réponse à l'association, Alain Ferry affirme que « *les questionnements intelligents convainquent d'avantage que le granit ou le grès* ».

« *Nous ne nous considérons pas comme le mausolée des martyrs et des morts au combat ou en déportation* », ajoute le président du Mémorial.

L'association a envoyé samedi une lettre au président de la République, lui demandant que la subvention de l'Etat promise soit réservée dans sa totalité « *à un Mur des noms bien réel, pas à un Ersatz* ».

Le Bas-Rhin a mis en œuvre en 2006 la réalisation d'un répertoire complet des victimes alsaciennes et mosellanes du nazisme, dont les Malgré-nous. Le recollement, prévu sur dix ans, bénéficie d'une dotation annuelle de 100 000 €. La Moselle voisine aura dès 2010 son Mur avec, gravées, les identités de 50 000 victimes des guerres depuis 1870.

CARTE BLANCHE À...

Gérard Jager

Gérard Jager est président de la Ligue contre la violence routière en Moselle. A propos de la politique de sécurité routière menée actuellement.



Gérard Jager. *** Local Caption *** Lorraine

La vitesse étant un facteur essentiel dans le taux de mortalité constaté après un accident de voiture, il est indéniable que les radars, si impopulaires soient-ils, ont eu un impact depuis leur installation en nombre. La "peur du gendarme" demeure un levier efficace quoi qu'on en dise. Ceci dit, il est permis de s'interroger : sont-ils toujours aux bons endroits ? Pourquoi plus d'implantations dans certains départements, pas toujours les plus meurtriers ? Quoi qu'il en soit, là ne réside pas l'unique explication de la baisse du nombre de mort sur nos routes, les progrès en matière de sécurisation des habitacles réalisés par les constructeurs automobiles, l'avènement des *airbags*, le port de la ceinture de sécurité qui est mieux admis aujourd'hui et sans doute une certaine évolution des mentalités du fait de campagnes de sensibilisation efficaces. Cependant, il en est en la matière comme durant un régime amaigrissant : il est toujours plus facile de perdre les premiers kilos que les derniers. Aujourd'hui, de grands enjeux demeurent : prévention des conduites alcooliques ou de la consommation de stupéfiants, particulièrement chez les jeunes ; aboutissement d'une réforme du permis de conduire plus aboutie qui intégrerait notamment un volet secourisme, etc. Le combat de la ligue contre la violence routière se poursuit donc pour un juste équilibre entre prévention et répression en matière de sécurité routière. Actuellement, l'arsenal répressif en place est important. faut-il continuer à inventer de nouvelles règles ou faire en sorte de parvenir à expliquer et appliquer ce qui existe ? Pour la Ligue, une action précoce auprès des futurs usagers s'impose avant tout. Car c'est en sensibilisant les conducteurs à venir, au sein même des écoles, que l'on préparera les conducteurs responsables de demain. Une vie, on en a qu'une. C'est trop bête de la perdre sur la route.

Légitimité. — Le président UMP de l'Assemblée nationale, Bernard Accoyer estime qu'un débat parlementaire sur le retour de la France dans le commandement militaire de l'Alliance atlantique est « *légitime car tout a changé depuis que le général de Gaulle a quitté le commandement intégré de l'OTAN. De plus, l'Europe de la Défense ne pourra pas avancer tant que la France n'a pas éclairci sa position par rapport à l'OTAN.* » M. Accoyer a également souhaité que ce débat « *puisse se tenir durant la dernière semaine de mars, avant le sommet de l'OTAN, le 6 avril à Strasbourg* ».

Responsabilité. — Sur ce même sujet, le patron des députés PS Jean-Marc Ayrault a écrit la semaine passée au Premier Ministre, François Fillon, pour demander : « [...] *Je vous prie d'engager la responsabilité du gouvernement sur la décision de retour au sein du commandement intégré, ainsi que le permet l'article 49 de la Constitution* ». Une initiative motivée par le fait que selon le patron des députés PS, ce retour est synonyme de « *retournement stratégique* ».



Jean-Jacques Ayrault.

Fragile. — Toujours entre Paris, Pointe-à-Pitre et Fort-de-France, le secrétaire d'Etat à l'Outremer Yves Jégo a annoncé que « *dès cette année, l'Etat mobilisera près de 190 millions d'euros pour la mise en œuvre de tous les points évoqués dans les négociations* ». Bien que se déclarant sans cesse « *à l'écoute* », sa position apparaît cependant fragilisée par l'absence de solution, pour l'instant, à la question centrale de la hausse des bas salaires — 200 € revendiqués.

Fracture. — Christiane Taubira estime quant à elle que le conflit aux Antilles est profondément « *social. Malheureusement, les lignes de démarcation font que les positionnements rappellent qu'en fait il y a des dynasties dans ces sociétés, en Guadeloupe et en Martinique notamment, des dynasties qui restent propriétaires foncières* [...] *C'est à partir de certains positionnements que réémerge la question, effectivement, de ce qu'on peut appeler la fracture raciale* ».

Une position qui s'accompagne d'un constat : « *Le problème, c'est que la société est restée duale* ».



Yves Jégo.

REVUE DE COURRIER

évêque et négationnisme

Messes basses au Vatican

La réintégration de Richard Williamson, l'évêque présenté comme négationniste, irrite nos lecteurs qui ne vont pas par quatre chemins pour exprimer leur réprobation.

La pilule Williamson paraît énorme pour certains de nos lecteurs. Inutile donc de songer à la prendre en bouche, encore moins, à l'avaler. De toute façon, le seul principe de réintégration de l'évêque Richard Williamson au sein du Vatican fait suffoquer certains. « *Comment en moins d'un siècle, peut-on défier l'histoire alors que des témoins oculaires sont encore là pour témoigner* », s'étrangle **Jean-Marie Uriot de Sarreguemines**. Et d'ajouter : « *Quel âge a-t-il ce contestataire religieux ? Moi enfant de 17 ans, je les ai vus partir mais jamais revenir. Outragé, je suis en pensant à toutes ces victimes qui avaient commis le crime d'être Juifs et conduits à la mort dans des conditions immondes.* » Apparemment ulcéré par ce sujet, **M. Uriot** fustige « *un individu qui a gravi la hiérarchie d'une religion qui, pour être lumière, devrait tendre à celles et ceux qui sont tombés dans le doute, la torche qui pourrait les conduire vers la vérité.* »

L'indignation est à l'identique dans le propos **de S.F. Par courriel**, ce lecteur ironise : « *A défaut d'êtres impénétrables, les voies (et voix) du Vatican ont, par le biais de la récente réintégration de l'évêque négationniste Richard Williamson, le mérite de la clarté.* » Avec mordant, il ajoute : « *Outre le fait que cette décision s'inscrit en droite ligne dans le projet de béatification de Pie XII (dont la passivité face à la Shoah relève de l'euphémisme et n'échappe qu'à ceux qui ne veulent voir - Amen) et dans la nomination d'un prêtre membre de l'Opus Dei dont le passé pro-franquiste n'est plus à démontrer, une telle décision devrait interpeller chaque être humain ayant une conscience.* »

Silence coupable

S. F. développe ainsi son raisonnement : « Or, à une époque où la moindre question posée par un homme politique ou un historien entraîne ipso facto une accusation d'antisémitisme, on peut s'interroger sur le peu de réactions des mouvements "droitdelhommistes " et autres habituels donneurs de leçons... Dans certains pays, le négationnisme est passible de prison et d'amendes. Personne, pour le moment, n'évoque cette mesure pour l'évêque britannique niant l'existence des chambres à gaz et encore beaucoup moins pour Benoît XVI qui le cautionne en le réintégrant. Sans doute l'infaillibilité papale ! [...] La chancelière allemande est le premier chef de gouvernement à critiquer ouvertement cette dérive scandaleuse : bravo Angela Merkel pour votre franchise ! »

Pour sa part, **A. Glattard de Grandris** préconise : « *Mgr Williamson devrait être conduit en Ukraine où les Juifs, pendant la seconde Guerre mondiale, creusaient les fosses où ils seraient jetés après avoir été abattus [...] et après, il devrait aller à pied à Auschwitz avec tous ses habits d'apparat.* » Inutile de se demander avec quel ton tout cela est exprimé...



*La décision du pape Benoît XVI de réintégrer Mgr Williamson au sein du Vatican ne fait pas l'unanimité. *** Local Caption *** Magazine*

PAROLES

Double peine

Ce n'est pas en "pistant" les chômeurs et en chargeant leur conscience – comme s'ils étaient responsables du manque d'emploi – que se réglera le problème du chômage. La sanction majeure pour un chômeur, c'est de rester au chômage.

Gilbert Wolff, de Maizières-Les-Metz.

Pour nous écrire

Par courrier : Le Républicain Lorrain Page Forum 57777 Metz CEDEX 9. Par E-mail : forum@republicain-lorrain.fr

Pour être publiés, vos courriers doivent mentionner vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone.

Si vous souhaitez garder l'anonymat, seules vos initiales apparaîtront. Important : chaque texte ne devra par excéder 20 lignes dactylographiées. Etant donné l'abondance du courrier, la rédaction se réserve le droit de ne publier que les passages les plus significatifs.

OPINIONS

En SUV et sans complexe

« Avant la diabolisation des 4X4 ou SUV - en français VUS pour Véhicule Utilitaire Sport - j'avais fait l'acquisition d'un tel véhicule uniquement pour un problème de confort et de santé (position assise droite et élevée médicalement prescrite). Or depuis quelques années les propriétaires des SUV sont accusés d'être les destructeurs de la planète. Pris de remords j'avais même envisagé (mais sans résultat) de trouver une limousine avec les mêmes critères quant à la position assise, mais moins polluante, et suffisamment puissante pour tracter une caravane. Mais voila, depuis peu je déculpabilise de plus en plus et ceci pour les raisons suivantes : 1°) Entre le 15/11 et le 31/12/2008 j'ai trouvé 5,5 kg de publicité dans ma boite aux lettres. Faites le compte pour une ville comme St-Avold le nombre d'arbres abattus que cela représente ! Dans la plupart des cas c'est du papier glacé et de qualité [...] 2°) Les chauffeurs de nos ministres ou autres parlementaires laissent tourner pendant des heures les moteurs des véhicules pour chauffer ou climatiser l'habitacle ! 3°) Je ne pense pas que le SUV soit si dangereux pour la santé. Faites donc le tour dans les hôpitaux, sur les emplacements réservés aux médecins : des 4X4 - des SUV et autres bolides et engins roulants dont l'émission de CO2 dépasse largement les 250 g [...] Alors et sans scrupule, je viens de changer mon SUV par un autre SUV, mais qui est "moins dangereux" car pour l'immatriculer j'ai payé 1 600 € et depuis je roule propre et sans complexe ! »

Henri Wiatrak, de Saint-Avold.

L'exemple à venir du haut

« Les caisses de l'état sont vides nous dit-on. Le gouvernement s'agite dans tous les sens pour trouver des fonds pour relancer la croissance. Mais je crois qu'il y a une piste qui n'a pas été explorée : celle du "way of life"des dirigeants (président, ministre, député, sénateur, etc). Tous ces avantages (salaire, véhicule de fonction, frais de déplacements ou de bouche, etc) représentent une vraie mine d'or qui n'attend que d'être creusée. Ainsi, puisque l'état suggère aux citoyens de se "serrer la ceinture" en attendant des jours meilleurs, il ferait bien de suivre son propre conseil. Mais peut-être le fait de vivre dans l'opulence (indécente dans le contexte actuel) a faussé leurs jugements et les empêche de comprendre réellement la situation alarmante des "petits"ouvriers". Pour exemple, je citerai l'ultimatum de Sarkozy qui somme les banques, bénéficiant de l'aide de l'état, à renoncer à leurs primes exorbitantes. Apparemment, le fait que le président s'est auto augmenté dès son arrivée à l'Élysée, n'est pas du tout comparable. "Travailler plus pour gagner plus", la classe ouvrière travaille, mais qui gagne le plus ? Bref, nous sommes entrain de foncer droit dans le mur et cela risque de faire très très mal. »

Frattallone Christian, de Stiring-Wendel.

Course à l'abîme

« Depuis la nuit des temps, des empires florissants se sont développés grâce au travail, à l'ingéniosité et à la volonté de leurs peuples : Egypte, Perse, Grèce, Rome, Espagne, etc.. Puis, à l'apogée de leurs puissances, à force de fêtes dispendieuses, de conquêtes inutiles, d'intrigues désastreuses, ils se sont écroulés lentement pour revenir à des situations modestes pour ne pas dire misérables. C'est ce qui se passe en ce moment en Occident car nous sommes déjà sur la pente vertigineuse qui nous conduit inexorablement au désastre, faute de clairvoyance, de tolérance et par mollesse. »

René Legrand, de Marly.

La suite du courrier à lire sur le site : www.republicain-lorrain.fr

POINT DE VUE

Pr Aliot à propos de la lutte contre la mort subite

« Appeler, masser, défibriller »

Le Pr Etienne Aliot est chef de service de cardiologie au CHU de Nancy-Brabois. Il revient sur la nécessité d'élargir au plus grand nombre les connaissances simples permettant de lutter contre la mort subite.

Des défibrillateurs équipent désormais un nombre croissant de lieux publics. N'est-il pas nécessaire d'être médecin pour utiliser ce type d'appareil ?

Longtemps a perduré l'idée que délivrer un choc électrique était, en effet, un acte médical. Ceci dit, la prise de conscience du problème que constituait la mort subite par arrêt cardiaque en France – 50 000 à 60 000 décès chaque année – et les moyens d'améliorer le taux de "récupération" des victimes qui plafonne à 2 ou 3 % ont permis d'avancer sur cet aspect et de mettre au point des protocoles simples d'utilisation de défibrillateurs sous réserve d'une formation courte. Jusqu'ici les formations qui permettaient de prendre en charge une victime qui ne respire plus, n'est plus consciente et N'a plus de pouls étaient lourde. En concentrant toute l'attention sur les seuls gestes de survie, nous avons pu considérablement alléger les choses.

Est-ce ce que la fédération française de cardiologie (FFC) appelle la chaîne de survie ?

Tout à fait, une prise en compte de l'accident en trois temps : 1) appeler le 15, 2) pratiquer un massage cardiaque sur la victime et 3) défibriller. Grâce à cela, on peut passer à 20 à 30 % de victimes "récupérées". Tout est à présent question de formation, d'information et d'équipement.

Vous souhaitez donc voir implanter un maximum de défibrillateurs ?

Absolument, à condition de ne pas dissocier défibrillateur et formation. Aux États-Unis, certaines villes sont parvenues à délivrer une formation à plus de 50 % de leur population. Ce n'est en rien impossible, d'ailleurs les initiatives prises par la FFC et ses partenaires, le SAMU de France et la Croix-Rouge, vont dans ce sens : les choses bougent un peu partout et un groupe de travail est formé au niveau ministériel sur ce thème.

Objectif ?

Former et équiper au maximum : clubs sportifs, supermarchés, centres de premiers secours, etc. Actuellement, ça frémit dans le Nord, une ville comme Nancy veut former 3 000 personnes sur 3 ans et installer 300 défibrillateurs. La Moselle équipe ses sapeurs-pompiers volontaires... Cela va dans le bon sens. L'ambition de la FFC est de donner l'impulsion. Nous y sommes...



Le professeur Etienne Aliot, chef de service en cardiologie au CHR de Nancy.

Renseignements complémentaires: www.fedecardio.com/

Propos recueillis par Hervé Boggio.

COUP DE GUEULE

Promesses

« Des syndicalistes font exécuter une pierre tombale pour enterrer les promesses non tenues, selon eux, de Nicolas Sarkozy. Ils devraient relire les 110 propositions du candidat Mitterrand, faire le compte des promesses non tenues et ériger aussi un monument à ces promesses enterrées. Pour tenir compte de l'énormité des mensonges, il faudrait un monument aussi important que la pyramide de Kheops. Ces 110 propositions ont fait de la France une métastase de l'URSS, une usine à fabriquer des chômeurs et un immense salon des lamentations. Et qui orchestre ces lamentations et s'oppose systématiquement à toutes les réformes qui pourraient redonner un peu de tonus et d'espoir aux Français ? Ce sont les rédacteurs de ces 110 propositions, c'est-à-dire les principales centrales syndicales et les partis de gauche. Désespérant ! »

Y. G., par courriel.

Choquant

« Suite à votre article relatif aux appartements insalubres d'un immeuble de Maizières-les-Metz, voici la réflexion suivante : voilà à nouveau une affaire dont la responsabilité des problèmes incombe à un privé et dont la solution à rechercher est prise en charge par une collectivité locale. Il est tout à l'honneur du maire de cette ville de se soucier de ses administrés et je souhaite que les locataires trouvent à se loger de façon décente. Mais ce qui me choque, c'est de voir de plus en plus d'affaires dans lesquelles les responsables passent au travers des mailles tissées par les lois et les organismes qui sont censés les faire appliquer ; cela du point de vue administratif comme du point de vue sanitaire. S'agit-il de laxisme ou de connivence ? »

J-P.T. de Metz.

La dernière au courant...

Une Britannique a appris sur le site internet *Facebook* que son mari avait l'intention de divorcer. Emma Brady, 35 ans, a déclaré n'avoir appris que son époux voulait mettre fin à leur mariage que quand elle a lu son statut sur le site de socialisation.

La jeune femme a expliqué avoir été alertée quand un ami l'a appelée du Danemark pour lui demander comment elle allait après avoir vu ce message. L'organisatrice de conférences, mère d'un enfant, a décrit « *son choc profond* », d'apprendre la fin de son mariage sur internet, alors qu'elle estimait jusqu'alors que leur relation avait simplement « *des hauts et des bas* ». L'avocat de l'époux, Gareth Price, a, à cette occasion, mis en doute que l'épouse de son client ait appris la fin de son mariage sur *Facebook*, soulignant que le couple entretenait depuis un bon moment de mauvaises relations.

LA PHOTO

Le naturaliste anglais Charles Darwin est né il y a 200 ans et sa célèbre théorie sur l'évolution des espèces a 150 ans. Le musée de la Tour aux puces de Thionville lui consacre une exposition qui aide à mieux saisir, même si la discussion scientifique reste ouverte sur certains aspects du travail de l'auteur de L'Origine des espèces, tout ce que ce dernier a apporté à la création. Ceci dit sans jeu de mots... A voir ! (Photo : Julio PELAEZ.)

coup de froid

On se moque de vous?

Vous avez déjà assisté à une rencontre de football par grand froid ? Quel bonheur... Vous n'êtes, bien sûr, ni VIP, ni journaliste, ni ami du président, ni groupie d'un joueur, encore moi stadier ou tenancier de buvette. Non, vous êtes tout simplement un fan, vous payez cher votre place, vous vous garez parfois très loin, vous avez subi un bouchon pour parvenir à temps au stade, et, parfois, vous vous coltinez un 0-0 à mourir d'ennui. Autant que de froid, du reste. La Ligue, ou plutôt la télévision, de vous se moque bien. Après tout vous n'avez qu'à regarder les rencontres dans votre salon, face à votre écran plat, une bière à la main. De quoi vous plaignez-vous ? Quelle idée d'aller au stade...

Matches en retard en Ligue 1 ? Et alors ! Ce sera 21 heures pour tout le monde. Vous vous levez tôt, très tôt, le lendemain matin... Qu'importe, pourvu que le diffuseur soit content.

Le comble, c'est que la Ligue réfléchit à la suppression de la trêve. Les matches en hiver ne sont pas suffisamment nombreux, autant en ajouter.

P. DEL.

l'image



Photo AFP

Après le prologue du Tour de Californie, dont il s'est classé dixième, Lance Armstrong a reçu le prix du coureur le plus courageux du jour, remis par le gouverneur de Californie, Arnold Schwarzenegger. L'histoire ne dit pas si Schwarzie a offert ses services d'ex-Super héros au champion américain pour retrouver son vélo de contre-la-montre, dérobé quelques heures plus tard. Armstrong a, en tout cas, offert une récompense à qui ramènera l'un de ses outils de travail. Côté course, l'Espagnol Francisco Mancebo a remporté, hier, la première étape à Santa Rosa, et endossé le maillot de leader. L'ancien vainqueur du Tour de France pointe, quant à lui, à la cinquième place du général, à 1'05" de l'Espagnol.

vite dit

« Plus favori »

« Après trois matches et deux défaites, je dois l'avouer : le Bayern n'est plus le favori du championnat. Il n'y a tout simplement plus aucun favori. » De **Franz Beckenbauer**, président du conseil de surveillance du Bayern de Munich, quatrième et dominé samedi par le Hertha Berlin (2-1).

« Ce n'est pas juste »

«Ce ne sont pas des inconnus, mais on les vire au bout de six mois, alors qu'ils n'ont pas le temps d'imposer leurs idées et de développer leurs équipes. Les présidents de clubs sont de plus en plus impatients. Parfois, les raisons des départs des entraîneurs sont superficielles. Ce n'est pas juste. » D'**Arsène Wenger**, l'entraîneur d'Arsenal à propos des récents licenciements de Roy Keane (Sunderland), Paul Ince (Blackburn) et Tony Adams (Portsmouth).

c'était un 17 février

1946 : le derby manque de virer au drame



La fabuleuse saison 1945-46 du Lille Olympique Sporting Club (***photo***), auteur du doublé Coupe-championnat, a bien failli virer au drame... Le 17 février 1946, le voisin lensois rend visite au LOSC dans son stade Victor-Boucquey, susceptible d'accueillir 17 000 personnes. Ce qui ne pouvait satisfaire tous les supporters désireux de se rendre à ce rendez-vous incontournable. Conséquence : des centaines de resquilleurs prennent place au sommet des gradins. Le coup d'envoi vient tout juste d'être sifflé quand René Bihel ouvre la marque après vingt-trois petites secondes ! L'enthousiasme chez les supporters loscistes installés sur la toiture est tel que celle-ci n'y résiste pas et s'effondre. Bilan : 53 blessés, dont 26 transportés aux urgences... Après plus d'une heure d'interruption, c'est dans un stade silencieux que le LOSC s'impose 3-1. Le stade est fermé pour réfection dans la foulée. Il ouvre à nouveau ses portes en août 1946 affublé d'un nouveau nom : Henri-Jooris, du nom du président de l'Olympique Lillois de 1910 à 1932.

notre sélection télé

TENNIS. **9h et 16h**: Tournoi de Dubaï (dames) en direct sur Eurosport. **19h** : tournoi de Marseille (messieurs) en direct sur Sport +.

FOOTBALL. **21h** : Le Mans - Lille (Ligue 1, 20e journée) en direct sur Foot + ; Valenciennes - Caen (Ligue 1, 20e journée) en direct sur Foot + ; Nancy - Nice (Ligue 1, 20e journée) en direct sur Orange Sport ; multiplex (Ligue 1, trois matches en retard de la 20e journée) en direct sur Canal + Sport.



TENNIS — *retour au premier plan*

Mauresmo : des raisons d'y croire

Amélie Mauresmo a mis fin à deux ans de galère en remportant, dimanche, l'Open Gaz de France. Cinq raisons de croire à un retour durable au premier plan.

Un physique reconstitué. La descente aux enfers qui a conduit la Française jusqu'au 35e rang mondial l'été dernier a été provoquée en mars 2007 par une crise d'appendicite et une opération a priori banale, sauf pour une sportive de haut niveau. « *Après ça, c'était vraiment effroyable physiquement. C'est à partir du moment où tout ça a été mis de côté, vers septembre ou octobre dernier, que je me suis dit que cela pouvait de nouveau bien se passer* », a expliqué la championne, dont les succès ont toujours reposé sur des qualités athlétiques exceptionnelles.

GRAND ANGLE

Un niveau de jeu retrouvé. Mauresmo a fait un parcours digne d'un n°1 à Coubertin en écrasant ses trois premières adversaires (sept jeux perdus au total), puis en dominant deux des quatre meilleures joueuses du monde, Jelena Jankovic en demi-finale et Elena Dementieva en finale. « *Quand je vois le plateau qu'il y avait ici, je suis très fière de ce que j'ai fait* », a-t-elle dit. Sur le plan du jeu, elle s'est lancée sans hésitation à l'offensive, dans le style qui lui a permis de triompher à Wimbledon, mais qu'elle n'a pas toujours osé appliquer, même dans ses plus belles années. La qualité de son service l'a grandement aidée.

Un esprit libéré. A bientôt trente ans, avec le plus beau palmarès du tennis français (deux victoires en Grands Chelems, une place de n°1 mondiale, la Fed Cup), la championne sait que sa légende est déjà écrite. Rassurée sur son niveau de jeu, il ne lui reste plus qu'à tenter d'y ajouter quelques chapitres. Que du bonus en somme. « *Pendant cette finale, j'étais assez sereine. Je faisais ce que je pouvais et si ça passait tant mieux* », a-t-elle dit pour résumer son état d'esprit.

Un contexte favorable. Entre le blues de Maria Sharapova, les hésitations d'Ana Ivanovic, la retraite de Justine Henin, les limites de Jelena Jankovic et de Dinara Safina et les intermittences des sœurs Venus et Serena Williams, la route des grandes victoires n'a jamais semblé aussi dégagée. Infiniment plus en tout cas qu'à l'époque où, outre les Williams et Henin, la Française devait affronter des championnes comme Lindsay Davenport, Kim Clijsters ou Martina Hingis.

Un entourage renouvelé. Pour se sortir de la spirale de l'échec, Mauresmo s'est résolue à changer d'équipe à l'automne dernier, une décision difficile tant ses liens avec son entraîneur Loïc Courteau et son kiné Michel Franco étaient étroits. « *Quand on change, il y a forcément un nouveau dynamisme, une nouvelle motivation que se crée. C'était le début de quelque chose* », a estimé la joueuse, qui travaille désormais avec Hugo Lecoq.

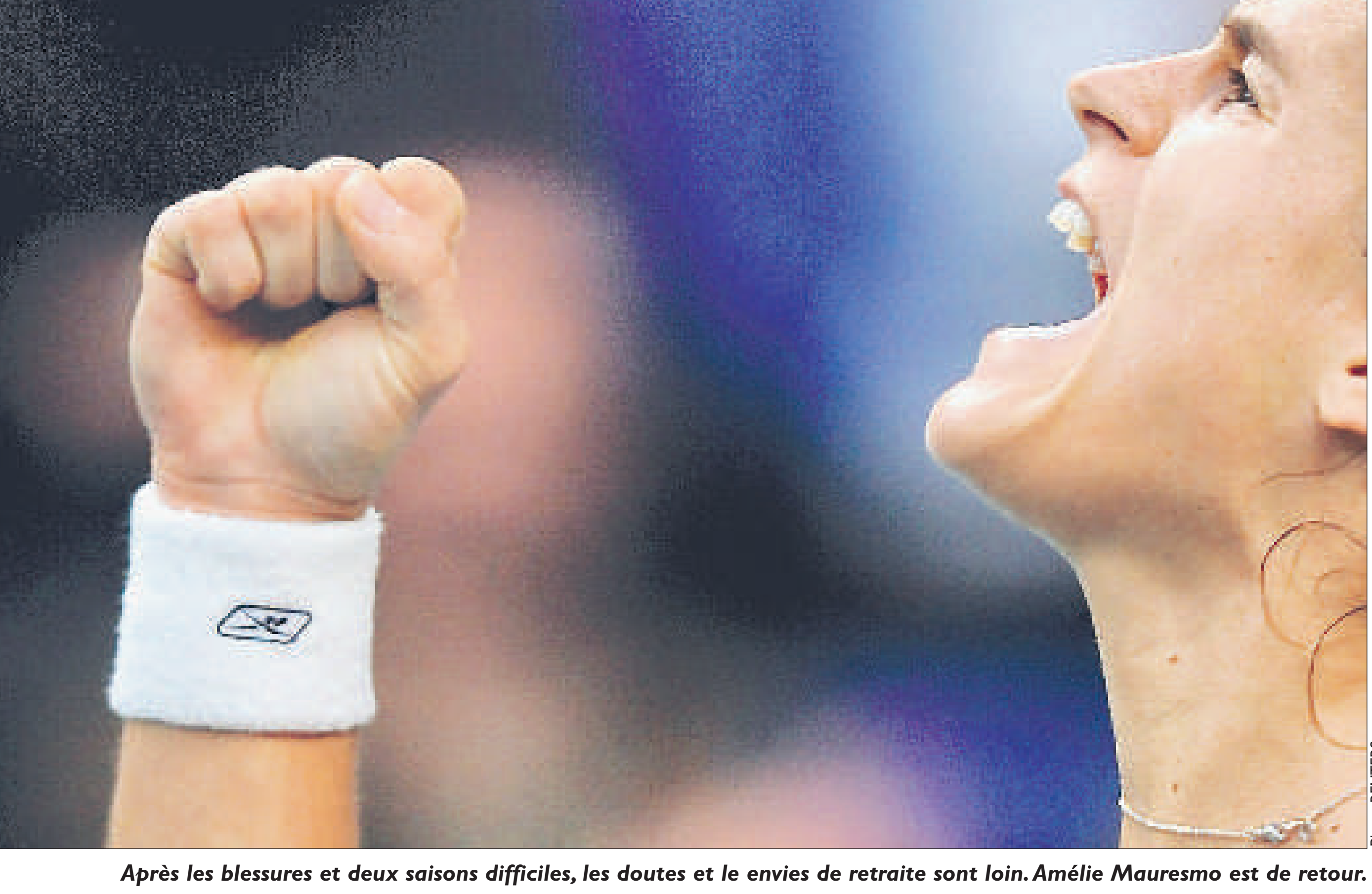


Photo REUTERS

Après les blessures et deux saisons difficiles, les doutes et le envies de retraite sont loin. Amélie Mauresmo est de retour.

Dans le Top 20

Amélie Mauresmo a fait son retour dans le Top 20 à la 19e place, grâce à sa victoire, dimanche, à l'Open Gaz de France. La Française était sortie des vingt premières mondiales il y a un an et avait même chuté jusqu'à la 35e place pendant l'été 2008. Sa compatriote Alizé Cornet, quart de finaliste à Paris, atteint le meilleur classement de sa carrière au 11e rang, alors que Marion Bartoli occupe le treizième rang. Il n'y a aucun changement dans le Top 10, l'Américaine Serena Williams est toujours sur première marche du podium avec 9 632 points, suivie de la Russe Dinara Safina (9 150) et la Serbe Jelena Jankovic (8 580).

Statu-quo également dans le Top 10 chez les messieurs. A noter toutefois que le Français Gaël Monfils est 11e place après sa demi-finale au tournoi de Rotterdam. Gilles Simon est 8e et Jo-Wilfried Tsonga 12e.



HANDBALL — *deuxième division*

Miroslav Rac : « La D1 ? Moi, j'y crois ! »

Le fils de Sandor Rac, l'entraîneur de Metz-Handball, revient sur l'étonnant parcours de Nancy, leader de Deuxième division. L'ailier voit la première division poindre à l'horizon…

L'AS PTT Nancy-Vandœuvre qui caracole en tête du championnat de D2... Une surprise ? « Oui, car en début de saison, nos ambitions se limitaient au Top 6. D'ailleurs, en dépit de cette place de leader, nos desseins n'ont pas évolué. On essaye de ne pas se monter la tête. Notre souhait étant de conserver les commandes du championnat le plus longtemps, et plus... »

• **Si affinités ?** « S'il y a la possibilité de monter en LNH (*Ligue nationale de handball*), on ne s'en privera pas ! »

INTERVIEW

• **D'une équipe ordinaire l'année dernière (10e en 2008), Nancy est devenu une machine à gagner cette saison. Comment expliquer cette métamorphose ?** « Le groupe a évolué. Il n'y a pas de sept majeur, tous les postes sont doublés. La cohésion qui nous anime, l'envie qui règne dans notre formation est exceptionnelle. Le plaisir, on le ressent déjà chaque jour à l'entraînement. Ensuite, et on ne peut pas occulter cette donnée: aucune équipe ne fait figure d'épouvantail. Les autres saisons, il y avait toujours deux ou trois écuries qui se détachaient rapidement aux avant-postes. Là, ce n'est pas le cas. De la première à la sixième place, seulement trois points nous séparent. C'est plutôt maigre, le niveau est dense pour les candidats à l'accession. »

• **"Accession", le mot est lancé. Vous voyez-vous en D1 la saison prochaine ?** « En tout cas, moi j'y crois sincèrement ! Notre première partie de saison peut nous rendre ambitieux. Et puis, Nancy en D1 ne serait pas une hérésie. Plusieurs joueurs ont déjà évolué à ce niveau par le passé. De mon point de vue, on a les armes pour y figurer. Sans doute n'y jouerions-nous pas les premiers rôles, mais on pourrait se maintenir. »

Confiance

• **Le point du nul ramené de Belfort, le week-end dernier, ralentit votre marche en avant...** « C'est frustrant dans la mesure où l'on menait de sept buts... Malheureusement, on s'est affolé en fin de match. Mais à bien y regarder, cette "contre-performance" va permettre de nous remobiliser en vue de la réception de Saintes. »

• **Personnellement, votre progression épouse celle de votre club. Discret en 2008, vous voilà aujourd'hui dans la peau d'un titulaire à tout juste vingt et un ans...** « La raison principale tient à la confiance du coach (*Thierry Thoni*) à mon égard. J'apprends également beaucoup au contact de David Motyka, avec qui l'on se partage le poste d'ailier gauche. Son expérience, ses conseils avisés me sont profitables. »

• **De l'expérience, vous allez également pouvoir en retirer avec la réception de Chambéry, le 11 mars, en huitième de finale de la Coupe de France...** « Plus que l'expérience, le bénéfice d'une telle affiche relève surtout du plaisir. Affronter les champions du monde comme Narcisse ou Joly s'annonce palpitant. Tout du moins si Chambéry aligne son équipe type... »

• **Votre père, Sandor Rac, entraîneur des Messines, dit que vous avez toutes les qualités pour devenir un joueur confirmé de l'élite. Confirmez-vous ?** « (*Rires*) Venant de lui, ça fait extrêmement plaisir. Qui vivra verra... »

Jean-Michel CAVALLI.



Photo Anthony PICORÉ

Pour Miroslav Rac, retrouver l'AS PTT Nancy-Vandœuvre en D1 « ne serait pas une hérésie. »

Horizon dégagé

Plus que douze matches à jouer, douze marches à gravir pour accéder à l'élite du handball français. L'ASPTT Nancy-Vandœuvre, installé aux commandes de la Deuxième division avec la bagatelle de 34 points, fonde sa domination sur son parcours sans-faute réalisé sur ses terres. Les hommes de Thierry Thoni n'ont jamais chuté à domicile durant ces quatorze premières journées de championnat. Les trois défaites enregistrées par le club meurthe-et-mosellan ont été concédées à Aix (2e, 32 pts), Villeurbanne (3e, 31 pts) et Pontault-Combault (9e, 26 pts). Le bilan est également "entaché" de deux nuls, le dernier remontant au week-end précédent sur le terrain de Belfort (26-26). Les Nancéiens bénéficient, si l'on se fie à l'état actuel de la hiérarchie dans cette division, d'un calendrier plutôt favorable pour la suite des débats. Les joueurs du président Philippe Fabris reçoivent, vendredi, Saintes, adversaire battu aisément lors de la phase aller (24-29, 2e journée). Quant à l'épilogue de la saison, à supposer qu'il soit décisif dans la course à l'accession, il s'écrira au Parc des Sports de Vandœuvre face à Besançon, l'actuelle lanterne rouge...

J.-M. C.

l'info

Peer

TENNIS. Le président du WTA Tour, Larry Scott, a jugé regrettable la décision des Emirats arabes unis de priver de visa l'Israélienne Shahar Peer qui devait disputer le tournoi de Dubaï et menaçait de retirer l'épreuve du calendrier international. En début d'année, à Auckland, un match de Peer avait été perturbé par des protestations de spectateurs contre l'offensive militaire israélienne à Gaza. «*Je ne suis pas le gouvernement d'Israël et je ne représente pas Israël au niveau politique*», avait alors déclaré Peer, vingt et ans ans, qui avait créé l'événement l'année dernière en devenant à Doha la première joueuse israélienne à participer à une compétition organisée dans un pays du Golfe.

télex

Bousquet

NATATION. Le Français Frédérick Bousquet a égalé la meilleure performance mondiale de l'année sur 100 m libre, détenue par son compatriote Alain Bernard, en remportant, dimanche, à Columbia l'épreuve au Grand Prix du Missouri en 48"62.

Bogavac

BASKET. Villeurbanne (Pro A) a engagé l'ailier international monténégrin Nebojsa Bogavac en tant que joker, a annoncé, hier, le club rhodanien. Bogavac (trente-cinq ans, 2m) a été recruté dans l'optique de la Semaine des As où le co-leader du championnat de France devra composer avec l'absence de Laurent Foirest, touché au mollet gauche.

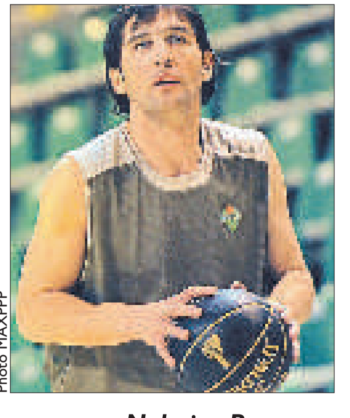


Photo MAXPPP

Nebojsa Bogavac.

Bjoerndalen

BIATHLON. L'équipe de Russie a annoncé, hier, qu'elle pensait saisir le Tribunal arbitral du sport au lendemain de la poursuite masculine. Le Norvégien Ole Einar Bjoerndalen, a été sacré champion du monde, après avoir été, dans un premier temps, déclassé pour avoir commis une erreur de parcours. Du coup, pendant quelques heures, la victoire a été attribuée au Russe Maxim Tchoudov.

Flutey

RUGBY. Riki Flutey, le trois-quarts centre anglais d'origine néo-zélandaise des London Wasps, a signé un contrat de deux ans pour Brive, actuel 6e du Top 14. Par ailleurs, l'arrière international du Stade Toulousain (Top 14). Clément Poitrenaud, va signer aujourd'hui une prolongation de contrat de trois ans avec les *Rouge et Noir*.

ING

FORMULE 1. Après avoir fait état de pertes de l'ordre de plusieurs milliards de dollars, ING Groep NV, la banque néerlandaise également compagnie d'assurances, a annoncé, hier, qu'elle ne renouvellerait pas son partenariat avec l'équipe de Formule 1 Renault après la saison 2009.

Napolitano

CYCLISME. L'Italien Danilo Napolitano (Katusha) a remporté, hier, la première étape du Tour d'Andalousie, le Néerlandais Joost Posthuma (Rabobank) devenant leader de l'épreuve grâce au prologue de dimanche.

résultats

TENNIS

Tournoi de Dubaï

1er tour : Radwanska (Pol) bat Radwanska (Pol/n°9) 6-4, 6-3 ; Hantuchova (Slo) bat Voegele (Sui) 7-5, 6-2 ; Niculescu (Rou) bat Shuai (Chi) 3-6, 7-5, 6-2 ; RAZZANO (Fra) bat Bondarenko (Ukr) 7-5, 6-2 ; BARTOLI (Fra/n°11) bat Sugiyama (Jap) 6-0, 4-6, 7-6 (8/6) ; Morita (Jap) bat Chakvetadze (Rus/n°15) 7-5, 6-2; Schiavone (Ita) bat Dellacqua (Aus) 6-1, 6-1 ; Cibulkova (Slo/n°12) bat Cirstea (Rou) 6-4, 6-2 ; Bondarenko (Rus) bat Govortsova (Bél) 6-4, 6-3 ; Stosur (Aus) bat Rybarikova (Slo) 6-4, 6-3 ; CORNET (Fra/n°10) bat Groenefeld (All) 6-4, 6-1; PIN (Fra) bat Szavay (Hon) 2-6, 6-2, 6-3; Garrigues (Esp) bat Klepac (Slo) 6-3, 6-1. ***2e tour***: Vesnina (Rus) bat Kuznetsova (Rus) 6-4, 3-6, 6-0 ; Ivanovic (Ser/n°8) bat Kleybanova (Rus) 7-5, 6-4.

FOOTBALL — ligue 1

Comme une remise à niveau

Nancy rattrape ce soir son match en retard contre un Nice amoindri et espère prolonger son bon résultat à Rennes (1-1). Il est surtout question de rectifier le tir à domicile.



Titulaire à Rennes, le revenant Abdes Ouaddou devra stabiliser la défense nancéienne. Photo Anthony PICORE

L'ASNL goûtera ce soir une madeleine très proustienne. Grâce au report de Nancy-Nice, les hommes de Pablo Correa vont retrouver fugacement un rythme européen, délicieux souvenir d'un temps bel et bien révolu mais propice alors à tous les espoirs. Aujourd'hui, il reste pourtant peu de choses à espérer de la saison lorraine. Les perspectives de coupe d'Europe sont molles comme le ventre qui héberge le dixième du championnat et le retour aux ambitions est suspendu à un travail de longue haleine. Il commence justement ce soir. Dans cet hiver qui s'étire, le printemps de l'ASNL suppose de battre les Aiglons d'abord, puis de réaliser un exploit, samedi, contre Lyon.

Naturellement, un souvenir plus immédiat renvoie au 10 janvier dernier, aux terrains gelés qu'une vaine polémique n'a pas réchauffés, à l'horaire désagréable (21 heures) et à l'aller-retour des Niçois, battus par la météo et le manque de discernement de la Ligue. Au fond, du moins au milieu, rien n'a changé depuis. Une bache continue de réchauffer la pelouse de Marcel-Picot, l'horaire reste désagréable, Nancy talonne toujours les Azuréens (7 points d'écart) et garde encore une marge très confortable sur la zone de relégation (8 longueurs). L'ASNL n'a pas avancé, ou si peu, préférant le yo-yo au remonte-pentes. A posteriori, elle pourra toutefois apprécier la décision de l'arbitre, Clément Turpin, unanimement saluée en ce fameux 10 janvier. Car les Niçois sont peut-être les plus lésés par ce report qui les amène en Lorraine avec un effectif amoindri par les blessures et décimé par les suspensions (Rémy, Faé, Adeilson, Apam, Rool et Sablé).

Marche arrière toute

A Nancy, quand la santé vacille, l'entraîneur a un remède. Il ferme les portes et plante cinq vigiles devant, minimum. Las d'encaisser trop de buts et handicapé par la blessure de Chrétien, Pablo Correa a en effet recyclé la bonne vieille recette maison d'une défense à cinq qui a failli infliger à Rennes sa première défaite de la saison à domicile (1-1). Malgré le scénario de la rencontre (égalisation de Briand à la 89e), le Franco-Uruguayen risque fort de reconduire son système à Picot puisque l'ASNL y est désormais plus vulnérable. Après avoir relancé Saint-Etienne (1-2) et Auxerre dernièrement (0-2), les Nancéiens ne peuvent plus se permettre de concéder des points sur leur terrain.

Ce duel entre deux équipes à la relance pourrait donc faire un heureux et un sceptique. Nice traque son deuxième souffle après avoir enfin renoué avec la victoire contre Le Mans tandis que l'ASNL recherche enfin un stabilité à domicile. Si elle venait à gagner ce soir, elle s'emparerait de la neuvième place. Son meilleur classement cette saison.

Christian JOUGLEUX.

Une claque pour Dia

Déjà privé de Chrétien à Rennes, suite au claquage du Marocain, Pablo Correa devra aussi se passer d'Issiar Dia pour au moins un mois. Le jeune attaquant, en verve actuellement, souffre du même mal et sera en tribunes ce soir. La conjoncture ne devrait pourtant pas inciter l'entraîneur à varier son schéma tactique avec cinq défenseurs et deux pointes. Zerka devrait donc être titulaire devant, comme Brison au poste d'arrière pour faire souffler Biancalani. Finalement, la seule question concerne le milieu : la triplette N'Diaye, N'Guémo, Féret ayant apporté satisfaction en Bretagne, Gavanon et Bérenguer pourraient être relégués sur le banc.

Matches en retard de la 20e journée

AUJOURD'HUI (21H)
Le Mans - Lille
NANCY - Nice
Valenciennes - Caen

Classement

		Pts	J	G	N	P	p	c
1	Lyon	49	24	14	7	3	33	16
2	Paris SG	45	24	14	3	7	34	24
3	Marseille	44	24	12	8	4	39	25
4	Toulouse	44	24	12	8	4	27	16
5	Bordeaux	43	24	12	7	5	40	24
6	Rennes	39	24	9	12	3	26	16
7	Lille	39	23	10	9	4	34	25
8	Nice	36	23	10	6	7	28	24
9	Lorient	31	24	7	10	7	29	27
10	NANCY	29	23	7	8	8	22	25
11	Monaco	28	24	7	7	10	27	29
12	Auxerre	27	24	7	6	11	18	23
13	Grenoble	27	24	6	9	9	14	22
14	Nantes	27	24	7	6	11	22	33
15	Caen	25	23	5	10	8	28	29
16	Le Mans	25	23	7	4	12	27	35
17	St-Etienne	24	24	7	3	14	21	35
18	Valenciennes	21	23	4	9	10	19	27
19	Sochaux	20	24	3	11	10	24	32
20	Le Havre	15	24	4	3	17	18	43

Les équipes probables

NANCY : Bracigliano – Helder, Ouaddou, André Luiz, Macaluso, Brison – N'Guémo, N'Diaye, Féret – Hadji, Zerka.
Remplaçants : Grégorini, Adjet, Biancalani, Bérenguer, Gavanon, Gunnarsson, Curbelo.

NICE : Ospina - D. Diakité, Hognon, Kanté, Jeunechamp (ou Cid) - K. Coulibaly, Echouafni, Hellebuyck, Ben Saada (ou Ma. Traoré) - Bamogo, Mouloungui (ou Modeste).
Remplaçants : Letizi, Cid ou Jeunechamp, Faviana, Adu, Ma. Traoré ou Ben Saada, Modeste ou Moulongui.
Arbitre : S. Lannoy.

21h, Stade Marcel-Picot et sur Foot +.

Affaire Mensah: l'UNFP espère la clémence

L'Union nationale des footballeurs professionnels (le syndicat des joueurs professionnels) a apporté, hier, son soutien à John Mensah, victime d'insultes racistes dimanche lors de Lyon-Le Havre, et espère que la commission de discipline se montrera « *compréhensive* » envers le défenseur ghanéen de l'OL exclu en seconde période.

L'auteur présumé des «*insultes racistes*» sera déféré aujourd'hui au parquet de Lyon alors que le club et le joueur ont porté plainte. Selon le site internet de RTL, l'homme, un supporter du Havre, âgé de 21 ans, aurait avoué lundi avoir insulté Mensah, présenté ses excuses et déclaré regretter son geste. Il aurait reconnu avoir poussé des cris de singe à chaque fois que le Ghanéen touchait le ballon. Il encourt une peine de prison avec sursis, une forte amende et une interdiction de stade. Enfin, la Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé qu'elle se porterait partie civile.

ligue 2

Angers et Metz préfèrent les gros

Des six équipes à la lutte pour la montée en Ligue 1, Angers et Metz se révèlent les plus à l'aise dans les confrontations directes. Le point entre la venue de Montpellier et celle de Lens à Saint-Symphorien…



Papiss Cissé vient d'inscrire le but de la victoire messine à Lens. Le Sénégalais, qui se blesse sur l'action, ne finira pas le match... Photo Pascal BROCARD

En Ligue 2 aussi, les loups se dévorent entre eux. Mais tous ne manifestent pas le même appétit. A la table des grands, Lens n'est pas très gourmand ; à côté de l'actuel leader du championnat, Angevins et Messins passent même pour de redoutables carnassiers.

Au classement des confrontations directes entre les six candidats actuellement en lice pour la montée en Ligue 1, les premiers deviennent les derniers : Lens ferme en effet la marche, avec une moyenne inférieure à un point par match. Sur cinq rencontres dites au sommet, expression un rien galvaudée en cette saison de grande densité en tête du championnat, les Lensois n'en ont remporté qu'une seule, face à Angers, à une époque où Angers n'était encore qu'un pensionnaire anonyme du milieu de tableau. Leader au général malgré six défaites, Lens en a concédé la moitié à ses concurrents : Metz, Montpellier, Boulogne. Ce manque d'autorité est évidemment une cause essentielle à une présence aussi massive de postulants aux trois premières places, à quinze journées de la fin du championnat.

La loupe placée sur le haut du classement grossit évidemment les traits de certains. Ainsi, Metz déplore deux défaites en sept matches, deux revers subis à Saint-Symphorien en 2008 : l'un, stupéfiant, en août face à Boulogne ; l'autre, préoccupant, en décembre face à Angers. Loin de chez eux, les Messins réalisent un parcours sans faute, et même quasi parfait : victoires à Montpellier puis à Lens, nul à Boulogne.

Un certain Metz-Lens…

Mais en 2009, Metz a aussi réapprivoisé son terrain, il vient de le démontrer en infligeant un nouveau revers à Montpellier, grimpant sur la deuxième marche du podium pour la première fois depuis la sixième journée, mi-septembre. C'est dire si l'ex-classique de Ligue 1 entre Metz et Lens suscite bien des attentes et bien des promesses ; il est prévu lundi prochain, à Saint-Symphorien.

Mais il y a donc plus performant encore que Metz face aux autres gros bras de Ligue 2 : Angers. Véritablement apparus aux premières loges en décembre, dans la foulée de leur victoire à Saint-Symphorien, les Angevins avaient préalablement battu Strasbourg et Boulogne, avant de partager les points avec Montpellier. Un seul faux pas donc à leur actif, à Lens, qu'ils reçoivent très bientôt, une occasion de mesurer la pertinence de leur nouveau statut. En attendant, avec une moyenne de deux points par match face aux cinq autres équipes de tête, Angers justifie à la fois sa présence sur le podium, et ses nouvelles ambitions. Des ambitions auxquelles Strasbourg n'a pas renoncé, bien qu'ayant marqué le pas ces dernières semaines : dans le mini-championnat de tête, les Alsaciens affichent un bilan moyen, qu'ils auront bientôt l'occasion d'améliorer, ou pas, en peu de temps, puisqu'ils passeront en revue Angers, Lens et Metz entre les 28e et 33e journées. Enfin, beaucoup moins bien qu'Angers et Metz mais mieux que Lens, Montpellier et Boulogne tirent leur épingle du jeu. Le pire, c'est que la situation n'est peut-être pas à la veille de se décanter : Montpellier - Strasbourg, lors de la trente-huitième et dernière journée, pourrait par exemple très bien servir de balle de match.

S. V.



Les confrontations directes entre les six premiers

Ligue 2

				Moyenne par match	Classement général à la 23e journée
1er	Angers	5 matches	- 3 victoires - 1 nul - 1 défaite	2 pts	3e
2e	Metz	7 matches	- 4 victoires - 1 nul - 2 défaites	1,85 pt	2e
3e	Strasbourg	5 matches	- 2 victoires - 1 nul - 2 défaites	1,4 pt	4e
4e	Montpellier	7 matches	- 2 victoires - 2 nuls - 3 défaites	1,3 pt	5e
5e	Boulogne	7 matches	- 2 victoires - 2 nuls - 3 défaites	1,1 pt	6e
6e	Lens	5 matches	- 1 victoire - 1 nul - 3 défaites	0,8 pt	1er

fc metz express

Tableau de bord. *Hier* : repos. *Aujourd'hui et demain* : entraînement à 10 h.
D'un match à l'autre. *Dernier match* : Metz - Montpellier (23e journée de Ligue 2) vendredi 13 février (3-1). *Prochain match* : Metz - Lens (24e journée de L2) lundi 23 février (20 h 30). *A suivre* : Reims - Metz (25e journée de L2) vendredi 27 février (20 h 30) ; Metz - Dijon (26e journée de L2) vendredi 6 mars (20 h 30).
A l'infirmerie. Touché à l'épaule pendant Metz - Montpellier, Julien Cardy pourrait reprendre l'entraînement dès ce matin. Relevant d'une contracture à la cuisse, Vincent Bessat a repris la course, hier. Cyril Chapuis est à l'arrêt. Christophe Marichez poursuit sa rééducation.
Suspendu. Aucun pour Metz - Lens.
Meilleur buteur. Cissé (9).

Maoulida libère Lens

A une semaine du sommet de Saint-Symphorien, Lens s'est imposé à Clermont (2-1). Après avoir trouvé l'ouverture dès la 11e par Aruna Dindane, bien servi par Yahia, les joueurs de Jean-Guy Wallemme se sont fait surprendre à la 15e par Poté, idéalement lancé par Loriot, qui trompait Runje d'un tir croisé. Un but qui déstabilisait dès lors le leader, peu à l'aise sur la pelouse auvergnate.

Les Sang et Or ont mieux maîtrisé la deuxième mi-temps, dominant les débats. On se dirigeait vers ce score de parité lorsque Toifilou Maoulida, entré en jeu à un quart d'heure de la fin, trouvait la faille d'une volée qui trompait Fabre au bout du temps additionnel (90e+4).

le point

Vendredi

Bastia - Tours	2-0
Châteauroux - Strasbourg	0-1
Nîmes - Troyes	1-0
Reims - Amiens	1-3
Sedan - Guingamp	1-0
Vannes - Ajaccio	1-1
Brest - Angers	2-1
Dijon - Boulogne	1-0
METZ - Montpellier	3-1
Hier	
Clermont-Lens	1-2

La prochaine journée. ***Vendredi 20 février :*** Ajaccio - Brest (20h) ; Amiens - Bastia ; Guingamp - Châteauroux ; Montpellier - Dijon ; Tours - Nîmes ; Troyes - Clermont ; Angers - Vannes (20h30) ; Boulogne - Reims ; Strasbourg - Sedan. ***Lundi 23 février :*** METZ - Lens (20h30).

Classement

		Pts	J	G	N	P	p	c
1	Lens	47	23	15	2	6	32	22
2	METZ	42	23	12	6	5	32	21
3	Angers	41	23	11	8	4	34	21
4	Strasbourg	39	23	10	9	4	34	25
5	Montpellier	37	23	10	7	6	39	23
6	Boulogne	36	23	10	6	7	27	23
7	Dijon	32	23	8	8	7	25	26
8	Vannes	32	23	9	5	9	17	22
9	Sedan	31	23	8	7	8	23	26
10	Troyes	30	23	8	6	9	25	26
11	Bastia	30	23	8	6	9	25	28
12	Tours	29	23	8	5	10	27	32
13	Guingamp	28	23	6	10	7	23	20
14	Amiens	28	23	6	10	7	23	22
15	Brest	27	22	8	3	11	26	28
16	Clermont	26	23	6	8	9	28	34
17	Ajaccio	24	23	6	6	11	31	40
18	Châteauroux	23	23	5	8	10	21	27
19	Nîmes	20	23	4	8	11	18	30
20	Reims	17	22	3	8	11	26	40

projet du futur stade de metz

Encore une idée de Génie

La mairie de Metz vient d'émettre une nouvelle idée d'implantation pour le futur stade du FC Metz : sur les terrains bientôt abandonnés par le 2e Régiment du Génie. Il commence à y avoir urgence.

Un projet de stade qui en est surtout au stade du projet. En tout cas, le futur stade du FC Metz, encore loin d'exister, a déjà beaucoup voyagé : parti de l'île Saint-Symphorien, où le plan initial de modernisation de l'enceinte déjà existante semble bel et bien mort aux pluches, son itinéraire a depuis beaucoup slalomé, dans l'agglomération et alentour. Augny et Marly au Sud, Grigy à l'Est, Amnéville (très) au Nord dessinent le parcours en pointillé d'un dossier qui rebondit aujourd'hui beaucoup plus près du centre-ville, mais par la face Nord. Premier adjoint au maire chargé de l'Urbanisme, Richard Lioger a récemment évoqué la possibilité des terrains actuellement occupés par le 2e Régiment du Génie, qui fermera ses portes en 2010.

Jusqu'ici, respectueux disent-ils des promesses formulées par le président Sarkozy en septembre dernier, les élus messins espéraient l'arrivée d'un régiment venu d'Allemagne, en lieu et place du 2e Génie. Ils ne verront rien venir et réfléchissent donc à l'utilisation de ce site, parmi d'autres bientôt libérés par l'armée. Voilà pourquoi ce que Richard Lioger appelle « *une idée* » lancée « *dans une discussion* » intervient seulement aujourd'hui : « *Cet endroit offre l'avantage de drainer le flux des spectateurs les plus nombreux, en provenance du Nord de Metz*, détaille le premier adjoint de Dominique Gros. *Les terrains de manœuvre de ce site représentent une trentaine d'hectares et, avec les bâtiments, on en est à soixante hectares, qui ouvrent donc la possibilité à l'adossement d'emplacement commerciaux.* »

« Nous n'avons plus de temps à perdre »

Au FC Metz, on prend acte de cette hypothèse supplémentaire, tout en relevant qu'il est « *un peu trop tôt pour en parler* » : « *L'espace semble assez grand pour accueillir le stade, des parkings, et les surfaces commerciales attenantes*, affirme Bernard Serin, actionnaire majoritaire et pilote du projet de développement du club. *Mais il en existe d'autres, compte-tenu de la nouvelle donne foncière à Metz. S'agissant de celle-là, il faut déjà lancer les études de faisabilité.* » Riverain de la Moselle, le site est également proche de l'autoroute, mais actuellement accessible par une seule voie. Bernard Serin parle aussi de desserte « *ferroviaire* », car « *il faut anticiper sur les futurs modes de déplacement* » ; Richard Lioger précise quant à lui le passage à proximité du futur transport en commun en site propre. La réflexion continue, les idées se suivent, les études se poursuivent et, pendant ce temps, l'urgence grandit. Vendredi, jour de la dernière rencontre entre mairie et club ainsi qu'entre les équipes de Metz et Montpellier, en Ligue 2, devant 8928 spectateurs, la Fédération française de football a officiellement présenté la candidature de la France à l'organisation du championnat d'Europe, en 2016. Pour ne pas laisser passer l'effet d'aubaine ainsi suscité, rattraper le retard sur le projet voisin de Strasbourg, par exemple, et ne pas connaître le même échec qu'avant la Coupe du monde 1998, Metz doit faire vite. Au moins cette nouvelle possibilité d'implantation prouve-t-elle que la ville n'a pas envie de voir son club quitter ses murs. « *A la mairie*, assure Richard Lioger, *nous sommes tous conscients que le FC Metz constitue un vecteur d'image essentiel. Nous ne souhaitons d'ailleurs qu'une chose, qui ne dépend pas de nous : sa remontée en Ligue 1.* » « *J'espère maintenant que l'unanimité va rapidement se faire sur la volonté d'accompagner ce projet, sur une contribution financière et sur l'emplacement du stade*, reprend Bernard Serin. *Nous n'avons plus de temps à perdre.* »

Sylvain VILLAUME.

L'entrée du 2e Régiment du Génie, tout près du centre-ville de Metz : un nouvel emplacement possible pour le futur stade ? Photo Marc WIRTZ

foot actu

Ricken

ALLEMAGNE. L'ancien international allemand (16 sélections) de Dortmund, Lars Ricken, a annoncé, hier, qu'il mettait un terme à trente-deux ans à sa carrière de joueur pour s'occuper des équipes de jeunes du Borussia. Ricken a remporté la Ligue des champions 1997 et trois titres de champion d'Allemagne (1995, 1996, 2002) avec le club de la Ruhr.

Nesta

ITALIE. Le défenseur central de l'AC Milan, Alessandro Nesta, qui n'a pas encore joué cette saison en raison de problèmes de dos et qui a rechuté la semaine passée alors que son retour sur les terrains semblait imminent, sera finalement opéré aujourd'hui, a annoncé le club milanais.

Bordeaux

Coupe de l'UEFA. L'entraîneur de Bordeaux Laurent Blanc devrait procéder à quelques changements pour la réception de Galatasaray, demain, en 16e de finale aller de la Coupe de l'UEFA. Le défenseur central Souleymane Diawara, suspendu contre Grenoble, fera son retour, de même que le nouvel international Yoann Gourcuff, ménagé contre les Isérois. Valverde devrait être titularisé dans les buts.

Hiddink

ANGLETERRE. Le nouveau technicien de Chelsea Guus Hiddink, nommé mercredi dernier en remplacement du Brésilien Luiz Felipe Scolari, a dirigé hier son premier entraînement. Hiddink, qui demeure sélectionneur de la Russie, avait rencontré ses joueurs jeudi au centre d'entraînement de Cobham. Il était présent samedi lors de la victoire 3-1 de Chelsea, dirigé pour cette rencontre par l'adjoint Ray Wilkins, sur le terrain de Watford en 8e de finale de la Coupe d'Angleterre.

VOILE — vendée globe

Trois pour le prix d'un

Marc Guillemot, Brian Thompson et Dee Caffari sont arrivés hier aux Sables d'Olonne.


Reporter

Ils sont venus, ils sont tous là pour soutenir Marc Guillemot (à droite).

Situation doublement inédite pour ce Vendée Globe 2008-2009 : Marc Guillemot, Sam Davies et Vincent Riou peuvent tous trois revendiquer cette troisième place : effective pour le premier, sur l'eau pour la deuxième et morale pour le dernier... Et c'est aussi la première fois dans l'histoire de la course que trois concurrents coupent la ligne d'arrivée en moins d'une douzaine d'heures.

Marc Guillemot (Safran) a été le premier, hier, à passer la ligne. Le nouveau troisième a été accueilli en héros. Marc Guillemot, sans quille depuis 1000 milles, a notamment été fêté par Yann Eliès, à qui il avait porté assistance en décembre au large de l'Australie, alors que le skippeur de *Générali* souffrait d'une fracture d'un fémur.

L'accolade de Jean Le Cam

Outre Yann Eliès, tous les skippeurs, arrivés ou ayant abandonné, à l'exception du vainqueur Michel Desjoyeaux, en vacances aux Seychelles, étaient là. A commencer par l'Anglaise Samantha Davies (Roxy) dépossédée pour 80 minutes de la troisième place. Marc Guillemot, qui a coupé la ligne à 2h21'36" lundi matin, a bénéficié d'une compensation de 82 heures pour le temps passé à assister Yann Eliès.

« J'ai fait des trucs que je ne faisais pas à 20 ans, a-t-il dit à l'arrivée. *1 000 milles sans quille c'est impossible, même si je l'ai fait. »* Jean Le Cam, dont le bateau s'était retourné au large du Cap Horn après une perte de quille, fut l'un des premiers à grimper sur Safran une fois la ligne franchie, pour donner l'accolade à l'ami Marco. Alors que les arrivées des trois premiers bateaux (Desjoyeaux, Le Cleac'h, Davies) s'était étalées sur 12 jours, les trois bateaux suivants sont arrivés en l'espace de 12 h.

Ainsi, Marc Guillemot a précédé d'un peu plus de sept heures le Britannique Brian Thompson (Bahrein Team Pindar) arrivé à 9h31. L'Anglaise Dee Caffari (Aviva) a terminé son tour du monde à 14h12, devenant ainsi la première navigatrice à avoir réalisé un tour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance, dans le sens est-ouest et dans le sens ouest-est. Elle rejoint son compatriote et "tuteur" Mike Golding, le premier à avoir réalisé cette double performance. Avec le Français Jean-Luc Van den Heede, ils sont désormais trois navigateurs à avoir accompli les tours du monde en solitaire sans escale et sans assistance dans les deux sens de rotation.

La prochaine arrivée est programmée dans une petite semaine. Arnaud Boissières (Akena Verandas), septième, pointait lundi après-midi à 1036 milles (environ 1900 km) des Sables d'Olonne.

planète sport

Gasquet forfait à Marseille

TENNIS. Richard Gasquet a renoncé à disputer le tournoi de tennis de Marseille, hier, à cause d'une blessure à l'épaule droite. Le Français de 27 ans souffrait déjà de douleurs à l'épaule la semaine dernière pendant le tournoi de Rotterdam et n'a pas souhaité mettre en péril sa saison. Gasquet devait jouer contre son compatriote Marc Gicquel, classé 48e mondial. Gicquel sera finalement opposé à un lucky loser ou à un qualifié. Gasquet avait été battu au deuxième tour de l'Open 13 l'an passé par le Suédois Robin Soderling. Les résultats du premier tour : Dmitry Tursunov (Rus) bat Teimuraz Gabashvili (Rus) 3-6, 6-2, 6-2 ; Jan Hernych (Tch) bat Kristof Vliegen (Bel) 6-3, 3-6, 6-4.

NBA : Parker, étoile gagnante

BASKET. Le Français Tony Parker, qui participait à son troisième All star game, a remporté le match des étoiles de la NBA pour la deuxième fois après l'édition 2007, dimanche à Phoenix dans les rangs de l'équipe de la Conférence Ouest, victorieuse de l'Est (146-119). L'arrière des Los Angeles Lakers Kobe Bryant a inscrit 27 points, dont 11 dans le premier quart temps, pour assurer le succès de l'Ouest, alors que son ancien coéquipier Shaquille O'Neal a marqué 17 points et pris 5 rebonds. Les deux hommes, dont les relations ont parfois été tendues pendant leurs années sous le maillot des Lakers, marquées par trois titres consécutifs de champions NBA, ont été nommés co-MVP (meilleurs joueurs) de la rencontre. Ils ont brandi le trophée ensemble, en souriant. C'est la troisième fois que Bryant remporte ce trophée de MVP. Parker s'est montré actif avec 14 points, avec un joli taux de réussite (7 sur 11) au shoot. Il a ajouté quatre rebonds et quatre passes décisives à sa feuille de statistiques.




Tony Parker.

Dakar : enquête en cours

MOTO. Le parquet de Nanterre a ouvert une enquête préliminaire sur la mort du motard français Pascal Terry lors du dernier rallye Dakar en Argentine, à la suite d'une plainte déposée par sa famille pour homicide involontaire. L'enquête a été confiée à la Brigade de répression de la délinquance contre la personne (BRDP), un service dépendant de la préfecture de police de Paris. Les responsables d'Amaury Sport Organisation (ASO), propriétaire de l'épreuve, ont indiqué qu'ils ne feraient *« aucun commentaire »* sur cette information. Vendredi, alors que le parquet n'avait pas encore pris de décision sur les suites à donner à la plainte de la famille, ASO avait déclaré être au courant « depuis au moins quinze jours » de cette plainte, sans faire d'autre commentaire. Un juge est déjà en charge d'une enquête en Argentine sur les circonstances de la mort du pilote. Disparu lors de la deuxième étape, le 4 janvier entre Santa Rosa et Puerto Madryn, Pascal Terry, 49 ans, avait été retrouvé sans vie le 7 janvier, à une quinzaine de mètres de sa moto.

ATHLÉTISME — championne de france espoirs

Parmentier, la fin du coup de barre

Favorite des championnats de France espoirs à la hauteur, Marion Parmentier n'a pas défailli le week-end dernier à Paris. Un sacre qui augure une saison aérienne…

Fine psychologue, au sens premier du terme, Marion Parmentier a réalisé ces derniers mois sa propre introspection. Sportive, il s'entend. En dedans la saison dernière, clouée à 1,78 m au-dessus du sol, l'Audunoise, éblouissante cet hiver, ne traîne plus son spleen aux abords des sautoirs : *« Ma licence de psychologie m'a occupé l'esprit. Et puis il n'y avait pas de grandes échéances estivales à préparer »*, prétexte-t-elle pour faire le deuil de l'exercice écoulé. Une brève thérapie de groupe, en compagnie de son entraîneur Thierry Lecerf, permet d'affiner l'analyse : *« Avec le recul, je pense que sa sélection en A pour la Coupe d'Europe à Moscou s'est révélée plus néfaste que prévue. Ça l'a perturbée... »*

Son joli minois a désormais retrouvé le sourire, son palmarès une seconde vie. Dimanche, celle que le CTR "lettré" Patrice Ragni surnomme affectueusement "l'albatros" a pris son envol dans le ciel des Championnats de France jeunes à l'Insep de Paris. Une barre franchie avec élégance à 1,76 m lui assure un sacre qui l'avait fuie lors de la précédente édition. Juste retour des choses qui consacre le "retour", du moins au premier plan, de l'internationale. Plus que cette performance, il faut surtout retenir ses trois tentatives, pour l'heure infructueuses, à 1,81 m. S'attaquer si précocement à son record personnel témoigne de l'appétit de la Mosellane : *« Passer 1,80 m lors du meeting de Metz, si tôt dans la saison, est plutôt rare dans mon cas. Ça prouve que je suis sur la bonne voie »*.

« Une place sur le podium »

Cette année, le potentiel de Marion Parmentier éclôt grâce notamment à une surcharge de travail conséquente : *« On est passé de deux à cinq séances d'entraînement par semaine. Cela devrait suffire à lui donner des bases solides pour la suite »*. Le talent se nourrissant du labeur quotidien, la sociétaire du JS Audun a décidé d'accommoder ses obligations universitaires à sa carrière sportive. Et non plus l'inverse : *« Le fait qu'elle décide d'aménager son master sur deux ans met en exergue sa motivation »*, se délecte Thierry Lecerf. Matériellement, cet investissement nouveau a déjà fait passer un cap à son athlète. D'ordinaire "laborieuse" en débuts de concours, Parmentier les entame désormais avec davantage d'autorité, *« de maturité même. Passer 1,70 m est aujourd'hui devenu la norme alors que la saison dernière, c'était un effort. »*

Ces progrès laissent supposer une élévation prochaine dans des altitudes insoupçonnées. Les championnats de France élite indoor à Liévin, ce week-end, apparaissent comme le terreau idéal pour semer ses premières ambitions : *« Elle s'y présente forte du troisième bilan national (1,80 m), donc on peut légitimement espérer une place sur le podium »*. Quant au curseur de l'altimètre, Thierry Lecerf le verrait bien correspondre, un jour proche ou lointain, à la taille de sa protégée. Pour rappel, Marion Parmentier mesure 1,87 m...

Jean-Michel CAVALLI.


Photo Stéphane STIFTER

Marion Parmentier, auteur d'une perf' à 1,80 m, poursuit son ascension.

TENNIS DE TABLE — pro b

Le SMEC face à une montagne

Le SMEC effectue un déplacement difficile, ce soir, chez le leader, Issy-les-Moulineaux.


Photo Karim SIARI

Philippe Saive espère faire un grand pas vers le maintien.

Tout avait pourtant si bien débuté face à Nice, il y a quinze jours. Un départ en trombe permettait aux Messins, dans leur antre, de mener deux victoires à rien grâce à Philippe Saive et Ronald Redjep. Mais voilà, les vieux démons ressurgirent et le Belge Frédéric Sonné sonnait la révolte niçoise contre Ludovic Remy et prenait l'ascendant sur Saive, comme à son habitude. La déferlante sudiste s'abattait comme une tempête sur les joueurs de Loïc Belguise qui s'inclinaient 2-4. *« Nous aurions pu faire un grand pas vers le maintien, au lieu de cela, nous restons sous pression. Au classement, nous sommes encore devant Nice mais si nous arrivons à la fin du championnat à égalité de point avec eux, nous serons relégués »*, constate l'entraîneur messin.

Issy, insurmontable ?

Issy-les-Moulineaux, qui à l'aller, avait pris le dessus sur les Messins (2-4), s'annonce comme une montagne à gravir pour Philippe Saive et ses coéquipiers. Leaders du championnat avec neuf victoires en onze matches, les Parisiens font forte impression comme en atteste leur dernière victoire (2-4) à Montpellier. *« Nous ne partons pas favori face à trois joueurs parisiens très costauds, je suis relativement pessimiste sur un probable exploit collectif de la part de l'équipe. Nous ferons néanmoins tout pour chercher un résultat »*, confie le coach lorrain.

Sûrement la tête tournée vers les prochaines échéances cruciales qu'aura à jouer son équipe, l'entraîneur mosellan fonde plus d'espoirs avec la réception de Chartres, actuel deuxième du classement le 10 mars prochain. Les rendez-vous suivants à Saint-Maur et contre Villeneuve seront à n'en pas douter déterminants pour l'avenir du club.

N. K.

Les équipes - SMEC : Philippe Saive (n°29), Ronald Redjep (n°63), Clément Drop (n°115).

Issy-les-Moulineaux : Ye Ruoting (n° 34), Rodolphe Despres (n° 50), Abdel-Kader Salifou (n°57).

Issy-les-Moulineaux - SMEC (20h)

championnats de france des régions

De belles espérances pour la Lorraine

Les Championnats de France des Régions débutent aujourd'hui, à Mèze (Languedoc-Roussillon) avec l'entrée en lice des minimes garçons et filles. La Lorraine, présente dans quatre catégories, compte bien se distinguer.

Les minimes garçons, coachés par Mickaël Mevellec, auront une belle carte à jouer. *« C'est une équipe assez homogène, disposant d'un beau niveau d'ensemble. Ce groupe peut réellement envisager les quarts de finale »* estime Mathieu Michel, capitaine de l'équipe cadet.

Chez les minimes filles, là aussi les espérances sont similaires. L'équipe dirigée par Vanessa Thouaille, pourra compter sur la Dombasloise Pauline Chasselin, récente vainqueur du deuxième tour du critérium fédéral de Nationale 1 à Mayenne dans la catégorie moins de 13 ans. *« Ce groupe dispose dans ses rangs de deux joueuses qui se démarquent, Pauline Chasselin ainsi que Eloïse Saint Dizier (Etival), la plus jeune de l'équipe. Elles peuvent également réaliser un beau résultat. »*

Les cadets entreront en compétition, trois jours après les minimes, et comme le dit Matthieu Michel : *« seront nettement moins forts que les minimes. Une place dans les douze premiers serait un très bon résultat. »*

Les cadettes de Joffrey Noviant, quant à elles, tenteront également de se hisser dans les douze premières équipes. Elles pourront compter sur Sabrina Pierrat (Etival) et son style de jeu original.

Minimes du 17 au 19 février ; cadets du 20 au 22

LUTTE — assemblée générale de la ligue de lorraine

Salvatore Attardo : la passe de cinq

La Ligue de Lorraine a tenu son assemblée générale, samedi à Lorquin, sous la présidence de Salvatore Attardo, qui entame son cinquième mandat.

Le nouveau comité. Salvatore Attardo entame ainsi son cinquième mandat à la présidence de la Ligue. Premier vice-président : Georges Gardereau, deuxième vice-président : Raymond Fullenwarth, trésorier général : Jean Marc Beck, secrétaire : Saïd Ouadah, secrétaire adjointe : Sonia Boudjaoui. Eric Cirk, Fethy Eddouh, Marie Claude Gardereau, Mohamed Griffete et Hendri Mandel sont les autres membres du comité régional.

Après la désignation de deux nouveaux commissaires aux comptes pour 2009 (Florian Benad et Eric Riethmuller), la réunion s'est poursuivie par la préparation de l'assemblée générale fédérale qui aura lieu les 14 et 15 mars. Salvatore Attardo est, à présent, en campagne pour la présidence nationale.

Féminines. La présence de la lutte féminine au programme olympique doit amener les responsables à parfaire son développement au sein des clubs. La Ligue se doit aussi de poursuivre ses actions de sensibilisation et de création d'écoles de lutte en partenariat avec l'union nationale des sports scolaires (UNSS).

Partenariats. Pierre Sauveur, président de la caisse du Crédit Mutuel a annoncé le partenariat avec le Sporting club de Lorquin qui organise les futurs championnats de France cadets, juniors garçons et filles les 8 et 9 mai prochains.

Actions. Bruno Dedieu, conseiller technique, a procédé au compte rendu des actions menées par l'équipe technique régionale qui consiste à l'encadrement des stages de perfectionnement, du suivi des équipes de Lorraine, d'un soutien technique ponctuel aux clubs, l'intervention dans le cadre d'actions de promotion. Il a détaillé les actions menées par les différents membres de l'équipe : Bruno Dedieu, Eric Circk, Fathy Eddouh, Mohamed Grifette, Alain Hassli et Christophe Pierre.

Récompenses régionales. En lutte féminine : 1er Lorquin, 2e Sarreguemines. En lutte olympique : 1er Sarreguemines, 2e Maizières-les-Metz et 3e Lorquin. En lutte jeune : 1er : Sarreguemines et Stiring Wendel, 3e Lorquin. Abdenor Amiali a été décoré de la médaille de bronze de la fédération française de lutte.



Salvatore Attardo est maintenant candidat à la présidence de la Fédération française de lutte.

le chiffre

14

AVIRON. Les rameurs lorrains sont représentés en nombre au sein des différents collectifs de l'équipe de France. Les stages de présaison ont débuté hier à Temple-sur-Lot. Ils sont quatorze régionaux : les Verdunois Laurent Cadot, Lucas Dehoye, Jordan Lequy et Germain Chardin, les Mussipontains Coralie Simon et Pierre-Jean Peltier, les Nancéiens Vanessa Grandpierre, Quentin Sorigue et Nicolas Cornu ; et les sociétaires du pôle France de Nancy Dorian Mortelette, Jean-Baptiste Macquet, Robin Cochennec, Pauline Charles et Stéphanie Dechand

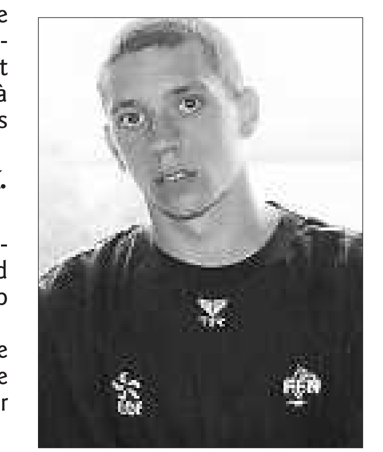
lor'actu

Sibille

TENNIS. Constance Sibille a réalisé une rentrée victorieuse dans les qualifications du tournoi Future de Portimao (10 000 dollars). Opposée à la Tchèque Kanakova, non-classée mondiale, la joueuse du SMEC s'est logiquement imposée 6-3, 6-1 et sera opposée à la Roumaine Bianca Hincu au prochain tour.

Jacomelli

NATATION. Le Mosellan Maxime Jacomelli, parti nager dans les eaux canadiennes, s'apprête à s'envoler pour Vancouver où il va disputer les CIS (Canadian interuniversity sport), le sommet de la saison universitaire du 19 au 21 février. Cette année, le niveau est particulièrement relevé, la plupart des nageurs sélectionnés aux Jeux de Pékin seront présents. Malgré une entorse à la cheville qu'il traîne depuis janvier, le protégé de Luc Sancho à Forbach a pour ambition d'accéder à une finale B sur 200 m papillon.



Maxime Jacomelli.

Stage

LUTTE. La Ligue de Lorraine organise son stage de perfectionnement d'hiver destiné aux minimes et cadets à Clermont-Ferrand jusqu'au 22 février. L'objectif est de préparer les championnats de France. L'effectif : Ahmed Beladri, Mesut Alpaslan, Amine Guendez, Vincent Harter, Mathieu Krahl, Hamid Omeir, Yassin Ozay (Sarreguemines) ; Metin Capar, Nassim Gacem, Tunahan Ozturk, Jérémy Santilli (Maizières-les-Metz) ; Mohammed Hemami, Sammy Hadjmohand, Nicolas Heitzmann, Enis Osmani, Smaïl Sougtani (Stiring-Wendel) ; Arthur Waltersperger (Lorquin).

Schmidt

TENNIS. Les deux Lorrains, sortis des qualifications, n'ont pas survécu au premier tour du très relevé Open Super 12 d'Auray. Victor Li (15/3, Nancy Alérion) est tombé face au Belge Lorens Verboven 6-3 6-3 et Alexis Schmidt (15/3, ASPTT Metz) n'a rien pu faire, malgré un premier set très correct, face au numéro 1 italien Sacha Merzetti, s'inclinant 6-4 6-2. Les deux joueurs sont reversés dans le tableau de la consolante.

Brun

TIR À L'ARC. Sacré champion de Lorraine seniors en arc nu, dimanche à Pont-à-Mousson, Yves Brun, licencié au club des Archers Gorziens, a, du même coup oblitéré son ticket pour les championnats de France qui auront lieu début mars. En attendant, le Mosellan ira faire ses gammes du 28 février au 1er mars du côté de Bort-les-Orgues à l'occasion du Critérium national.

MARDI 17 FÉVRIER QUINTÉ À VINCENNES

Prix de Challans, réunion I, 1re course

Attelé - Mâles - 36.000 € - 2.700 mètres - Grande piste - Groupe A

Redlight Jet, un poulain estimé

Quinze poulains de 4 ans vont en découdre à l'occasion du Prix de Challans, quinté disputé sur le parcours classique de la grande piste de Vincennes ce mardi. Estimé, **Redlight Jet** peut l'emporter sur ce tracé. **Roi Vert**, après une rentrée manquée à Enghien, **Rush Dairpet**, remarqué à plusieurs reprises cet hiver, **Relook de Sausseau**, irréprochable, ou encore **Rêve de Fael** sont autant d'autres candidats à la victoire. **Royal d'Elorac** visera quant à lui une place en compagnie de **Ricimer**, capable d'aller loin s'il reste sage.

Les partants du quinté

N°	Cheval	Def	Driver	Dist.	Age	Dern. performances	Entraîneur	Propriétaire	Gains	C. Prob.
1	RUSH DE CHENU	-	T. Le Beller	2700	M 4	Da 0a (08) Da 1a 4a 1a	J.-M. Baudouin	J.-Y. Binois	31.260	18/1
2	RUNNING BORN	-	D. Békaert	2700	M 4	8a 7a (08) 8a 7a 3a 1a	M. Gyre	B. Farreyrol	32.010	52/1
3	RÊVE DE FAEL	-	Th. Duvaldestin	2700	M 4	1a 9a (08) 1a Da 1a Da	Th. Duvaldestin	J. Fernandes	32.060	10/1
4	ROYAL DE BELFIN	-	M. Abrivard	2700	M 4	3a (08) 3a 3a 6a 4a 4a	M. Abrivard	D. Cantat	32.420	35/1
5	REDLIGHT JET	A-P	J-Et. Dubois	2700	M 4	4a 6a (08) 1a Da 3a 3a	J-Et. Dubois	Mme K. Dubois	32.720	7/1
6	RICKSHOW	-	F. Ouvrie	2700	M 4	Da Da Da (08) 3a 2a Da	F. Ouvrie	M. Nadji	32.950	41/1
7	RICIMER	-	H. Sionneau	2700	M 4	1a Da Da (08) Da 1a 1a	H. Sionneau	H. Sionneau	33.000	13/1
8	RENIER	-	M. Lenoir	2700	M 4	Da 5a Da (08) 4a 2a 1a	M. Lenoir	Ec. Ragolle	33.810	31/1
9	RÊVE D'HAUFOR	P	NON PARTANT	2700	M 4	3a 1a (08) Da 10a 7a 1a	Ch. Bigeon	Ch. Bigeon	35.000	
10	REGGIO	A	E. Raffin	2700	M 4	1Da 4a Da (08) 8a 0a 1a	Jac. Provost	Ph. Levy	35.280	29/1
11	ROI VERT	A-P	J.-M. Bazire	2700	M 4	Da (08) 1a 3a 1a 1a Da	J.-M. Bazire	J.-M. Rancoule	35.380	3/1
12	RAMSES D'ARIANE	-	D. Béthouart	2700	M 4	3a 8a 3a (08) Da 1a 10a	D. Béthouart	D. Béthouart	36.080	47/1
13	RUSH DAIRPET	-	W. Bigeon	2700	M 4	2a (08) Da 1a 3a 8a 2a	J.-L. Bigeon	J. Séché	36.730	9/1
14	ROYAL D'ELORAC	A-P	F. Blandin	2700	M 4	7a (08) 8a 1a 4a 3a 6a	F. Blandin	Ec. Franck Blandin	37.500	23/1
15	RELOOK DE SAUSSEAU	P	J.-Y. Rayon	2700	H 4	2a 3a (08) 4a 1a 1a 1a	A. Rayon	Ec. Albert Rayon	37.960	5/1

DÉPART PRÉVU À 13 h 50

LE PRONO
5 REDLIGHT JET
11 ROI VERT
13 RUSH DAIRPET
15 RELOOK DE SAUSSEAU
3 RÊVE DE FAEL
14 ROYAL D'ELORAC
7 RICIMER
10 REGGIO

MATHEUX
11 ROI VERT
8 RENIER
15 RELOOK DE SAUSSEAU
14 ROYAL D'ELORAC
5 REDLIGHT JET
7 RICIMER
3 RÊVE DE FAEL
1 RUSH DE CHENU

G. VIDAL
7 RICIMER
5 REDLIGHT JET
15 RELOOK DE SAUSSEAU
1 RUSH DE CHENU
11 ROI VERT
13 RUSH DAIRPET
14 ROYAL D'ELORAC
3 RÊVE DE FAEL

SINGLETON
7 RICIMER

DERNIÈRE MINUTE

1 RUSH DE CHENU
Il y a dix jours, dans le Prix de Gournay-en-Bray, il a joué de malchance et s'est mis au galop. C'est dommage, car il n'aurait pas été loin de la vérité, selon son habile entraîneur. C'est une première chance dans ce quinté.

A CHACUN SA NOTE

1 ● Rush de Chenu
Il a remporté trois de ses quatre premières tentatives en date mais se montre désormais moins volontaire. Il va lui falloir se montrer beaucoup plus docile.

2 ● Running Born
Il est moins caractériel désormais. Arrêté de mai à novembre dernier, il n'a jamais réussi à finir plus près que septième depuis. Difficile d'y croire.

3 ● Rêve de Fael
Bien né, il alterne le bon et le moins bon. Sa seule sortie sur le tracé s'est soldée par une neuvième place. Il s'est depuis imposé sur la petite piste.

4 ● Royal de Belfin
Modèle de constance, il cherche sa course, venant de terminer troisième sur ce tracé. Il est en retard de gains et devrait bientôt se montrer à son avantage.

5 ● Redlight Jet
Bon lauréat à Enghien l'été dernier, il s'est ensuite éclipsé d'août à janvier. Il vient de courir à deux reprises, et semble en retard de gains.

6 ● Rickshow
Remarqué en décembre, il est retombé dans ses travers depuis, ayant été disqualifié à trois reprises, sur la grande piste puis à Enghien. Question de sagesse.

7 ● Ricimer
Il a remporté ses trois premières tentatives, avant de se montrer fautif à Agen et par deux fois sur ce tracé. Il vient de se réhabiliter sur la petite piste.

8 ● Renier
Fragile, il n'a que peu couru depuis ses débuts, étant absent de juillet dernier jusqu'à début janvier. Il ne s'est par ailleurs jamais distingué à Vincennes.

9 ● Rêve d'Haufor (Non partant)

10 ● Reggio
Lauréat à Caen en juin dernier, il n'a repris la compétition qu'en octobre, avant de s'absenter à nouveau jusqu'à fin décembre. Il est sur la montante.

11 ● Roi Vert
Doué, il n'a pas pris part au meeting hivernal et vient de rater sa rentrée à Enghien, étant disqualifié. Il devrait cependant rapidement se réhabiliter.

12 ● Ramses d'Ariane
Il a pour l'heure remporté trois courses, uniquement en province, mais est parvenu à signer quelques accessits parisiens. Difficile à situer à ce niveau.

13 ● Rush Dairpet
Brillant lauréat sur ce tracé début décembre, il n'a couru qu'à deux reprises depuis, montrant autant de qualité que de caractère. Il peut se distinguer.

14 ● Royal d'Elorac
Deuxième pour ses débuts fin août, il a ensuite confirmé, s'imposant début décembre sur la petite piste. Il reste sur deux échecs mais peut se réhabiliter.

15 ● Relook de Sausseau
Troisième puis récent deuxième sur le tracé, il sait démarrer, n'est pas désorienté par la montée, et ne mollit pas pour finir. Il est par ailleurs bien engagé.

Le combiné
Le Combiné vous permet de sélectionner plus de chevaux que le nombre initalement prévu par le pari. Vous effectuez donc plusieurs paris unitaires sur un seul et même ticket.

LA PRESSE

	1	2	3	4	5	6	7	8
A.F.P.	15	11	13	9	7	3	12	4
Agence TIP	9	5	11	13	15	3	14	7
Bilto	15	11	9	5	1	13	7	3
Dauphiné Libéré	11	15	1	5	9	3	10	8
Le Courrier Picard	11	15	1	9	5	10	13	3
France Soir	11	15	9	5	7	3	13	10
Indépendant	15	5	11	3	13	7	9	8
Midi Libre	7	5	10	3	11	15	1	9
3262 Conf. Courses	15	10	11	1	9	5	13	7
N.R.C.O.	11	3	7	15	5	9	1	13
Ouest-France	3	11	7	5	13	15	1	9
Le Parisien	11	7	15	13	1	9	10	5
La Voix du Nord	9	11	5	1	15	3	13	8
Turf Dernière	3	11	7	5	13	15	1	9
Matin Courses	11	5	7	1	15	9	3	13
Progrès de Lyon	9	5	11	13	15	3	7	14
Tip sur les Pistes	11	10	1	3	13	5	7	15
D.N.A.	11	3	1	5	9	15	7	13
Télégramme de Brest	7	15	11	9	1	5	3	14
3615 Turf	15	3	7	13	11	1	9	5
Nice Matin	9	11	1	5	15	3	13	7
Tropic Courses	3	9	15	5	14	13	4	11

Récapitulatif de la presse

1 RUSH DE CHENU	16
2 RUNNING BORN	0
3 RÊVE DE FAEL	20
4 ROYAL DE BELFIN	2
5 REDLIGHT JET	21
6 RICKSHOW	0
7 RICIMER	18
8 RENIER	3
9 RÊVE D'HAUFOR	21
10 REGGIO	7
11 ROI VERT	22
12 RAMSES D'ARIANE	1
13 RUSH DAIRPET	19
14 ROYAL D'ELORAC	4
15 RELOOK DE SAUSSEAU	22

Les couleurs
La combinaison des motifs et des coloris des casaques (vestes) et des toques constitue les "couleurs" de chaque propriétaire. Elles permettent d'identifier, de suivre le parcours et les performances de chaque cheval durant la course.

Les informations de cette rubrique sont données à titre indicatif. Seuls les documents publiés par le Pari Mutuel Urbain ont valeur officielle. Nous invitons les parieurs à s'y référer. La responsabilité du journal ne saurait, en aucun cas, être engagée.

LES RESULTATS

À VINCENNES - Lundi

TIERCÉ (pour 1 €)
10-17-8
Ordre **1.029,50**
Désordre **205,90**

QUARTÉ+ (pour 1,3 €)
10-17-8-14
Ordre **8341,71**
Désordre **591,63**
Bonus **54,99**

QUINTÉ+ (pour 2 €)
10-17-8-14-11
Ordre **27.216,00**
Désordre **226,80**
Numéro Plus : 1280
Bonus 4 .... **100,40**
Bonus 4sur5 .... **13,80**
Bonus 3 .... **9,20**

1. PRIX DE CAHORS
1 10 **Quatevana (F. Nivard)**
2 17 **Quinine de Meautis (J. Verbeeck)**
3 8 **Que Juela (S. Levoy)**
4 14 **Quenza du Bocage (G. Delacour)**
5 11 **Quality Charm (B. Piton)**
18 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (10): 4,20 - Pl. (10): 2,00 - (17): 6,40 - (8): 3,80.
2sur4 : (10-17-8-14) (pour 1 €): 11,10 €.
Multi : (10-17-8-14) (pour 1 €). En 4: 1.039,50 €, en 5: 207,90 €, en 6: 69,30 €, en 7: 29,70 €.
Trio : (10-17-8) (pour 1 €): 204,70.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (10-17): 87,40 - Pl. (10-17): 32,50 - (10-8): 9,50 - (17-8): 67,90.

2. PRIX DE BRACIEUX
1 5 **Piombino (Th. Duvaldestin)**
2 9 **Pacha du Pont (J.-M. Bazire)**
3 12 **Pathway (E. Raffin)**
18 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (5): 7,70 - Pl. (5): 2,70 - (9): 1,40 - (12): 3,70.
Trio : (5-9-12) (pour 1 €): 28,30.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (5-9): 7,60 - Pl. (5-9): 4,50 - (5-12): 16,20 - (9-12): 6,30.
Quadrio : (10-17) et (5-9) (pour 1,5 €) Ordre: 2.728,80, Désordre: 909,60. 3 chevaux : 7,50.

3. PRIX DE POUILLY-SUR-LOIRE
1 8 **Qualisto (J. Raffestin)**
2 6 **Quentin du Dropt (M. Abrivard)**
3 4 **Quel Haufor (D. Bonne)**
8 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (8): 6,80 - Pl. (8): 1,60 - (6): 2,30 - (4): 1,40.
Trio : (8-6-4) (pour 1 €): 17,70.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (8-6): 13,70 - Pl. (8-6): 4,80 - (8-4): 3,30 - (6-4): 6,00.

4. PRIX OVIDE MOULINET
1 6 **Qualmio de Vandel (Th. Duvaldestin)**
2 5 **Quarla (F. Nivard)**
3 1 **Quitus du Mexique (F. Anne)**
7 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (6): 2,80 - Pl. (6): 1,90 - (5): 4,70.
Trio : (6-5-1) (pour 1 €): 88,40.
Couplé : (ordre exact) (pour 1 €) : (6-5): 20,60.

5. PRIX PATRICK MOTTIER
1 9 **Ola de Padd (B. Ferchaud)**
2 6 **Liosco Atout (M. Varin)**
3 3 **Nophénio de Lune (Mlle S. Cheruel)**
12 partants. Non partant : Olgado (11).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (9): 23,20 - Pl. (9): 4,70 - (6): 2,60 - (3): 4,20.
Trio : (9-6-3) (pour 1 €): 124,50. Rapports spéciaux (11 non partant): Gag.(9-6): 28,10.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (9-6): 28,10 - Pl. (9-6): 9,30 - (9-3): 21,20 - (6-3): 14,30. Rapports spéciaux (11 non partant): Gag.(9): 23,20 - Pl.(9): 4,70 - (6): 2,60 - (3): 4,20.

6. PRIX DE CARQUEBUT
1 11 **Reine de Baune (L. Guinoiseau)**
2 14 **Royale Flower (Ph. Moulin)**
3 15 **Rocket des Salines (P. Vercruysse)**
4 9 **Rime Joyeuse (S. Levoy)**
15 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (11): 3,90 - Pl. (11): 1,80 - (14): 4,40 - (15): 3,40.
Trio : (11-14-15) (pour 1 €): 120,70.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (11-14): 32,10 - Pl. (11-14): 10,70 - (11-15): 8,20 - (14-15): 17,60.
2sur4 : (11-14-15-9) (pour 1 €): 6,00 €.
Multi : (11-14-15-9) (pour 1 €). En 4: 241,50 €, en 5: 48,30 €, en 6: 16,10 €, en 7: 6,90 €.

7. PRIX D'AUCH
1 8 **Soleil de Fleur (E. Raffin)**
2 11 **Selestin (T. Viet)**
3 3 **Sir Jifi (P.-Y. Verva)**
11 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (8): 9,70 - Pl. (8): 2,80 - (11): 2,20 - (3): 2,80.
Trio : (8-11-3) (pour 1 €): 103,20.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (8-11): 20,90 - Pl. (8-11): 8,20 - (8-3): 13,70 - (11-3): 13,90.

8. PRIX DE GRAIGNES
1 7 **Shamrock (L. Baudron)**
2 6 **Seven d'Oliverie (M. Lenoir)**
3 4 **Saxhorn (J. De Michiel)**
7 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (7): 9,90 - Pl. (7): 3,70 - (6): 3,20.
Trio : (7-6-4) (pour 1 €): 159,00.
Couplé : (ordre exact) (pour 1 €) : (7-6): 45,00.

À CAGNES-SUR-MER - Lundi

1. PRIX DES JASMINS
1 7 **Salsarides (D. Bœuf)**
2 1 **Senteur Bleue (G. Masure)**
3 6 **Star of Mambo (Y. Rousset)**
15 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (7): 7,40 - Pl. (7): 2,30 - (1): 1,20 - (6): 5,60.
Trio : (7-1-6) (pour 1 €): 108,00.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (7-1): 8,50 - Pl. (7-1): 4,30 - (7-6): 53,40 - (1-6): 15,40.

2. PRIX DE LONGCHAMP
1 2 **Frantz de Galais (F. Veron)**
2 1 **Ticfarin (F. Spanu)**
3 6 **Sabelotodo (A. Crastus)**
8 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (2): 4,50 - Pl. (2): 1,30 - (1): 1,20 - (6): 1,50.
Trio : (2-1-6) (pour 1 €): 8,00.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (2-1): 4,50 - Pl. (2-1): 2,20 - (2-6): 3,80 - (1-6): 2,30.

3. PRIX D'ANGERS
1 1 **Chicaya (G. Masure)**
2 13 **Pirate Béré (G. Benoist)**
3 16 **Gopura (I. Mendizabal)**
4 11 **Cuando Cuanto (A. Sanglard)**
16 partants. Non partant : Indian City (4).
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (1): 8,10 - Pl. (1): 3,20 - (13): 3,00 - (16): 8,80.
Trio : (1-13-16) (pour 1 €): 462,00.
Rapports spéciaux (4 non partant): Gag.(1-13): 40,60.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (1-13): 40,60 - Pl. (1-13): 13,50 - (1-16): 44,70 - (13-16): 38,90.
Rapports spéciaux (4 non partant): Gag.(1): 8,10 - Pl.(1): 3,20 - (13): 3,00 - (16): 8,80.
2sur4 : (1-13-16-11) (pour 1 €): 15,30 €.
Rapport spécial (4 non partant): 2,20 €.
Multi : (1-13-16-11) (pour 1 €). En 4: 3.150,00 €, en 5: 630,00 €, en 6: 210,00 €, en 7: 90,00 €.

4. PRIX DE LA NAPOULE
1 1 **Cold (F. Spanu)**
2 14 **Classic Beauty (G. Pardon)**
3 11 **Sam Lion (M. Martinez)**
16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (1): 10,30 - Pl. (1): 3,70 - (14): 4,80 - (11): 3,60.
Trio : (1-14-11) (pour 1 €): 324,80.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (1-14): 82,10 - Pl. (1-14): 23,50 - (1-11): 16,60 - (14-11): 20,60.

5. PRIX DE SAUMUR
1 3 **Green Pride (T. Huet)**
2 7 **Punisher (F. Lefebvre)**
3 11 **Koro (S. Maillot)**
4 8 **Keulinn (I. Mendizabal)**
16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (3): 7,10 - Pl. (3): 3,00 - (7): 8,70 - (11): 16,00.
Trio : (3-7-11) (pour 1 €): 766,90.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (3-7): 102,10 - Pl. (3-7): 33,70 - (3-11): 69,10 - (7-11): 157,40.
Multi Régional : (3-7-11-8) (pour 1 €). En 4: 1.858,50 €, en 5: néant, en 6: 123,90 €, en 7: 53,10 €.

6. PRIX DU QUEYRAS
1 14 **Golden Irish (D. Bœuf)**
2 15 **Lampo E Baldin (A. Lemaitre)**
3 7 **Thiangova (T. Piccone)**
16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (14): 4,40 - Pl. (14): 1,70 - (15): 3,60 - (7): 3,80.
Trio : (14-15-7) (pour 1 €): 84,70.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (14-15): 21,50 - Pl. (14-15): 8,10 - (14-7): 9,10 - (15-7): 22,00.

7. PRIX DE LA LANTERNE
1 1 **Nummenor (Mlle B. Renk)**
2 6 **Elguéra Noir (Mlle N. Ouakli)**
3 3 **Lord Sunshine (Mlle C. Hérisson de Beauvoir)**
12 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (1): 3,00 - Pl. (1): 1,60 - (6): 2,40 - (3): 5,30.
Trio : (1-6-3) (pour 1 €): 60,90.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (1-6): 10,30 - Pl. (1-6): 5,40 - (1-3): 11,40 - (6-3): 23,90.

8. PRIX DU MERCANTOUR
1 5 **Malespi (D. Bœuf)**
2 7 **Rudolph (I. Mendizabal)**
3 10 **Folie des Aigles (S. Ruis)**
4 9 **Panache Blanc (G. Benoist)**
16 partants. Tous couru.
J.Simple : (pour 1 €) Gag. (5): 21,60 - Pl. (5): 6,70 - (7): 2,80 - (10): 5,20.
Trio : (5-7-10) (pour 1 €): 643,00.
Couplé : (pour 1 €): Gag. (5-7): 69,90 - Pl. (5-7): 22,60 - (5-10): 49,30 - (7-10): 27,40.
2sur4 : (5-7-10-9) (pour 1 €): 12,00 €.
Multi : (5-7-10-9) (pour 1 €). En 4: 1.102,50 €, en 5: 220,50 €, en 6: 73,50 €, en 7: 31,50 €.

LE QUINTE DE DEMAIN

CAGNES-SUR-MER - 1re Prix de Sainte-Maxime

N°	Cheval	Cde	Jockey	Poids	Age	Entraîneur	Propriétaire	Gains
1	PSY CHIC	14	S. Maillot	60	H 5	Rob. Collet	Mme C. Dubuquoi	46.060
2	SLICKLY ROYAL	12	S. Pasquier	59,5	M 5	P. Demercastel	Mme P. Demercastel	49.820
3	CHICO DEL SOL	3	S. Ruis	59,5	M 4	J. Rossi	J. Rossi	24.500
4	TIANSHAN	7	A. Crastus	59,5	F 6	F.-X. de Chevigny	Mme G. Sandor	98.320
5	TIGRON *(Oeil.)*	17	D. Bœuf	59	M 8	Mme C. Barande-Barbe	Mme R. Pavard	151.240
6	ROYAL PENNEKAMP	15	T. Piccone	59	M 6	B. Dutruel	D. Casalta	88.060
7	MY CALL	18	G. Benoist	58,5	F 6	B. de Montzey	R. Gachies	98.180
8	STARACO	2	M. Nobili	58,5	M 5	Rod. Collet	M. Offenstadt	77.000
9	GALIXI	16	W. Mongil	57,5	F 4	R. Laplanche	B. Giraudon	47.260
10	BOBTAIL	6	O. Peslier	57,5	H 6	F. Rohaut	F. Rohaut	37.500
11	ANISAKIS	8	T. Thulliez	57,5	H 5	N. Clément	G. Augustin-Normand	17.500
12	WESTERN SKY	4	C. Hanotel	57,5	M 5	P. Khozian	A. De Lanfranchi	17.500
13	FARLINO	11	G. Masure	57	M 5	J.-M. Capitte	J.-C. Seroul	39.500
14	DE ZÉPHYR	1	T. Huet	56,5	M 7	Rob. Collet	B.S Racing S.A.R.L	77.000
15	TORRONTO	10	F. Blondel	56,5	H 6	P. Monfort	G.-L. Ferron	70.060
16	BOYTARD	9	F. Forési	56,5	M 4	F. Forési	Ec. Kura	15.500
17	TUAOI	13	E. Wianny	55	M 4	Jac. Morin	Mme V. Motheu	15.000
18	L'IMPRESSIONISTE	5	I. Mendizabal	55	M 5	F. Chappet	J.-C. Seroul	31.000

LES REUNIONS PMU AUJOURD'HUI

À VINCENNES — RÉUNION I - 13 H 20

2 Prix du Chesnay
Attelé - 80.000 € - 2.850 m - GP
TRIO - COUPLÉ - QUADRIO

1 Olbo King	J.-M. Bazire	2850
2 Opéra de Joss	P. Derycke	2850
3 Mentor de l'Iton	J. Lepennetier	2850
4 Oz Le Magicien	T. Le Beller	2850
5 Normand d'Oger	E. Raffin	2850
6 Mighty	J.-S. Cormy	2850
7 Ordalie	M. Lenoir	2850
8 Opium d'Artois	J. Lesne	2875
9 Makoum Makoum	N. Roussel	2875
10 Obélix Pierji	Y. Renard	2875
11 Obelo Darche	F. Blandin	2875
12 Objectif Royal	J. Boillereau	2875

Favoris : 11-4-12
Outsiders : 8-1

3 Prix de Marmande
Monté - Femelles - 65.000 € - 2.700 m - GP
TRIO - COUPLÉ

1 Quatleya	Mlle N. Henry	2700
2 Quinolette Jénilou	E. Raffin	2700
3 Quelle Bretaie	A. Gilles	2700
4 Quazirette de Guez	L. Mollard	2700
5 Quiva du Rib	Mlle C.-M. Porcheron	2700
6 Queen Kervilou	Mick. Barré	2700
7 Quérida d'Hermès	M. Abrivard	2700
8 Quetchoa du Terme	P. Masschaele	2700
9 Queen du Soir	P.-Y. Verva	2700
10 Quamaricaine	M. Bézier	2700

Favoris : 8-9-10
Outsiders : 1-7

4 Prix de Challans
Attelé - Mâles - 36.000 € - 2.700 m - GP - Groupe B
TRIO - COUPLÉ - 2SUR4 - MULTI

1 Résistal	G. Laville	2700
2 Rignardo	Fr. Lecanu	2700
3 Robert Le Diable	N. Roussel	2700
4 Rêve d'Aure	Séb. Houyvet	2700
5 Roméo d'Arcy	Ph. Rouer	2700
6 Rodin des Charmes	X. Legavre	2700
7 Rapontchombo	E. Raffin	2700
8 Ring du Chêne	P. Vercruysse	2700
9 Réal de Rabut	D. Locqueneux	2700
10 Ragtime du Parc	P. Lecellier	2700
11 Rodéo du Rib	J.L.C. Dersoir	2700
12 Ripoux Fab	V. Jarry	2700
13 Ramses des Muids	A. Laurent	2700

Favoris : 10-3-11
Outsiders : 13-12-8

5 Prix de Carhaix
Attelé - Femelles - 38.000 € - 2.175 m - GP
TRIO - COUPLÉ

1 Soreka	E. Raffin	2175
2 Samara	C. Martens	2175
3 Sissi de Joudes	A. Laurent	2175
4 Sensas Nicosam	B. Piton	2175
5 Stella du Plateau	B. Marie	2175
6 Solaria	F. Prat	2175
7 Salsa Beji	J.-M. Bazire	2175
8 Sofia Thourjan	L. Baudron	2175

Favoris : 6-7-8
Outsider : 5

6 Prix de Lens
Monté - Mâles - 55.000 € - 2.700 m - GP
TRIO - COUPLÉ

1 Royal de Tillard	M. Bézier	2700
2 Rocky Legrand	J. Lebouteiller	2700
3 Rox des Rochers	M. Abrivard	2700
4 Roméo d'Amélie	E. Raffin	2700
5 Radjah d'Haufor	D. Bonne	2700
6 Roi Arthur	M. Mottier	2700
7 Riesling	R.-C. Larue	2700
8 Rêve Bleu	J. Grumetz	2700
9 Rosario du Hill	P. Masschaele	2700
10 Romulus de Beauval	P.-Y. Verva	2700
11 Radjah de Féline	J. Raffestin	2700

Favoris : 9-7-10
Outsiders : 8-5

7 Prix de Fontainebleau
Course Européenne - Attelé - Mâles - 54.000 € - 2.700 m - GP
TRIO - COUPLÉ

1 Wellington	NON PARTANT	2700
2 Super Easy	E. Raffin	2700
3 Wyard Beuckenswyk	J. Van Koolwijk	2700
4 Quincy du Martza	R. Pujol	2700
5 Quamicoere Le Fol	D. Locqueneux	2700
6 Quartz Pierji	F. Blandin	2700
7 Quito Besnot	D. Békaert	2700
8 Quilon du Châtelet	A. Lenoir	2700
9 Quopeck	Mme S. Raimond	2700
10 Queensland Mérité	R. Delaune	2700
11 Quassia du Bon Air	B. Marie	2700
12 Quadrivium	B. Piton	2700

Favoris : 9-8-12
Outsiders : 11-5

8 Prix de Rugles
Monté - Femelles - 31.000 € - 2.700 m - GP
TRIO ORDRE - COUPLÉ ORDRE

1 Saphinette	M. Abrivard	2700
2 Sirène de Beauté	R.-C. Larue	2700
3 Storia West	G. Guilbert	2700
4 Souche Royale	P. Masschaele	2700
5 Suricate	R. Derieux	2700
6 Sarah du Derby	Mlle A. Barthélemy	2700
7 Shakira d'Ocque	P.-Y. Verva	2700

Favoris : 5-7-6

9 Prix de Larré
Attelé - Femelles - 34.000 € - 2.700 m - GP
TRIO - COUPLÉ - 2SUR4 - MULTI

1 Qloé du Mottage	Ph. Ferré	2700
2 Quela Rive	D. Locqueneux	2700
3 Qualamité	S. Hardy	2700
4 Quelle Classe	F. Blandin	2700
5 Question d'Amour	T. Le Beller	2700
6 Queen du Gîte	J. Manceau	2700
7 Quena Josselyn	E. Raffin	2700
8 Quelle Java	D. Cordeau	2700
9 Qualica de Bomo	P. Vercruysse	2700
10 Quidyle des Angles	B. Piton	2700
11 Quorcia Sun	D. Gaborit	2700
12 Qualéa du Luot	J.-M. Bazire	2700
13 Quolia de Feugères	R. Lagadeuc	2700

Favoris : 12-3-8
Outsiders : 13-1-2-5

Le combiné
Le Combiné vous permet de sélectionner plus de chevaux que le nombre initalement prévu par le pari. Vous effectuez donc plusieurs paris unitaires sur un seul et même ticket.

À PAU — RÉUNION II - 13 H 35

1 Prix Emile Lalanne
Steeple-chase - 4 ans - 32.000 € - 3.700 m - Parc. N°16
TRIO ORDRE - COUPLÉ ORDRE

1 Kwazulu Natal	E. Lequesne	68
2 Yabora	G. Olivier	66
3 Mambo Jack	M. Gicquel	65
4 Duc du Fray	C. Corduan	63
5 Saint des Flos	S. Massinot	65
6 Legi Saddle	E. Chazelle	63
7 Dutakyi	D. Lesot	63

Favoris : 7-2-1

2 Prix de Billère
Haies - A réclamer - Mâles - 4 ans - 17.000 € - 3.500 m - Parc. N°4
TRIO - COUPLÉ

1 Royal Bonnet	T. Beaurain	66
2 Bibi King	G. Dedieu	66
3 Jazz de Salan	B. Lestrade	66
4 Coulandon	G. Barbedette	66
5 Radjah du Chêne	E. Esan	66
6 Généroz	E. Lequesne	69
7 Priorid'ouilly	R. Houchard	64
8 Fantastic Sacha	S. Juteau	68
9 Insild	E. Chazelle	68
10 Servion	S. Josse	63
11 Valsagay	G. Olivier	67
12 Armys de Gravy	A. Duchêne	66

Favoris : 8-9-6
Outsiders : 3-4-1

3 Prix de Maslacq
Steeple-chase - AQPS - 4 ans - 32.000 € - 3.900 m - Parc. N°19
TRIO - COUPLÉ

1 Rose Line	B. Lestrade	65
2 Rivière Normande	S. Juteau	67
3 Ruanito	M. Gicquel	67
4 Regard Sur Tout	B. Thélier	65
5 Rebelle de Cotte	A. Thierry	65
6 Rifar d'Airy	D. Lesot	65
7 Roskari	F. Dehez	65
8 Runshack	J.-B. Gonzalez-Sanchez	65
9 Radian	E. Chazelle	65

Favoris : 6-3-2
Outsider : 1

4 Prix Ferdinand Riant
Steeple-chase cross-country - 6 ans et plus - 30.000 € - 4.600 m - Parc. N°33bis
TRIO - COUPLÉ

1 Maître Baratin	A. Thierry	69
2 Ton Jeu	V. Chenet	68
3 Sarako	F. De Oliveira	68
4 Océan d'Estruval	S. Zuliani	67
5 Onde de Choc	G. Olivier	67
6 Folidor	S. Juteau	66
7 Ni Plus Ni Moins	O. Jouin	66
8 Ohé Lancelot	M. Gicquel	66
9 Orgueuil d'Anjou	D. Cottin	66
10 Freedom Bright	L. Désirée	65
11 Fassilado	J. Plouganou	64

Favoris : 7-6-3
Outsiders : 4-9

5 Prix de Serres-Castet
Steeple-chase - A réclamer - 5 ans et plus - 17.000 € - 3.700 m - Parc. N°15
TRIO - COUPLÉ

1 Grillon de l'Adour	J. Besnardière	66
2 Le Vivenois	B. Lestrade	66
3 Diamazi	R. Houchard	65
4 Melcar	F. Dehez	68
5 Kalmist des Pictons	R. Bertin	68
6 Silver Road	D. Lesot	68
7 Kalif de l'Orme	E. Chazelle	68
8 A Nous Quatre	G. Barbedette	63
9 Couvre Chef	M. Lamazou-Laresse	67

Favoris : 5-4-2
Outsider : 7

6 Prix Henri de Vaufreland
Haies - Femelles - 5 ans et plus - 30.000 € - 3.500 m - Parc. N°4
TRIO - COUPLÉ

1 Korridale	G. Olivier	69
2 Old Mamy	J. Plouganou	68
3 Mitja	Mlle N. Desoutter	67
4 Countess Louise	E. Pasteau	66
5 Verglasser	R. Houchard	64
6 Grandemaison	E. Chazelle	66
7 Luna Green	S. Zuliani	66
8 Dulciecoeur	D. Lesot	65
9 Flames of Passion	B. Lestrade	62

Favoris : 6-3-8
Outsider : 1

7 Prix de Baudreix
Haies - A réclamer - Femelles - 4 ans - 17.000 € - 3.500 m - Parc. N°4
TRIO - COUPLÉ - 2SUR4 - MULTI

1 Reine du Fau	B. Lestrade	66
2 Rassing	G. Olivier	70
3 Oriade d'Alane	G. Barbedette	65
4 Maille Stern	P. Teste	64
5 Soumbedioune	M. Brethous	64
6 Night Winner	T. Beaurain	64
7 Secret d'Aurore	E. Chazelle	68
8 Valse du Luy	E. Esan	64
9 Miss Varreville	R. Houchard	63
10 Pearl Fine	C. Cheminaud	67
11 Royal Secria	Mlle A. Gadras	67
12 Rolanta	A. Bore	63
13 Prinkle	M. Lamazou-Laresse	66
14 Full Success	S. Juteau	66
15 Grande Affaire	M. Bruron	62
16 Amour Créole	J. Besnardière	62
17 Dou Ven	A. Duchêne	66

Favoris : 12-4-7
Outsiders : 13-8-1-2

8 Prix de Monpezat
Steeple-chase - 5 ans - 32.000 € - 3.900 m - Parc. N°19
TRIO - COUPLÉ

1 Sissi de la Vega	M. Gicquel	72
2 Dayladam	M. Carroux	68
3 Giftdor	G. Olivier	68
4 Quality John	A. Thierry	67
5 Quelbec Deurie	W. Denuault	66
6 Deus Ex Machina	E. Lequesne	66
7 Fort En Thème	M. Brethous	65
8 Nokando	S. Leloup	65
9 Saint Loulou	B. Lestrade	65
10 Karad du Fau	D. Lesot	65
11 Mylèna du Luy	E. Esan	65
12 Day of Sun	S. Juteau	64

Favoris : 2-4-1
Outsiders : 8-6-9

2sur4
Il faut trouver 2 chevaux parmi les 4 premiers de l'arrivée, quel que soit l'ordre.
La mise de base est de 3 euros.

À CAGNES-SUR-MER — RÉUNION III - 19 H 45

1 Prix de Naples
Attelé - 15.000 € - 2.800 m
TRIO - COUPLÉ

1 Sacré Speedy	B. Sapienza	2800
2 Scarlet Royale	Ph. Mortagne	2800
3 Star Max	E. Ledoyen	2800
4 Star Royale	B. Bourneil	2800
5 Sergio du Mirel	J. Niskanen	2800
6 San Pietro Vici	Jér. Duclos	2800
7 Sympago	R. Le Vexier	2800
8 Sissi des Charmes	Den. Brossard	2800
9 Savane Julry	J-Paul Gauvin	2800
10 Sirocco du Ganep	L. Verva	2800
11 Saphir du Meleuc	Y.-A. Briand	2800

Favoris : 2-7-5
Outsiders : 3-9

2 Prix de Turin
Attelé - 35.000 € - 2.800 m
TRIO - COUPLÉ - 2SUR4 - MULTI

1 Novo La Ratterie	Y. Angot	2800
2 Neness Fleuri	E. Gout	2800
3 Nono La Roussière	N. Ensch	2800
4 Papillon d'Airou	S. Cingland	2800
5 Magic de Assigny	Y.-A. Briand	2800
6 Mystère de Brévol	A. Blondeau	2800
7 Mérida du Cèdre	J.-C. Féron	2800
8 Le Bolide du Suret	F. Lecarpentier	2800
9 Leader Gil	J.-C. Sorel	2800
10 Label Chouan	Y. Teerlinck	2800
11 Noblesse de Bootz	R. Mourice	2825
12 Nymphe du Parc	R. Le Vexier	2825
13 Master d'Echal	J.-S. Cormy	2825
14 Olga du Dudy	R. Métayer	2825
15 Négresco Turgot	R.-W. Denéchère	2825
16 Lipouz Lesmelchen	B. Goetz	2825
17 Maestro Bourbon	C. Martens	2825
18 Nolaila	V. Martens	2825

Favoris : 14-15-12
Outsiders : 4-10-11-3

3 Prix de Montecatini
Attelé - Mâles - 24.000 € - 2.700 m - Autostart
TRIO - COUPLÉ

1 Racetrack	R.-W. Denéchère	2700
2 Rozo Julry	J-Paul Gauvin	2700
3 Rital du Ganep	L. Verva	2700
4 Rabhi du Chêne	N. Ensch	2700
5 Raphaëlo Bello	J.-A. Eliphe	2700
6 Rambo de Morgane	R. Mourice	2700
7 Rascalpossi	J. Roulland	2700
8 Reyes	Y.-A. Briand	2700
9 Round Prince	Ph. Mortagne	2700
10 Robinson du Fossé	J.-L. Estable	2700
11 Roi Winner	S. Bouisson	2700
12 Rock And Roll	Marcel Martens	2700
13 Rising Wind	L. Fresneau	2700
14 Remember	C. Martens	2700
15 Rainbow Dancer	R. Le Vexier	2700
16 Rubis d'Or	D. Cinier	2700

Favoris : 2-4-5
Outsiders : 6-1-7

4 Prix de Padoue
Attelé - 37.000 € - 2.800 m
TRIO - COUPLÉ - MULTI RÉGIONAL

1 Quelle du Digeon	J. Guelpa	2800
2 Rolls de Janeiro	L. Fresneau	2800
3 Quidam Franca	M. Rotsaert	2800
4 Quator Speed	Y. Teerlinck	2800
5 Roméo Star	Y.-A. Briand	2800
6 Quimador Julry	J-Paul Gauvin	2800
7 Qualiter	J. Uroz	2800
8 Queur de l'Ante	R. Mourice	2800
9 Queen Mauve	Marcel Martens	2800
10 Quelle Attaque	D. Cinier	2825
11 Queen du Chêne	N. Ensch	2825
12 Quick Horse	C. Martens	2825
13 Quiz de Ginai	Serge Peltier	2825
14 Quietus des Sarts	K. Van Canneyt	2825

Favoris : 11-10-7
Outsiders : 6-3-13

5 Prix de Cesena
Attelé - A réclamer - 15.000 € - 2.100 m - Autostart
TRIO - COUPLÉ - 2SUR4 - MULTI

1 Mage du Bourg	C. Martens	2100
2 Lambèze	R.-W. Denéchère	2100
3 Lucky Marceaux	Y.-A. Briand	2100
4 Loustic de l'Ain	J. Guelpa	2100
5 Lys des Etroits	Ch. Thouroude	2100
6 Lys du Fruitier	N. Ensch	2100
7 Lys du Bosq	F. Lecarpentier	2100
8 Nectar du Plessis	C.-A. Mary	2100
9 Lingot du Fruitier	R. Le Vexier	2100
10 Léo de l'Etang	Den. Brossard	2100
11 Matador Gédé	E.-G. Denechère	2100
12 Mezio Josselyn	L. Gout	2100
13 Lovely Rodney	J.-C. Féron	2100
14 Look Castelets	T. Lemoine	2100
15 Léonardo de la Noé	J.-L. Estable	2100
16 Le Coup de Foudre	S. Cingland	2100

Favoris : 9-6-2
Outsiders : 16-1-4-7

6 Prix de Bologne
Attelé - Mâles - 20.000 € - 2.700 m - Autostart
TRIO - COUPLÉ

1 Passi Keli	L. Gout	2700
2 Pégase de Rozoy	C. Martens	2700
3 Platon	Y.-A. Briand	2700
4 Pryde Decourière	N. Ensch	2700
5 Point Final	F. Lecarpentier	2700
6 Play Merret	L. Fresneau	2700
7 Prince du Bouquet	A. Eliphe	2700
8 Plaisir Toujours	J.-C. Féron	2700
9 Perfect Dream	Mlle F. Lecellier	2700
10 Prince Dangueville	R. Mourice	2700
11 Perfect des Trez	Mlle E. Sebaldano	2700
12 Perozi	C. Mathé	2700
13 Puma de la Mérité	Y. Teerlinck	2700
14 Prince du Niel	N. D'Haenens	2700
15 Printemps du Parc	B. Bourneil	2700
16 Pégase des Racques	Y. Angot	2700

Favoris : 4-3-5
Outsiders : 6-1-10

7 Prix de Modène
Attelé - Amateurs - 8.000 € - 2.100 m - Autostart
TRIO - COUPLÉ

1 Odin des Picanes	M. D. Sabini	2100
2 Nabab d'Oliverie	M. S. Datin	2100
3 Maraki de la Lande	M. R. Brinkmann	2100
4 Must du Buisson	Mme I. Metzemaekers	2100
5 Match	Mlle G. Ambrogio	2100
6 Mambo de Chrismi	Mlle S. Blanchetière	2100
7 Mistral de Ribeau	Mlle C. Dachy	2100
8 Onuphis	M. D. Thomas	2100
9 Osiériste	M. J.-M. Jolit	2100
10 Nid de Bourgogne	Mlle M. Le Vexier	2100
11 Oliver du Sud	M. R. Beaurain	2100
12 Natif Atout	M. F. Guillemain	2100
13 Olympus du Bouffey	Mme R. Bourneil	2100
14 Nisard	Mlle S. Briand	2100
15 Orphelin d'Atom	M. S. Hoste	2100
16 Niko de Chamant	M. J.-P. Grimaldi	2100

Favoris : 2-13-8
Outsiders : 1-15-16

Bonus 4sur5
Il faut avoir trouvé 4 chevaux parmi les 5 premiers de l'arrivée, quelque soit l'ordre.

Évolution des mœurs



Pas de drames ni de révélations fracassantes. Dans *Parents comme ci, enfants comme ça*, le réalisateur Jean-Pascal Hattu s'attache en effet à montrer le quotidien de trois familles dites homoparentales dans lesquelles finalement, à quelques détails près, parents et enfants se révèlent comme les autres. Géraldine a deux mamans, elle est née de l'union de l'une d'elles avec un très bon ami. Lola a été adoptée lorsque sa mère était célibataire, avant de vivre avec une autre femme. Léo les a ensuite rejointes, adopté lui aussi. Quant à Nicolas, ses parents se sont séparés, chacun pour un autre homme. Des histoires et des parcours différents pour ces trois familles homoparentales. Plutôt que d'interroger les principaux témoins sur la façon dont ils ont grandi, élevés par deux parents du même sexe, le réalisateur filme sans ajouter aucun commentaire leurs échanges avec les membres de leur entourage. Ainsi, chacun feuillette son album de famille, se questionne sur les moments clés de son existence, et revient sur les événements et les faits marquants.

France 5, 20 h 35

Formule 1 Nouvelle saison



La saison des Grands Prix de F1 débute le 28 mars en Australie. Sur TF1, les essais qualificatifs seront diffusés en direct chaque samedi. Avant le départ, une page d'actualité (temps forts, portraits...) sera présentée. 11 des 17 courses, retransmises en direct, commenceront à 14 heures. Elles seront commentées, notamment, par Romain Grosjean, 3ᵉ pilote Renault.

Les chevaux marquent l'arrêt



Canal+ devrait mettre fin à la diffusion des courses hippiques, fin août. La chaîne qui, chaque jour pendant huit ans, a retransmis une course sur son antenne, faisant d'excellentes audiences, aurait proposé de basculer les courses, du lundi au samedi, sur sa chaîne d'information en continu, i-télé. Un désaccord opposerait Canal+ et les sociétés de courses sur le contrat.

Astérix démystifié



L'adaptation sur grand écran d'une bande dessinée est toujours complexe, comme le prouvent *Les Quatre Fantastiques* ou *Daredevil*. Les différents films d'*Astérix* ne font pas exception à la règle : difficile en effet de satisfaire à la fois le public et Uderzo. Ce dernier n'a, par exemple, pas trouvé la version d'Alain Chabat très à son goût, préférant le très fidèle, mais plus franchouillard, *Astérix et Obélix contre César* de Claude Zidi. Le public, quant à lui, a savouré les retrouvailles avec l'ex-Nul. Il faut dire que celui-ci a su s'entourer : Jamel Debbouze, Gérard Darmon, Édouard Baer, Isabelle Nanty, Marina Foïs... On peine même à entrapercevoir Depardieu et Clavier, nos deux héros, au milieu de ce casting dense. Il en résulte un film de potes, accumulant les clins d'œil et les gags, au détriment de l'univers originel. Idéal pour une soirée entre amis, à oublier pour les fans du Gaulois moustachu.

TF1, 20 h 45

Le vent l'emportera

À 20 h 45 sur Canal+, un fils de bonne famille épris de liberté se lance dans une épopée jusqu'au-boutiste. Sean Penn signe ici un grand film où se confirme le talent du jeune Émile Hirsch…

Into the Wild est de ces films que l'on peut se repasser en avant et en arrière, sans jamais en faire le tour. Est-ce là la marque de fabrique des chefs-d'œuvre ? L'hypothèse séduit, tant l'action hypnotique du dernier film de Sean Penn prolonge ses effets de longues heures après les derniers mots du générique. Pourtant, les premières séquences ne laissaient présager rien de tel. L'histoire ? Un jeune diplômé, Christopher MacCandless, décide de fuir sa petite banlieue sudiste pour partir à l'aventure. Effaçant derrière lui toute trace de son passage, il s'embarque dans un périple New Age sur les traces d'une Amérique errante, marquée par les œuvres de Kerouac, Salinger et autres routards... Sur son chemin, jalonné de paysages sublimes, des icônes beatniks émergent des terrains vagues comme autant de figures imposées d'un genre au goût surfait : hippies, feu de camp et guitare sèche... La première heure du film nous fait redouter le pire tant les clichés s'enchaînent au fil des séquences d'une rare lenteur, entre-coupées de plans paysagers à la National Geographic...

Pourtant, petit à petit, quelque chose se décale dans le ton du film, qui glisse imperceptiblement vers une vision moins contemplative. Les rencontres se font plus brutales, les dialogues moins évidents, les paysages plus abrupts, comme si la douce mécanique qui entraînait le jeune homme vers un retour aux sources d'une niaiserie toute bourgeoise s'enrayait progressivement. Un basculement s'opère sans qu'on s'en rende compte et nous voici tout d'un coup captivés par ce qui une demi-heure plus tôt agaçait au plus haut point. Et c'est là toute la force de ce film dont la construction faussement linéaire reflète avec une rare fidélité l'évolution du personnage. Là où l'on attendait une fin convenue surgit un épilogue tragique ; là où l'idéal juvénile d'une vie alternative s'apparentait à celle d'un ado mal dégrossi se dessine peu à peu le profil d'un personnage complexe, tout en ruptures et en ligne de failles, pâle ombre d'un rêve de jeunesse comme rongé par le temps...

Canal+, 20 h 45

Pour incarner Christopher MacCandless, Sean Penn a choisi la belle « gueule » d'Émile Hirsch.

Photo CANAL+

Peut-on juger un malade mental ?

La justice peut-elle rester impartiale sous la pression politique et médiatique ? Une question sensible, particulièrement lorsque le criminel souffre de maladie mentale. Christophe Hondelatte et son équipe tentent d'y répondre ce soir.

En 2004, le double meurtre barbare des infirmières de l'hôpital psychiatrique de Pau avait fait réagir jusqu'au président de la République. Ce fait divers soulève, aujourd'hui encore, de nombreuses questions de société concernant les crimes de malades mentaux. Elles seront abordées lors du débat qui suit le documentaire de Laure de Nadaillac. Cette journaliste pluridisciplinaire s'est attachée à retranscrire le plus fidèlement possible, pour *Faites entrer l'accusé*, cette sanglante affaire du schizophrène Romain Dupuy. Explications.

Comment et pourquoi avoir choisi de travailler sur l'affaire Romain Dupuy ?

Christian Huleu, le rédacteur en chef de *Faites entrer l'accusé*, me l'a confiée. Ce double meurtre était passionnant à plus d'un titre. D'une part, parce qu'il a permis le vote d'une nouvelle loi en février 2008, quelques mois après que le juge a prononcé le non-lieu psychiatrique. D'autre part, parce que le criminel est, d'une certaine manière, une victime et sa famille aussi puisqu'il est malade ; il souffre de schizophrénie.

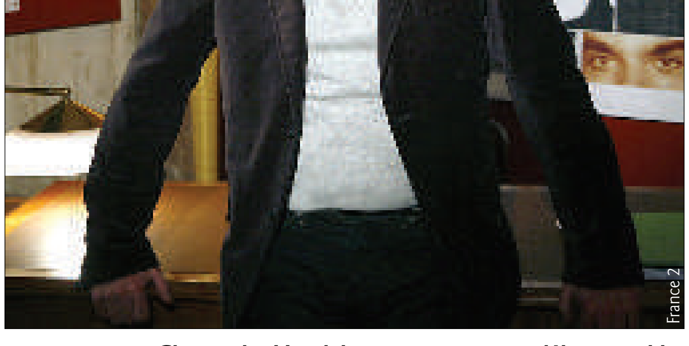
De quelle loi s'agit-il ?

À la suite de ce drame, Nicolas Sarkozy a demandé à Rachida Dati d'étudier un projet de loi qui permettrait aux familles des victimes d'avoir une sorte de procès. Depuis la promulgation de cette loi, à la place du juge qui décidait seul du non-lieu, il y a maintenant trois juges de la chambre d'instruction qui doivent définir s'il y a responsabilité pénale ou non. Donc, si l'accusé doit passer en cour d'assises ou non. L'instruction offre aux proches la possibilité d'être confrontés au criminel. Mais est-ce vraiment le rôle de la justice ? Sur ce dernier point, selon le procureur de Pau, Éric Maurel, la justice n'est pas là pour défendre les victimes mais la société.

Cette loi est déjà remise en cause régulièrement…

Oui, dès qu'un crime de ce genre se répète, les mêmes questions rejaillissent : comment établir s'il relève d'une pathologie mentale ? Peut-on juger les fous ? Les hôpitaux ont-ils les moyens de les soigner ? Comment éviter les récidives ? En novembre dernier, à Grenoble, un étudiant a été tué par un schizophrène qui avait fugué de l'hôpital. À la suite de quoi, Roselyne Bachelot s'est vu demander un projet de loi sur la sécurisation des hôpitaux psychiatriques. La majorité des schizophrènes prennent leur traitement et vivent comme vous et moi. Alors faut-il les enfermer ?

France 2, 20 h 35



Christophe Hondelatte revient sur un débat sensible, entre douleur des victimes et irresponsabilité des coupables.

C'EST DIT

Canal+

Gad Elmaleh, au sujet de la polémique sur l'unique nomination aux César de *Bienvenue chez les Ch'tis* : « Je soutiens Dany Boon (…). La corporation n'est pas en phase avec le public, il y a un fossé entre la réalité du terrain et elle, le conseil des sages qui décident. »

EN BREF

Maupassant un siècle à l'écran



Nous avons déjà évoqué ici la diffusion de la collection complète *Au siècle de Maupassant* sur France 2. Nous en savons plus : huit nouvelles d'une heure, suivies d'un conte de 30 minutes, tous écrits par des écrivains de renom du XIXᵉ siècle (Balzac, Zola, Courteline, Daudet, d'Aurevilly...) mettent en scène une pléiade d'acteurs (Didier Bourbon, Eddy Mitchell, Pierre Arditi, M.A. Chazel...).

Honneur au Roi «Vaval»

Février rime avec Carnavals sur France Ô qui dédie une semaine entière à ces fêtes populaires traditionnelles. Avec RFO Guadeloupe, Martinique et Guyane, suivez les chars colorés, les parades et défilés endiablés et laissez-vous transporter par les rythmes des tambours et les odeurs de coco et de beignets, avant que ne sonne la mort du roi «Vaval» ! Du 15 au 27 février.

Bronzer à l'ombre ?



Un mois de prison avec sursis, et 27 000 euros d'amende : six personnes ont été condamnées pour avoir participer à la diffusion du film *Les Bronzés 3* sur internet au moment de sa sortie en salle. Parmi eux, trois salariés de TF1 ont expliqué que ce procédé était d'usage. De son côté, TF1, qui demandait des poursuites à leur égard, a été débouté pour « manque de vigilance. »

LES CHAÎNES CÂBLÉES EN UN COUP D'ŒIL

Direct 8



Direct 8 diffuse ce soir *Rio Lobo*, un western qui fait partie intégrante de la légende de John Wayne et qui marque la cinquième collaboration de l'acteur avec Howard Hawks. Souvent associé au polar, le réalisateur a, en effet, beaucoup travaillé sur des histoires de cow-boys, comme en témoigne cette belle réussite.

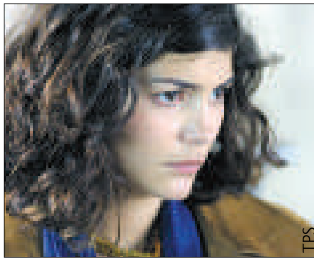
Rio Lobo, 20 h 40

Planète

Planète

Troisième plus grande ville des États-Unis, Chicago est très connue pour ses buildings imposants et son superbe front de lac, mais un peu moins pour son passé de refuge de gangsters. Don Wildman nous emmène à la découverte d'un empire souterrain, construit et dirigé jusqu'en 1931 par le plus grand criminel du pays à l'époque : Al Capone. ***Dans le secret des villes, 21 h 30***

TPS Star



Pour son premier film, Laetitia Colombani frappe fort ! *À la folie, pas du tout*, avec Audrey Tautou, navigue astucieusement entre comédie romantique et thriller. À l'opposé de son précédent rôle d'Amélie Poulain, la comédienne incarne une jeune fille qui emprunte les voies du mal et de la folie obsessionnelle. Un scénario brillant au service d'un film malin.

À la folie, pas du tout, 20 h 50

ARD

12.00 Tagesschau um zwölf **12.15** ARD-Buffet, Leben & genießen **13.00** ARD-Mittagsmagazin, mit Tagesschau **14.00** Tagesschau **14.10** Rote Rosen (520), Fernsehserie Deutschland 2009 **15.00** Tagesschau **15.10** Sturm der Liebe (788), Fernsehserie Deutschland 2008 **16.00** Tagesschau **16.10** Panda, Gorilla & Co. (113), Geschichten aus dem Zoo Berlin und dem Tierpark Berlin **17.00** Tagesschau um fünf **17.15** Brisant, Boulevard Magazin **18.00** Verbotene Liebe (3332), Fernsehserie Deutschland 2008 **18.25** Marienhof (3510), Fernsehserie Deutschland 2008 **18.50** Türkisch für Anfänger, Folge 49: "Die, in der der Papagei kommt" **19.20** Das Quiz mit Jörg Pilawa **19.45** Wissen vor 8 **19.50** Das Wetter im Ersten **19.52** Tor der Woche / des Monats **19.55** Börse im Ersten **20.00** Tagesschau

20.15 UM HIMMELS WILLEN (92)

Liebestöter Betrunken taucht Bürgermeister Wolfgang Wöller nachts im Kloster auf und macht Schwester Hanna eine Liebeserklärung.

21.50 Plusminus, Das ARD-Wirtschaftsmagazin

22.15 Tagesthemen, Moderation : Caren Miosga

22.43 Das Wetter im Ersten

22.45 Menschen bei Maischberge

ZDF

12.15 drehscheibe Deutschland **13.00** ARD-Mittagsmagazin mit Tagesschau **14.00** heute - in Deutschland **14.05** ZDF SPORTextra Biathlon-WM 20 km Herren Aus Pyeongchang/Südkorea **16.00** heute - in Europa **16.15** Wege zum Glück **17.00** heute - Wetter **17.15** hallo deutschland **17.45** Leute heute **18.00** SOKO Köln In den besten Familien **19.00** heute **19.25** Die Rosenheim-Cops Tod im Milchsee

20.15 KARNEVALISSIMO

Lachen am laufenden Band

Präsentiert von Janine Kunze und Guido Cantz

Zum fünften Mal präsentiert das blondeste Moderatorenduo des deutschen Fernsehens, Janine Kunze und Guido Cantz, die insgesamt nun schon zehnte Folge von "Karnevalissimo" mit dem Besten an Rednern und Gruppen des Kölner Karnevals.

22.30 heute-journal

23.00 Neues aus der Anstalt

Politsatire mit Priol und Schramm

Gäste:

Josef Hader

Jochen Malmsheimer

Helmut Schleich

23.45 Johannes B. Kerner

1.00 heute - Neu im Kino

1.10 Rache für meine Tochter (Salige er de som tørster) Norwegischer Spielfilm von 1997

SWR

12.40 Rote Rosen **13.30** Utta Danella - Wenn Träume fliegen Spielfilm Deutschland 2008 **15.00** Planet Wissen Gehörlos - Leben in der Stille **16.00** Aktuell **16.05** Kaffee oder Tee ? **17.00** Aktuell **17.05** Kaffee oder Tee ? mit: Abenteuer Haushalt, Gute Reise, Daheim im Südwesten **18.00** Aktuell **18.15** Grünzeug Im Dschungel: Wenn Zimmerpflanzen zu groß werden **18.45** Landesschau Daheim in Baden-Württemberg **19.45** Aktuell **20.00** Tagesschau

20.15 NARRHALLAMARSCH

Sitzung der Mombacher Bohnebeitel 2009

Seit 123 Jahren ist der Mainzer Stadtteil Mombach eine erste Adresse für die Freunde der ursprünglichen "Meenzer Fassenacht". Auch in dieser Kampagne bemühen sich die "Bohnebeitel", die Anhänger der politischen Fastnacht ebenso zufrieden zu stellen wie die Freunde des "Meenzer Kokolores". Sitzungspräsident Heinz Meller wird dabei von so bewährten Aktiven unterstützt, wie dem "Begge Peder", dem "Pälzer" Ramon Chormann, Nick Benjamin und den "Maledos".

0.15 Suzie Washington Spielfilm Österreich 1998

1.40 Landesschau Daheim in Baden-Württemberg

2.40 SWR1 Leute night

RTL TELEVISION

12.00 Punkt 12 -Das RTL-Mittagsjournal, mag. **14.00** Die Oliver Geissen Show, Divertissement **15.00** Mitten im Leben!, Divertissement **16.00** Mitten im Leben!, Divertissement **17.00** 112 -Sie retten dein Leben, Folge 8, série **17.30** Unter uns, Folge 3529, série **18.00** Explosiv - Das Magazin, mag. **18.30** EXCLUSIV - Das Star-Magazin, mag. **18.45** RTL Aktuell **19.03** RTL Aktuell -Das Wetter **19.05** Alles was zählt, Folge 617, série **19.40** Gute Zeiten, schlechte Zeiten, Folge 4180, série

20.15 CSI

Miami, Atemlos, série avec David Caruso.

21.15 Dr. House, Unfrohes Fest, série avec Hugh Laurie.

22.15 Psych, Eine Mumie geht (und bringt) um!, série

23.10 Law & Order, Männlichkeitsirreale, série

0.00 RTL Nachtjournal

0.27 RTL Nachtjournal -Das Wetter

0.35 Dr. House, Unfrohes Fest, série

1.25 Psych, Eine Mumie geht (und bringt) um!, série

2.20 Die Oliver Geissen Show, Divertissement **3.10** RTL Nachtjournal

3.37 RTL Nachtjournal -Das Wetter

3.40 Das Strafgericht, doc.

4.20 Mitten im Leben!, Divertissement

5.10 Staatsanwalt Posch ermittelt

RTBF1

12.56 Questions d'argent, Renseignements téléphoniques, Micro-programme **13.00** JT 13h , Information **13.40** Météo, Information **13.45** Télétourisme quotidien , IPW : Abbaye St Jacques, mag. **13.55** Derrick, L'indifférence, série **14.55** Barbara Wood, Le feu d'opale 2/2, téléfilm **16.30** Siska, Passions aveugles, série **17.35** Arabesque, La dame du lac, série **18.30** Le 6 minutes , Information **18.35** Météo, Information **18.45** Au quotidien, Information **19.21** Météo, Information **19.30** JT 19h30 , Information **20.10** Météo, Information

20.15 JOSÉPHINE ANGE GARDIEN

Une famille pour Noël, série avec Mimie Mathy. La nouvelle mission de Joséphine s'annonce complexe : elle doit aider Sandrine, une adolescente mal dans sa peau, qui vient passer Noël chez son père, Martin, avec son petit frère Julien. Divorcé, Martin vit avec un homme, Thierry. Joséphine tente de comprendre le sens de sa mission.

22.05 L'empereur du goût, 8/10, série

23.00 Espèces d'espèces, doc.

23.59 Questions d'argent, Répartir son capital, Micro-programme

0.00 En quête de sens -La pensée et les hommes, Un roman sur l'Inde, Émission concédée **0.15** 50°Nord , mag.

1.00 Le 12 minutes , Information

1.15 JT traduction gestuelle

RAI UNO

6.45 Raiuno E Tg1 Presentano unomattina **7.00** TG 1 **7.30** TG 1 L.I.S. **7.35** TG Parlamento - Che tempo fa **8.00** TG 1 **8.20** Tg1 Le idee - Che tempo fa **9.00** TG 1 **9.30** TG 1 - FLASH **10.00** Verdetto Finale Conduce Veronica Maya **10.50** Appuntamento al cinema **11.00** Occhio alla spesa Un programma ideato e condotto da Alessandro Di Pietro **11.30** Che tempo fa - TG1 **12.00** La prova de cuoco Conduce Antonella Clerici Con la partecipazione di Beppe Bigazzi e Anna Moroni Testi di Giuseppe Bosin, Matteo Catalano **13.00** Question time, conduce Susanna Petruni **13.30** Telegiornale **14.00** Tg1 Economia **14.10** Festa Italiana **16.15** La vita in diretta **16.50** Tg Parlamento **17.00** Tg1 - Che tempo fa **18.50** L'eredità Un programma condotto da Carlo Conti **20.00** Telegiornale

20.30 AFFARI TUOI

Conduce Max Giusti

21.10 Eurovisione

1^ serata

59° Festival della Canzone Italiana

Con Luca Laurenti

0.50 Tg1

0.55 Sottovoce

1.25 TG1 Notte - TG1 Le idee

1.55 Che tempo fa

2.05 Rai Educational Scrittori per un anno Scrivere

PARIS PREMIERE

6.40 Cinéquin, mag. **6.50** La blonde et moi, mag. **7.10** Intérieurs, mag. **7.55** Happy days, 2 ép, série **8.30** Paris Première boutique **10.35** Cinéquin **10.45** Hollywood stories, doc. **12.25** Tout le monde déteste Chris, série **12.45** Malcolm, 2 épisodes, série **13.40** 25e Masters de Bercy : danse sportive, Sport **15.20** Eric Métayer : Un monde fou, Spectacle **17.30** Malcolm, 4 ép., série **19.05** Caméra café, 7 épisodes, série

20.40 DAMAGES

2 épisodes , série avec Glenn Close. Nouvelle donne Patty doit adopter une nouvelle stratégie, qui prend en compte la disparition du témoin clé. Alors que la date de son mariage approche Ellen reçoit la visite inopinée de ses parents.

22.10 Rome : l'intégrale, 2 épisodes, série avec Kevin McKidd. Jeux de dupes Pompée et les sénateurs s'interrogent sur le fait de savoir s'ils doivent accepter la trêve proposée par César. Ils acceptent une cessation des hostilités pour gagner du temps.

0.00 Hollywood stories, doc.

0.50 La blonde et moi, mag.

1.10 Comment rater complètement sa vie, mag.

1.15 Programmes de nuit

PLANETE

13.30 Les Français et l'argent, L'argent, en avoir ou pas, doc. **14.30** Les Français et l'argent, L'argent, un peu, beaucoup, à la folie, doc. **15.25** Dans le secret des villes -S.2, Belize : la splendeur des Mayas, doc. **16.15** Dans le secret des villes -S.2, Dublin : la force des Vikings, doc. **17.00** Une année chez les suricates, doc. **17.55** Entre terre et ciel -Sébastien Lafont, Mali, doc. **18.50** Que le meilleur gagne !, Duels zoulous en Afrique du Sud, doc. **19.45** Entre terre et ciel -Sébastien Lafont, Namibie

20.45 DANS LE SECRET DES VILLES

S.2, Descente au cœur de New-York, doc. Dévoiler la face cachée de plusieurs villes majeures, leur histoire lointaine et méconnue, mais aussi le génie de ses constructeurs au cours des siècles passés, tel est le propos de cette série fascinante.

21.30 Dans le secret des villes -S.2, Chicago : les dessous de la mafia, doc. Après le grand incendie de 1871, qui réduit en cendres 10 km≈ de la cité, Chicago est reconstruite, devenant l'une des villes portuaires les plus importantes du pays.

22.20 Rendez-vous en Terre Inconnue, Bruno Solo chez les cavaliers Mongols, doc.

0.10 Parties de plaisir, Les mains, doc.

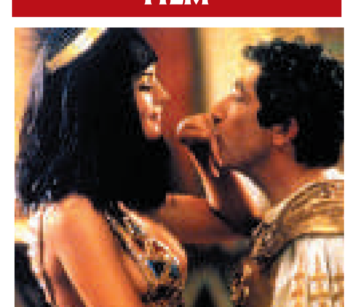
TF1



8.25 Météo **8.30** Téléshopping **9.15** Mission sauvetages, Le devoir avant tout, série **10.05** 10H Le Mag, mag. **11.05** Météo **11.10** 7 à la maison, Des fiançailles, deux mariages et un enterrement, série

11.55 Attention à la marche ! , jeu
13.00 Le journal
13.53 Moments de bonheur
13.55 Les feux de l'amour, série
14.50 Le dernier souhait, téléfilm
16.35 Seconde chance, série
17.35 Grey's Anatomy, série
Les deux sœurs
18.25 À prendre ou à laisser, jeu
19.10 La roue de la fortune, jeu
19.50 Moments de bonheur
19.54 La prochaine fois, c'est chez moi
19.55 Météo
20.00 Le journal
20.35 C'est ma terre
20.38 Courses et paris du jour, météo

FILM



20.45
ASTÉRIX ET OBÉLIX : MISSION CLÉOPÂTRE★★★
Film français d'Alain Chabat, 107 mn, 2001.
Avec : Christian Clavier (Astérix), Gérard Depardieu (Obélix), Jamel Debbouze (Numérobis), Monica Bellucci (Cléopâtre).
Historique : Ulcérée par les sarcasmes de César, la fière et sublime reine Cléopâtre lui lance un défi : si elle parvient en trois mois à lui faire construire en plein désert le plus somptueux des palais, il devra concéder publiquement que le peuple égyptien est le plus grand de tous les peuples.
■ *Pari réussi pour Alain Chabat qui parvient à faire rire le spectateur avec une mise en scène qui s'autorise tout. Ce volet du petit Gaulois est une succession de références et de clins d'œil à la sauce des Nuls.*

22.40
DÉTECTIVE
Présenté par Eliot Battit (détective privé).
Ce soir, c'est au cœur de deux enquêtes que nous plonge Elliot, notre détective : Le combat d'un père pour retrouver sa fille emmenée par son ex-compagne et la mobilisation d'une famille à la recherche de leur frère disparu du jour au lendemain, il y a 16 ans, sans donner de nouvelles.
1ᵉʳ affaire : Je veux voir ma petite fille : Depuis plus d'un an, Christophe est sans nouvelle de sa petite fille de 5 ans.
2ᵉ affaire : À la recherche de notre frère.

0.10 Au Field de la nuit, mag. **1.10** Seconde chance, série **1.30** Seconde chance, série **1.55** 50 mn inside, mag. **2.50** Reportages, Drôles de médecines, mag. **3.20** Enquêtes et Révélations, mag.

Demain soir
20.45 Série : Dr House

France 2



6.30 Télématin, mag. **8.45** Dans quelle éta-gère... **8.50** Des jours et des vies, série **9.15** Amour, gloire et beauté, série **9.40** KD2A, jeunesse **10.35** CD'aujourd'hui, Météo **10.45** Motus, jeu **11.20** Les Z'amours, jeu

11.55 Tout le monde veut prendre sa place, jeu
12.50 Rapport du Loto, Météo
13.00 Journal, météo
13.55 Consomag, Expression directe
14.05 Toute une histoire, mag.
15.10 Le renard, série
Dernière volonté
L'amour meurt d'abord
17.10 En quête de preuves, série
La femme invisible
17.55 Cote et match du jour
18.00 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires. Série
18.55 N'oubliez pas les paroles ! jeu
20.00 Journal
20.30 Partir, Météo

MAGAZINE



20.35
SOIRÉE SPÉCIALE "FAITES ENTRER L'ACCUSÉ"
« Romain Dupuy, les infirmières de Pau »
Présenté par Christophe Hondelatte.
Le 18 décembre 2004, à 6h30, les corps sans vie de deux infirmières de l'hôpital psychiatrique de Pau sont retrouvés dans le pavillon où elles étaient de garde. Lucette Gariod et Chantal Klimaszewski ont été égorgées, et même décapitée pour la seconde. Sa tête a été posée sur la télévision. La France est bouleversée par le drame. Et cette affaire au fort retentissement politique va se trouver à l'origine d'une nouvelle loi sur l'irresponsabilité pénale. Pour *Faites entrer l'accusé*, Philippe Cholet et Dominique Tauzièdе de la PJ de Pau ainsi que le procureur de Pau, Eric Maurel, reviendront sur cette enquête.

22.15
DÉBAT : QUE FAIRE DE NOS CRIMINELS FOUS ?
Débat présenté par Christophe Hondelatte
Qu'est-ce qui distingue un psychopathe d'un criminel fou ? Des experts peuvent-ils se tromper ? Peut-on, doit-on juger les fous ? La prison est-elle une solution pour ces malades mentaux dangereux ? Faut-il réformer l'hôpital psychiatrique pour qu'il puisse les accueillir ? Comment protéger la société des actes de récidive ?

23.50 Journal de la nuit, Météo **0.00** CD'aujourd'hui **0.05** Les affaires sont les affaires, film **1.25** K2 : la montagne inachevée, doc. **2.55** Eurocops, série **3.45** 24 heures d'info, Météo **4.00** Paul-Emile Victor : retour vers le futur, doc. **4.25** 20 ans à Harlem, doc.

Demain soir
20.35 Téléfilm : Louis Page

France 3

6.00 Euronews **6.45** Toowam, jeunesse **8.15** Toowam vacances, jeunesse **10.35** C'est pas sorcier, Silence on tourne ! Le cinéma, mag. **11.05** Côté Cuisine, mag. **11.35** Consomag

11.40 Le 12/13
13.00 Plus belle la vie, série
13.30 Inspecteur Derrick, série
Une triste fin
14.35 Keno
14.45 Sénat info
15.00 Questions au gouvernement
émission
16.00 Outremers mag.
Yves Rénier
16.40 30 millions d'amis collector mag.
17.30 Des chiffres et des lettres, jeu
18.00 Questions pour un champion, jeu
18.35 Le 19/20, Météo
20.00 Tout le sport, mag.
20.10 Plus belle la vie, série

FILM

20.35
AU SERVICE SECRET DE SA MAJESTÉ ★
Film britannique de Peter Hunt, 1969.
Avec : George Lazenby (James Bond), Diana Rigg (Tracy Draco), Telly Savalas (Stavros Blofeld).
Historique : Conduisant le long d'une plage retirée du Portugal, James Bond rencontre une belle et mystérieuse jeune femme qu'il empêche de se suicider.
■ *Cet épisode de la saga James Bond est très différent des autres. L'intrigue est cette fois-ci centrée sur l'histoire personnelle du héros, joué par George Lazenby qui a eu la tâche difficile de succéder à Sean Connery.*

22.50 Météo, Soir 3, Tout le sport

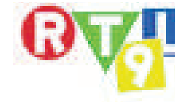
23.25
L'IRAN ET L'OCCIDENT
« Khomeiny, l'homme qui a changé le monde (1978-1981), 1/3 »
Documentaire
À partir de la révolution qui a entraîné l'arrivée très médiatisée de Khomeyni en Iran, le départ du shah pour les États-Unis et la déclaration de guerre contre l'Irak, ce premier épisode décrit la manière dont l'Ayatollah va imposer son autorité dans le pays, voire bien au-delà, jusqu'en Amérique.

0.30 Les tops du rire et de la chanson
Divertissement

2.20 Soir 3 **2.45** Plus belle la vie, série **3.10** Un livre, un jour **3.15** La case de l'oncle Doc, doc. **4.10** 30 millions d'amis collector, mag. **4.50** Dallas, série

Demain soir
20.35 Magazine : Des racines & des ailes

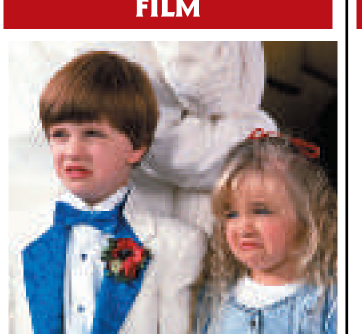
RTL9



6.00 Téléachat, mag. **11.55** L'Appel en Or, jeu

12.20 Siska, série
Le chemin de la vérité
13.30 La leçon de piano
Film Australie de Jane Campion, 1993, 121 mn.
Avec Harvey Keitel • Holly Hunter.
Ada est muette depuis l'âge de six ans. Elle quitte l'Ecosse du XIXᵉ siècle avec sa fille Flora pour aller épouser un inconnu en Nouvelle Zélande.
15.35 Siska, série
Le dernier concert
16.45 Ça va se savoir, télé-réalité
Ça va se savoir version courte
17.15 Les condamnées, série
Stratégies
18.05 Bulletin Météo RTL9
18.10 Top models, série
18.40 Friends, série
20.00 Papa Schultz série
20.30 RTL9 Family 2008 -2009, série

FILM



20.35
JUNIOR LE TERRIBLE 2
Film américain de Briant Levant, 1991.
Avec : John Ritter, Michael Oliver, Jack Warden.
Historique : La famille Healys a déménagé, ils habitent à présent Mortville dans une jolie maison et Junior a une superbe chambre. Son père a une liaison avec une femme millionnaire qui déteste les enfants.
■ *Plus confidentiel que le premier, ce film signe le retour du sale gosse. Encore plus trash, encore plus méchant, Junior continue d'accumuler les bêtises et les opérations punitives.*

22.25 Bulletin Météo RTL9

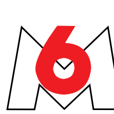
22.30
INVASION LOS ANGELES
Film américain de John Carpenter, 97 mn, 1988.
Avec : David Keith, Meg Foster.
Historique : Ouvrier sans travail, John Nada émigre à Los Angeles, où il espère pouvoir trouver un emploi. Il est immédiatement choqué par la misère qu'il rencontre dans les faubourgs...
■ *Malgré un budget ridicule et des acteurs statiques, Carpenter signe un film fantastique engagé et inventif, prétexte à un pamphlet contre la société de consommation américaine.*

0.10 Libertinages (Clip) série
0.15 Série rose série
La revanche - La mandragore

1.15 Cas de divorce, série

Demain soir
20.35 Film : Mʳ Quigly, l'australien

M6



7.40 Météo **7.45** Drôle de réveil !, divertissement **9.00** Météo **9.05** M6 boutique, météo, mag. **10.00** Star6 Music **11.25** La guerre à la maison, Y'a pas d'âge pour ça !, série **11.50** Météo

11.55 La petite maison dans la prairie,
Le grand péché, série
12.50 Le 12 50 / Météo
13.10 Ma famille d'abord, série
À deux doigts de la gloire
13.35 Un cow-boy pour père
Téléfilm de Christopher Cain, 88 mn.
Avec Peter Strauss • Mary McDonnell.
15.30 Le fantôme de ma mère
Téléfilm de Dave Thomas, 88 mn.
Avec Jean Stappleton.
17.25 Le rêve de Diana, série
Épisode 251
17.55 Un dîner presque parfait
18.50 100% mag, mag.
19.40 Météo / Six'
20.00 Une nounou d'enfer, série
20.30 Tongs & paréo, série

SÉRIE



20.40
N.C.I.S : ENQUÊTES SPÉCIALES
« Otto »
Série
Avec : Pauley Perrette (Abby Sciuto), Mark Harmon (Gibbs), Sean Murray (McGee), Michael Weatherly (Dinozzo).
Historique : L'équipe est dépêchée sur le meurtre d'un Marine, retrouvé mort sur son lieu de travail durant l'expérimentation d'*Otto*, un robot doté d'une intelligence artificielle, indubitablement responsable de l'homicide.
Suivo de : Suspicion.
Le N.C.I.S enquête sur le meurtre de deux épouses de Marines, toutes deux d'origine asiatique.
Et de : La loi du talion.
Le terroriste Mamoun Sharif est de retour et projette une vaste attaque chimique.

23.00
THE UNIT : COMMANDO D'ÉLITE
« La boîte de Pandore »
Série
Avec : Dennis Haysbert (Jonas Blane), Scott Foley (Bob Brown), Robert Patrick (Colonel Tom Ryan), Regina Taylor (Molly Blane).
Historique : Lors d'une mission à la frontière du Monténégro, Bob est en proie à un cas de conscience morale qui le met en contradiction avec les ordres à exécuter.
Suivi de : Haute trahison.

0.45 Météo

0.50 Capital, Vacances pas chères : La chasse aux bons plans !, mag. **2.30** M6 Music

Demain soir
20.35 Football : Girondins de Bordeaux / Galatasaray

Canal+

8.28 SAV des émissions **8.30** Les Tudors, 2 épisodes, série **10.15** Faussaire, film

12.10 Le journal des jeux vidéo
12.20 L'édition spéciale, mag. (C)
13.45 Le quinté + La grande course sport (C)
En direct de l'hippodrome de Vincennes -Trot
14.00 Dexter, série
2 épisodes
15.40 L'hebdo cinéma
16.25 It's a free world... , film
17.55 Oggy et les cafards
Série
3 pièces cuisine
18.05 L'album de la semaine (C)
18.15 Les Simpson, série (C)
Proposition à demi indécente
18.40 Le JT de Canal + (C)
19.05 Le grand journal (C)
19.55 Les Guignols de l'info (C)
20.10 Le grand journal la suite (C)

FILM



20.45
INTO THE WILD★★★
Film américain de Sean Penn, 143 mn, 2008.
Avec : Emile Hirsch (Christopher McCandless), Marcia Gay Harden (Billie McCandless), William Hurt (Walt McCandless), Jena Malone (Carine).
Historique : En 1990, Chris McCandless, 22 ans, fraîchement diplômé, décide de renoncer à l'avenir qui lui est promis pour prendre la route. Il fait don de ses économies, brûle ses papiers, et, sous le nom d'Alexander Supertramp, quitte Atlanta pour entamer une traversée des États-Unis.
■ *Une superbe et tragique promenade au cœur de la nature américaine. La bande-son accompagne à merveille le voyage.*

23.10
PROMETS-MOI★★★
Film serbo-français de Emir Kusturica, 123 mn, 2008.
Avec : Uros Milovanovic (Tsane), Marija Petronijevic (Jasna), Ljiljana Blagojevic (l'institutrice), Aleksandar Bersek (le grand-père).
Historique : Tsane vit des jours heureux dans les plaines vallonnées de Serbie. La compagnie de Zivojin, son fantasque aïeul, et de Bossa, séduisante institutrice dont il est le seul élève, suffisent à son horizon.
■ *Emir Kusturica nous offre une œuvre burlesque et décalée, un vrai concentré de bonheur à ne pas manquer.*

1.15 Regarde-moi, film **2.50** Total western, film

Demain soir
20.50 Film : La jeune fille et les loups

Arte

8.40 Chic !, mag. **9.10** Les îles de la Méditerranée, 2. La Crète, doc. **9.55** La Chine au Congo, doc. **10.30** Radio Free Europe, La guerre des ondes, doc.

12.00 Chic ! , mag.
12.30 Arte culture
12.45 Arte info
13.00 Chapeau melon et bottes de cuir, série
14.00 Requiem pour l'or noir, doc.
14.45 Les chevaliers de la Table Ronde, film
16.35 Le templier, court-métrage
16.55 X : enius : Le sucre est-il bon ou mauvais pour la santé ? , mag.
17.25 Chapeau melon et bottes de cuir, série
18.15 Entre Europe et Asie doc.
19.00 Un billet de train pour... doc.
19.30 Arte culture - info
20.00 Les aventures d'un mustang nommé Nuage (2) doc.
20.43 Thema : Vivre avec la douleur

DOCUMENTAIRE



20.45
DOULEUR, CRUELLE COMPAGNE
Documentaire, 2008, 44 mn.
Un hôpital à Hambourg. En bas, la maternité, deux étages plus haut, les soins palliatifs. Malgré la disparité des situations, une chose unit les futures mères et les patients en fin de vie, c'est la nécessité d'affronter la douleur. La caméra observe les comportements des patients et des équipes médicales dans ces instants particuliers.

21.30 Insoutenable migraine, doc.
Selon son étymologie grecque, migraine veut dire "moitié du crâne".

22.00 En finir avec la douleur, doc.
22.45 Les dessous des cartes, mag.
L'état de l'Iran

23.00
SOMETHING LIKE HAPPINESS
Film tchèque de Bohdam Slama, 102 mn, 2006.
Avec : Tatiana Vilhelmova (Monika), Pavel Liska (Tonik), Anna Geislerova (Dasha), Marek Daniel (Jara), Patrik (l'un des enfants).
Historique : Ils sont trois amis qui ont grandi ensemble dans une barre d'immeubles d'une petite ville industrielle tchèque. Monika espère bientôt rejoindre son fiancé, émigré aux États-Unis où il a trouvé du travail.

0.40 Chiens de velours et d'acier, court-métrage

1.30 Arte culture **1.45** Philosophie : Pouvoir, mag.

Demain soir
20.45 Documentaire : Le premier sous-marin furtif

France 5

6.45 L'emploi par le net **6.50** Debout les Zouzous **9.00** Les maternelles **10.15** On n'est pas que des parents, mag. **11.10** Guépards en famille, doc.

12.00 Midi les Zouzous, jeunesse
13.40 Le magazine de la santé, mag.
14.35 Allô, docteurs, mag.
15.05 Le clan des suricates, doc.
La roue tourne
Le clan des Aztèque mené par Zipette et celui des Commando mené par Nikita s'affrontent tandis qu'Amandine cherche pour son clan les Moustache, un endroit pour dormir...
15.30 Carnets d'Amérique, doc.
Pop corn, citrouille et american pie
16.30 J'ai vu changer la terre, doc.
Espagne, un désert annoncé
17.30 C à dire ?! , mag.
17.45 C dans l'air, mag.
19.00 Le magazine de la santé, mag.
19.50 Allô, docteurs, mag.
20.20 C à dire ?! , mag.

DOCUMENTAIRE



20.35
PARENTS COMME-CI, ENFANTS COMME ÇA
Documentaire
À en croire plus de deux cents études conduites en France, les enfants élevés dans des familles homoparentales ne présentent ni plus ni moins de troubles que lorsqu'ils sont élevés dans une famille où sont présents les deux sexes au quotidien. La France compte aujourd'hui environ 100 000 familles homoparentales. Le film donne la parole à ces adolescents qu'ils soient nés d'une union hétérosexuelle antérieure, nés par insémination artificielle ou encore adoptés. Filmés dans leur quotidien familial (fêtes, anniversaires, repas...) et extra-familial (université, sorties, premiers amours), ces adolescents ou jeunes adultes nous donnent leur point de vue.

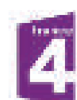
21.40
JAMAIS SANS MES CHATS
Documentaire
Ce documentaire fait découvrir les coulisses d'une passion : celle des chats. Ceux-ci sont devenus les animaux de compagnie du XXIᵉ siècle. Ils sont plus de 10 millions, ayant largement dépassé les chiens. Pourtant, ils ne vivent pas tous à la même enseigne : entre le chat des rues et le chat de concours, les destins ne sont pas identiques. En revanche, la passion des gens pour ce petit félin reste la même, parfois même excessive.

22.35 C dans l'air, mag.
23.50 On n'est pas que des parents, mag.
0.35 Allô, docteurs, mag.

1.05 Espèces d'espèces, doc.

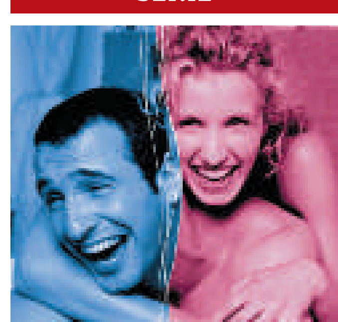
Demain soir
20.35 Magazine : Question maison

France 4



7.15 Face caméra, série **7.35** C com c@, série **8.30** Will & Grace, série **9.20** Jag, 2 épisodes, série **10.10** Plus belle la vie, série **11.00** Gilmore girls, 2 épisodes, série **12.35** Un gars, une fille, série **13.50** Plus belle la vie, série **14.45** Will & Grace, 2 épisodes, série **15.30** Jag, 2 épisodes, série **18.00** Boston public, Chapitre 2, série Le professeur Lipschultz adresse des remarques acides à une élève à laquelle il reproche son comportement agaçant. Les filles du lycée réagissent immédiatement et, en signe de protestation, décident d'exposer leur soutien-gorge... **18.45** Consomag **18.50** Plus belle la vie, 2 épisodes, série **19.45** Un gars, une fille, 6 épisodes, série

SÉRIE



20.35
UN GARS UNE FILLE
« 15 épisodes »
Série
Avec : Alexandra Lamy, Jean Dujardin.
Un gars une fille met en scène un jeune couple âgé de 30 ans, Alex et Jean. Les deux tourtereaux à l'humeur très variable doivent pallier toutes les situations plus ou moins drôles du quotidien et de la vie à deux.
Retrouvez Chouchou et Loulou, pour vivre ou revivre les aventures de ce couple des temps modernes et partager avec eux leur quotidien.

22.05 Clara Sheller série
Petite musique du mensonge
Clara et Gilles filent le parfait amour. Ils vivent ensemble en toute liberté, toute légèreté : ils sont en lune de miel depuis trois ans...
Suivi de : **Une autruche en décapotable**

23.45 Godiva's. Série
2 épisodes

1.15 Programmes de nuit

TMC



7.00 Télé achat, mag. **10.05** Seule contre tous, téléfilm avec Rena Sofer, Victor Garber, Maria Ricossa, Karen Allen. Dans un bar, Kerry Ellison rencontre une journaliste attentive comme elle, au déroulement d'un procès télévisé pour harcèlement sexuel. **11.50** Alerte cobra, Un jour héroïque, Faux amis., série **13.30** TMC météo **13.35** Hercule Poirot, Le mystère du bahut espagnol., série **14.25** Les souvenirs de Sherlock Holmes, Le mystère de Shoscombe, Le mystère de la vallée., série **16.10** Rick Hunter, La cinquième victime, Amour fraternel, série **17.55** Alerte Cobra, Froide vengeance., série **18.45** Angel, La course du soleil, Loyauté., série **20.25** TMC info, météo

MAGAZINE





20.40
90'ENQUÊTES
« Bandes contre police : Enquête sur une nouvelle guerre »
Présenté par Carole Rousseau.
Même si les derniers chiffres du gouvernement annoncent une baisse de 1% de la délinquance les agressions et atteintes aux personnes se multiplient et font partie intégrante du quotidien de nombreux français. Vol à l'arrachée, agressions, trafic de voitures, affrontements de bandes en plein centre-ville, nous avons suivi les forces de police chargés de lutter contre ces nouvelles formes de délinquance...

22.20 New York police judiciaire série
4 épisodes
Au bout de la haine. Thomas Reddick, un afro-américain, a été tué par le raciste Ray Burrows à la sortie d'une banale dispute pour avoir un taxi.
Suivi de : Le faux col - Soldat de fortune.
- Possession

1.25 Commissaire Moulin, série

NT1

7.05 Télé achat NT1, mag. **10.10** Les enquêtes impossibles 2007-2008, série **11.15** Les enquêtes impossibles **12.15** 500 euros plus tard, Une chambre d'inspiration asiatique, série **12.40** Les vacances de l'amour, Accident, série avec Isabelle Bouysse. **13.35** Medicopter, Le sens du devoir, série, avec Hanno Pöschl. **14.30** Section enquêtes criminelles, Le témoignage, série, avec Ercan Durmaz. **15.20** Commissaire Lea Sommer, Le deuxième meurtre, série, avec Hannelore Elsner. **16.20** Medicopter, série **18.05** Invisible man, Alertez les bébés !, série **18.55** Mutant X, L'etoile noire, série **19.45** How I met your mother, série

TÉLÉFILM



20.35
NUCLEAR TARGET
Téléfilm de Marcus Adams, 2005.
Avec : Wesley Snipes, Emma Samms, William Hope.
Historique : Après l'assassinat d'un leader tchétchène et la prise d'assaut d'un réacteur nucléaire à l'arrêt, la CIA décide d'envoyer un agent spécial sur place. Celui-ci doit veiller à déterminer l'endroit exact de la cible afin que l'armée puisse aisément détruire l'objectif. Mais la mission se déroule trop facilement et tout laisse à penser que la CIA est tombée dans un piège...

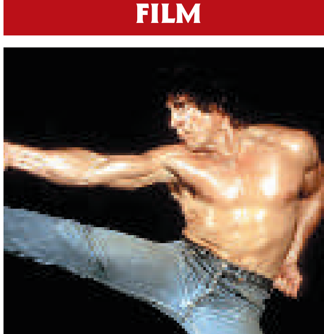
22.15 Opération Delta Force 2
Téléfilm Afrique du Sud de Yossi Wein, 90 mn.
Avec John Jones • Michael McGrady.
0.05 JT NT1
0.15 Le déclic. Série
Pulsions dévoilées

1.45 Affaires criminelles **3.00** Ça va se savoir, télé-réalité **4.30** Les vacances de l'amour, série

NRJ 12

6.00 Télé achat **8.50** Hélène et les garçons, La tentation, 2 & 3/3, série **9.20** Hélène et les garçons, série **9.50** Tellement people : la quotidienne, émission **10.20** Chéri je change de famille **11.50** On passe l'éponge, télé-réalité **12.45** Friends, série Épisode 1: Celui qui n'arrivait pas à se confier **13.05** Friends, série **13.35** En quête de preuves, série **14.30** En quête de preuves, série **15.25** Chéri, je change de famille, télé-réalité **16.15** Mes beaux-parents et moi, télé-réalité **17.05** Friends, série **17.30** Friends, série **17.55** Love car wash, jeu **18.40** Futurama, série **19.35** On passe l'éponge, télé-réalité **20.00** Tellement people : la quotidienne, emission

FILM



20.35
AMERICAN NINJA 3
Film américain de Cedric Sundstrom, 1988.
Avec : David Bradley, Steve James.
Historique : De dangereux terroristes ont réussi à mettre au point une redoutable arme bactériologique. Ils veulent essayer leur nouvelle arme sur leur pire ennemi : l'expert en arts martiaux, Sean Davidson...
■ *Seulement si vous avez 80 mn à perdre ! Le scénario est désastreux, les scènes de combats grotesques et les acteurs mauvais.*

22.25 La fiancée de Chucky
Film américain de Ronny Yu, 1998
Avec Jennifer Tilly • Brad Dourif • Alexis Arquette.
Chucky, la poupée tueuse, dans laquelle est enfermée l'esprit du psychopathe Charles Ray, est de retour.
0.05 Masters of horror. Série

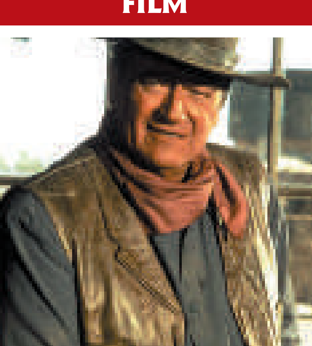
1.50 NRJ Poker : le duel, jeu **3.00** Programmes de nuit

Direct 8



6.30 Gym direct **7.30** L'année people **8.30** Tous les goûts sont dans la culture, mag. **9.00** Morandini, mag. **10.00** Bien-être **11.00** À vos recettes **11.55** La pause actu **12.40** Starsky & Hutch, série **13.35** Une sirène dans la nuit, téléfilm avec Anne Richard, Roland Magdane, Jo Stevens, Séverine Danze. Jean a quitté sa femme et son ancien métier d'architecte, détruit par un drame familial qu'il ne peut assumer. **15.15** Les disparus de St Agil, téléfilm avec Michel Galabru, Micheline Presle. **16.55** L'homme qui tombe à pic, série **18.40** Flash info **18.45** Morandini, mag. **19.45** Starsky et Hutch, série

FILM



20.40
RIO LOBO
Film américain d'Howard Hawks, 1970.
Avec : John Wayne, Jorge Rivero, Jennifer O'Neil.
Historique : Pendant la guerre de Sécession, le capitaine Cordonna et ses hommes attaquent un train d'or destiné à l'armée nordiste placé sous la protection des hommes du colonel McNally. Un des officiers auquel McNally était très attaché est abattu. Le colonel suppose que les assaillants ont bénéficié des informations d'un traître, mais quand Cordonna est arrêté, il refuse de parler.

22.45 Politiquement parlant, mag.
Valérie Trierweiler, journaliste, mène une interview rythmée et sans complaisance. Face à une personnalité du monde politique ou économique, elle revient sur tous les sujets qui font l'actualité.
23.45 Les enfants d'Abraham, mag.
0.45 Morandini, mag.

1.40 Tous les goûts sont dans la culture, mag. **2.10** Avant d'acheter, mag.

W9

6.00 Wake up, mag. **9.00** W9 hits. Toutes les chansons que l'on fredonne, les meilleures ventes du moment, ainsi que tous les artistes qui font l'actualité, tant sur la scène musicale nationale qu'internationale. **11.55** @ vos clips **12.40** Les Simpson, dessin animé **13.05** Les Simpson, dessin animé **13.30** The Sentinel, série, avec : Richard Burgi, Garett Maggart **14.25** The Sentinel, série **15.15** W9 hits **16.05** À vos clips **17.00** Un, dos, tres, série, avec : Beatriz Luengo, Mónica Cruz. **18.00** Le caméléon, série **18.45** Le caméléon, série **19.40** Les Simpson, dessin animé **20.05** Les Simpson, dessin animé

MAGAZINE



20.35
ENQUÊTE D'ACTION
« Célibataires : elles cherchent l'homme de leur vie »
Sur 15 millions de célibataires en France, plus de la moitié sont des femmes. On les croit libérées et heureuses de leur autonomie. Mais la réalité n'est pas si simple! Elles veulent un homme, un vrai, pour partager la couette et le quotidien. Pour trouver l'amour, elles ont l'embarras du choix : rencontres express, clubs, soirées et voyages organisés... Le marché ne cesse d'innover. *Enquête d'action* a suivi 6 femmes en quête du Prince charmant.

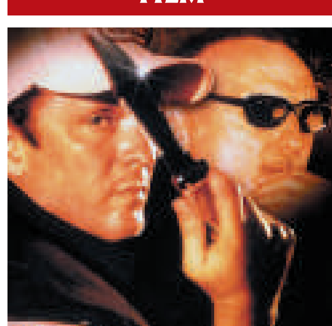
22.05 W9 mag, mag.
Gardes du corps : Les coulisses d'un métier à haut risque
Avec la multiplication des actes terroristes, les Ministres, Chefs d'États Français ou étrangers en visite en France sont de plus en plus menacés.
23.10 Burn notice, série
2 épisodes

0.50 Tendances

Virgin 17

6.00 Morning tubes **8.30** Hit album best of **9.00** Morning tubes **9.55** Hit Virgin17.fr, le classement des plus beau clips sélectionnés par les programmateurs de Virgin 17 **10.55** US 15, clips **12.00** One piece, série **12.30** Sexe et dépendances, série **12.55** Le prince de Bel Air, série **13.25** Goldorama **14.00** Puissance tubes **16.45** Club 15 **17.55** One piece, série **18.20** Sexe et dependances, série comique américaine (2001) avec Eddie Kaye Thomas, John Cho **18.45** Janice Dickinson modeling agency, télé-réalité **19.10** Alias, série **20.00** Le prince de Bel air, série, avec : Will Smith, Alfonso Ribeiro

FILM



20.35
CHOCKE
Film américain de John Sjogren, 2001.
Avec : Dennis Hopper, Michael Madsen.
Historique : Une jeune fille a causé, bien malgré elle, la mort d'un piéton. Son père, qui veut lui venir en aide, ne fait apparemment pas confiance à la justice pour acquitter la malheureuse. Il se montre prêt à commettre un meurtre si son action peut éviter la prison à sa fille. Une fois son acte commis et malgré ses regrets, il se trouve lié à un bien importun psychopathe qui, lui aussi, veut lui porter assistance.

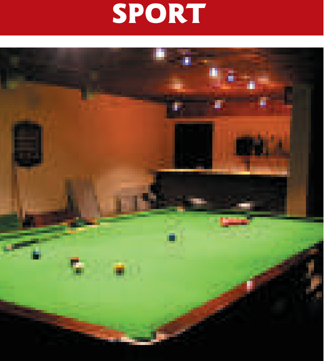
22.10 Redemption
Téléfilm américain de Vondie Curtis-Hall
Avec Jamie Foxx • Lynn Whitfield.
Stan "Tookie" Williams, chef du gang Crips de Los Angeles qui, arrêté et condamné à mort pour meurtres, devint un apôtre de la non-violence en prison.
23.35 Cliporama

2.45 Goldorama

Eurosport

6.45 Eurosport Info, informations : Eurosport Info Journal d'informations sportives tout en image de 8 minutes. **8.30** Biathlon : Championnat du Monde à Pyeongchang, Corée du Sud Epreuve individuelle messieurs **9.30** Tennis : Tournoi WTA à Dubaï, Emirats Arabes Unis, sport 2ᵉ journée. Le Barclays Dubai Tennis Championships se dispute cette année du 16 au 21 février. **14.15** Cyclisme : États-Unis 3ᵉ étape **15.00** Snooker : Open du Pays de Galles à Newport, Royaume-Uni, sport 2ᵉ journée **16.00** Tennis : Tournoi WTA à Dubaï, Emirats Arabes Unis, sport 2ᵉ journée **19.30** Football : Eurogoals Flash Les dernières nouvelles de la planète Football.

SPORT



19.45
SNOOKER
« Open du Pays de Galles à Newport, Royaume-Uni »
2ᵉ journée
Le snooker est une variante du billard. Il se joue sur une grande table, avec une « bille de choc » (une bille blanche) et des « billes objets » (15 rouges et six couleurs : une jaune, une verte, une marron, une bleue, une rose et une noire). Seule la bille blanche peut être directement frappée par le joueur à l'aide d'une queue, sorte de bâton légèrement conique.

22.50 Rallye
Championnat du monde WRC -Rallye de Norvège Résumé Le Rallye de Norvège constitue la 2ᵉ manche du calendrier WRC 2009. Le Rallye de Norvège a fait son entrée en Championnat du Monde des Rallyes FIA lors de la saison 2007 et accueille les équipages sur des épreuves spéciales recouvertes de neige.

0.00 Cyclisme **1.00** Snooker

Mots Fléchés

Définitions de la grille : CARACTÈRE INCLINÉ – QUI COULE – SENS DE L'AUDITION – SUZETTE PARFOIS – INTRODUIT UNE DATE – ENLÈVEMENTS – IL FAIT LA BOMBE – FRUITS ROUGES – TRÈS OUVERTE – QUI A DES RENTES – ENDUIRE DE TALC – AIGU ET TRANCHANT – ARÇONS – GROSSE ÉPÉE COURTE – PÉRIODE CHAUDE – GUÈRE ATTENDUE – TARGETTES – MODÈLE DE TAILLEUR – JURER, GROGNER – MIS EN PISTE – EN TEINTURE – RÈGLE À DESSIN – PERSÉVÈRE – ÉRUCTATION – CHIENS D'ARRÊT – ATTENTION, APPLICATION – PEAU PERDUE – DÉBUT D'HYMNE – POUR DÉSIGNER – RÉPARER LES SOULIERS – CENTIARE – RÉFRÉNÉS – INEXACTE – EN CHARENTE-MARITIME – REPTILES SAURIENS – GROS SERPENT – PETIT OISEAU – BASE DE PANIER – ÔTES LA PEAU – PRÉNOM FÉMININ – ONT LEUR JETEUR – PIÈGE À OISEAUX – ENJEU – AUTRE NOM DU MULET – RAFALE, VENT – VRAI, EXACT – GRAND VÉHICULE – ELLES ONT DES ENFANTS – PERSONNE D'ÂGE MÛR – ARTICLE DÉFINI – EXISTE, VIT – ENTRELACER – TRÈS FATIGUÉ – INTIMIDER, TROUBLER – CORRECTION

G-H 2007

Horoscope

BÉLIER(21/03 - 20/04)
Amour : A cause des aspects tortueux de Saturne, l'amour des célibataires ne sera le plus souvent qu'une passade, les aventures seront sans lendemain, et rien de durable ne verra le jour. Patience ! **Travail :** Voilà Mercure qui revient pour vous accorder à nouveau son soutien musclé. Cela se traduira par un grand bond que vous ferez ce jour dans votre profession. Vos supérieurs et vos collègues seront béats d'admiration. Votre image brillera de tous ses feux.

TAUREAU(21/04 - 20/05)
Amour : Saturne en bonne position dans votre Ciel vous rendra plus raisonnable que dernièrement. Vous chercherez donc, avant tout, à vivre en harmonie avec votre conjoint ou partenaire... et à lui faire oublier les moments difficiles qu'il a vécus récemment. **Travail :** Journée animée sur le plan professionnel. Votre ambition sera en nette hausse. Mais le Soleil et Mars vous obligeront à vous bagarrer pour obtenir ce que vous voulez.

GÉMEAUX(21/05 - 21/06)
Amour : Les choses se passeront très bien sur le plan conjugal si vous n'y mêlez pas des questions financières. En effet, des heurts pourront très bien se produire si vous commettez l'erreur de parler d'argent au lieu de parler d'amour. **Travail :** Dans votre travail, vous devriez tirer parti de votre expérience tout en respectant l'ordre établi. Un changement radical n'est pas conseillé en ce moment. Faites preuve de psychologie et de tact.

CANCER(22/06 - 22/07)
Amour : Avec la visite de la bonne planète Vénus, votre vie conjugale ne devrait pas être triste ! Tous ceux dont le couple est harmonieux, vont avoir droit à un océan de tendresse et de sensualité. **Travail :** Votre vie professionnelle ne se présentera pas trop mal. Le court terme ne vous intéressera pas. Vous élaborerez de vastes projets et vous prendrez d'importantes décisions susceptibles de modifier votre avenir. Mais il ne faudra pas vous attendre à des victoires faciles.

LION(23/07 - 22/08)
Amour : Vénus, la déesse de l'amour, vous promet une journée très heureuse sur le plan conjugal. Vos relations avec votre conjoint ou partenaire seront empreintes d'une remarquable complicité et, pour nombre d'entre vous, d'un net réveil de la sensualité. **Travail :** Tout ira bien pour vous dans le domaine professionnel. Des occasions inespérées se présenteront, vous permettant de consolider votre situation ou de donner plus d'envergure à votre position.

VIERGE(23/08 - 22/09)
Amour : L'entente avec la personne qui partage votre vie demeurera excellente. Certes, vos ébats amoureux seront un brin moins éblouissants que dernièrement. En revanche, vous renforcerez vos liens de complicité. **Travail :** Le pronostic astral ne semble guère favorable à une trop grande ambition. Il serait bon de différer ce gigantesque projet. Pour le moment, poursuivez tranquillement votre petit bonhomme de chemin.

BALANCE(23/09 - 22/10)
Amour : Votre secteur couple sera bien influencé par les planètes. Au programme, donc, des moments faciles à vivre à deux, même si Uranus suscite chez vous des questionnements, voire des envies de changement, peut-être en rapport avec des évolutions professionnelles. **Travail :** Avec Jupiter dans votre manche, vous ne pourrez pas rater votre coup. Si vous avez un projet en vue, dépêchez-vous de le défendre auprès des personnes que cela pourrait intéresser.

SCORPION(23/10 - 21/11)
Amour : Natif marié, vous bénéficierez de la bienveillance de Vénus. Tous ceux d'entre vous qui ont vu leur couple trembler sur ses bases dernièrement vont pouvoir retrouver une authentique complicité avec leur conjoint ou partenaire. **Travail :** Vous allez avoir l'occasion de mieux organiser vos activités et de mettre en place les structures qui vous permettront de gagner du temps et de l'argent. Plus vous agirez en liaison avec les autres, plus vous augmenterez vos chances de réussite,

SAGITTAIRE(22/11 - 20/12)
Amour : Conseil de Saturne à tous les natifs du signe : ne vous montrez pas trop susceptibles avec l'être cher. Tâchez de garder des rapports harmonieux, même si l'autre est trop occupé par ses obligations. **Travail :** Vous serez dans une phase solaire qui favorise l'action constructive, surtout si vous êtes du premier décan. Cette journée pourrait même marquer pour certains d'entre vous l'apogée d'une carrière ou d'un projet.

CAPRICORNE(21/12 - 19/01)
Amour : Vénus en aspect harmonique rendra les célibataires très attractifs et, du même coup, facilitera leurs conquêtes. L'une d'entre elles pourrait prendre un tour plus sérieux et vous conduire à renoncer à votre sacro-sainte indépendance pour envisager l'avenir à deux. **Travail :** Vous aurez l'art de susciter l'admiration de votre entourage professionnel, par votre façon de communiquer votre enthousiasme et votre ardeur au travail.

VERSEAU(20/01 - 18/02)
Amour : Pas terrible, la vie de couple, en ce moment ! La faute à qui ? Vous aurez tendance à vous renfermer sur vous-même, ce qui peut déstabiliser votre conjoint et engendrer une certaine confusion dans vos rapports. **Travail :** Vous devrez aujourd'hui établir un équilibre entre souplesse et ingéniosité. Vos activités professionnelles pourraient bénéficier d'une journée de chance appréciable, à la condition de faire tout ce qui est nécessaire.

POISSONS(19/02 - 20/03)
Amour : Vu cet aspect de Mercure, vos relations avec votre conjoint seront plutôt délicates. Vous serez en pleine forme, mais la communication avec votre partenaire sera un peu difficile. Il faudra parfois faire un effort pour maintenir le dialogue. **Travail :** Les influx astraux vous donneront une extraordinaire détermination dans le travail. Vous saurez relever tous les défis, transformer les défaites en victoires.

HAGAR DUNOR le Viking

DANS LES MOMENTS IMPORTANTS, VOUS SAVEZ CE QUI DÉFINIT LE MIEUX LE CHEF DE FAMILLE ?

KA-BOOM !

C'EST VERS LUI QUE TOUT LE MONDE SE TOURNE EN CAS D'ORAGE !

PLUME D'ŒUF

LA GROSSE GRENOUILLE VA T'ATTRAPER !

COA COA

ARRÊTE-ÇA, QUART DE PLUME !

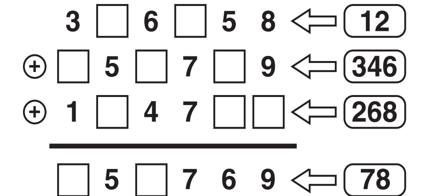
WHAP !

TU L'AS CHERCHÉ !

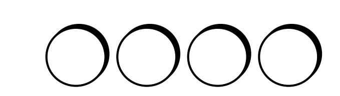
J'COMPRENDS PAS POURQUOI ON DIT QUE C'EST AMUSANT DE POURCHASSER LES FILLES !

L'Opération

Les chiffres manquants de cette addition ont été isolés ligne par ligne. Repositionnez-les afin d'obtenir une opération juste. Y parviendrez-vous en moins de 2 minutes ?



L'Inconnu



Trouvez un nombre de quatre chiffres sachant que :
- La somme de tous ses chiffres est égale à 24 et celle de son premier et de son dernier chiffre vaut 13.
- Le produit de ses deux premiers chiffres est égal à 54 et celui de ses deux derniers vaut 20.

7 Différences





Le Mot Secret

Repérez, dans la grille, chacun des termes de la liste et entourez-les ! Les 10 lettres restantes vous permettront de reconstituer un mot répondant à cette définition :
Brûle-parfum.

ACEREE	DEMENTIEL	INDIRECTE	SCIEE
ANTIPODE	DETOURNE	MANSARDE	SEQUENCE
BOURSOUFLE	ERMITE	MEGA	SUBTIL
BOUTIQUE	FEROCE	ORIGINEL	TENDANCE
CEPEE	FILARIOSE	PATELIN	TRACHEITE
CETACE	FLORILEGE	RECORRIGE	VERS
CHASSEUSE	GRILLADE	ROUCOULER	
DECENTRER	HALE	SACRIFIEE	

E	C	O	R	E	F	L	O	R	I	L	E	G	E
E	C	A	M	A	N	S	A	R	D	E	C	U	S
I	B	N	N	I	L	E	T	A	P	N	Q	E	O
F	O	H	E	T	E	T	C	E	R	I	D	N	I
I	U	A	G	U	I	T	C	A	T	G	E	R	R
R	R	L	I	E	Q	P	I	U	S	I	E	U	A
C	S	E	R	E	A	E	O	E	S	R	R	O	L
A	O	I	R	I	G	B	S	D	H	O	E	T	I
S	U	T	O	C	E	T	A	C	E	C	C	E	F
U	F	N	C	S	M	G	R	I	L	L	A	D	E
B	L	E	E	S	U	E	S	S	A	H	C	R	O
T	E	M	R	E	L	U	O	C	U	O	R	L	T
I	E	E	C	N	A	D	N	E	T	I	M	R	E
L	V	D	E	C	E	N	T	R	E	R	T	T	E

Mots Croisés

HORIZONTALEMENT :
I. Apache contemporain. **II.** Soumise. **III.** Négation ou nickel. Refus de miss. Un petit maître. **IV.** Préfixe multiplicateur. Les faire marcher est courant. **V.** Modèles légaux. Une question... quand on est perdu. **VI.** Corbeille à œufs. Cube à jouer. Chaussée au centre. **VII.** Bien mordue. **VIII.** Avoir l'affaire en main. Contracté comme de l'or. **IX.** Pas loin de la côte. On y produit du sel. **X.** Malédiction.

VERTICALEMENT :
1. Capitale : Podgorica. **2.** Ou pinacée. **3.** Chemin de halage. Piège routier. **4.** Ultime. Plateau volcanique. **5.** Volcan du Japon. Un sens. **6.** En Côte-d'Or. Prend l'air dans sa chambre. Degré d'air. **7.** Aide à passer. Glissière de sécurité. **8.** Héros de Virgile. Point disséminé. **9.** On le chante d'une autre manière. Avantageusement pourvu. Ça peut ajouter. **10.** Rend son humidité. Fétide, c'est une résine.

G-H 2008

Sudoku

Complétez cette grille, de manière que pour chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases tous les chiffres de 1 à 9 soient utilisés.

Facile

		6					2	9
5					1		6	
1		3	6	2				
						6		7
			2		7			3
4	8					9		2
6						5		
8			9	6		2	4	
		9		8		7	3	

Moyen

	3							
			8	2		7	6	5
							9	
	8	1			5			4
		2	6		1	9		
	9	8			4	6		2
	1		5		9	8		
		4	2				1	9

LOTO – LUNDI 16 FÉVRIER 2009

16 21 23 29 46 – 4

5 bons numéros + n° chance : Aucun gagnant.
5 bons numéros : Aucun gagnant.
4 : 308 – 1 921,20 €
3 : 14 420 – 11,30 €
2 : 212 839 – 5,40 €
Joker : 0 643 422
3 000 000 €
SMS+ 61 113
www.francaisedesjeux.com
FRANÇAISE DES JEUX

Keno
9 11 21 22 23 28 31 40 44 46 49 50 55 58 59 60 61 62 65 69
2 5 9 14 18 23 24 27 36 37 41 42 45 46 47 53 58 62 64 68

Solutions

Mots Fléchés



Mots Croisés

Sudoku



Le Mot Secret

Cassolette

L'Opération

316258
⊕ 356749
⊕ 184762
857769

L' Inconnu

9654

7 Différences

1- Le feu arrière est moins haut
2- On ne voit plus les dossiers de la sacoche noire
3- Le poteau ne dépasse plus au dessus du panneau
4- La cravate pend sous la main
5- Un autre galet sous la panneau
6- Le chapeau a un large ruban
7- Un nouvel oiseau dans le ciel

FEUILLETON 17/02

Annie Degroote – Un Palais dans les dunes – roman

Ces difficultés-là se surmontaient : des Anglais avaient épousé des Françaises durant la guerre et s'étaient installés sur la Côte d'Opale. L'obstacle de la condition sociale, lui, était quasiment infranchissable. Elle n'était rien, une pauvre petite chose, même pas jolie comme Adeline.

« Allons, j'ai une chance inouïe et j'en réclame encore plus. C'est honteux ! »

En cette année 1927, elle prenait de l'assurance, grâce à lui, à sa gentillesse, à ses prévenances. Elle osait être ellemême. Il ne s'offusquait pas de sa spontanéité à son égard, ni de son rire en cascade, parfois trop aigu. Il semblait même apprécier. A la sortie du golf, ils faisaient un bout de route ensemble, quand il ne la raccompagnait pas sur son cheval, jusqu'au pont d'Etaples.

Sur le chemin, il lui apprenait des mots d'anglais. A la première leçon, surpris, il la vit sortir un carnet et un crayon. S'imaginait-il qu'elle était illettrée ? Il se reprocha cette pensée. Les enfants de pêcheurs avaient droit eux aussi à l'école. Encore plus étonné, il aperçut des listes de noms déjà annotés, en français.

Elle répondit à son interrogation muette :

— Ce sont les villas de Paris-Plage. Je m'amuse à les consigner sur mon petit carnet.

— Par exemple ? demanda-t-il, intrigué.

— Par exemple : « Le Roi d'Ys », « Cyrano », « L'Espérance », « Joyeuse »… Tiens, à côté de « La Fourmi » il y a « La Cigale », vous le saviez ? Et celles-ci : « La Bourrasque », « Le Calme », « Brise folle », ou encore « L'Ouragan »…

Elle le regarda, oublia sa dentition et éclata d'un rire bruyant :

— Il y en a pour tous les temps !

Elle se maudit en son for intérieur pour ce rire, qu'elle découvrait elle-même, grâce à lui : « Une vraie crécelle, comment ne s'est-il pas encore enfui… Cendrillon n'a jamais poussé d'horribles gloussements. »

Venant de sa petite Laurette, lui les estimait adorables, et tellement enfantins…

— «Les Iris en forêt », avec sa jolie véranda, reprit-elle précipitamment, « Les Naïades », « Les Lucioles », « Rose de Mai », ou « Rose de Noël »… N'est-ce pas joli ?… Oh, ditesmoi, que signifie « Mad Cap » ?

— « Tête folle ».

Il sourit. La dévisagea. Songea que ce surnom lui convenait. Elle se méprit, se troubla et poursuivit, en baissant la tête sur son carnet :

— Je suis toujours à l'affût, lorsque je viens au Touquet-Paris-Plage. Chaque année, il en pousse de nouvelles, que je découvre dans les dunes, la forêt ou la ville. De vraies maisons de poupée… Si blanches et propres. Ce n'est pas comme chez nous ; ici, rien ne traîne, aucun déchet, aucune épluchure. La plupart sont ouvertes pendant trois mois. Au premier jour d'octobre, à la rentrée, il n'y a plus personne.

— Trois mois que ces heureux nantis viennent passer avec leur personnel et parfois leur piano…

— Selon le nom, j'imagine la vie, à l'intérieur… Certaines sont mystérieuses, d'autres amusantes, d'autres… magnifiques ! dit-elle, se souvenant du mot de sa sœur.

(A suivre)

- 31 -

Le Républicain Lorrain – FRANCE JOURNAL – Société Anonyme
Adresse postale : 57777 METZ CEDEX 9
Tél. 03 87 34 17 89
Fax : 03 87 34 17 90
Siège social : 3, avenue des Deux-Fontaines 57140 WOIPPY
C.C.P. Strasbourg 402.05 L
Télécopie 03 87 34 17 90
Services parisiens :
Rédaction : 14, rue de Bassano 75783 Paris Cedex 16
Tél. 01 53 05 95 03 - Fax 01 53 05 95 02
Publicité : Quotidiens associés 124, rue Danton 92300 Levallois-Perret
Tél. 01 41 34 97 27

ABONNEMENT PAR POSTE - FRANCE

	«Le Républicain Lorrain»	Avec «R.L.» du lundi
1 mois	24,40 €	28,00 €
3 mois	69,00 €	79,00 €
6 mois	135,00 €	155,00 €
12 mois	259,00 €	299,00 €

Les abonnements sont mis en service dès réception du règlement.

Directeur général Directeur de la Publication : Pierre Wicker
Actionnaire principal : B.F.C.M.
N° Comm. parit. : 0410 C 86338

L'Aventure Michelin : il était une fois le Bibendum

*C'est en Auvergne, à Cataroux, que L'Aventure Michelin ouvrira ses portes le 31 mars pour retracer la saga du Bibendum, du pneu radial et des innombrables innovations qui ont fait la réputation mondiale de l'entreprise. Même s'il se défend d'être un musée, cet espace de 2 000 m² fera le bonheur des amateurs d'histoire automobile. Sur réservation, ils y découvriront les multiples facettes de cette marque de pneumatiques qui s'est aussi intéressée au rail, à l'aviation et, bien sûr, à la gastronomie. Entrée plein tarif : **8 €**.*

Site : www.laventuremichelin.com

Citroën DS Inside : retour vers le futur

Faire du neuf avec du vieux : la stratégie est aussi valable pour l'automobile. La DS Inside évoque ainsi le nom de la mythique DS de papa pour attirer l'attention et affirmer les prétentions de Citroën. Le premier objectif est réussi ! Mais le coup marketing suffira-t-il à relancer une automobile de prestige à la française ? Car c'est bien ce que vise la marque avec cette DS, comme « Different Spirit », préfigurant une version élitiste de la future C3. À découvrir en mars, lors du Salon de Genève.

Site : www.dsinside.citroen.com/fr

Create my Triumph : configurateur en ligne

Les motards sont invités à concevoir la Triumph de leurs rêves en quelques clics sur internet. Sur le site de la marque, « Create My Triumph » est un nouveau configurateur leur permettant d'opter pour un modèle, puis de choisir couleur et accessoires pour en obtenir une vision définitive. Au cours de l'opération une fenêtre indique l'évolution du tarif et mémorise les références qui pourront être présentées au revendeur lorsqu'il faudra passer aux choses sérieuses et acquérir son bolide.

Site : www.triumph.co.uk/france

Honda S2000 : baroud d'honneur

En 10 ans, 110 000 amateurs de conduite sportive à travers le monde se sont laissé séduire par les hurlements du roadster S2000. Mais à l'occasion du Salon de Genève, Honda en présentera une version Ultimate Edition pour annoncer la fin du modèle. L'histoire de l'automobile se souviendra de sa ligne indémodable, mais surtout de son prodigieux moteur atmosphérique 2.0 VTEC capable de sortir la bagatelle de 240 ch à 8 500 tr/min, soit 120 ch par litre de cylindrée : un record absolu de rendement !

Site : www.salon-auto.ch



Les finitions intérieures et le design extérieur de la nouvelle Colt évoquent le dynamisme. Un esprit qui devrait réussir à cette citadine dont le segment est le seul capable d'affronter la crise.

Mitsubishi dégaine sa nouvelle Colt

Après la Lancer, la Colt est la seconde offensive de Mitsubishi en 2009.

Lancée en 1962, la Colt 600 fut la première représentante d'une lignée de citadines déclinées jusqu'en 1966. Mais dans les années 80 et 90, son nom fut adopté sur différents marchés par un autre modèle, la Mirage. C'est en 2003 que la petite Japonaise fut ressuscitée sur la base de la Smart Forfour. Moins discret, son millésime 2009 se modernise en s'inspirant du style racé de la nouvelle Mitsubishi Lancer.

Des lignes tendues

Compacte et dédiée à la circulation urbaine, la Colt arbore un style de coupé monocorps dans sa version trois portes et adopte un côté minispace en cinq portes. Sa calandre dite « Jet-Fighter » lui confère une touche d'agressivité. Cette face très inclinée vers la route lui permet d'accueillir un vaste pare-brise, sans avoir à prendre de la hauteur. L'arrière, quant à lui, est abrupt. La Colt maximise ainsi son habitabilité. Son caractère tranchant se retrouve dans son habitacle, des lignes vives du tableau de bord aux couleurs pétillantes de la sellerie. Le conducteur est à l'aise derrière son volant, surtout en milieu urbain où sa position lui permet d'appréhender sereinement l'environnement. Bien que fonctionnel, cet habitacle pèche toutefois par des sièges au confort spartiate : un paramètre à considérer avant de prendre la route.

Sans diesel

Une motorisation diesel existait sur la livrée précédente, mais cette Colt 2009 ne jure que par l'essence. La masse du véhicule ne dépassant pas la tonne, même sa verion d'entrée de gamme affichée à 10 190 € pour un bloc 1.1 de 75 ch s'avère raisonnable. On ne lui demandera cependant pas de miracles sur autoroute. À grande vitesse, il faut effectivement monter dans les tours pour avoir de la puissance. Les suspensions du modèle ont été revues par rapport à sa version 2003, tout comme l'insonorisation qui rendait sa conduite éprouvante au-delà des 100 km/h. Côté sécurité, la carrosserie de la nouvelle Colt a été élaborée autour du système Rise à haute capacité d'absorption d'énergie. Elle offre également deux airbags frontaux en série, ainsi que l'ABS avec répartiteur de freinage. Et pour la sécurité des plus petits, des fixations Isofix adaptées aux sièges enfant sont prévues à l'arrière. Colt 3 portes 1.1 : **10 190 €**

+	−
Le look dynamique, l'habitabilité en progrès.	La consommation élevée des moteurs essence.

Le partage du transport

En attendant des solutions technologiques, le covoiturage apparaît comme une réponse idéale à la vie chère et aux problèmes environnementaux. Ce partage des véhicules privés est aujourd'hui simplifié par internet. Une annonce sur les vitres d'une voiture peut amener de bons résultats. Mais que vous soyez conducteur ou passager, des sites comme Covoiturage.fr vous permettent de vous faire connaître plus largement. Vous pouvez y créer un profil pour indiquer les trajets que vous souhaitez parcourir. Vous pourrez alors choisir vos compagnons de route selon leur profil : fumeur, bavard, chargé de bagages, etc. C'est aussi l'esprit tranquille que vous les rencontrerez, grâce aux avis des autres utilisateurs sur leur comportement. Pour réduire vos frais de transport, n'hésitez pas à vous tourner vers cette solution économique, écologique, mais aussi tellement conviviale.

Hyundai i20 : des ambitions européennes

Révélée lors du Mondial de l'automobile 2008, la i20 confirme les progrès de Hyundai dont elle sera le fer de lance sur notre marché. Au menu de cette nouveauté : des lignes tendance et une qualité élevée.

Elle est révolue l'époque des Coréennes insipides, ne comptant que sur leur tarif pour attirer le chaland. Le pays du matin calme se distingue désormais par des modèles toujours bon marché, mais aussi plaisants. Dernière recrue en date de l'armada Hyundai, la i20 est bien décidée à poursuivre l'offensive. Elle remplace une vieillissante Getz, mal armée face à la dernière génération de citadines polyvalentes. Mais elle devra tout de même ferrailler dur pour faire sa place sur ce segment très concurrentiel.

Du passé faisons table rase

La i20 fait de son look un atout primordial. Elle ne dissimule aucunement sa volonté de « s'européaniser », et cela passe d'abord par l'apparence, confiée au centre de design Hyundai de Russelsheim, en Allemagne. De trois quarts-avant et de profil, sa ressemblance avec la dernière génération d'Opel Corsa cinq portes est frappante. La i20 est donc moderne, mais pour l'originalité, il faudra donc repasser. À l'intérieur aussi, Hyundai a réalisé un vrai bond en avant. L'atmosphère « cheap » a disparu au profit de matériaux beaucoup plus flatteurs. Même s'ils sont toujours un peu durs pour l'épiderme européen, accoutumé à plus de grain, les plastiques de l'i20 sont agréables à l'œil. Leur assemblage ne souffre d'aucun reproche. Sans l'indice du logo au centre du volant, on croirait volontiers avoir pris place dans une citadine japonaise dernier cri. La i20 profite de l'augmentation de son gabarit par rapport à la Getz – s'alignant là aussi sur la vingtaine de centimètres gagnée par l'actuelle génération d'Européennes par rapport à la précédente – pour offrir une habitabilité dans la moyenne.

Très européenne dans son style, sa qualité perçue et ses prestations routières, la i20 a des atouts pour émerger sur le marché. Reste à mener le combat de l'image de marque, loin d'être gagné d'avance malgré les progrès de Hyundai.

Bonne pour le service

Sur la route, les premières impressions se confirment : le comportement est efficace et la voiture agréable à mener. Le compromis confort/tenue de route est bien supérieur à celui de la Getz, sans toutefois atteindre le niveau des références françaises. Un peu bruyant, son moteur 1.4 CRDi remplit son office. À défaut d'être un foudre de guerre, il produit ses 75 chevaux dans le respect de l'environnement. Avec une consommation de 4,4 l/100 km et des émissions de CO_2 contenues à 116 g/km, la i20 donne accès à un bonus écologique de 700 €. Et la i20 « Blue » entrevue au Mondial de l'automobile fera encore mieux. Cette dernière, basée sur le 1.4 CRDi 90 ch, recevra des modifications (boîte manuelle à six rapports, aérodynamisme revu, système ISG Start-Stop) qui lui permettront de revendiquer 3,75 l/100km pour des émissions de 99 g/km, soit un bonus de 1 000 € à l'achat.

Caractéristiques – Hyundai i20 1.4 CRDi 75 ch

Moteur : 4 cylindres diesel	**Consommation moyenne :** 4,4 l/100 km
Puissance : 75 ch	**Émissions de CO_2 :** 116 g/km
Coffre : 275 litres	**Bonus écologique :** 700 €

Avantages et inconvénients

(+) Un style moderne, une bonne qualité globale, une habitabilité confortable.
(−) Des tarifs moins percutants que le reste de la gamme Hyundai.

POUR ELLE : la connexion Ipod.
POUR LUI : l'excellent maintien des sièges.

Gamme 2009

- **Hyundai i20 1.2 78 ch : à partir de 12 190 €**
- **Hyundai i20 1.4 CRDi 75 ch : à partir de 14 990 €**
- **Hyundai i20 1.4 CRDi 90 ch : estimée à 16 990 €**

À mettre entre toutes les mains

Il n'est pas indispensable d'afficher des performances démoniaques pour séduire le motard. Kawasaki le démontre avec ce nouveau millésime de l'ER-6n : un roadster 650 cm³ simple, vivant et abordable.

Si la marque Kawasaki prêche toujours le culte de la performance avec ses modèles sportifs, elle n'en délaisse pas moins les motos accessibles. En 2005, la sortie de sa ER-6n avait rencontré le succès. Ce roadster aux lignes originales avait séduit par son prix et son caractère sympathique. Avec elle, plaisir et raison riment aux commandes d'un même guidon. Sans bouleverser la recette originelle, Kawasaki en propose une mise à jour, corrigeant des défauts de jeunesse et affinant ses qualités.

La même... en mieux

Proposée à **6 099 €**, la Kawasaki ER-6n croise le fer avec d'autres roadsters sages comme la célèbre Suzuki 650 Bandit, la Honda CBF 600 ou la nouvelle Yamaha XJ6. En quête de séduction, l'ER-6n s'est offert pour 2009 une petite séance de chirurgie esthétique. Elle affiche ainsi une section frontale plus racée, marquée par un phare à double optique superposée, mais aussi quelques retouches sur les écopes latérales, un feu arrière à LED, une selle affinée, ainsi qu'un nouveau tableau de bord. Une refonte en douceur donc, principalement basée sur l'esthétique et une finition en hausse, puisque le châssis et le moteur, eux, ne bougent pas. Au guidon, malgré le nouveau tableau de bord très design, mais guère lisible, les changements sont peu palpables. L'ER-6n reste une ER-6n. On s'y trouve très vite à l'aise. Le gabarit de cette moto est en effet des plus raisonnables, tout comme son poids et sa hauteur de selle (785 mm). Des atouts qui ont fait son succès auprès des débutants, mais aussi auprès de la gent féminine, soit près du quart des acheteurs de la Kawasaki en Europe !

Un roadster tout en douceur

L'ER-6n revendique un côté joueur grâce à une partie-cycle agile qui enchaîne les virages avec bonheur. Les performances délivrées par son moteur bicylindre vertical 650 cm³ de 72 ch sont toutefois parfaitement domptables. Ses suspensions au réglage retravaillé restent assez basiques et montrent leurs limites lorsqu'on hausse le ton. Mais en ville, la Kawasaki s'apprécie pour sa vivacité, bien qu'elle aurait pu offrir un freinage plus mordant sur l'avant. Sans révolutionner le genre, Kawasaki signe donc ici une moto sympathique, vivante et abordable : des atouts qui comptent en période de crise...

Le Chiffre

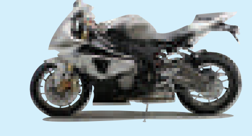
10

Constitué à 10 % de bioéthanol et à 90 % de super sans plomb 95, le SP95-E10 va officiellement apparaître dans les stations-service le 1er avril. À quelques exceptions près, la quasi-totalité des véhicules essence mis en circulation à partir de 2000 pourront utiliser ce biocarburant. Les carburants actuels, SP95 et SP98, seront toutefois maintenus à la pompe.

La créativité du lion

Jusqu'au au 16 avril, Peugeot propose aux visiteurs des Champs-Élysées de découvrir sa vision du futur au Peugeot Avenue Paris. Le constructeur y exprime ses rêves, sa passion et sa créativité à travers des engins comme le Vroomster, le Monster ou le Flux. Des concept-cars et des innovations insolites exposés autour des concrètes 308 CC et 308 HYbrid.

Version homologuée



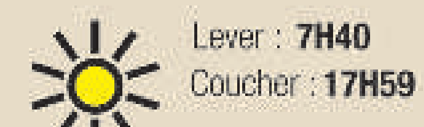
*Les caractéristiques de la BMW S 1000 RR, version route, n'auront rien à envier aux références japonaises du genre. La première superbike signée par le constructeur allemand sera animée par un 4-cylindres en ligne de 999 cm³ et dotée en série de technologies issues de la compétition comme un contrôleur de traction. Déjà en cours de production, elle est annoncée outre-Rhin à **15 150 €**.*

PTS 2009



*Pour sa 11e édition, le Paris Tuning Show devient le Salon de la personnalisation, de la technologie et des sports mécaniques (PTS). Du 19 au 22 février, cet événement coloré met en scène de nombreuses démonstrations auto, moto et kart sur le Parc d'expositions Paris-Le Bourget. Renault sera notamment présent avec une version très tape-à-l'œil de sa Twingo. Entrée : **13 €***
Site : www.salon-pts.com

Mardi 17 février 2009
48e jour de l'année
Saint-Alexis


Lever : **7H40**
Coucher : **17H59**


Lever : **2H47**
Coucher : **10H35**
Décroissante



Dicton du jour :
"fleur de février, ne va pas au panier."

23 degrés: température mesurée à Grenoble à la mi-février 1998 !

Prévision des précipitations

Nul · Faible · Modéré · Fort
Avec risque orageux · ★ neige

Aujourd'hui 6h 12h 18h · Demain 0h 6h

Metz, Thionville, Longwy, Luxembourg, Sarreguemines, Forbach, Sarrebourg, Nancy, Saint-Avold

Biométéorologie

Influence des conditions météorologiques sur la santé

Négatif · Neutre · Positif

Pollens
Refroidissements
Rhumatismes
Asthme
Migraines
Troubles du sommeil

Rétrospective 2007-2009

Comparatif des températures maximales à Metz

2007 · 2008 · 2009

20° · 15° · 10° · 5° · 0°

7 · 8 · 9 · 10 · 11 · 12 · 13 · 14 · 15 · 16

Aujourd'hui

Humide et plus doux

Le dégel se confirme, même s'il est lent et passager. La neige se cantonnera aux régions montagneuses (à partir de 500 à 700m d'altitude). Les pluies seront fréquentes jusqu'en fin d'après-midi, puis l'air plus froid en provenance d'Allemagne reprendra le dessus en soirée. Quelques flocons pourraient temporairement réapparaître.

Arlon · Luxembourg · Longwy · Thionville · Verdun · Sarreguemines · Sarrebruck · Metz · Bar-le-duc · Sarrebourg · Nancy · Strasbourg · Toul · Epinal · Colmar · Gérardmer · Mulhouse

Beau temps · Couvert · Neige · Brumes, brouillard · Variable, averses · Forte pluie · En partie ensoleillé · Orageux · Direction + force du vent

Infos neige

Vosges	
1200 m	125 cm
1000 m	110 cm
700 m	15 cm

Jura	
1200 m	120 cm
1000 m	80 cm
700 m	10 cm

Alpes du Nord	
3000 m	300 cm
2000 m	195 cm
1000 m	70 cm

France

meteonews www.meteonews.fr

Lille · Brest · Paris · Nantes · Besançon · Bordeaux · Lyon · Biarritz · Toulouse · Marseille · Nice · Perpignan · Bastia · Ajaccio

Votre météorologue en direct au 0899 700 713 7/7 de 8h30 à 18h
1,34 € par appel +0,34 € la minute

Mercredi

Sec et froid

L'air froid se sera de nouveau imposé avec de fortes gelées sur l'est de la région et quelques éclaircies.

Jeudi

Plus humide

Ce sera probablement le retour d'un temps plus humide et un peu moins froid avec de la neige fondue.

Vendredi

Même temps

La région restera concernée par quelques précipitations (pluie ou neige fondue).

La Limousine, une race refuge

> En page 7

SRB

Le journal de Sarrebourg et du Saulnois

LE RÉPUBLICAIN LORRAIN

Mardi 17 Février 2009

www.republicain-lorrain.fr



Basket en liesse

Les basketteurs phalsbourgeois ont réussi la passe de 2 en championnat ce week-end. Les filles se sont imposées aux dépens de Drusenheim (62 - 45) pendant que les garçons gagnaient à Saverne (72 - 77). Plus que jamais, les deux équipes sont dans la course pour le titre.

> En page 4

TRADITION

Heylock : J-8 avant mise à feu



Photo Laurent MAMI

Pierre Lauer a été chargé de mettre en peinture Raknar, l'affreux Heylock qu'il a lui-même dessiné.

A peine né, voilà déjà les jours du Heylock 2009 qui sont comptés. Pour l'heure, l'immense pantin appelé Raknar est encore décapité dans les ateliers municipaux de Sarrebourg, mais sa tête devrait bientôt trouver sa place sur le reste de son corps. Au final, la bête en carton-pâte bourré avec de la paille pèsera tout de même une bonne tonne. De quoi donner un joli feu de joie le mercredi 25 février sur la Sarre près de l'école Pons-Saravi où il sera immolé à la tombée de la nuit.

Hier, le créateur du Heylock, Pierre Lauer, a apporté la touche finale à son affreux bébé. Lui qui a l'habitude du délicat pinceau a cette fois-ci usé de la bombe de peinture, tel un artiste urbain de graffiti. Du poignard au catogan et des bottes au bouclier, Raknar est désormais orné de tous ses atours éphémères d'affreux jojo.

> SARREBOURG

Le commandant Ponton s'en va



Photo Laurent MAMI

Francis Moitié, président de l'amicale de la police, offre un voyage à son commandant. Les policiers ont largement dépassé le cadeau symbolique.

Un joli parterre de personnalités de la police, de la justice et du monde politique a salué hier soir le départ à la retraite du patron du commissariat de police de Sarrebourg. Après trente-trois années de service exceptionnel, le commandant Denis Ponton est contraint de mettre un terme à sa carrière par les textes officiels, alors que les autorités souhaitent le maintenir en poste. Une pluie d'éloges a précédé son pot de l'amitié à la salle des fêtes.

> En page 2

INTEMPÉRIES

A gros flocons gros moyens



Photo Laurent MAMI

Les patrouilles des engins de déneigement, massivement déployés hier sur le réseau.

Nouvelle offensive hivernale sur le pays de Sarrebourg, hier. Les professionnels du déneigement étaient sur le pied de guerre dès 3 h du matin, déversant des tonnes et des tonnes de sel sur tous les axes départementaux et la route nationale. La couche de neige atteignait 10 cm en ville, 20 à la campagne, 25 à Dabo et au moins 30 cm à la Schleiff. Vive l'hiver. A suivre aujourd'hui…

> En page 3

> SAINT-JEAN-DE-BASSEL

Des oiseaux de toutes les couleurs



> En page 6

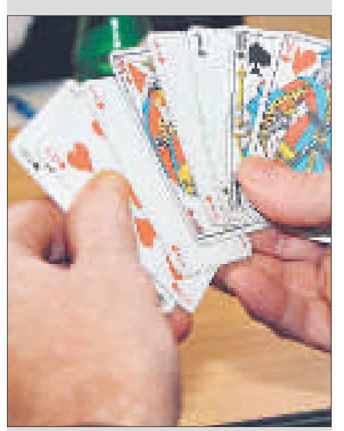
> ALBESTROFF

Les jeunes face à la violence à l'école

> En page 8

> VITTERSBOURG

Initiation à la belote pour les écoliers



> En page 8

MUSIQUE

Le nouvel album de FredEmile R. présenté en avant-première

> En page 5



URGENCES

Pharmacie de garde
Phalsbourg : pharmacie des Vosges, 2 place d'Armes (tél. 03 87 24 31 60).

Urgences médicales
SMUR : tél. 15.

Police
2, rue Robert-Schuman (tél. 03 87 03 21 63). Police secours : 17.

Gendarmerie
Rue du Lieutenant-Bildstein (tél. 03 87 03 10 72).

Sapeurs-pompiers
Composez le 18.

CINÉMAS



Ce que pensent les hommes, ***une comédie romantique avec Ben Affleck, Jennifer Aniston et Drew Barrymore.***

Au Lorrain
Le séminaire Caméra café. — A 16 h et 20 h 30.
La légende de Despereaux. — A 14 h et 15 h 55.
LOL (laughing out loud). — A 14 h et 20 h 30.
Volt, star malgré lui. — A 14 h et 15 h 55.
L'Etrange histoire de Benjamin Button. — A 20 h 15.
Twilight - Chapitre 1 : fascination. — A 17 h 45.
Slumdog millionnaire. — A 17 h 50.
Ce que pensent les hommes. — A 18 h.
Contact : tél. 08 92 68 42 31.

CARNAVAL

Heylock et sa suite : l'itinéraire dans le détail

Mercredi 25 février, la ville de Sarrebourg fera circuler un véhicule équipé de haut-parleurs, précédant le char du Heyloch, dans les rues de la ville, suivant l'itinéraire suivant : à **13 h 30**, départ des ateliers municipaux ; à **13 h 45** du Centre Leclerc ; à **14 h 30**, départ rue de Lunéville, avenue de France, Pont de la Sarre, Quai Jean XXIII, Avenue Clémenceau, rue Division Leclerc, rue de Phalsbourg ; à **15 h** du Cora ; à **15 h 45**, départ rue de Phalsbourg, avenue Joffre, avenue Poincaré, rue de la Gare, Place de la Gare, rue Erckmann-Chatrian ; à **16 h 15** à l'ATAC ; à **17 h** départ rue Erkmann-Chatrian, avenue Gambetta, rue Foch, Grand-Rue ; à **17 h 15** de la Grand-Rue (en face de la place Wilson) ; à **17 h 30** (de la zone piétonne) ; à **18 h 15** place du Marché et à **19 h** départ de la rue de la Marne, Place de la République, avenue Clémenceau, Quai Jean XXIII, rue Bildstein, rue du Moulin, rue de la Sarre, Bords de Sarre où, selon la tradition, Heylock sera brûlé et jeté dans la Sarre.

De ce fait le stationnement sera interdit de 18 h à 19 h, place du Marché (le long de la salle des fêtes). La circulation et le stationnement seront interdits de 18 h 30 à 20 h 30, allée des Aulnes, rue de la Sarre, rue du Moulin et Bords de la Sarre.

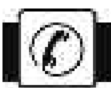
Bal des enfants et bal des pauvres

Des animations avec la participation des commerçants de la ville, sont prévues samedi 27 février. Il y aura une distribution de masques.

Le Bal des enfants, organisé par l'Escale, aura lieu dimanche 22 février à 14 h à la salle des fêtes. Raknar sera présent place du marché pour les accueillir. Le thème du bal est "Les mystères de l'Orient". Ce monde, imaginé par Mario Schmitt, sera présenté par Yan le conteur, avec la collaboration de l'Ecole de cirque de Culture et Liberté. L'animation musicale sera assurée par la troupe des danseuses orientales de l'Escale. Les enfants pourront se replonger dans les mystères de l'Orient et se déguiser en s'inspirant des personnages des mille et une nuits. Le tarif d'entrée est de 3 € pour les enfants et les adultes.

Le Bal du Mardi Gras, appelé aussi "bal des pauvres" ou "Lumpenbal" est prévu mardi 24 février, à partir de 20 h 30, à la salle des fêtes. Il est organisé par l'Amicale du personnel municipal. L'animation sera assurée par l'orchestre "Déclic". Il y aura une petite restauration et un bar à champagne. Le tarif d'entrée est de 10 €, sauf pour les 15 premiers masques qui entreront gratuitement.

Comme le veut la tradition, Raknar sera promené sur son char à travers la ville mercredi 25 février, à partir de 13 h 45 (voir l'itinaraire ci-dessus). L'animation sera assurée par l'école du cirque. L'embrasement aura lieu à la tombée de la nuit sur la Sarre.



NUMÉROS

Services
Dépannage électricité : tél. 08 10 33 30 57.
Dépannage gaz : tél. 08 10 43 30 57.
Taxis : place de la Gare (tél. 03 87 03 58 00).
Taxis Phoenix : place de la Gare (tél. 06 15 17 82 85).
Taxis Capelli : place de la Gare (tél. 06 70 93 34 79).

Administrations
Mairie : de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, 1 avenue Général de Gaulle (tél. 03 87 03 05 06).
Sous-Préfecture : de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h à 17 h, 6 rue du Président Robert Schuman (tél. 03 87 25 74 40).
CPAM : Centre d'Assurance Maladie de Sarrebourg 13 avenue du Général de Gaulle de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h (tél. 08 20 90 42 06).
Pôle emploi : 21 rue Erckmann Chatrian et 9 avenue de France (composez le 3949).
Point accueil CAF : de 9 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 15 h 30, 13 avenue du Général de Gaulle (tél. 08 20 25 57 10).
PAIO : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, 11 rue Erckmann-Chatrian (maison de l'emploi) (tél. 03 87 23 63 36).
Tremplin Bleu : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, 11 rue de la Poste (tél. 03 87 03 48 44).
CIO (Centre d'information et d'Orientation) : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h, 7 rue du Château d'Eau (tél. 03 87 23 74 33).
Centre socioculturel : quartier Malleray de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h (tél. 03 87 23 67 94).

Social
CLIC : assistance à la personne âgée (tél. 03 87 03 58 09).
Groupes Familiaux Al-Anon : Aide à l'entourage du malade alcoolique, tél. 06 01 93 01 54 (7j/7 - 24h/24).

Pratique
Halte-garderie : de 7 h 45 à 18 h 15, 22 avenue Fayolle (tél. 03 87 23 71 54).
Relais assistantes maternelles : de 8 h à 12 h et sur rendez-vous de 13 h 30 à 17 h 30, 17 avenue Fayolle (tél. 03 87 03 55 13).

SOCIÉTÉ — *police nationale*

Trente-trois ans de police : le bel âge pour Denis Ponton

Le départ à la retraite d'un commandant de police donne forcément lieu à une cérémonie protocolaire. Il y a là les collègues, la hiérarchie, l'institution judiciaire, les élus, les administrations, bref tout ce que l'on peut placer sous l'étiquette des forces vives. L'adieu au commandant Ponton n'y a pas dérogé. Sauf que…

Il y avait tout de même quelque chose de différent, hier soir à la salle des fêtes. Une somme de petits détails qui ont rendu le moment autrement plus touchant qu'une figure imposée de vie publique, institutionnalisée. Les larmes d'une secrétaire par exemple. La venue, parfois de loin, d'anciens collègues que rien n'obligeait à se déplacer. L'ambiance, tout simplement, très respectueuse. Ou encore les applaudissements, dont l'intensité trahissait une grande sincérité. Et les mots prononcés par les orateurs, loin des discours convenus, traditionnellement servis en pareille circonstance. Tout cela dénotait du pince-fesse ordinaire de "salutations distinguées".

Tour à tour, Charles-Régis Allegri, chef du district de la police, Patrick Bouchareu, directeur départemental de la sécurité publique, Jean-Marc Dannenberger, procureur adjoint de la République, et Alain Marty, député-maire, sont revenus sur la carrière du commandant Denis Ponton, chef de la circonscription de sécurité publique de Sarrebourg depuis 2003. Six ans d'exercice sarrebourgeois qui ne sont pas pas sés inaperçus tant il était là « *comme un poisson dans l'eau* ». Un ami, policier aussi, a estimé que Sarrebourg était « *la lune de miel* » de Ponton avec son administration. Tout sauf une terre de mission, d'où ce grand plaisir d'y venir chaque matin, de vivre au milieu des gens, dans la ville.

Ce fut d'ailleurs, hier soir, un florilège de qualificatifs étincelants sur trente-trois années de dévouement à la police nationale. L'assistance a eu droit à un feu d'artifice de félicitations, témoignages d'estime et de respect, le tout teinté de quelques traits de caractères bien brossés qui, finalement, n'ont fait que souligner combien les éloges dressés étaient mérités puisque chacun connaît suffisamment l'homme pour en dessiner un portrait plutôt fidèle.





Photo Laurent MAMI

Des gens de tous les secteurs d'activité de la région sont venus témoigner leur estime au commandant de police sur le départ.

Unanimité

Que ce soit vis-à-vis de la hiérarchie, de l'institution judiciaire ou de la sphère politique, une belle unanimité s'est dégagée pour mettre en exergue les qualités professionnelles et humaines de Denis Ponton. « *Unanimement apprécié* », « *représente de façon exemplaire notre institution* », « *référent de la lutte contre le proxénétisme en Alsace* », « *résultats remarquables* », « *taux d'élucidation exceptionnels* », « *un chef naturel reconnu, un leader incontesté et efficace qui privilégie le facteur humain* », « *commandant à visage humain* »… et même « *un cycliste émérite* ».

« *Excellent policier et excellente chef de service* », résume son patron, le commissaire Bouchareu. « *C'est avec regret que je vous vois partir. D'autres personnes dans cette salle ont aussi essayé de vous retenir quelques mois de plus…* » Il a manqué une signature, chose qu'Alain Marty a lui aussi regretté après avoir soumis le cas jusqu'au président de la République, Nicolas Sarkozy.

Photo Laurent MAMI

Les policiers sarrebourgeois ont offert un billet de voyage toute destination à leur chef. Des larmes ont coulé.

Mosellan d'Alsace

Parmi les anecdotes livrées, le commissaire Allegri ressort des archives des courriers adressés à Paris par les anciens collègues de Denis Ponton à Sainte-Marie-aux-Mines qui, une fois mutés vers Saint-Dié après la fermeture de leur commissariat, demande à ce que leur chef les suive pour continuer à les commander. Eloquent. Ou encore Alain Marty qui expédie une banderille au commandant, estimant finalement que l'air mosellan allait bien à un Alsacien… « *J'ai des amis même parmi les supporteurs du FC Metz !* », lui a rétorqué quelques minutes plus tard un Denis Ponton ému jusqu'à la moelle mais toujours taquin, décontracté de l'esprit même si cette fois-ci une certaine raideur l'avait gagné. Il n'a oublié personne, jusqu'à remercier sa maman, celle dont finalement la fierté du regard lui importe plus que tout autre chose au monde. Et ce n'est pas peu dire, pour un homme dont les sourires des gens ont toujours plus compté que les lettres de félicitations. La page se tourne.

O.S.

VU ET ENTENDU

Jimmy Babalou ce soir…

Si vous n'avez jamais pris le temps de regarder l'émission La roue de la fortune avec Christophe Dechavanne sur TF1… c'est le moment, ou plutôt le jour J. Ce mardi à 19 h 10, l'un des trois candidats du plateau sera Jimmy Babalou en chair et en os, avec panama, costume de scène – le bleu France – et chemise rouge (lire aussi RL du 11 février dernier). Ce soir, vous découvrirez un Babalou plus en forme que jamais, qui trouvera le moyen (si si…) d'entonner ses tubes sur le plateau et de mettre le feu à la salle. Accessoirement, il jouera, et ne repartira pas les mains vides… Le chien de Dechavanne n'en est pas encore remis !

LOISIRS

Skat-Club : championnat

La 9e épreuve du championnat de France aura lieu à Brumath, dimanche 22 février, au centre culturel à partir de 14 h. Inscriptions à partir de 13 h.

EN BREF

Sortie ski dimanche

Le Ski-club de Sarrebourg organise, dimanche 22 février une sortie à La Bresse à l'attention de tous les amoureux de la discipline. Le départ est fixé à 6 h 30 à l'hôtel de ville de Phalsbourg et à 7 h sur le quai de la gare routière de Sarrebourg. Le retour est prévu vers 18 h.

Pour participer aux sorties, la carte neige est obligatoire. Il est toutefois possible de prendre un contact ponctuel avec le ticket " découverte " au prix de 6 €. Un sésame qui, par la suite, peut être transformé en licence carte neige. La location du matériel est toujours possible à la saison, la semaine ou le week-end.

Pour tout renseignement, contacter le Ski-club au tél. 03 87 03 81 87 ou consulter le site skiclubsarrebourg. com

SOS animaux

Perdu, à Dolving un chat blanc portant un collier noir.

Trouvé, à Mittelbronn, un chat tigré très affectueux. S'adresser à M. et Mme Hansberque.

Secours et protection animalière, tél. 03 87 03 53 14.

ASSOCIATIONS — *kiwanis*

Le lieutenant gouverneur fait halte à Sarrebourg

M. Bogard, lieutenant-gouverneur et président de région du Kiwanis International district France-Monaco, ainsi que son trésorier M. Jitten, ont pu constater la bonne santé du Kiwanis-Club de Sarrebourg.

Le Kiwanis-Club de Sarrebourg a eu l'honneur d'accueillir M. Bogard, lieutenant gouverneur et président de région du Kiwanis International district France-Monaco, ainsi que son trésorier M. Jitten.

Après un tour d'horizon sur les actions menées par le club de Sarrebourg, le président Olivier Minel a particulièrement précisé les deux activités phares : la marche gourmande au profit des enfants dans le besoin et les Virades de l'Espoir au profit de la recherche contre la mucoviscidose. Pour l'année 2008, une somme de 14 642 € a été remise à l'association Vaincre la mucoviscidose à Paris, pour la recherche médicale.

Parmi les autres activités, il faut relever la vente du vin chaud dans la période de Noël, les baptêmes de l'air pour les handicapés, la garde de nuit au hall du centre d'hébergement d'urgence à Sarrebourg, le don des poupées Kiwanis à l'hôpital, la participation à l'achat d'un ordinateur pour la pédiatrie (salle de repos) et le soutien scolaire aux enfants de Lettenbach. Après toutes ces énumérations, dont le lieutenant gouverneur fut très impressionné, il remercia chaleureusement l'ensemble des membres du club présents pour les efforts fournis et les résultats obtenus. En titre de conclusion, il encourage les membres à continuer à recruter de nouveaux kiwaniens pour renforcer l'effectif existant qui est actuellement de 17 inscrits. Les adhérents ont aussi eu une pensée pour Bernard, décédé subitement le 29 novembre dernier.

La bonne santé financière permet encore cette année de participer à la fourniture et la confection des colis pour bébé au bénéfice des Restos du Cœur. Sur ce bilan positif, le lieutenant gouverneur souhaita de tout son cœur que l'ensemble des membres continuent leurs efforts pour l'aide à l'enfance, et qu'il reste parmi les clubs de l'Est les plus performants.

Les dates à retenir pour la nouvelle saison sont le 24 mai avec la marche gourmande à Hellert-Dabo et le 27 septembre la Virade de l'espoir sur la zone de loisirs à Sarrebourg.

maires du canton de sarrebourg

Les retrouvailles après les municipales



Environ 80 élus étaient rassemblés à Buhl-Lorraine pour l'assemblée générale des maires du canton de Sarrebourg.

Le canton de Sarrebourg n'est pas doté d'une simple association de maires, comme c'est de coutume dans les autres secteurs. L'organe de retrouvailles des élus dans le canton du chef-lieu d'arrondissement rassemble aussi bien les premiers magistrats que leurs adjoints et sa présidence est assumée par Jean-Pierre Spreng, maire de Réding. L'association vient de se retrouver en salle communale de Buhl-Lorraine pour son assemblée générale ordinaire, la première depuis les élections municipales de mars 2008.

Autant dire que de nouveaux visages ont rejoint l'assemblée composée d'une trentaine de membres lors de cette réunion statutaire. Et comme à l'accoutumée, les hommes à l'écharpe tricolore et leurs seconds ont eu droit à une grande séance d'informations, conclue par une présentation de l'action humanitaire d'Anne-Marie Bouché à Madagascar.

En présence d'Alain Marty, de l'hôte Franck Klein (maire de Buhl-Lorraine), d'environ 80 membres et de l'ensemble du bureau de l'amicale (Bernard Simon, Michel Schiby, Marie-Paule Bazin, Roger Unternehr, Claude Vouriot, Bruno Estrade, Alphonse Kubler et Joël Wagler), on a pu apprendre notamment que le canton de Sarrebourg était composé de 322 élus (23 maires et 76 adjoints) dont le travail administratif est important. D'où la volonté de l'association d'informer. Aussi le chargé de mission du Département François Harmand a-t-il présenté le Pacte 57, nouveau dispositif de subventionnement des collectivités ; Christiane Spahn une présentation de la politique sarrebourgeoise sur la délinquance ; et Jérôme Borgeaud un exposé sur la responsabilité juridique des premiers magistrats.

Enfin, et puisque c'est là aussi la vocation de l'amicale, il a été question des activités conviviales passées et à venir, de même que de ses prochaines visites d'entreprise : l'établissement Roehl à Illkirch-Graffenstaden le 18 mars ou encore à Niderviller en avril la découverte de deux structures diamétralement différentes : Kiny Parc et la marbrerie.

NECROLOGIE

Mme Marguerite Germain



PLAINE-DE-WALSCH. — Nous apprenons le décès de Mme Marguerite Germain, doyenne de la localité, survenu à l'âge de 94 ans, entourée de ses enfants, petits-enfants et arrière-arrière petits-enfants. La défunte était née Vette, le 16 janvier 1915 à Plaine-de-Walsch et s'était mariée le 15 novembre 1935 avec M. Charles Germain qu'elle a eu la douleur de perdre le 12 mai 1997. Elle avait travaillé à la verrerie de Vallérysthal dans ses jeunes années. Puis elle a élevé ses trois enfants : Mariette, épouse Weber, Monique épouse Fritsch (décédée en 2006) et Gérard. C'est chez ce dernier qu'elle a passé toute son existence entourée de l'affection de quatorze petits-enfants, de vingt-six arrière-petits-enfants et d'un arrière-arrière-petit-fils. En 1985, elle avait été très affectée par le décès de son petit-fils, Patrick Fritsch, qu'elle avait également élevé.

Les obsèques auront lieu jeudi 19 février à 15 h, en l'église paroissiale, suivies de l'inhumation au cimetière communal.

Nos sincères condoléances à la famille.

Mme Marguerite Leyendecker

MITTELBRONN. — Nous apprenons le décès de Mme Marguerite Leyendecker, doyenne de la localité, survenu à Saverne dans sa 92e année. Née Cuny à Mittelbronn le 6 mars 1917, elle a uni sa destinée à celle de M. Eugène Leyendecker, employé SNCF, le 2 janvier 1940. De cette union sont nés sept garçons : Jeannot, président de la société d'arboriculture de Mittelbronn et environs, Joseph et René habitant tous trois la localité ; Marcel demeurant à Vilsberg, Jean-Paul à Hultehouse, Emile à Dabo et Francis à Réding. Elle était également entourée de l'affection de dix-sept petits-enfants et seize arrière-petits-enfants.

Jeune femme, Mme Leyendecker était employée en tant que tricoteuse aux établissements Fontaine de Phalsbourg, pour ensuite exercer la noble mission de mère au foyer. Elle a eu la douleur de perdre son époux le 6 décembre 1991 et sa belle-fille, Bernadette, en 1982. Elle était membre du Club des seniors de Mittelbronn et environs depuis sa création. Elle est décorée de la médaille d'honneur de la famille française.

La messe d'enterrement sera célébrée mercredi 18 février à 15 h, en l'église Saint-Martin de Mittelbronn suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Nos sincères condoléances à la famille.

M. Eugène Friche

SARREBOURG-HOFF. — Nous apprenons le décès de M. Eugène Friche survenu à Hoff à l'âge de 75 ans. Né le 25 juillet 1933 à Hoff, il s'est marié avec Mme Marguerite née Boissel le 20 juin 1960, civilement à Sarrebourg puis religieusement à Paris. De cette union sont nées trois filles : Marie-Laurence, Véronique et Valérie. Il était également entouré de l'affection de cinq petits-enfants : Julien, Chloé, Nicolas, Pierrick et Laura. Il était retraité, adjoint des cadres hospitaliers à l'hôpital de Hoff.

La messe d'enterrement sera célébrée jeudi 19 février à 11 h, en l'église de Hoff suivie de l'inhumation au cimetière de Hoff, dans l'intimité familiale.

Nos sincères condoléances à la famille.

ALLÔ 18

Les interventions des sapeurs-pompiers

Dimanche 15 février

18 h 23 : feu de cheminée rue d'Italie à Réding. Sortie du fourgon pompe tonne (FPT).

21 h 16 : malaise à domicile, Grand-rue à Plaine-de-Walsch. Sortie du véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV).

Lundi 16 février

6 h 52 : accident de la circulation sur la RD27 vers Belles-Forêts. Sortie du véhicule léger de l'infirmière.

9 h 01 : secours à personne rue Division-Leclerc à Sarrebourg. Intervention du véhicule toutes urgences (VTU) et du VSAV.

10 h 03 : fuite d'eau dans la Grand-rue à Sarrebourg. VTU.

10 h 57 : animal tombé dans le canal de la Marne-au-Rhin à Hesse. Sortie du véhicule léger tout-terrain (VLTT).

12 h 02 : malaise à domicile, square Giraud à Sarrebourg. VSAV.

15 h 56 : malaise dans un lieu public, rue de Lunéville à Sarrebourg. VSAV.

BROUDERDORFF

Dîner dansant de la Sérénata

Le club mandoliniste La Sérénata organise son traditionnel dîner dansant samedi 21 mars à 20 h à la salle socio-éducative. L'animation sera faite par l'orchestre Die Bievertaler. Au menu : assortiment de crudités et sauté de veau Marengo au tarif de 20 € par personne. Les réservations sont à faire pour le 16 mars, dernier délai, auprès de Freddy Wagner, tél. 03 87 23 95 21 ou 06 77 71 72 57.

Chorale Saint-Michel

L'assemblée générale de la chorale Saint-Michel, présidée par Edmond Wagner, se tiendra dimanche 1er mars à 11 h 45 à la salle de la mairie. A l'ordre du jour : mot du président, rapport moral et financier de l'année écoulée et points divers. A l'issue de l'assemblée générale, un repas amical sera pris en commun.

Conseil de fabrique

Afin de les remercier, toutes les personnes qui répondent toujours présents tout au long de l'année aux nombreux besoins de la paroisse (fleurissement, nettoyage...) sont conviées à une soirée vendredi 6 mars à partir de 19 h 30, dans la salle de la mairie.

BIBERKIRCH

Choucroute du conseil de fabrique le 15 mars

Le conseil de fabrique de l'église de Biberkirch organise un repas choucroute garnie dimanche le 15 mars à midi dans la salle des fêtes de Troisfontaines. Au menu, Kir, choucroute garnie, gâteau, salade de fruits, café. Tarif : 15 € (7 € pour les enfants de moins de 14 ans). Réservation auprès de Gérard Schleiss, 15, rue de la Grotte au 03 87 25 13 31 ; de Clément Stricher, 51, rue Division Leclerc au 03 87 25 17 11 ou de Etienne Berlet, 31, Division Leclerc au 03 87 25 57 10. Dernier délai le 8 mars.

Les bénéfices sont destinés à l'église de Biberkirch. Tous les paroissiens du Bibertal sont invités à ce repas de la solidarité.

FAIT D'HIVER

Gros moyens de déneigement dès le milieu de la nuit

Le ciel ne nous avait plus habitués à tant de neige d'un coup. Hier, il en est tombé 10 cm au centre ville, et au moins le double dans la campagne environnante. Les routes n'ont pas été épargnées. Et là encore, le ballet des chasse-neige et des lames a fait son petit effet. C'est fou ce que les usagers aiment les suivre, ces grosses bêtes-là !

La nouvelle offensive hivernale a eu le chic de transformer la campagne du pays de Sarrebourg en carte postale. Personne ne s'est plaint du résultat, et surtout pas les enfants. Moins enthousiastes en revanche, les nombreux anonymes obligés de prendre le volant. Au lever du jour, elles n'étaient pas belles à voir les routes de l'arrondissement.

Et ce n'est pas faute d'avoir mobilisé de gros moyens sur le terrain. Savez-vous que des unités très spéciales, bien organisées et parfaitement équipées, patrouillent inlassablement sur le réseau lorsque la situation l'exige. Les unes s'occupent des routes entrées dans le giron départemental ; les autres aux nationales, ce qui correspond localement à une portion de RN4. Toutes sont d'astreinte 24 heures sur 24 en période d'intempéries, donc en ce moment.



Photo Laurent MAMI

Scène de rue hier matin au centre ville. Petit rappel citoyen en passant : n'oubliez pas de balayer la neige devant votre porte.

590 km de routes

Les cinq centres d'exploitation appartenant au département, compétents sur 590 km de routes au pays de Sarrebourg, sont répartis à Dabo, Abreschviller, Phalsbourg, Berthelming et Lorquin. Hier à 3 h du matin, le patrouilleur est allé faire ses relevés de température de l'air et du sol, sans oublier de mesurer l'humidité. La situation allant en se dégradant, les équipages sont entrés en lice à 4 h, les premiers flocons ont commencé à tomber vers 6 h, et les onze ensembles, chasse-neige et sableuses ont entamé leur long ballet, rythmé par la chute des flocons. Des entreprises privées renforcent le dispositif départemental lorsque les conditions l'exigent.

80 tonnes de sel hier

Les stocks de ce que l'on appelle sel – un mélange de sel et saumure (sel plus eau) – sont renouvelés en permanence. Hier, 4 t de sel ont été déversées sur chacun des onze circuits, soit 44 tonnes ; et comme chaque circuit a été visité deux fois dans la journée, faites le compte. Une belle marinade de 80 tonnes pour les routes du pays de Sarrebourg ! Ajoutez les innombrables chargements pris en compte par les entreprises... la neige n'a qu'à bien se tenir.

Au quartier général du bureau sarrebourgeois du conseil général, M. Cuchet, chef de l'unité territoriale routière, complète les informations : « *Nous avons un contrat avec Météo France sur la Moselle ; et comme la météo bouge tout le temps, nos responsables viabilité hivernale gèrent la situation, lancent les équipes, font des patrouilles.* » Hier à 15 h 23 par exemple, l'image radar consultée par M. Cuchet confirmait : « *Faibles pluies dès 22 h sur le pays des Etangs, peu de neige a priori. Sur les Vosges mosellanes et Phalsbourg, neige faible dès 22 h ; à 7 h ce matin, neige plus insistante.* » Quoiqu'il arrive, ce service assuré, et comme le confirme le chef : « *Cet hiver, on ne s'est pas encore laissé déborder.* »

Même scénario *grosso modo* pour la direction des routes nationales qui s'occupe ici, de trois circuits de 30 km de nationale : Buhl-Nancy, Buhl Phalsbourg, et un complémentaire qui comprend bretelles et ponts.



Photo Laurent MAMI

Le premier geste matinal des automobilistes en ce moment. Et pas toujours les bons outils pour dégager la carrosserie...

Photo Laurent MAMI

Les engins aux couleurs du département, sur le pied de guerre lorsque tout le monde dort encore. 590 km de routes à entretenir quand même !

WALSCHEID

Les mariés de la Saint-Valentin

Le jeune couple à l'issue de la cérémonie civile.

En mairie, le maire Michel Schiby a reçu le consentement mutuel de Michaël Gérard, gérant de société et d'Elodie Florysiak, responsable de magasin.

Aux jeunes époux, nous présentons nos meilleurs vœux de bonheur.

Promenades du Club de l'amitié

Le Club de l'amitié a programmé des promenades d'une heure environ les mardis et vendredis. Le départ a lieu de la place Schuman à 14 h sonnantes.

Toutes les personnes qui ne peuvent plus marcher rapidement mais qui doivent se motiver pour sortir, sont les bienvenues.

Conférence

Les Jonquilles organiseront vendredi 13 mars à 20 h, à la salle des fêtes, une conférence qui sera présentée par Denis Ledogar.

SUR L'AGENDA

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira en séance ordinaire vendredi 20 février à 20 h sous la présidence du maire, Michel Schiby, sur un ordre du jour très important.

Exposition de trophées de cervidés

L'ouverture avec inauguration de l'exposition de trophées de cervidés se déroulera vendredi 20 février à 18 h à la salle des fêtes en présence de nombreuses personnalités. Le salon d'exposition sera ouvert samedi 21 février de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h et dimanche de 14 h à 18 h.

Dimanche 22 février, aura lieu à 10 h, l'assemblée générale des chasseurs de l'arrondissement de Sarrebourg.

Les servants de messe à Rome

Sous la conduite de l'abbé Francis Klaser, curé, les servants de messe, avec de nombreux accompagnateurs des communautés paroissiales Vallée de la Bièvre sont dans la ville éternelle jusqu'à la fin de la semaine. Ce mercredi 18 février, les pèlerins assisteront à l'audition papale hebdomadaire donnée par Benoît XVI. Nous leur souhaitons un heureux séjour en Italie.

Rendez-vous associatifs

L'office de tourisme a programmé les mercredis 18 et 25 février des sorties découverte avec départ à 8 h 30, successivement du parking de Stambach et du plan d'eau de Walscheid.

Le foyer des jeunes organise une sortie ski helvétique à Engelberg le samedi 21. Un samedi éducatif aura lieu au foyer de la Traubach de 14 h à 17 h le 28 du mois.



Exposition

Pierre Lauer : ses oeuvres dans le hall d'exposition du Républicain Lorrain, Grand'rue.

Loisirs

Archives municipales : de 14 h à 18 h, 13 rue de la Paix (tél. 03 87 03 68 75).
Bibliothèque : de 10 h à 12 h et de 13 h à 18 h pour les adultes ; de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h pour les enfants, 13 rue de la Paix (tél. 03 87 03 28 52).
Musée : fermé.
Office du tourisme : de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h, place des Cordeliers (tél. 03 87 03 11 82).
Chapelle des Cordeliers (vitraux de Marc Chagall) : fermée.
Piscine : fermée pour vidange.

REDING

Assises de la pétanque

L'assemblée générale du club de pétanque se tiendra vendredi 27 février à 20 h à la salle de Chevaliers de Réding. Toute personne désirant adhérer au club peut s'inscrire lors de cette assemblée.

Renseignement auprès du président, Guy Pronnier, tél. 03 87 03 32 54.

Théâtre le 14 mars

La chorale Saint-Pierre et Saint-Paul organise une soirée théâtrale samedi 14 mars à 20 h 30 à la salle des Chevaliers avec la chorale de Trois-Maisons qui présente une pièce en dialecte alsacien en trois actes intitulée *Eltere un ken end* de Claude Dreyer. En lever de rideau, la troupe des jeunes présentera un sketch. Réservations auprès de Gérard Stadler au tél. 03 87 03 16 93. Le prix des places (limitées) est de 8 €.

HESSE

Club de l'amitié

La prochaine rencontre du Club de l'amitié aura lieu mercredi 18 février à 14h à la salle polyvalente.

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée du 19 au 22 février. En cas d'urgence, prière de s'adresser à au maire ou à l'un de ses adjoints.

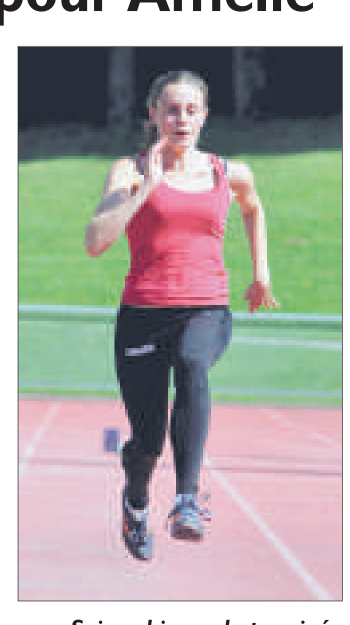
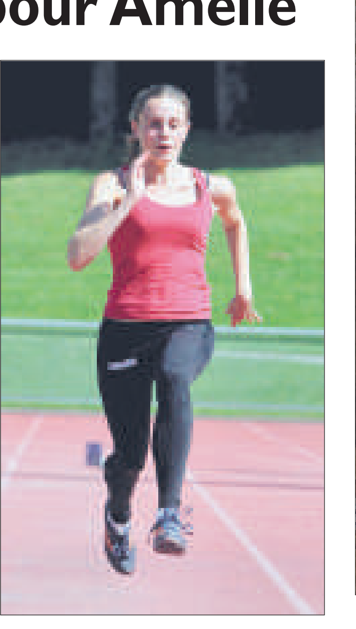
Harengs en fête

Les sapeurs-pompiers de Hesse organisent leur traditionnelle soirée harengs samedi 21 février à la salle polyvalente à partir de 19h. L'animation sera faite par Bruno. Au menu : harengs et pommes de terre ou jambon vigneron et frites. L'ensemble pour 14 € et 5 € pour les enfants de moins de 10 ans.

Inscriptions auprès de M. Fischer au tél. 06 83 22 94 16 ou M. Krieg, tél. 06 07 24 61 78.

athlétisme

Grosse tuile pour Amélie

Saison hivernale terminée pour Amélie Fosse (ASSA).

Présente ce week-end à l'INSEP à Paris pour participer aux championnats de France d'athlétisme en salle cadets - juniors - espoirs, Amélie Fosse a été coupé dans son élan. La championne sarrebourgeoise a, dans un premier temps, participé au 60 mètres haies qui n'est pas sa spécialité. Si elle n'a pas atteint la finale, elle a toutefois battu son record personnel lors des demi-finales en 8''94. Encourageant pour la suite de la compétition.

Qualifiée pour la finale du 200 mètres, elle ne parcourra malheureusement que les cent premiers mètres avant de s'effondrer victime sans doute (à confirmer) d'un claquage alors qu'elle était en lutte pour le podium. Un contretemps mal venu pour l'athlète de l'ASSA qui revenait en bonne forme et devait participer aux championnats de France "élite" la semaine prochaine et universitaire la semaine suivante. La poisse quoi !



natation

Pierre Schwaller en pôle



Pierre Schwaller (au centre) a réussi la meilleure performance de la journée.

Les benjamins (née en 1996 et 1997) de la Natation sarrebourgeoise viennent de participer à Sarreguemines à la première des trois journées du Natathlon. Cette compétition ouverte pour la première fois aux poussins deuxième année titulaire du "pass compétition" regroupe les meilleurs nageurs de la catégorie qui doivent avoir participé aux six courses (100 m nage libre, 800 m nage libre, 50 m dos, 50 m brasse, 50 m papillon et 400 m 4 nages) au terme des trois journées.

Intégrée au programme de formation du comité départemental, cette épreuve est imposée par la Fédération Française de natation et permet de détecter les jeunes espoirs dans les différents styles. Un classement régional et national est établi et les meilleurs participeront au trophée "Lucien-Zins", véritable championnat de France des benjamins.

Cette première journée a permis à plusieurs nageurs sud-mosellans de se mettre en évidence.

C'est ainsi que Bérangère Yax, a terminé sixième sur 400 m 4 nages en 6'20''06, tout comme Simon Helfenstein, sur 100 m nage libre en 1'14''20. Mais c'est surtout Pierre Schwaller qui a marqué les esprits en terminant premier sur 400 m 4 nages et 50 m brasse. Avec 841 points sur cette dernière course en 37''86, il signe la meilleure performance "garçons" de la journée. De bon augure pour la suite des épreuves qui auront lieu le dimanche premier mars à Sérémange.

Pour la petite histoire, Célina Pruvost (30e Lorraine) et Jimmy Ermann (6e Lorrain) avaient décroché les meilleures places en 2008 pour le compte de la Natation sarrebourgeoise. Record à battre.



basket-ball

Coup double



Lisa Scappaticci et ses partenaires ont retrouvé le moral.

Bonne affaire pour les équipes phares du Basket club de Phalsbourg qui ont eu la bonne idée de s'imposer. Les filles en premier lieu qui semblent bien digérer leurs malheurs. Face à Drusenheim, équipe mal classée, les joueuses de Frédéric Deininger n'ont certes pas réussi une performance extraordinaire. Mais elles ont su forcer le destin de la rencontre en seconde période (62-45). « *En première période, nous avons fait preuve de maladresse à mi-distance ce qui a permis à notre adversaire de rester dans la partie (14-12 au premier quart, 15-15 au second). En seconde période on a changé de défense et l'équipe s'est retrouvée. On a pris le dessus pour dérouler en fin de partie (13-7 au 3e quart et 20-11 au dernier)* » analyse le coach. A noter les premiers pas intéressants de la cadette Mégane Leblanc (12' de jeu et 7 points).

Le moral est revenu au sein du groupe après les trois dernières victoires et plus que jamais l'équipe reste dans le coup pour la montée.

Les garçons ont réalisé une bonne performance à Saverne en s'imposant 72-77. Une victoire espérée après le faux pas de Morschviller mais sujette à caution vu les forces en présence. Les joueurs de Farid Békissa ont trouvé dans la solidarité et l'abnégation les ressources nécessaires au succès. Troisième à deux victoires des deux premiers, Wangebourg (en visite à Phalsbourg le 14 mars) et Hattmat 2. rien n'est encore joué dans ce championnat.



La vigilance était de rigueur sur les sentiers enneigés.



Denis Wilhelm, au centre de l'organisation.



Les jeunes ont bravé le froid pour participer à la fête.

cross-country

Un moment de vérité

La cinquième étape du "Paul-Michaux" a fait un passage remarqué à Sarrebourg. Organisée de main de maître par la Ville, ses associations (ASSA, office des sports...) et l'Union Jeanne la Lorraine, l'épreuve qui a vécu sa deuxième édition a trouvé ses repères.

Dimanche sur le site du stade municipal, le terme de cross-country qui est le diminutif de " across the country ", c'est-à-dire à travers la campagne, a trouvé toute sa substance. En effet le parcours, calqué sur l'habituel cyclo-cross, fait de relances incessantes de faux plats, d'escaliers, de montées casse-pattes, avait de quoi satisfaire les puristes. Il fallait être très fort pour être dans le rythme et encore plus pour prétendre gagner. Pour pimenter le tout, la neige avait fait son apparition. Que du bonheur pour les trop peu nombreux spectateurs.

Dommage

Certes le cross est une discipline exigeante, qui se court dans des conditions souvent dantesques. On peut toutefois être surpris voire déçu de ne pas voir ni footballeurs, ni basketteurs et autres handballeurs tous privés de compétitions et qui auraient pu, en ce dimanche frileux, parfaire leur condition physique. Un signe qui ne trompe pas sur l'évolution des mœurs.

La question hante pourtant les organisateurs. Comment attirer les sportifs sur une épreuve de ce type ? L'organisation était parfaite avec notamment un chronométreur venu de Belgique (chronorace), un buffet très garni, la possibilité de prendre une douche à proximité et un circuit aux "petits oignons". Peut-être aurait-il fallu communiquer davantage, démarcher les associations, les écoles, offrir le petit cadeau qui fait tilt à l'ensemble des participants, un petit bon d'achat aux vainqueurs. Les idées ne manquent pas mais cette obligation de toujours devoir aller au-devant des gens est pesante. La tentation de rester entre passionnés est vraiment très forte.

Résultats

Mini-poussines : Axelle Heymes (Insming), 2è Léonie Vandomme (ASSA), 3è Eva Kuhn-Ulrich (Waldowisheim). **Mini-poussins** : 1er Pierre Brenckle (Philipsbourg), 2e Hugo Fiegel (tennis club), 3e Theo Thomas. **Poussines :** 1ère Perrinne Madelaine (ASSA), 2è Celina Bey (ASSA), 3è Perrine Pratelli (ASSA). **Poussins** : 1er Nicolas Uhlrich (Unitas Brumath), 2e Abel Brichler (US Schneck.), 3e Jean Dhubert (ASSA).

Benjamines : 1e Julie Fiegel (ANA), 2è Sophie Dierbach (ANA), 3è Louise Antonczak (ASSA). **Benjamins** : 1er Lucas Winiger (US Schneck.) 2e Guillaume Uhlrich (Unitas Brumath), 3e Alexis Spreng (ASSA). **Minimes filles** : 1ère Pauline Lang (Sarreguemines Triathlon), 2e Laure-Anne Brenckle (Philipsbourg), 3è Gwenaelle Fournier (US Schneck.). **Minimes garçons :** 1er Florian Weisser (Saverne), 2e Maxime Aron (ANA), 3e Robin Helier (La Claquette). **Cadettes** : Charlène Spreng 2e Hélène Trapp. **Cadets** : 1er Cedric Beill (La Claquette), 2e Kevin Weber (Guntzviller), 3e Nicolas Siffermann (US Schneck.). Juniores : 1ère Marie Stybel (ASSA) 2è Elisabeth Kopciuch (ASSA), 3e Maeva Merckling (FFA).



Les anciens dans la course : des exemples à suivre.

Seniors filles : 1ère Sophie Thomas, 2e Caroline Reutnauer (Eichelthal), 3e Cristina Lallement (FFTRI). **Vétéranes 1** : 1ère Laurette Ercker (Sarreguemines Triathlon), 2è Veronique Stybel (ASSA), 3è Veronique Madelaine (ASSA). **Vétéranes 2** : 1ère Martine Baumgarten (SAR running), 2è Evelyne Kopf (La Wantzenau), 3è Christine Billod (Eichelthal). **Vétéranes 3** : Lydie Weinmann (ANA Hagueau).

Juniors : 1er Frederic Laumont (Dinsheim), 2e Stephan Rajaona, 3e Timson Razafjndrazaka. Seniors : 1er Thierry Seiller (La Robertsau), 2e Jeremy Kieffel (KTM), 3e Jean-Christophe Pierrot (ASSA). **Vétérans 1** : Claude Del Bianco (ANA), 2e Jean-Paul Krummenacker (ASSA), 3e Patrice Vanguelle (US Schneck.). **Vétérans 2** : 1er Gerard Lacaille (ASSA), 2e Francois Lang (Sarreguemines Triathlon), 3e Lionel Koebel (ASSA). **Vétérans 3** : Florent Kauss, 2e Etienne Bousser (Insming), 3e Bernard Birringer (Triathlon Sarrebourg).

EN BREF

Responsables d'équipes poussins...

Mercredi 18 février sera organisée une réunion à destination des responsables d'équipes poussins du secteur de Sarrebourg. Jean-Luc Selmer attend l'ensemble des responsables au club house du stade de Brouviller pour 19 h 30. Au programme de cette réunion informelle, le programme du critérium de printemps, son organisation et les rassemblements ponctuels. Pour un bon déroulement de cette reprise des plateaux de printemps, la présence de tous les responsables est souhaitée.

... et benjamins

Une réunion d'information pour l'ensemble des responsables d'équipes benjamins à 7 et à 9 du secteur Sarrebourg et Dieuze sera organisée au club house du stade de Hilbesheim, jeudi 19 février à 19 h 30. Au programme, bilan du critérium d'automne, l'organisation du critérium de printemps et distribution des documents nécessaires au bon déroulement de ce critérium. Le responsable de secteur Roland Schiby sera à la disposition pour toute question concernant l'organisation des divers championnats.

Sélections

Les joueurs et joueuses sélectionnés en équipe de Moselle filles et garçons viendront déposer leurs valises à Coubertin du mercredi 18 au vendredi 20. Le NBC sera très bien représenté avec quatre filles : Victoria Henrion, Clémence Namyslak, Sandra Garnier et Laura Sins et un garçon, Valentin Denis.

La voix du cross

Jean-Pierre Walch n'en est pas à son coup d'essai et à vrai dire son rôle d'animateur micro à la main lui sied bien. Sa connnaissance du milieu de la course a pied, sa capacité à s'enthousiasmer, son sens de la répartie en font un expert apprécié. On aurait trop vite oublié qu'il est le pilier de l'organisation du trophée Paul Michaud.

Sortie ski

Le Ski club de Sarrebourg organise ce dimanche 22 février une sortie à La Bresse à l'attention de tous les amoureux de la discipline. Le départ est fixé à 6 h 30 à l'hôtel de ville de Phalsbourg et à 7 h sur le quai de la gare routière de Sarrebourg. Le retour est prévu vers 18 h.

Pour participer aux sorties, la carte neige est obligatoire. Il est toutefois possible de prendre un contact ponctuel avec le ticket " découverte " au prix de 6 €. Un sésame qui, par la suite, peut être transformé en licence carte neige. La location du matériel est toujours possible à la saison, la semaine ou le week-end. Pour tout renseignement, contacter le Ski club au tél. 03 87 03 81 87 ou consulter le site skiclubsarrebourg. com

Triathlon

Le New Sarrebourg Team Triathlon (NSTT) présidé par Benoît Thomas organisera le dimanche 28 juin la deuxième édition du triathlon de Sarrebourg. trois épreuve seront au programme: féminine (250 mètres, 8km, 2km), sprint (750 mètres, 20km, 5km) et courte distance (1500 mètres, 40km, 10km). pour tout renseignement contacter le site du club: http://nstt.free.fr

PORTRAIT

Un basketteur en devenir

Digne successeur des Thomas, Robin, Khaled ou encore Guillaume, Julien Van Haaren a rejoint en septembre dernier le pôle espoir basket de Metz et les minimes du SLUC Nancy. En toute simplicité, pour voir autre chose.

A 14 ans on pouvait penser que le changement perturberait l'adolescent. Il n'en a rien été : « *J'avais envie de voir autre chose. Et comme la seule manière de franchir un palier au basket était de rejoindre le pôle, je n'ai pas hésité longtemps* ». Retenu l'an passé en sélection benjamine de Moselle puis de Lorraine, le licencié du NBC a convaincu Anne-Christine Stein, cadre régional, de lui proposer ce challenge : « *C'est un bon défenseur qui dispose d'une excellente vision du jeu. Il a de plus une belle marge de progression* ».

De gros progrès

Arrivé au collège de l'Arsenal en début d'année scolaire, sa vie a changé du tout au tout : « *Il y a eu un temps d'adaptation mais j'ai très vite trouvé des copains* (partenaires de sélection) *et puis comme je suis un fana de basket, je me suis retrouvé dans le programme hebdomadaire proposé* ». A raison de deux heures de basket par jour sur la base de thèmes variés : fondamentaux techniques, musculation, bases tactiques, jeu, Julien évolue bien ce d'autant



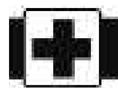
Photo Laurent MAMI

Julien Van Haaren, espère intégrer le groupe de l'équipe de Lorraine de basket-ball.

plus qu'à l'école (il est élève de quatrième) il n'y a pas de souci : « *Le cinquième entraînement de la semaine a lieu à Nancy avec le SLUC. On travaille le jeu collectif. Les résultats n'ont pas été bons lors de la première phase. Trop de nouveaux joueurs et puis au sein de notre groupe, il n'y a pas assez de bons deuxièmes années alors on est un peu à la " ramasse " sur le plan physique par rapport à d'autres équipes.* » L'avantage pour Julien est d'avoir un temps de jeu inespéré pour un minime première année. Passer de deux séances par semaine à une par jour plus un match de championnat de France est forcément source de progrès : « *J'ai eu de très bons éducateurs au NBC et notamment Pascal Akoa. A Metz, en plus des séances, le niveau d'ensemble est très fort ce qui me " booste " davantage encore. C'est sûr que j'ai bien progressé sur tous les plans : physique, technique mais aussi tactique. Mais j'ai encore beaucoup de travail à faire pour rattraper les meilleurs* ». Lucide, Julien ne fait pas de projet, il sait qu'à haut niveau les places sont chères. Il vit sereinement et apprécie son quotidien entouré par des parents qui le suivent et le soutiennent. Le bonheur quoi !

Sélection de Lorraine

La semaine passée, les équipes de Lorraine 94 et 95 (soit une trentaine de joueurs) sont venues préparer les interligues de fin d'année à Coubertin. Si rien n'est figé, Julien, seul Sarrebourgeois du lot, a toutefois de fortes chances d'être retenu pour ces compétitions. Un passage obligé pour les meilleurs.



URGENCES

Pharmacie de garde
Phalsbourg : pharmacie des Vosges, 2 place d'Armes (tél. 03 87 24 31 60).

Médecin de garde
Phalsbourg, Arzviller, Dannelbourg, Lutzelbourg : de 20 h à demain 8 h (tél. 08 20 33 20 20).

Urgences médicales
SMUR : tél. 15

Gendarmeries
Phalsbourg : route des Glacis (tél. 03 87 24 10 08).
Dabo : rue Fontaine (tél. 03 87 07 40 06).
Autoroute : (tél. 03 87 24 44 70).

Sapeurs-pompiers
Composez le 18.

LUTZELBOURG

La ludothèque exporte ses jeux



Les participants à l'après-midi jeux étaient ravis de cette initiative.

L'après midi jeux, qui s'est déroulée à la salle Saint-Michel, a attiré une vingtaine de participants, ravis de ce bon moment.

Rappelons que ces moments de détente sont organisés par l'association Phalsbourg Loisirs, animé par Stéphane Lambert, son directeur. Les activités sont entièrement gratuites et permettent au public de tous âges de se détendre en s'initiant à différents jeux de société, de plateau et de stratégie au besoin en mélangeant les générations.

Une nouvelle date sera fixée prochainement pour réitérer cette expérience à Lutzelbourg.

BAERENDORF

FredEmile R. lance son nouvel album

FredEmile R. a donné, en avant-première nationale, son cinquième opus, Poète maux'dits. Jour de son anniversaire, il en a profité pour fêter également ses deux décennies d'écriture et ses quinze ans de scène.

L'artiste avait invité en première partie son amie Iza, à la voix sensuelle et mélancolique, accompagnée d'une violoniste et d'un bassiste pour de premiers échanges musicaux dans une ambiance détendue avec un public qui savait la soirée poétique et romantico-rebelle dans cette salle que FredEmile affectionne. « *J'aime cette scène, chaleureuse et intime qui encourage la liberté d'expression. La culture mérite d'être là où elle est créée.* » Paris et quelques autres salles provinciales, ce sera pour plus tard. Du haut de ses 32 ans, FredEmile était donc là pour fêter de façon symbolique, le lancement de son nouvel album *Poète maux'dits*, après *Sentimental* en 1995, *Au Pied du mur* trois ans plus tard, *Déprime martienne* en 2000 et *Espoir rebelle* en 2003.

Décor sobre et dépouillé, sur fond de tentures noires avec juste une chaise drapée de blanc pour cette scène qui accueillit ensuite le troubadour moderne. Il nous parle à voix basse, presque dans la pénombre, avant de nous dérouler ses premières notes. L'ambiance y est intimiste, les textes font mouche, les notes sont touchantes, FredEmile R. est bien là.

Ses titres, *La camisole*, *Errance et turpitude*, *Loin du regard des gens* donnent le ton : celui d'un rebelle qui se livre avec pudeur et nudité avec des mots en forme de hachoir riches en vitriol ou débordant de tendresse. Auteur-compositeur et interprète autodidacte aux allures de troubadour, arrimé au manche de sa guitare ou à son harmonica, l'artiste est devenu soucieux de la perfection artistique sans oublier la sincérité de son discours. Pas de superflu, des interprétations propres et affinées, un éclairage adapté au contenu : du clair-obscur.

Plus noir que rouge

FredEmile parle de solitude, d'injustice, d'hypocrisie, mais aussi d'humanisme et d'au-delà. Il nous parle de ses aïeux et de sa jeunesse perdue dans Gamin ou Ho years ! Au fur et à mesure de l'interprétation de ses nouvelles compositions, *Poètes maudits*, *Le corbillard*, ou *Puisqu'il n'y aura plus personne*, l'on découvre un artiste qui a mûri, qui s'est assagi, qui nous parle de la vie et de la mort avec parfois des accents d'un grand Brel : c'est poignant, c'est touchant, l'essentiel de la vie est quelque part là, entre deux notes, entre deux phrases, entre deux soupirs...



L'artiste est devenu soucieux de la perfection artistique, sans oublier la sincérité de son discours.

Plus noir que rouge, ce nouvel album grandit le poète, il lui donne plus d'épaisseur, de maturité, de profondeur.

« J'ai évolué sans changer »

Bien qu'il s'en défende dans sa loge après ce concert, FredEmile reste certes un chanteur engagé qui met les doigts sur les fractures de la société ou de la vie, mais il a évolué en maturité, ce n'est pas une perte, mais un gain en humanité et c'est tant mieux. Ces onze titres de *Poète maux'dits* ne résument pas une histoire, mais la vie qui passe à travers des pulsions ; celle du chanteur et des personnes qui l'entourent. Tous, en réalité, voués au même destin : au bout du chemin, tourné en dérision, *End game* : titre du dixième morceau. Bon anniversaire l'artiste !

Ce nouvel album, « made at home », enregistré et mixé au Lochness studio à Weyer, lieu de résidence du groupe A3 avec Fabrice Haehnel, et produit par Ezic music est disponible sur www.ezic.fr

Le single, *Le Corbillard*, est téléchargeable gratuitement sur http://poetemauxdits.com

AUJOURD'HUI

Assemblée générale
Plaine-de-Walsch : du Club de l'amitié à 11 h à la salle polyvalente.

Détente
Lorquin : Club de l'amitié à 14 h à la salle des fêtes.
Schneckenbusch : Amis de Schneck de 14 h à 17 h à la salle communale.

Expositions
Abreschviller : *Errances*, peintures à l'huile d'Evelyne Heimburger, dans le hall du centre hospitalier Saint-Luc.
Arzviller : *Risques naturels et technologiques*, avalanches, inondations, tempêtes, séismes, volcanisme, risques nucléaires et biologiques, à la médiathèque intercommunale, de 16 h 30 à 20 h.
Lutzelbourg : les œuvres de Francis Freund au bar restaurant Bierstub d'Eselbahn, route de Phalsbourg.
Phalsbourg : les œuvres d'André Juncker, photographe à l'office de tourisme.
Saint-Quirin : les sculptures d'Hadrien David à la Galerie Boyrié.

Littérature
Saverne : apéro littéraire, présentation des romans de la rentrée littéraire pour les adolescents et les adultes à 18 h à la bibliothèque municipale.

Sorties
Héming : avec Amitié et loisirs, sortie cochonnailles à Haselbourg. Départ à 11 h 15 devant la mairie et à 11 h devant le Casino à Sarrebourg.
Réding : organisée par ADEL (Association détente et loisirs) à Bois-de-Chênes-du Haut, départ à 13 h 30 sur le parking de la salle Olympie.

MITTELBRONN

Les décisions du bureau d'aide sociale

Les membres du bureau d'aide sociale se sont réunis sous la présidence du maire Roger Berger et ont pris les décisions suivantes.

Location d'une terre communale. — Bernard Koch résilie le bail de fermage à compter du 1er novembre 2008 pour la parcelle 120, section 3 au lieu-dit Honig sur le ban communal de Brouviller pour une surface de 71,14 a. La dite parcelle est relouée au GAEC du Rossignol de Hérange pour 1,25 € l'are avec effet rétroactif à compter du 1er novembre 2008.

Fourniture et pose de volets pour la maison appartenant au CCAS, demande de subvention DGE. — Il est nécessaire de remplacer les volets battants à la maison appartenant au CCAS. Le montant total du devis établi par la société Menuiserie de l'Est de Mittelbronn est de 3 070,05 € TTC. Le bureau d'aide social charge le président de faire les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet et de solliciter la Dotation globale d'équipement.

Divers. — Un hommage a été rendu à M. Daniel Sivilin, membre du CCAS, qui est décédé le 12 septembre 2008.

ARZVILLER

Déjeuner pot-au-feu

L'Union sportive d'Arzviller organise un déjeuner pot-au-feu à la salle des fêtes dimanche 22 février. Rendez-vous est donné à 11 h 30.

Les amoureux de la danse pourront s'éclater au son de la musique entraînante de l'orchestre Les Muller's. Le prix du repas est de 22 € et de 12 € pour les moins de 12 ans.

Les réservations sont à faire auprès de Marcel Jacob, tél. 03 87 07 91 34 ou de Jean-Marie Becker, tél. 0871 14 16 99.

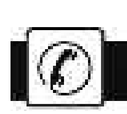
ZILLING

Voyage en Autriche

L'association Les Quilleurs organise un séjour en Autriche du jeudi 21 mai au dimanche 24 mai.

Ce séjour se déroulera dans le Tyrol du Sud avec la visite de Kufstein ou Mayerhofen, Janbach et Pertisau. Les réservations sont à faire auprès de Germaine Gross, tél. 03 87 24 16 47.

Par ailleurs, elle organise un dîner dansant le 14 mars animé par l'orchestre Les Valery's. Les réservations sont à faire auprès de Germaine Gross, tél. 03 87 24 16 47.



NUMÉROS

Le Républicain Lorrain
Internet : redaction.sarrebourg@republicain-lorrain.fr
Phalsbourg/Saverne : pour ville et annexes : Véronique SALOTTI, tél. 03 87 07 19 67 (e-mai : kaliel@wanadoo.fr) ; Anne BARRAU, tél. 03 87 24 25 59 (e-mail : anne.barrau@wanadoo.fr).
Mittelbronn : localités du plateau de Mittelbronn à Danne-et-Quatre-Vents, Marie-Reine STINUS (tél/fax. 03 87 24 16 27).
Dannelbourg : Antoine THOMAS (tél. 03 87 25 32 25).
Lutzelbourg : Michel HENRY (tél. 03 87 07 99 37).
Dabo : Bernard ESCHENBRENNER (tél. 03 87 07 44 26 ou 03 87 07 40 12 hdb).
Sports : Vincent BERGER, tél. 03 87 23 66 21 (e-mail : vincent.berger@cegetel.net).

Services
Dépannage électricité : tél. 08 10 33 30 57.
Dépannage gaz : tél. 08 10 43 30 57.
Taxis : Steimer (tél. 03 87 24 10 07) et Thomas (tél. 03 87 24 11 40).

Social
Centre médico-social : rue de la Gare (tél. 03 87 24 34 44).
Halte-garderie : La Ribambelle de 7 h 45 à 18 h (tél. 03 87 24 34 79).
Info-jeunes : de 14 h à 18 h (tél. 08 00 49 03 35).
PAEJ : point d'accueil et d'écoute pour les jeunes et les parents de 16 h à 19 h à l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique de Lettenbach ; permanence téléphonique 24 h/24 h (tél. 06 03 91 16 98).

Loisirs
Médiathèque : de 14 h à 19 h, 2 rue du Collège (tél. 03 87 24 63 69).
Office du tourisme : de 10 h à 12 h et 14 h à 18 h, 30 place d'Armes (tél. 03 87 24 42 42).
Phalsbourg Loisirs jeunesse : de 8 h à 12 h. 9 rue de la Gare (tél. 03 87 24 19 74).
Centre européen de rencontres : auberge de jeunesse de 8 h à 22 h (tél. 03 87 24 37 37).
Musée : de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (tél. 03 87 24 41 20).

PHALSBOURG

Activités pour tous à l'accueil de loisirs

L'accueil de loisirs de cette première semaine de vacances s'est très bien déroulé. L'équipe, composée de Nastassia à la direction, de Francesca et Jessica en animation, a accueilli dans la bonne humeur 30 enfants de 4 à 13 ans. La sensibilisation à l'environnement étant une valeur importante pour l'équipe, les enfants ont mis en place un tri des déchets, préparé certains de leurs goûters eux-mêmes et visité la ferme du Pot au lait à Schneckenbush, où ils ont pu assister à la traite des vaches et boire du lait frais.

Une sensibilisation à l'équilibre alimentaire a également été faite auprès des familles qui, jouant le jeu, ont amené des fruits pour la collation du matin. Grâce a un « forum » au cours duquel les enfants purent proposer des activités, chacun a trouvé son compte entre divers bricolages, jeux d'intérieur ou de rôle, foot ou jeux libres. Un



Les vaches ont offert leur lait en échange d'un peu de foin.



Les enfants en accueil de loisirs ont, entre autres activités, visité la ferme du Pot au Lait.

groupe de grands très motivé a concocté un jeu pour le dernier jour, celui-ci permettant de gagner des euros (en papier !) en plus de ceux donnés à chacun pour pouvoir miser. Les enfants pouvaient se rendre à différents stands proposant jeux d'adresse ou de logique et faire fructifier leur mise pour s'acheter boissons et tartes à la buvette ou participer à la petite tombola !

SACHEZ-LE

Moskow belgium, le film du mercredi 18 février

Ce film belge réalisé par Christophe Van Rompaey est une comédie dramatique, une romance. (1h42).

Abandonnée depuis cinq mois, deux semaines et trois jours par son mari, professeur de dessin qui l'a quittée pour une de ses élèves, Matty (41 ans) vit avec ses trois enfants à Moscow, un quartier populaire de Gand, en Belgique. Sur le parking d'une grande surface, sa voiture se fait accrocher par le camion de Johnny (29 ans), séparé depuis dix-huit mois de son ex-femme. Ce banal accident va pourtant bouleverser l'existence de Matty. Johnny va tomber fou amoureux de Matty qui finira par accepter un rendez-vous, mais le mari va refaire son apparition. La situation se complique. Un prof aux Beaux Arts et un camionneur mal embouché, c'est le choc des cultures. Matty sera prise entre deux feux et les enfants ne feront rien pour arranger les choses.

Ciné Phalsbourg projettera la séance le mercredi 18 février à 20h30 à la salle des fêtes de Phalsbourg. Accès handicapés. Prix des places : 4 € ou 3,50 € pour enfants et abonnés.

US Trois-Maisons : programme des équipes jeunes

La commission des jeunes de l'US Trois-Maisons vient de se réunir sous la direction de Prosper Spitz afin d'établir le programme de reprise des équipes. Les entraînements en salle ont repris le mercredi à la salle de la cité scolaire Erckmann-Chatrian : à 17h pour les débutants, 18 h pour les poussins et 19 h pour les benjamins. Le mercredi 18 février, les poussins et les benjamins se rendront à Dabo pour des rencontres amicales. Les samedis 28 février et 7 mars les poussins se rendront à Sarre-Union et à Romansviller. La reprise des championnats est programmée au 14 mars pour les poussins et les benjamins et les plateaux débutants la semaine suivante.

A noter que le repas moules-frites organisé par le club a connu un succès sans précédent. Il a fallu refuser du monde. L'esprit village est toujours très fort du côté de Trois-Maisons.

ASSOCIATION *village clark*

Une sortie raquettes sous la neige

Pour la quinzième sortie organisée par l'association Village Clark, 63 participants ont chaussé leurs raquettes à la Bresse pour une balade nocturne au cœur du col de Grosse-Pierre. Leur guide ne fut autre que Christian Poirot, médaillé olympique et plusieurs fois champion de France de ski de fond.

Réservant toujours un accueil des plus chaleureux aux marcheurs réunis par Fabienne et Marc Schaeffer, organisateurs, le groupe, de suite mis en confiance, fut prêt à suivre son guide sur les sentiers qui les menèrent vers les sommets enneigés dont le sol, pur tapis blanc, n'aura pas encore été foulé. Et pour rendre plus mémorable cette soirée, la neige s'est mise à tomber pendant toute la durée de la randonnée. Enveloppé dans un univers de nature et de silence, chacun put, en entrant dans la nuit montagnarde, apprécier une ambiance des plus feutrées et d'un pas tranquille goûter au plaisir de laisser sa trace dans la neige fraîche. Au retour de la randonnée, les marcheurs se sont retrouvés dans une auberge pour partager assiette du bûcheron ou tartiflette et bien entendu se désaltérer, oubliant un instant la neige qui continuait de tomber sur les routes à emprunter pour rentrer.



Plus de 60 marcheurs ont participé à la sortie nocturne en raquettes organisée par l'association Village Clark.

Des réservations ont déjà été faites au sortir du bus pour la sortie 2010, et les organisateurs ont regretté de ne pouvoir accueillir la trentaine de personnes qui auraient voulu se joindre à cette sortie qui rassemble aussi bien des Phalsbourgeois que des marcheurs du canton et d'Alsace.

DABO

Réunion du Club de l'amitié

Les membres du Club de l'amitié se réuniront en séance ordinaire jeudi 19 février à 14 h, à la salle comtes de Linange. Ils fêteront à cette occasion les anniversaires des natifs de janvier et février.

SCHAEFERHOF

Sortie knacks chaudes

Le Club vosgien organise dimanche 1er mars, une sortie "knacks chaudes". Le départ est prévu à 10 h de la place du Berger pour une marche sans difficulté particulière. A midi, knacks chaudes et boissons seront proposés en forêt. Café, gâteau deux knacks au prix de 2,50 €, uniquement sur réservation.

Réservation pour le 24 février auprès du club de Dabo, 12 rue des Tranchées à Schaeferhof, tél. 03 87 07 41 77 ou Martine Bock 18 rue des roses à Plaine-de-Walsch, tél. 03 87 25 17 65.

HENRIDORFF

Belote

L'association sportive locale organise le samedi 21 février son traditionnel et annuel concours de belote à partir de 14 h dans la salle socioculturelle. 1er prix 200 €, 2e prix, 100 € et 3e prix, 60 €. Par ailleurs de nombreux lots de valeur seront attribués. La salle sera ouverte à partir de 12 h 30 et les inscriptions se feront dès 13 h au prix de 10 €. Quant au tournoi il démarrera à 14 h. Buffet et restauration sur place.

Les résultats seront affichés instantanément sur écran géant.

Recensement

Les jeunes gens domiciliés dans la commune et atteignant leur 16e anniversaire doivent venir se faire inscrire à la mairie en vue de leur recensement sur les listes militaires.

Conseil municipal

Les membres du conseil municipal se réuniront en séance ordinaire le mardi 17 février à 20 h à la mairie. A l'ordre du jour : les comptes ; les affectations des résultats de fonctionnement ; les demandes de subventions ; acceptation d'un don ; les votes des subventions pour l'année 2009 et le vote des quatre taxes locales ainsi que le loyer des logements communaux.

VIEUX-LIXHEIM

Elodie et François Xavier

Samedi en mairie, René Bouton, premier magistrat, a reçu le consentement mutuel d'Elodie Gérard, contractuelle ESAT et de François Xavier Provins, militaire, domiciliés tous deux au 1, rue Principale à Vieux-Lixheim. Nos félicitations au jeune couple.

PAYS DE FÉNÉTRANGE

Comptes et projets

Réunion décentralisée du conseil de la communauté de communes du pays de Fénétrange, à la mairie de Saint-Jean-de-Bassel pour examiner le budget et les projets.

Le président, Alfred Poirot a accueilli Lionel Poirel, directeur des relations collectivités locales chez Orange ainsi que les conseillers communautaires, puis expliqué, principalement à destination des nouveaux délégués, le principe de la délocalisation des réunions pour permettre à chaque délégué de mieux faire connaissance avec les communes voisines et s'imprégner des spécificités de chaque village de la communauté. Richard Roos, maire de Saint-Jean-de-Bassel qui accueillait la réunion, a fait le portrait d'une commune de 350 habitants, avec trois associations actives dont celle du couvent, la réhabilitation d'un gymnase, la création d'un lotissement et l'assainissement, un dossier qui a bien avancé grâce à l'action de la CCPF.

Internet.— Alfred Poirot rappelle l'importance du développement Internet par quelques chiffres (92 % des jeunes équipés d'ordinateur) la demande du gouvernement pour 2010 d'un internet haut débit pour chacun, matériel de liaison compris pour moins de 35 € par mois. Puis M. Poirel a expliqué, grâce à un diaporama pédagogique ce qu'est l'ADSL, les inconvénients de ce système, les offres destinées aux entreprises et les possibilités d'améliorer les débits pour les particuliers. Un large temps d'échange avec l'assemblée a suivi.

Comptes administratifs. — Le bilan de l'année 2008 à travers l'examen des comptes administratifs sur support vidéo a été réalisé.

Projets. — Concernant le bâtiment S.E.B et l'assainissement, les délégués sont informés de la fin prochaine des travaux du château de Fénétrange. Le président Alfred Poirot explique le projet de construction d'un bâtiment pour le S.E.B. (Syndicat des Eaux de Berthelming) sur la zone de la comcom, projet accepté pour soutenir les habitants de la zone. Des aides de la comcom pour les dossiers validés par la commission du tourisme et du cadre de vie sont prévues. Les études d'assainissement pour toutes les communes touchent elles aussi à leur fin. Les élus ont été invités à définir les suites à donner chacun à son niveau.

ROMELFING

Soirée caritative et marche de nuit

Les jeunes du cercle Saint Laurent viennent de décider de mener une action humanitaire en faveur des autres et tout particulièrement en soutenant l'action des bénévoles de JALMALV (jusqu'à la mort accompagner la vie).

Ils sont jeunes, pensent à vivre à toute allure, à s'amuser, à refaire le monde mais gardent une place importante aux plus malheureux. Bravo à ces jeunes qui ont décidé d'organiser une soirée caritative le samedi 21 février avec une marche de nuit ludique et gustative dont l'intégralité des bénéfices sera remise à l'action JALMALV.

Cette dernière concerne des personnes qui donnent de leur temps gratuitement et après de solides formations psychologiques, aux malades en fin de vie. Nul ne devrait mourir seul, ainsi ces bénévoles assistent en toute discrétion, en étant près d'eux, les personnes qui quittent ce monde. Dans la localité, André Littner, un ami des jeunes se consacre depuis des années à cette cause et l'envie de soutenir cette action a germé au Cercle des jeunes. Sur proposition du président Franck Babiniuck tout le comité et les membres ont décidé d'aider cette association en organisant cette soirée. Ils comptent sur le maximum de personnes pour marcher le long des chemins locaux et à l'arrivée se restaurer.

Une soirée à ne pas manquer, même pour ceux qui n'aiment pas marcher ; rendez-vous samedi 21 février à partir de 18 h.

HILBESHEIM

Moules frites avec les sapeurs-pompiers

L'amicale des sapeurs-pompiers propose le dimanche 22 février, un repas moules frites, salade, fromage et dessert au prix de 13 euros. Un repas de remplacement est prévu au prix de 12 euros de même qu'un repas enfant pour 7 euros. Ce repas sera servi à partir de midi, à la salle socio-éducative.

Aide à la cuve pour l'hiver

Les formulaires de demande de l'aide à la cuve de 200 € pour le chauffage de la résidence principale sont disponibles en mairie. Cette aide est accordée sous condition de ressource et la facture doit être comprise entre 1er juillet 2008 et le 31 mars 2009. Pour tout renseignement s'adresser à la mairie.

SAINT-JEAN-DE-BASSEL

Exposition d'oiseaux : que des heureux !

L'exposition d'oiseaux de la Société ornithologique du Saulnois et environs (Sose) n'a fait que des heureux à Saint-Jean-de-Bassel : le public, les enfants et les organisateurs.

Tout le monde fut ravi. Les visiteurs furent heureux de découvrir plus de 200 magnifiques oiseaux de toutes les couleurs qui sifflaient et chantaient à tue-tête dans la grande salle Jean-Martin Moyë, et les responsables de la SOSE furent comblés par un succès qui les a quelque peu dépassés : de nombreux oiseaux furent vendus, quelques vocations d'éleveurs naquirent, les lots de la tombola furent dispersés bien avant la clôture de la manifestation, le buffet et la buvette ne désemplirent jamais.

Succès également pour l'artiste Jean Scherrer : ce peintre animalier présentait une série de ses jolis tableaux représentant des oiseaux de nos régions, certains étant si rares que les visiteurs ne les reconnaissaient pas. Ces espèces protégées ne peuvent être élevées en cage ni vendus en animalerie. Le secrétaire-trésorier Gérard Bader et les responsables du comité veillaient à répondre aux questions des acheteurs soucieux de la qualité de vie de leurs nouveaux amis ailés.

Le succès

Le président Claude Stordeur se montrait omniprésent dans la salle, attentif au bon accueil des visiteurs qui ne cessaient de défiler entre les longues rangées de cages superposées. Les parents accompagnés d'enfants étaient particulièrement nombreux. Des résidents de la maison de retraite Hospitalor étaient également présents, profitant d'un ciel ensoleillé pour une petite sortie rompant la monotonie des journées d'hiver.

A la fin de la seconde journée d'exposition, le président Stordeur a exprimé sa satisfaction et a remercié Richard Roos de son soutien à l'association. Le maire de Saint Jean-de-Bassel a luimême avoué sa surprise, déclarant qu'il ne s'était pas attendu à un tel succès. Les organisateurs ont aussi exprimé leur reconnaissance à la Communauté de la Divine Providence pour la mise à leur disposition de la salle, qui s'est révélée particulièrement bien adaptée à leurs besoins. Ils espèrent le renouvellement de cette hospitalité pour l'organisation future d'un concours de plus ample envergure.



Les amis des oiseaux échangent leurs recettes pour réussir leur mission, les rendre heureux en dépit de leurs cages.

Les enfants furent nombreux à admirer les petites bêtes aux plumages de toutes les couleurs.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Une déchetterie en projet

Les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la Communauté de communes du pays des Etangs.

Développement économique et tourisme. — L'étude de faisabilité de l'itinéraire cyclable de long du canal de la Marne au Rhin a été présentée aux membres du conseil communautaire. Le conseil communautaire décide de demander des subventions à différents organismes (DGE, PRADT et FEDER).

Vie sociale, scolaire, sportive et culturelle. — Le Relais assistantes maternelles de Sarrebourg assure des permanences à la maison Multiservices, Mme Scheid, responsable de cette antenne a présenté son bilan pour l'année 2008. Cette collaboration étant positive, la CCPE décide de reconduire son adhésion au Relais assistante maternelle pour l'année 2009. Les écoles du territoire communautaire doivent être équipées de matériel informatique afin de permettre aux élèves l'accès et l'apprentissage des technologies d'information et de communication. Le conseil général de la Moselle soutient cette opération à hauteur de 50 %. Le conseil communautaire décide de demander une subvention au titre de la DGE à hauteur de 30 %.

Les écoles du territoire de la CCPE reçoivent des élèves originaires de communes ne faisant pas partie de la CCPE. Selon ses statuts la CCPE prend en charge les dépenses liées au fonctionnement pédagogique et scolaire. Le conseil communautaire décide de demander aux communes concernées de participer à ces frais au prorata des élèves scolarisés dans les écoles du territoire de la CCPE.

Le conseil communautaire donne son aval pour la constitution d'une banque de matériel et décide de demander des subventions au titre du PRADT et de la DGE.

Protection et mise en valeur de l'environnement. — Le projet de déchetterie bénéficie d'une subvention du conseil général à hauteur de 20 %, le conseil communautaire décide de demander une subvention au titre de la DGE.

Les plans définitifs de la déchetterie de la CCPE sont présentés aux membres du conseil communautaire, qui décide d'acheter le terrain à la commune de Moussey.

Aménagement de l'espace communautaire. — L'opération « ravalement de façades » a été reconduite pour l'année 2009. Le CAUE propose à la CCPE de renouveler la convention d'objectif pour l'animation d'une campagne de ravalement de façades afin de bénéficier de leurs expertises et de leurs conseils. Le conseil communautaire décide de renouveler cette convention pour l'année 2009.

L'entreprise OTE Ingénierie réalise une étude sur la transformation du POS de la commune de Réchicourt-Le-Château en PLU. Pour ce faire, elle a besoin des plans cadastraux numérisés, réalisés dans le cadre du programme de numérisation du territoire communautaire. La CCPE décide de prêter les plans cadastraux numérisés à l'entreprise OTE Ingénierie.



Itinéraire cyclable et matériel informatique ont été au cœur des débats de la communauté de communes.

ASSENONCOURT

Le foyer rural reprend ses activités

Le foyer rural d'Assenoncourt a tenu son assemblée générale. Y assistaient, Mme Martine Peltre, maire ; MM. Kuchly, président d'honneur du foyer rural, et Payeur, président du cercle des associations du canton de Réchicourt ; Mme Seichepine, responsable de la chorale et M. Boldizar, chef de corps et président de l'Amicale des sapeurs-pompiers.

Danger

Le président Hubert Viville a remercié les membres présents. Après une année de mise à disposition de la salle à l'école maternelle, le foyer rural reprend ses activités : fête du pâté le samedi 7 mars à 19 h, chasse à l'œuf, sortie à Europapark, feu de la Saint-Jean, Les Etangs en folie le 11 juillet et un loto. Néanmoins la salle reste à disposition à la location pour toutes les fêtes de famille et les réunions professionnelles. Dans son rapport moral, le président a évoqué les difficultés financières rencontrées par la Fédération départementale des Foyers ruraux, à savoir la suppression de trois postes FONGEP soit 22 500 €. Cette suppression d'aide de l'état met en danger le mouvement rural Mosellan, la FDFR et son réseau associatif. *« Nous souhaitons que nos élus prennent en considération ces difficultés et soutiennent demain l'animation dans le monde rural, de plus notre FDFR fêtera ses 60 ans d'activités au congrès du samedi 16 mai 2009 à Créhange »* a soulevé le président.

Le président Claude Payeur a rappelé également les activités du cercle des associations du canton de Réchicourt, en particulier la possibilité de louer des minibus pour les activités des différentes associations du canton.

Avant l'intervention de M. Kuchly, Mme le maire à fait part de son soutien pour les difficultés financières rencontrées par la FDFR et le président d'honneur a tenu à remercier les habitants d'Assenoncourt en offrant un tableau peint par ses soins en 1948 et à la chorale du village, l'orgue électronique de son épouse récemment décédée.

L'assemblée générale a reconduit dans leur fonction l'ensemble des administrateurs sortants et a accueilli un nouvel administrateur, M. Dominique Piriou.

En toute convivialité, l'ensemble des participants a été invité à partager le pâté lorrain.

Le président d'honneur a tenu à remercier les habitants d'Assenoncourt en offrant un tableau qu'il avait peint en 1948.

GONDREXANGE

Bibliothèque fermée

La bibliothèque municipale est fermée jusqu'au samedi 21 février inclus.

Conte

Le prochain conte pour les jeunes lecteurs aura lieu lundi 23 février à 15 h avec la responsable du relais des assistantes maternelles.

DOLVING

Harengs à la fête

La section des vétérans de l'ASC Dolving organise une soirée harengs, mercredi des Cendres 25 février prochain. La soirée débutera à 18 h 30 en salle communale. Un menu bibeleskaes pourra être choisi en remplacement du menu poisson.

Les inscriptions sont reçues par Alain Haffner au 03 87 07 87 76 ou par Jean-Marc Haffner au 03 87 07 87 39 ou au moyen des coupons-réponse qui ont été déposés dans chaque foyer.

AVRICOURT

Arboriculteurs

L'assemblée générale de la société des arboriculteurs d'Avricourt et environs aura lieu le vendredi 6 mars à 20 h, salle communale d'Avricourt 57.

A l'ordre du jour : élection du comité, bilan des activités 2008 : bilan financier 2008, prévision des activités pour 2009. Le pot de l'amitié mettre un terme à cette réunion.

Loto

La nouvelle association de moto-cross :" Le bol d'air d'Avricourt 57" organise un loto dimanche 1er mars à partir de 14 h, à la salle de Moussey. A gagner : des bons d'achat de 250, 200, 150, 100 et 50 euros, four à micro-ondes, lampe, cafetière, aspirateur, etc. ainsi que de nombreux autres lots. Sans oublier le loto bingo à 100 et 50 euros. Un carton, 3 €; trois cartons, 7 €; sept cartons, 15 €. Cartons gratuits, tombola gratuite. Ouverture des portes à 13 h. Le loto se jouera carton plein tout l'après-midi.

GOSSELMING

Loto reporté au 15 mars

Initialement prévu le dimanche 1er mars, le loto aura finalement lieu le dimanche 15 mars à la salle de Langatte. Cette manifestation est organisée par l'association des parents d'élèves du RPI.

Dîner dansant

Le club des Amis du sport de Gosselming organise son traditionnel dîner dansant à la salle de Langatte le samedi 28 février. La soirée sera animée par l'orchestre Caballeros. Le prix est de 25 € par personne. S'inscrire auprès de Martin Dillenschneider, tél. 06 31 78 16 97 ou à l'Auberge Lorraine, tél. 03 87 07 82 78, avant le 20 février.

LORQUIN

Club de l'amitié

La prochaine réunion détente des membres du club de l'amitié aura lieu ce mardi 17 février, à 14 h, à la salle des fêtes.

Une sorcière et un dragon

L'association des parents d'élèves du collège des 2 Sarre organise un spectacle de marionnettes dimanche 1er mars à 14 h 30 à la salle des fêtes. La Sorcière aux dents vertes, compagnie menée par James Van der Straeten, présentera un spectacle intitulé, *Le dragon et la sorcière*.

NITTING

Chasse

L'amicale des chasseurs de la commune de Nitting signale à la population que des chasses de nuit seront réalisées sur le ban de la commune de Nitting tel que le prévoit l'arrêté préfectoral.

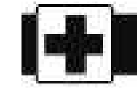
NECROLOGIE

Mme Jeanne Bessaguet

JUVILLE. — Nous apprenons le décès de Mme Jeanne Bessaguet, née Lelorrain, survenu le samedi 14 février à l'âge de 87 ans. La défunte laisse dans la peine son époux Robert, André et Lucienne, Yvonne, Jean-Claude et Annie, ses enfants et leurs conjoints, sans oublier ses petits-enfants et arrière-petits-enfants qui faisaient sa fierté et son bonheur.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 18 février à 14 h 30, en l'église de Juville, sa paroisse et sera suivie de l'inhumation au cimetière communal.

Nos sincères condoléances à la famille.



URGENCES

Pharmacies de garde

Château-Salins, Delme et Vic-sur-Seille : Lejeune à Château-Salins, tél. 03 87 05 10 30, d'astreinte jusqu'au samedi 21 février à 18 h 30.

Dieuze et Morhange : pharmacie de La Poste à Morhange, tél. 03 87 86 18 10, d'astreinte jusqu'au lundi 23 février à 8 h 30.

Insming : pour joindre la pharmacie de garde, téléphoner au commissariat de police de Sarreguemines au 03 87 98 42 54.

Médecins de garde

Delme : Dr Bord, tél. 03 87 01 33 63 ; Dr Lambert, tél. 03 87 01 33 63 ; Dr Lauvray, tél. 03 87 01 36 17 ; Dr Maisse, tél. 03 87 01 36 17.

Insming, Bénestroff et Francaltroff, **Château-Salins et Vic-sur-Seille**, **Aulnois-sur-Seille et Nomeny**, **Dieuze**, **Morhange** : numéro d'appel unique, tél. 0820 33 20 20.

Sage-femme

Dieuze : Catherine Chicha-Hamant, tél. 06 19 81 88 54.

Morhange : Karine Schmitt, tél. 03 87 05 36 63.

Infirmiers

Château-Salins : Sophie Hœhn et Franck Martin, tél. 03 87 05 13 00 ; Bernard Pigeon et Sylvie Roth, tél. 03 87 05 21 67 ou tél. 03 87 05 18 61.

Delme : François Barbier, à Delme, tél. 03 87 01 42 43 ; Laurence Charpentier, à Delme, tél. 03 87 01 31 27, Elisabeth Choné, à Oron, tél. 03 87 01 92 28.

Vic-sur-Seille : Hélène Hanriot, tél. 03 87 05 91 63 ; Béatrice Morin, tél. 03 87 01 19 95.

Dieuze : SCP Colombero-Kneipp-Caulay-Colombero-Xardel, tél. 03 87 86 93 57 ; Véronique Thomas, Cindy Rotoloni, Marielle Gueret, tél. 03 87 86 05 03.

Loudrefing : Nadine Kremeur et Virginie Rosenberger, tél. 03 87 86 54 63.

Morhange : Géraldine Barthélémy et Sabine Niedzelski, tél. 03 87 86 49 39 ; Alain Freyermuth, tél. 03 87 86 20 20 ; cabinet d'infirmières libérales Hostrenko-Marini-Schmidt, tél. 03 87 86 24 70.

Albestroff : Marie Bernard Bour et Delphine Geldreich à Francaltroff, tél. 03 87 01 61 66 ; Agnès Dumet à Nébing, tél. 03 87 01 52 07 ; Frédéric Streiff à Bénestroff, tél. 03 87 86 93 57.

Insming : Betty Kratz et Magalie Weisse, 35, rue Sainte-Anne, tél. 06 01 81 89 60 ; Simon Goberville, tél. 06 07 99 23 55.

Montdidier : Patricia Wirtz, tél. 06 77 13 13 80 ; Céline Grosnickel, tél. 06 75 93 92 17.

VU ET ENTENDU

Les services de l'équipement ont beau être réactifs, ils ne peuvent pas être partout en même temps. Si bien que plusieurs camions se sont placés en travers de la route entre Dieuze et Francaltroff, au niveau de Bourgaltroff, dans le milieu de la matinée hier. Brièvement interrompue, la circulation a pu reprendre aussitôt après le passage du chasse-neige avant 11 h.

ALLO 18

Les interventions des sapeurs-pompiers

Dimanche 15 février

19 h 30 : transport de personne par véhicule de secours à victime (VSAV) à son domicile de Marsal sur demande du centre 15.

Lundi 16 février

10 h 56 : transport par VSAV d'une victime vers l'hôpital de Château-Salins, sur demande du centre 15.

SACHEZ-LE

Formation : bien savoir entretenir son verger

On peut constater, aujourd'hui, que le verger familial lorrain est en régression malgré un attachement très fort des Lorrains à ce patrimoine. Le manque de savoir-faire pour l'entretien et la plantation de nouveaux arbres fruitiers en est l'une des causes. Soucieux de concourir à cette préservation, le Parc naturel régional de Lorraine propose une formation gratuite sur l'entretien des vergers, le dimanche 1er mars à Gélucourt. Benoît Dessauvages, paysagiste, animera cette journée de 10 h à 17 h.

Le matin, les participants recevront une formation théorique en salle sur le thème des techniques de taille et de plantation, les différentes formes de fruitiers, les principaux ravageurs et maladies ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour les soigner. À midi, le repas (tiré du sac) sera pris en commun dans la salle. L'après-midi sera consacrée à la réalisation de travaux pratiques de taille des arbres dans un verger.

Les inscriptions, obligatoires, sont prises jusqu'au 20 février par Anne Vivier, tél. 03 83 84 25 17 ou par mail : anne.vivier@pnr-lorraine.com

La plus belle lettre d'amour

Pour la troisième année consécutive, la Poste lance le concours de la plus belle lettre d'amour, « *Déclarez-vous en toutes lettres* ». Du 16 février au 16 mars, les amoureux, qu'ils soient poètes en herbe, écrivains amateurs, confirmés ou tout simplement inspirés, sont invités à s'inscrire sur le site www.emotionducourrier.fr et à envoyer leur plus belle missive amoureuse à l'adresse indiquée sur le site. Les plus belles lettres seront sélectionnées par un jury en fonction de la qualité et de l'originalité du style, ainsi que de l'émotion suscitée chez le lecteur. Dans chaque région, les lauréats gagneront des coffrets cadeaux week-end ou sorties et des livres « Lettres intimes », un recueil des plus belles lettres écrites depuis le XVIIIe siècle.

Les trois gagnants nationaux se verront offrir chacun deux jours dans un hôtel d'exception pour deux.

Nature et patrimoine du Saulnois

Suite à l'assemblée générale de l'interassociation *Nature et patrimoine du Saulnois* qui s'est tenue à la salle polyvalente de Château-Salins, en présence de nombreux représentants des différentes collectivités territoriales et des principaux partenaires de NPS, le comité de direction, nouvellement élu, se réunira le vendredi 20 février à 20 h dans ses locaux (cour de l'hôtel de ville à Château-Salins). Il s'agira d'élire un nouveau bureau et de définir les nouvelles orientations de l'association dans le cadre de ce qui a été proposé lors de l'assemblée générale.

Le nouveau calendrier d'animations pour les mois de février, mars, avril et mai est disponible en mairie et à l'agence du Républicain Lorrain. On peut aussi le consulter sur le site de Nature et patrimoine du Saulnois.

DELME

La Limousine, une race refuge par temps de crise

L'assemblée générale de la section Grand Est du Herd-book Limousin (HBL) s'est tenue au restaurant La 12e Borne à Delme.

Autour du président de section, Bernard Collot, éleveur à Bouxières-aux-Chênes (54) étaient présents, Alain Pimpin, membre du bureau national du HBL et représentant du président, Bernard Roux, et Sébastien Stamane, directeur technique.

La section compte au total 37 796 vaches au recensement de 2005. Le nombre de vaches contrôlées en 2008 est de 5 372 ce qui est dans la moyenne du taux national de 12 %.

Tendance

L'activité de certification connaît cette année un ralentissement, autant chez les mâles (127 ; - 21 %) que chez les femelles (715 ; - 13 %). Ce net recul est très représentatif de la tendance nationale, qui révèle l'impact très préjudiciable sur la commercialisation d'animaux certifiés de la crise FCO et des difficultés conjoncturelles que connaît l'élevage aujourd'hui. La section se cantonne à 4 % seulement du nombre de certification à l'échelle nationale sur l'exercice, comme l'an dernier.

Malgré tout, il est souligné la participation des éleveurs de la région au programme de sélection de la race Limousine, avec dix-neuf animaux qualifiés à la Station nationale de qualification de Lanaud, dont quatre "Espoir" et douze "Reproducteur jeune" soit 75 % de qualification RJ : avec ce taux, la section se situe au premier rang national ce qui dénote de la qualité des animaux.



L'assemblée générale a eu lieu au restaurant "La XIIe Borne". Elle a permis de faire le point sur la filière.

Difficultés

Bernard Collot a réaffirmé une nouvelle fois la difficulté actuelle de la profession face à des cours quasiment identiques à 1973 ! Cependant, il insiste sur le fait que la Limousine reste malgré tout une "race refuge" comme en attestent les récentes conversions de plusieurs cheptels. Il paraît cependant impératif de continuer à toujours trouver de nouveaux débouchés pour entretenir la dynamique.

Par ailleurs, la question d'un grand concours interrégional reste toujours posée. Si la première édition du Sinel a été très appréciée, il est à déplorer la faible participation du nombre de vendeurs de matériels qui nuit quelque peu à l'éclat général de la manifestation. Une alternative à Poussay (88), où se tient la 2e plus grande foire agricole française, est à étudier. Cette foire, qui a fêté sa 409e édition l'an dernier, se situe sur 12 ha et réunit quelque 1 100 exposants.

Animation pour enfants

Le nouveau "raconte tapis" a eu du succès. Les enfants ont été captivés par l'histoire de « L'ogre, le loup, la petite fille et le gâteau ». Ce joli conte autour d'un tapis patchwork a été raconté par des bénévoles de la médiathèque. Cette animation très sensitive sera à nouveau proposée ce mercredi 18 février à 10 h 30 à la médiathèque.

CHATEAU-SALINS

Buveurs guéris

Le mouvement Vie libre tiendra réunion mensuelle le vendredi 20 février à 20 h 30 à la MJC de Château-Salins. Le groupe accueillera toute personne souhaitant des informations sur la dépendance au produit, comment éviter les pièges de l'alcool et le suivi des malades. Le thème de la soirée sera : « Toucher le fond ». Contacts : Hubert Malot, tél. 03 87 86 56 52, Claude Pelzer, tél. 03 87 01 46 56, Claudine Formery, tél. 03 87 01 22 58.

Rencontre parents-professeurs

Les parents des élèves du collège sont invités à rencontrer les professeurs de leur enfant au cours des réunions du jeudi 26 février à partir de 17 h 15 pour les classes de 6e, et du mardi 3 mars à partir de 17 h 15 pour les classes de 3e. Chaque relevé de notes est remis aux élèves. Il est demandé de se munir de ce relevé le jour de la rencontre.

FOVILLE

Amandine et Julien

En mairie, puis en l'église, a été célébré le mariage d'Amandine Boulard, vendeuse, et de Julien Martin, employé de mairie. Amandine est la fille des époux Boulard, domiciliés 8, rue la Vallée à Foville, et Julien est le fils des époux Martin, domiciliés 10 rue de la Libération à Magny. Tous nos vœux de bonheur.



RICHE

Carnet blanc

Nous apprenons le prochain mariage de M. Damien Dine, informaticien, domicilié à Mécleuves et de Mlle Nadège Forêt, employée de banque domiciliée au 19, route de Conthil dans la commune. Le mariage sera célébré le samedi 4 avril à 15 h 30. Tous nos vœux de bonheur aux futurs époux.

CINÉMAS

De l'autre côté du lit, avec Sophie Marceau.

À Dieuze

De l'autre côté du lit : vendredi 20 février à 20 h, salle des Salines royales.

Twilight : vendredi 27 février à 20 h.

VIE RELIGIEUSE

Paroisse catholique

La paroisse catholique propose de passer quelques heures agréables, en compagnie d'amis ou de personnes qui pourraient le devenir grâce au repas qu'elle organise par son conseil de fabrique et qui se déroulera le dimanche 22 février à 12 h au stand de tir. Ce sera l'occasion de donner un coup de pouce au financement des activités pastorales ainsi qu'au remboursement de l'emprunt contracté pour réaliser les gros travaux d'installation du chauffage de l'église. Au menu : apéritif, bouchée à la reine, bœuf braisé et sa garniture, salade, fromage pour 18 € par adulte et 8 € par enfant (boisson non comprise). Les inscriptions sont prises directement au presbytère, rue du Prel, ou auprès de Gérard Bourrion, 5, rue des Genêts à Dieuze (tél. 03 87 86 95 28).

MULCEY

Jeux de société

Jeux de belote, tarot, trivial pursuit, rummikub, scrabble, mallette de jeux pour enfants, etc. il y en aura pour tous les goûts le dimanche 22 février à l'occasion de l'après-midi « jeux de société » qu'organise le foyer rural à partir de 14 h. Cette animation est ouverte à tous. L'entrée sera libre et l'on trouvera sur place de quoi combler les petits creux (beignets, gâteaux, pâtés). Il sera possible d'apporter ses jeux.

Art floral

Le foyer rural organise sa quatrième séance d'art floral le mardi 24 février à 20 h au foyer rural sur le thème de la composition linéaire avec orchidée. Pour sa réalisation, prévoir un petit cache-pot avec une grande ouverture et ne pas oublier son sécateur.

Le tarif est de 12 € pour les adhérents du foyer rural et de 15 € pour les autres. Ce prix couvre les fleurs et le matériel fournis par l'animatrice. Chaque participante repartira avec sa composition.

Les inscriptions sont prises jusqu'au 20 février au tél. 03 87 86 03 60.

DIEUZE

MSA et Clic du Saulnois : les ateliers du bien vieillir

La Mutualité Sociale Agricole-Lorraine a créé une association de santé et de prévention sur les territoires de Lorraine

Depuis deux ans, les responsables de la MSA, organisme de sécurité sociale du milieu agricole et forestier qui offre à ses adhérents une protection sociale globale (santé famille retraite, prévention), multiplient leurs actions, à l'intention des « seniors », au travers d'ateliers spécifiques.

Elle a conçu une nouvelle action, appelée « Ateliers du bien vieillir », ouverte à toutes personnes de plus de 55 ans, quel que soit son organisme de protection sociale. L'objectif est de permettre aux participants, de mieux gérer leur santé, en acquérant de nouveaux réflexes utiles au quotidien pour une meilleure hygiène de vie. Afin de promouvoir efficacement les Ateliers du bien vieillir, sur les départements de Meurthe-et-Moselle, de Moselle et des Vosges, la MSA Lorraine a créé une association avec différents partenaires bien ancrés dans le milieu rural : l'Association de Santé et de Prévention sur les Territoires de Lorraine.

Un cycle d'ateliers portant sur sept thématiques bien ciblées va débuter prochainement.

Les séances de trois heures chacune porteront sur : « Bien dans son corps, bien dans sa tête », « Pas de retraite pour la fourchette », « Les cinq sens en éveil, gardez l'équilibre », « Une bonne bouche pour une bonne santé », « Faites de vieux os », « Dormir quand on n'a plus vingt ans », et « Le médicament, un produit pas comme les autres ». Ces séances conviviales sont animées par des personnes certifiées, toutes formées à la méthode, et s'appuient sur des documents audiovisuels spécialement conçus et dont le contenu a été validé par un expert professeur de gériatrie.

Ces ateliers du bien vieillir connaissent actuellement un succès grandissant nécessitant le recrutement de nouveaux animateurs.

Depuis leur mise en place, 19 ateliers ont déjà été organisés sur les territoires de la MSA Lorraine.

Pour 2009, quatorze actions sont d'ores et déjà prévues.

Ces ateliers se dérouleront à Albestroff, en partenariat avec le Clic du Saulnois, le 24 mars, les 2 et 16 avril, les 5,14 et 26 mai et le 4 juin 2009.

Pour tous renseignements et inscriptions, les personnes intéressées sont invitées à contacter le Clic du Saulnois à Vic-sur-Seille tous les jours de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 16h30 (tél. 03 87 01 95 67).

Inscription dans les écoles maternelles et élémentaires

Pour la rentrée scolaire 2009-2010, les inscriptions nouvelles dans les écoles maternelles (enfants nés avant le 1er janvier 2007) et élémentaires sont reçues dès à présent et jusqu'à fin mai, à la mairie de Dieuze, service État civil. La répartition entre les différentes écoles se fera en liaison avec les directeurs d'établissements.

Pour permettre ces inscriptions, il est demandé de bien vouloir retirer les imprimés à compléter en mairie. Se munir, au moment du dépôt des demandes, du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Un certificat médical sera demandé au moment de l'inscription à l'école.

Pour tout renseignement complémentaire, téléphoner au 03 87 86 94 22, service État civil.

Voirie

À l'occasion des travaux d'assainissement entrepris par l'entreprise Barrassi, la chaussée sera totalement barrée, pendant les travaux de branchement d'un déversoir d'orage. La circulation (sauf riverains) et le stationnement de tous véhicules seront totalement interdits Chemin de l'Halbuterie, (entre l'immeuble Gaillot et le stop avec la rue du Ss-Lt Leibenguth) jusqu'au vendredi 20 février à 18 h.

Conseil municipal

Les édiles se réuniront le jeudi 19 février à 20 h en mairie pour aborder l'ordre du jour suivant : budget primitif 2009 ; budgets 2008 ; vacations funéraires ; association de gestion de la bibliothèque (demande de subvention) ; tempête du 24 janvier 2009 dans le sud-ouest (aide aux communes sinistrées) ; personnel communal (reclassements pour l'année 2009) ; ZAC GFA (réalisation d'un forage F5) ; parc d'activités (société Heng Sieng, réalisation d'un forage F1 bis).

GROSTENQUIN

Les clés du paradis… ou presque !



Patrick Seichepine a remis les clés de la toute nouvelle salle paroissiale à l'abbé Gérard Kaiser.

Dans le nouveau bâtiment municipal, en plus des locaux de la mairie, les associations locales peuvent au besoin profiter d'une salle de réunion agréable et spacieuse. C'est avec joie que le maire, Patrick Seichepine, a remis les clés de la toute nouvelle salle paroissiale à l'abbé Gérard Kaiser venu accompagné du conseil de fabrique découvrir et apprécier cet espace chaleureux.

Le conseil de fabrique partagera la grande salle avec les autres associations locales. De nombreuses activités de la paroisse y prendront place. L'abbé Gérard Kaiser dispose en plus d'une pièce personnelle, d'un petit bureau qu'il aménagera selon ses besoins et où il pourra recevoir les paroissiens. Après un tour complet des lieux, l'équipe paroissiale s'est déclarée très satisfaite et a chaleureusement remercié la municipalité.

Argent de chasse

Les rôles de répartition du produit de la chasse peuvent être consultés en mairie aux heures habituelles d'ouverture au public jusqu'au samedi 21 février inclus. Après cette date, plus aucune réclamation ne sera admise ni en mairie, ni en perception.

Sortie à Amnéville

L'association *Actions pour tous* organise une sortie à Amnéville le jeudi 19 février. Sur place, chacun fera ce qu'il lui plaît (cinéma, thermapolis, bowling, snow, etc.). Le départ du bus est prévu à 18 h (il en coûtera 5 €). Les inscriptions sont prises au tél. 03 87 01 71 77.

Comment utiliser un défibrillateur ?

Le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) de la Moselle organise, sous l'égide du CCAS (Centre communal d'action sociale) de Morhange, une campagne de sensibilisation aux gestes de premiers secours, une prévention des accidents domestiques ainsi qu'une présentation et utilisation du défibrillateur. Une réunion publique d'information et de démonstration aura lieu le jeudi 19 février à 20 h au centre socioculturel de Morhange.

BENESTROFF

Nettoyage de l'église

Depuis le début de l'année, l'élise a fait l'objet de nombreux travaux heureusement terminés à présent. La prochaine messe doit être célébrée le dimanche 22 février prochain, c'est pourquoi, le conseil de fabrique fait appel à toutes les personnes bénévoles pour procéder au nettoyage complet de l'église, le mercredi 18 février à partir de 9 h. Il est demandé à ses personnes volontaires, de bien vouloir se munir d'un peu de matériel de nettoyage à cet effet, les remerciements anticipés leur sont adressés.

VIC-SUR-SEILLE

La commune fait valoir ses atouts



Le sous-préfet avec le maire et une délégation du conseil municipal.

Une délégation du conseil municipal a accueilli Bernard Gonzales, sous-préfet de Château-Salins afin de lui présenter la commune sous ses aspects historiques, géographiques, économiques, ainsi que les grands projets pour les années à venir : requalification du site Efka, réhabilitation de la grange Mesny, renaturation de la Seille, travaux à l'église, futur lotissement communal, etc.

Une promenade dans les rues a permis au représentant de l'État de prendre conscience du riche patrimoine de Vic-sur-Seille et de ses atouts touristiques et culturels.

La matinée s'est achevée au musée Georges-de-La-Tour où le conservateur Gabriel Diss a présenté les lieux et les collections.

Nocturne autour du château

Pour profiter des derniers jours de l'exposition, Virginie Bresciani, animatrice-conférencière au musée, invite le public à découvrir ou redécouvrir le Château des Evêques le temps d'une soirée et de façon originale ce mercredi 18 février. Au musée, elle abordera l'histoire du Château et les derniers résultats des fouilles archéologiques. A l'atelier de l'Hôtel de la Monnaie, les participants manipuleront des maquettes permettant de comprendre différents systèmes d'architecture.

Sur place, ils verront le Château autrement, notamment grâce à l'éclairage nocturne. Enfin, les personnes intéressées seront conviées à poursuivre la découverte du patrimoine de Vic en dégustant la palette des vins de Moselle de Véronique Dietrich. Tarifs de l'animation proposée par le musée : 5 € plein tarif, 3 € tarif réduit. Tarif de la dégustation chez Véronique Dietrich : 3 € par personne.

Mercredi 18 février à 18 h 30.
Réservation au 03 87 78 05 30.

ALBESTROFF

Les jeunes face à la violence à l'école

Anne Peignier, conférencière spécialisée en matière d'adolescence et jeunes adultes, a conquis son auditoire composé d'écoliers.

En marge de la conférence organisée au collège de l'Albe par l'APE sur le thème « Comment accompagner nos enfants dans leur scolarité », se déroulait une autre conférence à l'intention des jeunes élèves, du primaire et du collège. Elle a été animée par Anne Peignier directrice adjointe en prévention spécialisée auprès des adolescents ou jeunes adultes qui œuvre depuis une vingtaine d'années en région messine.

Le thème retenu pour cette rencontre était « La violence à l'école ». Accompagnant leurs parents mobilisés par la première réunion, ce sont près de 40 enfants, de 5 à 16 ans, qui ont pris part à cette réunion, dans une ambiance très détendue.

Après que chaque participant se soit présenté, l'animatrice a dialogué très librement et très simplement avec chacun d'entre eux, les invitant à réfléchir sur la notion de « gentil » et « méchant », notion de ce qui est bien et de ce qui est mal… l'objectif étant de les mettre à l'aise sans heurter leur sensibilité.



Anne Peignier a très rapidement conquis son jeune auditoire.



Les enfants ont été séduits autant par la forme que par le thème de la conférence.

Mises en scène

Les jeunes ont ainsi pu prendre conscience que la violence peut s'exprimer dans des environnements très différents (famille, fratries, école, terrains de jeux…), de multiples façons et revêtir des formes apparemment anodines : regards, gestes, paroles, attitudes mais ainsi au travers d'actes caractéristiques dont la portée et les conséquences leur échappent parfois.

Les jeunes se sont livrés sans retenue et ont même appris quelques « trucs » pour sur la manière de se comporter entre frères et sœurs, grâce à des mises en scène de situations, adaptées à leurs âges respectifs.

Ce type d'échanges leur a visiblement plu puisqu'ils ont " joué les prolongations " au-delà de l'horaire prévu.

Un temps fort de l'après-midi a été le moment de rencontre entre les deux groupes, parents et enfants, au cours duquel ils ont mis quelques réflexions en commun, avant de se séparer à nouveau.

INSMING

Chez les seniors, les rangs grossissent et les loisirs s'organisent en fonction

Les seniors sont de plus en plus nombreux à adhérer à l'association. S'il est une certitude qui se dégage de l'assemblée générale des seniors qui vient de se dérouler à la salle paroissiale, sous la présidence de Gérard Hen, c'est qu'ils sont de plus en plus déterminés à se prendre en mains, à organiser leurs loisirs.

Leur présence très nombreuse atteste de l'intérêt qu'ils portent à l'association. Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance, Gérard Hen a invité la secrétaire, Bernadette Closset, à présenter le rapport moral qui fait état de nombreuses sorties et manifestations où la gastronomie a été très présente, à la satisfaction de tous.

Gilbert Foltz, trésorier, a fait état des finances qui se portent bien grâce à une gestion rigoureuse. Les deux rapports ayant été adoptés à l'unanimité, et la présente année ne prévoyant pas d'élection au comité, le président a abordé les perspectives 2009.

Outre les rencontres hebdomadaires qui ont lieu tous les jeudis, de 14 h à 18 h, à la salle paroissiale – jeux de cartes, jeux culturels – les seniors ont rendez-vous le 22 février (repas des seniors), le 22 mars (sortie carnaval à Diebling), le 19 avril (repas), le 21 mai (sortie au pays des asperges), le 11 juin (sortie Villeroy-Boch à Mettlach), le 27 septembre (repas choucroute), le 15 novembre (repas, pot-au-feu), le 31 décembre (réveillon des seniors). Afin de rendre hommage au doyen de l'association, il a été proposé et accepté de nommer M. Solinas, président d'honneur et d'inviter en mars ou avril, un groupe folklorique ukrainien pour animer une journée. Avant le temps de convivialité attendu par tous – café, gâteaux – Théo Manns, au nom de tous les membres, a tenu à remercier le président pour son dévouement et lui a remis une enveloppe – fruit d'une collecte interne aux membres de l'association – qui financera partiellement le voyage que le couple Hen envisage de faire en 2009.

Les seniors sont de plus en plus nombreux à rejoindre l'association qui gère leurs loisirs.

VITTERSBOURG

Les écoliers découvrent les rudiments de la belote

Les élèves de Mme Larue se sont pris au jeu des membres de la section Détente et loisir du club local. Cette rencontre à la salle communale, provisoirement utilisée comme école en raison des travaux futurs dans le bâtiment mairie-école, a été une totale réussite pour les coorganisateurs de cet après-midi. Les élèves de CE1-CE2 ont découvert les rudiments de la belote : valeurs des différentes cartes, atout, belote, carte maîtresse, capot, rebelote… que de nouveaux mots pour ces jeunes pousses ! Quelques initiés ont rapidement posé des questions précises et ciblées lors du déroulement des jeux. Dans un espace lumineux et agréable, cette rencontre intergénération s'est poursuivie autour d'une table garnie de beignets, gâteaux et boissons pour marquer les anniversaires des seniors nés dans la quinzaine. Quelques chants ont permis aux seniors et aux écoliers de rajouter un côté festif. Roger, à l'initiative du projet, ne tarit pas devant de nouvelles idées telles une dictée des seniors corrigée et commentée par les élèves intéressés eux aussi par une transmission de connaissances intergénération. Une belle initiative à laquelle l'ensemble de la section Détente et loisirs a adhéré avant de fixer la nouvelle date du mercredi 18 février pour une nouvelle séance de jeux à 14 h.



Pour une première, c'est plutôt une réussite.

MORHANGE

Informatique

Il reste encore quelques places pour le second module d'initiation à l'informatique mis en place par le Greta au lycée Dassenoy de Morhange. Les personnes intéressées peuvent se faire connaître auprès de Lætitia Chaussat, tél. 03 87 03 55 48. Les cours débuteront le lundi 23 février (de 18 h à 20 h). La durée totale est de trente heures.

NUMÉROS

Le Républicain Lorrain

Château-Salins : rédaction et publicité, 5, rue Clemenceau, 57170 Château-Salins, tél. 03 87 05 21 61, fax : 03 87 05 28 74 ; e-mail : redaction.chateau@republicain-lorrain.fr. Bureau ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30 et samedi de 9 h à 12 h.
Delme : rédaction, Martine Piquard, tél. 03 87 01 33 41 ; Rodolphe Balliet, tél. 03 87 01 30 64 (sports).
Dieuze : rédaction, Marcel Mattès, tél. 03 87 86 89 38 ; Jean-Claude Laurent (sports), tél. 03 87 86 98 72 ; Sabine Franz, tél. 03 87 05 34 64.
Morhange : rédaction et publicité, Anne Oger, 22, rue Alphonse Grosse à Racrange, tél. 03 87 86 22 64.
Albestroff : rédaction et publicité, Jean-Michel Peltre, tél. 08 75 56 16 20.
Vic-sur-Seille : rédaction, Octave Wein, tél. 03 87 01 15 61 ou 06 10 51 05 33.

Services

CGE (Compagnie générale des eaux) : tél. 0810 463 463.
Morhange Emploi : tél. 0800 10 16 30.
Syndicat des eaux de Rodalbe : bureaux au 12, rue Castelnau à Morhange, tél. 03 87 05 61 00, de 8 h à 17 h (fax : 03 87 05 61 01) ; astreinte, tél. 06 80 75 46 31.
Déchetterie : à Dieuze, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; à Château-Salins, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. A Morhange, de 14 h à 17 h.
Taxis : à Baronville et Grostenquin, taxi Patrick, tél. 03 87 86 30 00 ; Château-Salins, Alesia Services, tél. 03 87 05 21 22. A Delme, taxi Piodi, tél. 03 87 01 35 27 ; Alesia Services, tél. 03 87 05 21 22. A Morhange, Bernard, tél. 03 87 86 10 20 ; Gaillot, tél. 03 87 86 40 19.

Social

Soins à domicile pour personnes âgées : Albestroff, tél. 03 87 01 60 71 ; à Château-Salins, tél. 03 87 05 21 29 ; à Dieuze, tél. 03 87 01 60 71 ; à Vic-sur-Seille, tél. 03 87 01 12 30.
Relais Seniors Vic-Château : tél. 03 87 05 91 37.
Centre médico-social : à Albestroff, tél. 03 87 01 60 63 ; Château-Salins, tél. 03 87 05 10 08 ; à Delme, tél. 03 87 01 36 71 ; à Dieuze, tél. 03 87 86 92 02 ; à Morhange, tél. 03 87 05 01 20 ; à Vic-sur-Seille, tél. 03 87 01 19 05.
Aide à l'emploi : Communauté de communes du Saulnois, Acces 03 87 05 19 79. Communauté de communes du centre Mosellan, tél. 03 87 86 48 40.
Crésus (association contre le surendettement) : à Morhange, le mercredi de 9 h à 11 h dans le bâtiment de la communauté de communes du Centre mosellan, 2, rue Pratel, tél. 03 87 86 48 40 sur rendez-vous.

Loisirs

Tourisme : Syndicat touristique du Saulnois, 16, place du Palais à Vic-sur-Seille, tél. 03 87 01 17 69.
Piscine à Val-de-Bride : de 14 h à 19 h.
MJC (Maison des jeunes et de la culture) : à Dieuze, impasse de la Madeleine, tél. 03 87 86 97 41. A Morhange, 2, rue de l'Église, tél. 03 87 86 36 14.
Médiathèque de Morhange : de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, 13, rue Maréchal-Leclerc.
Médiathèque à Dieuze : de 16 h 15 à 18 h 15, à la MJC.
Office de tourisme : à Dieuze, 10, place de l'Hôtel de ville, de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, tél. 03 87 86 06 07 ; à Vic-sur-Seille, 10, place du Palais, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, tél. 03 87 01 16 26.
Musée du sel à Marsal : de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h, tél. 03 87 35 01 50.
Musée Georges-de-La-Tour à Vic-sur-Seille : de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, tél. 03 87 78 05 30.

Avis Mortuaires

L'HÔPITAL - PETIT-ÉBERSVILLER - SAINT-AVOLD



« Ses mains ont tant travaillé,
son cœur fatigué s'est arrêté,
ses yeux se sont fermés.
Grande était sa foi dans le Seigneur.
Qu'elle repose en paix. »

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Madame Rose BARBIAN

née ADAMY
Malgré nous incorporé de force

décédée à la résidence du Parc à Carling, le 14 février 2009, à l'âge de 83 ans, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 14 h 30, en l'église de l'Hôpital-Centre, sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

La défunte repose à la chambre funéraire de l'Hôpital.

De la part de :
Madame Geneviève ANDRÉS, née BARBIAN,
Madame Élisabeth REBIZZI, née BARBIAN,
Monsieur et Madame Jean-Luc BARBIAN,
Monsieur Romain HOFFMANN et Madame, née Brigitte BARBIAN,
ses enfants ;
ses petits-enfants, arrière-petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

La famille remercie l'ensemble du personnel soignant de la résidence du Parc à Carling, pour leur gentillesse, leurs bons soins et leur dévouement.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de son époux

Éric

décédé le 10 février 1994

son gendre

Claude ANDRÉS

décédé le 7 février 1995.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PLAINE-DE-WALSCH - DABO

« Ensemble nous avons partagé
nos joies et nos peines.
Ta place dans notre maison est vide.
Que ton sourire rayonne sur nous
et nous aide à surmonter notre peine.
Repose en paix. »

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Madame Marguerite GERMAIN

née VETTE

décédée à son domicile, le 15 février 2009, entourée de l'affection des siens, à l'âge de 94 ans, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 février 2009, à 15 heures, en l'église de Plaine-de-Walsch, suivie de l'inhumation au cimetière communal.

La défunte repose au funérarium de Sarrebourg.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Monsieur Gérard GERMAIN, son fils et son épouse Éliane,
Madame Veuve Mariette WEBER, sa fille ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
et de toute la famille.

La famille remercie son médecin traitant, le Docteur Alfred SCHEUER ainsi que les aides-soignantes à domicile de l'ABIPA de Troisfontaines.

Une pensée pour son époux

Charles

décédé en 1997

sa fille

Monique

décédée en 2006

son petit-fils

Patrick

décédé en 1989

ses gendres

Raymond FRITSCH

et

René WEBER

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

BOULANGE - SANRY-SUR-NIED - LUXEMBOURG - FONTOY AUMETZ

C'est avec tristesse que nous vous faisons part du décès de

Monsieur Victor IGNACZAK

survenu à Hayange, le 15 février 2009, à l'âge de 76 ans, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 15 heures, en l'église Notre Dame de la Nativité de Boulange, sa paroisse, où l'on se réunira.

Monsieur IGNACZAK repose à la salle mortuaire de Boulange.

Selon sa volonté, il sera inciné́ré.

Il n'y aura pas de condoléances à l'issue du service religieux.

NI PLAQUES, NI FLEURS, NI COURONNES.

De la part de :
Madame Jeanne IGNACZAK, née LOESEL, son épouse ;
Monsieur Serge IGNACZAK, et Mademoiselle Laurence ORNOWSKI,
Monsieur Eric THOMAS, et Madame, née Sylvie IGNACZAK,
Monsieur José REPETTI, et Madame, née Françoise IGNACZAK,
Monsieur Patrick IGNACZAK et son épouse Marie-Odile,
ses enfants ;
ses petits-enfants ;
ses frères et sœurs, beaux-frères, belles-sœurs,
ainsi que de toute la famille

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

HECKLING - BOUZONVILLE



« En silence, tu es parti
nous n'avons pu t'aider
nous n'avons pu que t'aimer.
Repose en paix. »

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Nicolas TRITZ

survenu le dimanche 15 février 2009, à l'âge de 81 ans, muni des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 14 h 30, en l'église Sainte-Croix de Bouzonville, sa paroisse, où l'on se réunira.

Nicolas repose à la chambre mortuaire de Bouzonville

L'inhumation se fera au cimetière de Heckling.

Prière de s'abstenir de condoléances.
Condoléances et témoignages sur
www.avis-de-deces.net

De la part de :
Eugénie, son épouse ;
Nicole, André et Christine, Patrick,
ses enfants ;
David et Virginie, Nathalie et Mickael, Anne et Éric,
ses petis-enfants ;
Anaïs, Léo et Gauthier, Tom, ses arrière-petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de sa fille

Pascale

son frère

François

son gendre

André

Le présent avis tient lieu de faire-part.

AMNÉVILLE - HAYANGE

C'est avec émotion et beaucoup de tristesse que nous faisons nos adieux à

Monsieur François WOLF

survenu le 16 février 2009, dans sa 69[e] année, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 15 heures, en l'église Saint-Joseph d'Amnéville.

Le défunt repose au funérarium d'Amnéville.

selon sa volonté, son corps sera incinéré.

PAS DE PLAQUES

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Monsieur Jean-Marie RING et Madame, née Josyane WOLF, sa sœur,
Madame Veuve Solange WOLF, sa belle-sœur ;
ses filleuls, neveux et nièces,
ainsi que toute la famille.

Une pensée pour son papa

Philippe

et sa maman

Frida

ainsi que son frère

Marcel

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

SARREBOURG - HOFF

« Tu n'es plus là où tu étais mais
tu es partout là où je suis. »
Victor HUGO
« Un jour, je le crois, on se retrouvera
au bout de ce long tunnel blanc.
Je sais que tu nous attends.
Et là, tu nous diras tout bas
"Ne pleurez plus. Je suis là." »

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous avons la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur Eugène FRICHE

décédé à Hoff, le 14 février 2009, à l'âge de 75 ans, entouré de l'affection des siens.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 19 février 2009, à 11 heures, en l'église de Hoff, sa paroisse, suivie de l'inhumation au cimetière de Hoff dans l'intimité familiale.

Le corps repose au funérarium de Sarrebourg.

PAS DE PLAQUES
Une urne à dons sera mise à disposition pour la recherche contre le cancer.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Madame Marguerite FRICHE, née BOISSEL, son épouse ;
Madame Marie-Laurence GAUTRIN, née FRICHE, sa fille, Laura, sa petite-fille et Yonnick, son papa ;
Monsieur Jean-Marc QUENOUILLE et Madame, née Véronique FRICHE, sa fille et son gendre, Julien et Nicolas, ses petits-enfants ;
Monsieur Pascal GROSS et Madame, née Valérie FRICHE, sa fille et son gendre, Chloé et Pierrick, ses petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean FRICHE, son frère et sa belle-sœur et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Gérard WIES, son filleul et leurs enfants,
et de tous ses parents et amis.

Nous remercions tout particulièrement le Docteur Michel Ruffenach et l'ensemble du personnel hospitalier de Hoff ainsi que toutes les personnes qui l'ont accompagné tout au long de sa maladie.

Une pensée pour sa sœur

Madame Marie-Louise MARTIN

décédée le 26 octobre 2008.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

ARS-LAQUENEXY - VILLERS-STONCOURT LUXEMBOURG - ITALIE



Il a plu à Dieu de rappeler auprès de lui

Madame Maria CONTE

décédée le 14 février 2009, à l'âge de 84 ans.

La famille invite toutes les personnes, amis et connaissances, qui l'ont connue et estimée, à participer à la cérémonie religieuse qui sera célébrée ce jour mardi 17 février 2009, à 14 heures, en l'église de Ars-Laquenexy, sa paroisse.

L'inhumation se fera au cimetière de l'Est à Metz, dans la sépulture familiale.

De la part de :
Sébastien CONTE, son époux ;
Paola CONTE,
Angela GRASSO et son époux,
Concetto CONTE et son épouse,
Bernadette CONTE,
Anne-Marie GANGEMI et son époux,
ses enfants ;
Alexandra, Biagio, Alexandra, Donata, Gabriel, Sébastien, Bernadette, Paolo, Daniel, Emilien, Angela,
ses petits-enfants ;
Florian, Raphaël, Julie, Aurélie, Emilien, Maximilian,
ses arrière-petits-enfants

Nous rappelons à votre mémoire sa petite-fille

Béatrice BERTANI

décédée le 22 février 2008.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

VELVING - BOULAY - REMERING

«Grand fut l'amour que tu nous a donné.
Humble et modeste fut ta vie.
Que ton repos soit doux
comme ton cœur fut bon et généreux.
Retrouve ton fils et ton époux
et reposez en paix.»

C'est avec une grande tristesse que nous vous faisons part du décès de

Madame Alice BRAUSSEN

née SCHMITT

survenu à son domicile à Velving, le 15 février 2009, à l'âge de 89 ans, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 10 heures, en l'église de Velving, sa paroisse, où l'on se réunira.

L'inhumation se fera au cimetière de Velving.

Madame BRAUSSEN repose à la chambre funéraire Les Roses à Boulay.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Monsieur Roger BLINDAUER et Madame, née Henriette BRAUSSEN,
Monsieur Jean-Louis ALBRECHT et Madame, née Marie-Claire BRAUSSEN,
ses enfants ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que de toute la parenté.

Nous nous souviendrons dans nos prières de son fils

Roland

décédé accidentellement le 31 mai 1977, à l'âge de 29 ans

ainsi que de son époux

Eugène

décédé en date du 9 décembre 2007.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

BOULAY - MOMERSTROFF - RICRANGE

C'est avec une immense tristesse que nous vous informons du décès de

Monsieur René STAUDER

survenu à Metz, le 14 février 2009, dans sa 72[e] année, muni des sacrements de l'Église.

La célébration religieuse aura lieu le mercredi 18 février 2009, à 14 h 30, en l'église Sainte-Etienne de Boulay, sa paroisse, où l'on se réunira.

Monsieur STAUDER repose à la chambre funéraire «Les Roses» à Boulay.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

NI FLEURS, NI COURONNES
Une urne sera à votre disposition pour le recueil de dons pour soutenir l'association des Stomisés de France et pour la paroisse Saint-Etienne de Boulay, nous vous en remercions par avance.

Prière de s'abstenir de condoléances.
Témoignages et condoléances sur
www.avis-de-deces.net

De la part de :
Monsieur Jean-Marie STAUDER et son épouse Marie-Paule,
Monsieur Jean-Luc WALLECK et Madame, née Liliane STAUDER,
Monsieur Patrick STAUDER et son épouse Solange,
Monsieur Gilles EBERSVEILLER et Madame, née Christelle STAUDER,
ses enfants ;
Aurélie et Sylvain, Thibaut, Florian et Julie, Chloé, ses petits-enfants chéris ;
son frère, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs ;
ses neveux et nièces,
ainsi que l'ensemble de la parenté.

La famille remercie le service H.A.D. du centre hospitalier de Boulay, le service de diabétologie de l'hôpital Sainte-Blandine de Metz, ainsi que l'ensemble des personnes l'ayant accompagné et soutenu durant sa maladie, pour leur grande gentillesse.

Nous nous souviendrons de son épouse

Madame Mariette STAUDER

décédée le 3 décembre 2008.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

LOUPPY -SUR-LOISON



Vincent et Caroline, Véronique et Christina,
ses enfants ;
Mathis, Liam, Victoria,
ses petits-enfants ;
Madame Noëlle GAROFOLI, sa compagne ;
Monsieur et Madame René POTIER, son frère et sa belle-sœur,
ainsi que toute la famille

ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Jean-Louis POTIER

survenu le 14 février 2009, à l'âge de 60 ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées ce jour mardi 17 février 2009, à 15 heures, en l'église de Louppy-sur-Loison, où le corps sera déposé pour la cérémonie, suivies de l'inhumation au cimetière de Remoiville.

Monsieur POTIER repose à la chambre funéraire des Pompes Funèbres ERNSTBERGER ruelle du Cimetière 55600 MONTMEDY.

L'offrande tiendra lieu de condoléances et le présent avis de faire part.

RETTEL

Le Président et les Membres de la Jeunesse Sportive

ont la tristesse de vous annoncer le décès de

Monsieur Jean-Louis SCHWENCK

Membre fondateur du Club

Nous lui rendons hommage et présentons nos condoléances à la famille.

MITTELBRONN - VILSBERG - HULTEHOUSE - DABO - RÉDING

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous avons la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame Marguerite LEYENDECKER

née CUNY

survenu à Saverne, le samedi 14 février 2009, à l'âge de 91 ans, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 15 heures, en l'église de Mittelbronn, sa paroisse.

PAS DE PLAQUES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Monsieur Jeannot LEYENDECKER et sa compagne Lise,
Monsieur et Madame Joseph LEYENDECKER,
Monsieur et Madame René LEYENDECKER,
Monsieur et Madame Marcel LEYENDECKER,
Monsieur et Madame Jean-Paul LEYENDECKER,
Monsieur et Madame Émile LEYENDECKER,
Monsieur et Madame Francis LEYENDECKER,
ses enfants et belles-filles ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

La famille remercie le Docteur Marc Hinsberger son médecin traitant, ainsi que les infirmières à domicile, pour leurs bons soins et leur gentillesse.

Une pensée, une prière pour son époux

Eugène LEYENDECKER

décédé le 6 décembre 1991

et sa belle-fille

Bernadette

décédée en 1982.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

FLORANGE - NEUFCHEF - BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Madame Madeleine REVOLTE

née VIRY

décédée le 14 février 2009, à Florange, à l'âge de 75 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 15 heures, en l'église Sainte-Agathe de Florange.

L'inhumation suivra au cimetière de Florange.

Madame REVOLTE repose au funérarium de Florange.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Madame Suzanne VIRY, sa maman ;
Dominique REVOLTE,
Sylvie SCHMITT, née REVOLTE et son époux,
ses filles ;
Michèle REVOLTE, née BOURGEOIS,
Ingrid REVOLTE,
ses belles-filles ;
Elodie, Sarah, Aurélie, Marine, Rouven, Yvon et Simon,
ses petits-enfants ;
ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
ainsi que de toute la famille.

Nous rappelons à votre souvenir son époux

Maurice

décédé en 1983

son fils

Thierry

décédé en 1996

et son fils

Patrick

décédé en 2001.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

FREYMING-MERLEBACH - MORSBACH

*«Tu as tant souffert, tu as tant lutté
pour rester parmi nous.
Tu as gardé ton courage et
ta dignité jusqu'au bout.
La maladie t'a emportée mais
nous t'avons toujours aimée et
nous ne t'oublierons jamais.
A présent tu es partie pour
ton dernier, le plus long et
le plus beau voyage.»*

Entourée de l'affection des siens, c'est avec une immense tristesse que nous vous faisons part du décès de

Madame Marianne UREK

née GESCHWIND

survenu à Freyming-Merlebach, le 15 février 2009, à l'âge de 67 ans, munie des sacrements de l'Église.

Le service religieux aura lieu le jeudi 19 février 2009, à 14h30, en l'église de Freyming, sa paroisse, où l'on se réunira.

Le corps repose à la morgue du cimetière de Freyming.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Philippe et Astrid UREK, son fils et sa belle-fille ;
Patrice UREK, son fils ;
Jessica, Florian, Cynthia, ses petits-enfants ;
Adolphe UREK,
ainsi que de toute la famille et ses nombreux amis.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

L'HÔPITAL - FREYMING-MERLEBACH

Le Président, le Comité et les Membres du Club Touristique

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Marianne UREK

**Vice Présidente
et Secrétaire depuis de longues années**

Ils garderont d'elle le souvenir d'une femme disponible, dévouée et très attachée à la vie du Club.

Ils adressent leurs sincères condoléances à toute la famille.

FARSCHVILLER

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Mathilde WILMOUTH

née GROSZ

survenu à Saint-Avold, le 14 février 2009, à l'âge de 91 ans, munie des sacrements de l'Église.

Le service religieux aura lieu le mercredi 18 février 2009, à 14 h 30, en l'église de Farschviller, sa paroisse, où l'on se réunira.

Le corps repose à la morgue de Farschviller.

L'inhumation se fera au cimetière de Farschviller dans la plus stricte intimité.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Marcelle et Jean-Claude BIHL, sa fille et son gendre ;
Sandra et Alain, Régis,
ses petits-enfants ;
Nicolas et Emma, ses arrière-petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

La famille remercie le Docteur MEYKADEH, ses infirmiers à domicile Monsieur Goettmann et Monsieur Soukatou et son kiné Monsieur Loizeau.

Une pensée pour son époux

Lucien

décédé en 1997.

Le service de trentaine sera célébré le dimanche 22 mars 2009, à 10 h 45.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

JEANNE D'ARC - BRETTNACH - CARLING

Nous avons la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle que nous venons d'éprouver en la personne de

Monsieur Thaddée PIENIAZEK

survenu à Freyming-Merlebach, le 15 février 2009, à l'âge de 82 ans, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 14 heures, au crématorium de Saint-Avold.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Le défunt repose à la morgue de l'hôpital de Freyming-Merlebach.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Madame Valérie PIENIAZEK, née SMOROWINSKI,
son épouse ;
Monsieur Remy WEBER et Madame, née Lucie PIENIAZEK,
Monsieur Patrick THIELEN et Madame,
née Béatrice PIENIAZEK,
ses filles et gendres ;
Michel, Sébastien, Fabrice, Christian, Jonathan,
ses petits-fils ;
Margot, Mathieu, Manon, Claude, Hugo,
ses arrière-petits-enfants,
ainsi que toute la famille.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de son fils

Daniel

décédé le 17 février 2003

et de son petit-fils

Philippe

décédé le 9 mai 2000.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

ENNERY

Nous avons la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame Maria FOLNY

**née AUBURTIN
Doyenne d'Ennery**

survenu à son domicile le 14 février 2009, dans sa 102e année, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce jour mardi 17 février 2009, à 15 h 30, en l'église Saint-Marcel d'Ennery, sa paroisse, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière d'Ennery.

Madame FOLNY repose au funérarium d'Ennery.

**Prière de s'abstenir de condoléances
à l'issue du service religieux.**

De la part de :
Monsieur Norbert FOLNY, son fils ;
Monsieur Olivier FOLNY, son petit-fils,
ainsi que de toute la famille.

Nous remercions les infirmières Béatrice et Audrey, pour leur gentillesse et leur dévouement.

Nous rappelons à votre mémoire le souvenir de son époux

Joseph

décédée le 15 juin 1986

et de sa bru

Christiane

décédée le 19 août 2007.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

ENNERY

Le Maire ;
les Adjoints ;
le Conseil Municipal et les Personnels Communaux

ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Veuve Joseph FOLNY

**née Maria AUBURTIN
Doyenne de la commune d'Ennery**

survenu le 14 février 2009, à son domicile, dans sa 102e année.

Ses obsèques seront célébrées le mardi 17 février 2009, à 15 h 30, en l'église d'Ennery, sa paroisse.

Ils assurent la famille de leur profonde tristesse et de toute leur sympathie.

**CONFLANS-JARNY - BAGNEUX - MONTCLAR D'AGENNAIS
NEW-YORK - SINGAPOUR**

Monsieur et Madame Marcel MAILLET,
Monsieur et Madame Yvon MAILLET,
Monsieur Jean-Paul MAILLET,
ses enfants ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
et toute la parenté

ont la douleur de vous faire part du décès de

Madame Camille MAILLET

née MICHELIN

survenu le 14 février 2009, dans sa 92e année.

Ses obsèques religieuses seront célébrées ce jour mardi 17 février 2009, à 14 h 30, en l'église de Conflans-Jarny.

**L'offrande tiendra lieu de condoléances
et le présent avis de faire part et de remerciements.**

SAINT-PRIVAT - MARS-LA-TOUR

Nous avons la profonde tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Henry RÉTHORET

survenu à Metz, le 14 février 2009, à l'âge de 61 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 18 février 2009, à 16 heures, en l'église de Saint-Privat-la-Montagne, suivie de l'inhumation au cimetière de saint-Privat.

Monsieur RÉTHORET repose en la maison funéraire « Les Colombes » à Pierrevillers.

De la part de :
Stéphanie et Christophe,
ses enfants et leurs conjoints ;
Jules, Charline et Léna, ses petits-enfants ;
Monsieur et Madame DESCHANG, ses parents ;
Anne-Marie, Liliane et Bernard, ses frère et sœurs,
ainsi que de toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

Claudine BRODIER et sa famille

vous annoncent le décès de

Madame Irène BRODIER

survenu le 15 février 2009.

STIRING-WENDEL

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Mademoiselle Renée WALLIAN

survenu à son domicile le 16 février 2009, à l'âge de 75 ans, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 19 février 2009, à 14 heures, en l'église Saint-François de Stiring-Wendel, sa proisse, où l'on se réunira.

Mademoiselle WALLIAN repose à la morgue de Stiring-Wendel Centre.

L'inhumation se fera au cimetière de Stiring-Wendel Centre.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Monsieur et Madame CHASSERAND,
ainsi que de toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

**GROSBLIEDERSTROFF - MONTBRONN - ROUHLING
HOMBOURG-HAUT**

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous vous faisons part du décès de

Monsieur Christophe JUNG

survenu à Strasbourg, le dimanche 15 février 2009, dans sa 53e année, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 14 h 30, en l'église Saint-Innocent de Grosbliederstroff, sa paroisse, où l'on se réunira à 14 heures.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Monsieur JUNG repose à la morgue de Grosbliederstroff.

NI FLEURS, NI COURONNES, NI PLAQUES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Madame Annie JUNG, née ARNETT, son épouse ;
Jessica sa fille ;
ses frères, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs.
ses neveux et nièces,
ainsi que de toute la famille.

La famille remercie de tout cœur son frère, Clément JUNG, prêtre ainsi que sa nièce Claudine qui l'ont soutenu durant sa maladie.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

SARREGUEMINES

Le Président départemental,
les Membres du Conseil d'Administration,
le Secrétaire Général et le Personnel du bureau de l'UNIAT - Groupement de la Moselle

ont la profonde douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Christophe JUNG

Employé au secrétariat depuis 1976

Ils garderont de leur collaborateur prématurément disparu, un fidèle souvenir.

Nous présentons à son épouse, à sa fille ainsi qu'à toute la famille, nos condoléances les plus sincères.

Le Président,
les Membres du Bureau et du Conseil d'Administration,
la Direction Générale,
les Directeurs des Etablissements et Services,
du Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance,
de l'Adolescence et des Adultes (C.M.S.E.A.)

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Henri IDIER

**Chef du Personnel du C.M.S.E.A.
de 1969 à 1997, date de son départ à la retraite.**

ses obsèques auront lieu le mercredi 18 février 2009, à 15 heures, en l'église Sainte-Thérèse de Metz.

Pendant toutes ces années, il a mis son sens du contact et ses capacités de dialogue au service des ressources humaines de notre association.

CONFLANS - LABRY

Monsieur et Madame Daniel URIET,
Monsieur et Madame Christian URIET,
Monsieur et Madame Francis URIET,
Monsieur Ali ROUIGUI et Madame, née Jocelyne URIET,
ses enfants ;
Karine et Fabrice, Audrey et Laurent, Séverine et Olivier, David et Olivia, Alexis et Aubéline, Sabrina, Florian, ses petits-enfants ;
Maxence, Elie, Martin, Capucine et Tom,
ses arrière-petits-enfants ;
Monsieur et Madame Bernard URIET,
ainsi que toute la parenté et les amis

ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Raymond URIET

survenu le 15 février 2009, à l'âge de 81 ans.

Monsieur Raymond URIET repose en la chambre funéraire à Labry.

Ses obsèques seront célébrées mercredi 18 février 2009, à 10 heures, en l'église de Conflans.

L'inhumation se fera au cimetière de Conflans.

Nous rappelons à votre souvenir

Fabrice et Peter

ses petits-enfants

et

Léone

son épouse, décédée en 2000.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

**STIRING-WENDEL (HABSTERDICK) - BOUSBACH - LYON
ITALIE**

*« Il est parti comme il est venu,
sans bruit, sans pouvoir être retenu.
Et pourtant, tendrement, il a su être un époux,
un papa, un papy et souvent aussi un ami. »*

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé nous faisons part du décès de

Monsieur Franco IEZZI

survenu à Forbach, le 14 février 2009, à l'âge de 73 ans, muni des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 19 février 2009, à 15 h 30, en l'église Sainte-Marie du Habsterdick de Stiring-Wendel, sa paroisse, où l'on se réunira.

Le défunt reposera à la chambre funéraire du Habsterdick à partir de ce jour mardi, à 12 heures.

Selon sa volonté son corps sera incinéré.

NI FLEURS - NI COURONNES - NI PLAQUES

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Madame Rosalie IEZZI, née FRANK, son épouse ;
Monsieur Dominique WACK, Madame née Fabienne IEZZI
et leurs filles Audrena, Alice,
Monsieur Jean-Marc TROMBINI, Madame née Claudia IEZZI
et leurs fils Florent, Quentin,
Monsieur Christophe JAKUBIAK, Madame née Corinne IEZZI
et leurs fils Constantin, Yannis, Valentin,
ses enfants et petits-enfants ;
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
ainsi que de toute la famille.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

ACHEN - SARRALBE - LEMBERG - ROHRBACH-LÈS-BITCHE

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Monsieur Alain ZIPPEL

**Retraité des H.B.L
Retraité du corps des Sapeurs-Pompiers d'Achen**

décédé à son domicile , le 15 février 2009, dans sa 60e année, muni des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 19 février 2009, à 15 heures, en l'église d'Achen, sa paroisse.

Le défunt repose à la morgue d'Achen.

L'inhumation se fera au cimetière d'Achen.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Madame Jacqueline ZIPPEL, née BARRA, son épouse ;
ses enfants et petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Le Maire ;
les Adjoints ;
le Conseil Municipal ;
le Personnel Communal

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Monsieur Alain ZIPPEL

Ouvrier occasionnel de 2001 à 2006

Ils garderont de lui un fidèle souvenir.

Nos sincères condoléances à son épouse et à toute sa famille.

SERÉMANGE - TIERCELET - THIL - YUTZ - VERSAILLES

Monsieur Stanislas KARCIAUSKAS

S'est endormi à Thionville, le 15 février 2009, à l'âge de 86 ans.

La cérémonie civile aura lieu le mercredi 18 février 2009, à 9 h 30, au centre funéraire de Yutz.

Monsieur KARCIAUSKAS repose à la maison funéraire de Hayange.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

NI FLEURS, NI PLAQUES, NI COURONNES.

De la part de :
Monsieur Robert GIULIANI et Madame,
née Jeannine KARCIAUSKAS,
ses enfants ;
Stéphane, son petit-fils ;
Ugo, son arrière-petit-fils,
ainsi que de toute la famille.

La famille remercie tout le personnel soignant de l'hôpital Ambroise Paré de Thionville pour leur gentillesse et leur dévouement.

Nous rappelons à votre souvenir son épouse

Maria

décédée en 2005.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

**TERVILLE - ŒUTRANGE - HAGONDANGE - RONCOURT
SARREGUEMINES, VILLEBOIS-LA-VALETTE (16)**

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Madame Rose KOEHLE

**née SCHNEIDER
P.R.O.**

survenu à Thionville, le 15 février 2009, à l'âge de 97 ans, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 11 heures, en l'église de Terville, sa paroisse.

Madame KOEHLE repose à la salle mortuaire de Terville.

L'inhumation se fera au cimetière de Terville.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Monsieur Guy SCHNEIDER et son épouse Gisèle,
Monsieur Eric SCHNEIDER, ses proches ;
ses neveux et nièces,
ainsi que de toute la famille.

La famille tient à remercier le personnel du service 11 de l'hôpital Bel Air.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de son époux

Charles

décédé en 2004.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

MARLY - BOUSSE

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée nous faisons part du décès de

Madame Josette SALOMON

née DOLDI

survenu à Metz le 15 février 2009, à l'âge de 76 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 10 heures, en l'église Saint-Brice à Marly.

L'inhumation se fera au cimetière de Bousse dans l'intimité familiale.

Madame Josette SALOMON repose à la chambre funéraire «La Roselière» à Marly-Frescaty.

PAS DE PLAQUES

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :
Monsieur et Madame Jean-Louis SALOMON, ses enfants ;
Fabien et Camille, ses petits-enfants ;
Monsieur Robert GRUZELLE, son compagnon et ses enfants ;
Monsieur et Madame René EMANUEL et leurs enfants,
ses belle-sœur et beau-frère,
ainsi que de toute la famille et ses amis.

Nous rappelons à votre souvenir son époux

Pierre SALOMON

décédé le 13 juin 1974.

**Le présent avis tient lieu de faire-part
et de remerciements.**

STIRING-WENDEL - FORBACH

Le Comité d'Entreprise de la Société EGERLAND

a le regret de vous faire part du décès de

Albert OSTERMANN

Trésorier

Il gardera de cet ami le souvenir d'un homme sincère et dévoué.

HOMBOURG-HAUT - BETTING

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part du décès de

Madame Veuve Erna BOHN

née NIVOIX
Veuve de guerre en premières noces de Monsieur René PRIME

décédée à Saint-Avold, le 16 février 2009, à l'âge de 83 ans, munie des sacrements de l'Église.

Le service religieux aura lieu le vendredi 20 février 2008, à 14 h 30, en la Collégiale de Hombourg-Haut, sa paroisse, où l'on se réunira.

Le corps repose à la morgue Sainte-Catherine de Hombourg-Haut.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Monsieur Lucien PRIME et Madame, née Fernande ZIMMER,
Monsieur Marcel BOUR et Madame, née Chantal BOHN,
ses enfants ;
Monsieur Hanafi IHOUT, son gendre ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi que toute la famille.

Ce présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

SARREGUEMINES - NOUMEA - CASTELNAUDARY - PARIS

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Mademoiselle Mathilde MEYER

décédée à Sarreguemines, le 16 février 2009, à l'âge de 92 ans, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 19 février 2009, à 14h30, en l'église Saint-Nicolas.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Welferding.

De la part de :

Madame Veuve Léonie MALLICK, sa sœur ;
Madame Veuve Delphine DEHM, sa sœur ;
Madame Veuve Josée MEYER, sa belle-sœur ;
Bernard et Louisette MALLICK et leur fille Cyrille ;
Monique MALLICK,
Madette et Lucien FELD et leurs enfants Damien, Clément et Gautier,
Michèle DEHM, Gérard DEHM, Simone FRITSCH et leur famille,
Jean-Loup, Denise, Marc, Dany, Claude, Francine et leur famille,
ses neveux et nièces.

La famille remercie le Docteur Taleb et le service de médecine A2 et cardiologie de l'hôpital du Parc de Sarreguemines pour leurs bons soins et leur dévouement.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

FREISTROFF - LAVAUR (81) - METZ - SIERCK-LÈS-BAINS

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Madame Marie BARTHEL

née HOMBOURGER
dite «MAÏ»

décédée à Metz, le 16 février 2009, à l'âge de 88 ans, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 19 février 2009, à 14h30, en l'église Saint-Etienne de Freistroff, sa paroisse, où l'on se réunira.

Madame BARTHEL reposera à la chambre mortuaire de Freistroff, mercredi 18 février 2009, à partir de 14 heures.

L'inhumation se fera au cimetière de Freistroff.

Condoléances et témoignages sur www.avis-de-deces.net

De la part de :

Monsieur Jean-Louis BARTHEL,
Monsieur et Madame Pierre BARTHEL,
ses enfants ;
Carine, Stéphanie, Sandrine et Jérôme,
ses petits-enfants ;
ses arrière-petits-enfants,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

LA MAXE

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Madame Marie-Jeanne DOLLARD

née LAMBIN

survenu à Metz, le 15 février 2009, à l'âge de 93 ans, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 février 2009, à 14 h 30, en l'église de La Maxe, sa paroisse.

Madame DOLLARD repose au funérarium de l'hôpital Bon-Secours.

L'inhumation se fera au cimetière de La Maxe.

La bénédiction tiendra lieu de condoléances.
Condoléances et témoignages sur www.avis-de-deces.net

De la part de :

ses enfants ;
Monsieur Raymond DOLLARD,
Monsieur et Madame Robert DOLLARD,
Monsieur et Madame Jean-Louis DOLLARD,
Nicolas, Alexandre, Cécile, Caroline et Noël, Laure et Anna Eva,
ses petits-enfants et arrière-petit-enfant,
ainsi que de toute la famille.

La famille tient à remercier tout particulièrement le personnel de la résidence Heureuse d'Amnéville.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD

Nous avons le regret de vous faire part du décès de

Mademoiselle Marie STEIN

qui s'est endormie dans la paix du Seigneur, à Saint-Avold, le 16 février 2009, dans sa 89e année, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 14 h 30, en l'église de Longeville-lès-Saint-Avold et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Longeville-lès-Saint-Avold.

La défunte repose à la morgue de Longeville-lès-Saint-Avold

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

LONGLAVILLE - COSNES-ET-ROMAIN

Madame Guy TRICHELAIR, née Nicole ARNOULD, son épouse ;
Madame Nathalie TRICHELAIR, sa fille et son compagnon Alexandre JASTRZEBSKI,
Florian, Sophie, Camille, ses petits-enfants ;
Monsieur et Madame Jean TRICHELAIR, son frère, sa belle-sœur et leurs enfants ;
Madame Veuve Maria BACOLINI, sa belle-mère ;
Madame Patricia PIERSANTI, sa belle-sœur, son époux Elvio et leur fils ;
les familles TRICHELAIR, PIERRET, MINGARELLI, FOURGEAUT,
ainsi que toute la parenté et ses amis,

ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Guy TRICHELAIR

survenu à Metz, le dimanche 15 février 2009, à l'âge de 64 ans.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 18 février 2009, à 15 heures, en l'église Saint-Laurent de Longlaville, où l'on se réunira.

Selon la volonté de Monsieur TRICHELAIR, son corps sera transféré à Yutz pour y être incinéré.

Monsieur TRICHELAIR repose à la chambre funéraire «Les Camélias», rue Marcellin Berthelot à Mont-Saint-Martin.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

LONGWY - BRUXELLES - HAGEN (ALLEMAGNE)

Madame Maria RUER, née PIETTA, son épouse ;
Madame Bernadette RUER et Monsieur Jörn SACK,
Monsieur Michel RUER et Madame Marlyse SCHUTZ,
ses enfants ;
Kerstin, Paul, Cécile,
ses petits-enfants ;
Monsieur et Madame Dino PIETTA,
Monsieur et Madame Joseph ASTRANSKAS,
les familles NILLES, BLAISE, ASTRANSKAS,
et tous les parents et amis,

ont la douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Charles RUER

survenu à Longwy, le 16 février 2009, à l'âge de 85 ans.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 18 février 2009, à 14h30, en l'église de la Sainte-Trinité à Longwy-Bas.

L'inhumation se fera au cimetière de Longwy-Haut, dans le caveau de famille.

Monsieur Charles RUER repose à la chambre funéraire «La Colombe», rue Stanislas à Longwy-Haut, où la famille reçoit de 14 heures à 18 heures.

La famille adresse ses très sincères remerciements à toutes les personnes qui l'ont soutenue et aidée.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

ROUHLING - HUNDLING

« Je quitte ceux que j'aime, pour rejoindre ceux que j'ai aimés. »

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Madame Madeleine MICHALLAT-FARINAZ

née MATHIS

survenu à Sarreguemines, le samedi 14 février 2009, à l'âge de 80 ans, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 10 heures, en l'église Saint-Jacques de Hundling.

Selon sa volonté, son corps sera crématisé.

NI FLEURS, NI PLAQUES - NI COURONNES.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Monsieur et Madame Auguste MATHIS, son frère et sa belle-sœur ;
Madame Eugénie BOCK, sa sœur ;
ses neveux et nièces ,
ansi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

LA MAXE - METZ

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée nous faisons part du décès de

Madame Berthe DEUTSCH

née ROUFF

survenu le 15 février 2009, à Metz, à l'âge de 87 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 15 heures, en l'église Sainte-Baudier de la Maxe et sera suivie de l'inhumation au cimetière de la Maxe.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Monsieur Edouard DEUTSCH, son époux ;
Monsieur et Madame Albert DEUTSCH,
Monsieur et Madame René DEUTSCH,
Monsieur et Madame Jean DEUTSCH,
Monsieur Jean-Claude LALLEMAND, et Madame, née Evelyne DEUTSCH,
ses enfants ;
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ainsi toute la parenté.

La famille remercie l'ensemble du personnel de la résidence Sainte-Marie de Metz-Queuleu pour leur gentillesse et leur dévouement.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

MONTIGNY-LÈS-METZ - TALANGE - AUDUN-LE-TICHE

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée, nous faisons part avec tristesse du décès de

Madame Viviane CICCI

survenu à Metz, le 15 février 2009, dans sa 86e année, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 février 2009, à 10 heures, en l'église Sainte-Jeanne d'Arc de Montigny-lès-Metz, suivie de l'inhumation au cimetière Grange-le-Mercier.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Monsieur Raymond BACKES et Madame, née Colette CICCI,
ses enfants ;
Monsieur Roger BUVET et Madame, née Viviane BACKES,
Monsieur Alain BERMAND et Madame, née Patricia BACKES,
ses petits-enfants ;
Mathias et Thomas, ses arrière-petits-fils,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PUTTELANGE-LÈS-THIONVILLE - CHAMBLEY - CAUX

A tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé, nous avons la profonde tristesse de faire part du décès de

Monsieur Jean CLAIRE

survenu à Thionville, le 16 février 2009, à l'aube de ses 80 ans.

La célébration religieuse des funérailles aura lieu le mercredi 18 février 2009, à 15 heures, en l'église de Puttelange-lès-Thionville, sa paroisse, suivie de la crémation.

Monsieur CLAIRE repose à la chambre funéraire de Puttelange-lès-Thionville.

NI FLEURS, NI COURONNES, NI PLAQUES.

Merci de vous abstenir de condoléances.

De la part de :

Madame Marie Louise CLAIRE, née FORRETT, son épouse ;
Monsieur Didier SIMON et Madame, née Martine CLAIRE,
Monsieur Philippe ORY et Madame, née Brigitte CLAIRE,
ses enfants ;
Myriam, sa petite-fille ;
ses frère, sœur, beau-frère, belles-sœurs,
ainsi que toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

AUMETZ

Monsieur Jean BRUCK, son compagnon ;
Monsieur Jean-Jacques HASSELBOURG et Madame, née Gislaine TROGNON,
Monsieur Patrice PEIXOTO et Madame, née Nicole TROGNON,
Monsieur et Madame Fabrice TROGNON,
ses sœurs, son frère, ses beaux-frères, sa belle-sœur,
ainsi que toute la parenté et ses amis

vous font part avec douleur du décès de

Madame Andrée BOMBARDIER

née TROGNON

survenu le lundi 16 février 2009, à l'âge de 57 ans.

La famille invite toutes les personnes, amis et connaissances qui l'ont connue et estimée, à participer à la cérémonie religieuse qui sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 16 h 30, en l'église d'Aumetz.

Madame Andrée BOMBARDIER repose à la chambre mortuaire d'Aumetz.

L'inhumation se fera au cimetière d'Aumetz dans le caveau de famille.

Merci de vous abstenir de condoléances.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

MONTIGNY-LÈS-METZ - THIONVILLE

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Madame Simone BAILLY

née JUND

décédée le 14 février 2009, dans sa 72e année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 14 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Montigny-lès-Metz, suivie de l'inhumation au cimetière de Grange-le-Mercier.

Prière de s'abstenir de condoléances.
Registre de signatures à disposition.

De la part de :

Monsieur Marcel BAILLY, son époux ;
Monsieur Pascal BAILLY, son fils ;
Manon, sa petite-fille ;
Monsieur Roger MORI, son frère,
ainsi que toute la parenté et ses amis.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de sa fille

Évelyne BAILLY

décédée le 13 octobre 1999.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

ALGRANGE - HAYANGE - FAVARA (ITALIE)

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Giuseppe GIUDICE

survenu à Algrange, le 15 février 2009, à l'âge de 85 ans, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 15h30, en l'église Saint-Jean-Baptiste d'Algrange, sa paroisse.

Monsieur GIUDICE repose à la salle mortuaire de l'hôpital d'Algrange.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Merci de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Monsieur et Madame Salvator et Chantal GIUDICE,
Monsieur Jean-Marie NOIREZ et Madame, née Carmen GIUDICE,
Monsieur Serge SANZOVO et Madame, née Marie GIUDICE,
ses enfants ;
Elise, Grégory, Bastien, Vincent, Jenifer, Simon,
ses petits-enfants ;
Monsieur et Madame Vincenzo GIUDICE,
son frère et sa belle-sœur,
ainsi que toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

GERBÉCOURT - METZ - VIC-SUR-SEILLE - POLOGNE ALLEMAGNE

C'est avec une grande peine que nous vous faisons part du décès de

Madame Hélène SCHAB

qui vient de nous quitter à Essey-lès-Nancy, à l'âge de 58 ans, munie des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 14 h 30, en l'église de Vaxy, sa paroisse.

Madame SCHAB repose au funérarium Riboulot à Château-Salins.

L'inhumation se fera au cimetière de Vaxy.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Monsieur Tadeusz SCHAB,son époux ;
ses enfants, ses petits-enfants, arrière-petits-enfants,
ainsi que toute la famille de Pologne.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

THIL - DUDELANGE

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Eugène SORIN

dit « Zeze »

survenu à Metz, le lundi 16 février 2009, à l'âge de 59 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 19 février 2009, à 15 heures, en l'église Saint-Hubert de Thil, sa paroisse, suivie de son inhumation dans le caveau de famille.

Monsieur Eugène SORIN repose à la chambre funéraire 2 bis, rue Gambetta à Villerupt.

La bénédiction finale tiendra lieu de condoléances.

De la part de :

Madame Dominique SORIN, née GIANELLI, son épouse ;
Monsieur Jean SORIN, son frère et sa compagne Évelyne MARCUCCI,
Monsieur et Madame Luigi TOTERA, son beau-frère et sa belle-sœur ;
Michaël et Angela, son neveu et sa nièce,
ainsi que toute la parenté et amis.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

HUNDLING - BOUSBACH

Nous avons la profonde douleur de vous faire part du décès de

Monsieur Jean-Baptiste KARMANN

survenu à Cocheren, le 13 février 2009, à l'âge de 80 ans, muni des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée ce jour, mardi 17 février 2009, à 14h30, en l'église de Hundling, sa paroisse, où l'on se réunira.

Le défunt repose à la morgue de Hundling.

L'inhumation se fera au cimetière de Hundling.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Madame Adèle KLAM, sa compagne ;
Monsieur et Madame Jean-Jacques KARMANN et leur fils Paul, son fils, sa belle-fille, son petit-fils ;
ses belles-sœurs, neveux et nièces,
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

NEUFGRANGE - SARREGUEMINES - TROMBORN

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Monsieur Jean-Claude LOIBL

décédé à Sarreguemines, le 14 février 2009, à l'âge de 64 ans, muni des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 14 h 30, en l'église de Neufgrange, sa paroisse.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Neufgrange.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Madame Yvonne LOIBL, sa mère ;
Monsieur et Madame Robert LOIBL, son frère et sa belle-sœur ;
Monsieur Maurice CAILLAUD, son compagnon ;
Michel et Jean-Claude,
ses neveux et leurs familles,
ainsi que de toute la famille.

La famille remercie le Docteur HOTT et son service ainsi que le Docteur Clouet pour leurs bons soins et leur dévouement.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

CREUTZWALD - LUXEMBOURG

A tous ceux qui l'ont connue, aimée et estimée nous faisons part du décès de

Madame Hélène BARANSKI

née JANKOVIAK

survenu à Longeville-lès-Saint-Avold le samedi 14 février 2009, dans sa 88e année, munie des sacrements de l'Église.

La messe d'enterrement sera célébrée le mercredi 18 février 2009, à 15 heures, en l'église de la Cité Maroc de Creutzwald, sa paroisse.

Selon sa volonté, son corps sera incinéré.

Madame BARANSKI repose en la chambre funéraire du Warndt de Creutzwald.

NI FLEURS, NI COURONNES, NI PLAQUES

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Madame Josette BAUMSTUMMLER née BARANSKI, sa fille ;
Madame José CORAZZOL, sa sœur ;
ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Avis Mortuaires

FARÉBERSVILLER - ELLVILLER - WIESVILLER

Il a plu à Dieu de rappeler à lui

Madame Lydia GEISLER

née MELLING

décédée à Sarreguemines, le 15 février 2009, à l'âge de 80 ans, munie des sacrements de l'Église.

Le service religieux aura lieu le jeudi 19 février 2009, à 14 h 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Farébersviller Village, sa paroisse, où l'on se réunira.

La défunte repose à la morgue de Farébersviller Village.

L'inhumation se fera au cimetière de Farébersviller Village.

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Jean-Paul et Martine GEISLER,
Vincent et Marie-Françoise GEISLER,
ses fils et belles-filles ;

Nathalie et Nicolas, Mathieu, Laure et Benjamin,
ses petits-enfants ;

sa sœur, son beau-frère, ses belles-sœurs,

ainsi que de toute la famille et de ses amis.

La famille remercie tout particulièrement sa belle-soeur Marie, son ami Paul, son médecin traitant le Docteur Quiring ainsi que les médecins et le personnel soignant de l'hôpital Saint-Joseph à Sarralbe et de l'hôpital du Parc à Sarreguemines pour leur présence et leur disponibilité.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de son époux.

Monsieur Rémy GEISLER

décédé en 1976

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

COLLIGNY

Les Associations « Les Copiots » « Le Lys »

vous font part du décès de

Jean-Michel SCHECK

Maire de Colligny

Nous garderons de lui le souvenir d'une personne agréable, dévouée et disponible.

Nous exprimons notre profonde sympathie et nos condoléances à son épouse et à sa famille.

COLLIGNY

Le Président,
le Comité,
les Maires et Adjoints de
l'Amicale du Canton de Pange

ont le regret de vous faire part du décès brutal de

Monsieur Jean-Michel SCHECK

Maire de Colligny
Membre de l'Amicale

Ils garderont de lui le souvenir d'un homme discret, dévoué à sa commune et à l'Amicale.

CHAMBLEY-BUSSIÈRES

Madame Lise MORLAIN, Maire de Chambley-Bussières
et l'ensemble du Conseil Municipal

souhaitent exprimer leurs regrets et leurs condoléances aux proches de

Monsieur Henri RENAULD

Maire de Chambley-Bussières de 1977 à 1989.

Tous tiennent à saluer particulièrement ses états de service.

SAINT-JULIEN-LÈS-METZ

Nous avons la tristesse de vous faire part du décès de

Madame Yvonne BOETTGER

née ESCHENBRENNER

survenu à Marange-Silvange, le 16 février 2009, dans sa 86e année.

La messe d'enterrement sera célébrée le jeudi 19 février 2009, à 14h30, en l'église de Saint-Julien-lès-Metz.

L'inhumation se fera au cimetière de Saint-Julien-lès-Metz.

De la part de :

Madame Monique ADAM, sa fille ;
Philippe ADAM et Sophie, son petit-fils ;
Madame Lucie BOETTGER, sa belle-sœur,
ainsi que de toute la parenté et ses amis.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

HAGONDANGE - VIGY

Nous avons la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle que nous venons d'éprouver en la personne de

Monsieur Albert SCHULER

décédé à Metz, le 15 février 2009, dans sa 86e année.

Le culte sera célébré le mercredi 18 février 2009, à 17 heures, au temple protestant de Hagondange, suivi de la crémation.

Le défunt repose à la chambre funéraire de Hagondange.

PAS DE PLAQUES

Prière de s'abstenir de condoléances.

De la part de :

Madame Veuve Marie-Rose GALIOTTO, née SCHULER,
Monsieur Jean-François KREMER et Madame,
née Evelyne SCHULER,
Monsieur Jean-Marc PEIFFER,
ses enfants ;

Séverine et Jean-Luc, Franck et Virginie, Pierre et Jocelyne, Sophie et Fabrice, David et Rémi, ses petits-enfants ;

Céline, Quentin, Cléo, Enzo, Justine, Sara, Emi et Léo,
ses arrière-petits-enfants,

ainsi que de toute la famille.

Nous rappelons à votre souvenir la mémoire de son épouse

Frieda

décédée le 3 octobre 1999

et de sa fille

Monique

décédée le 3 août 2006.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

MOYEUVRE-GRANDE - MIRAMAS - SALON DE PROVENCE - VOLMERANGE-LÈS-MINES

C'est avec tristesse que nous vous faisons part du décès

Monsieur Antonio DI ROSA

survenu à Metz, le 14 février 2009, dans sa 84e année.

Un discours blibique sera prononcé ce jour mardi 17 février 2009, à 15 heures au 1, rue de Metz à Rombas.

De la part de :

Madame Salvatrice DI ROSA, son épouse ;

Madame Marie-Jeanne DI ROSA,
Monsieur et Madame Salvatore DI ROSA,
Monsieur et Madame Joseph DI ROSA,
ses enfants ;

Mickaël, Priscilla, Andréa et Nastasia,
ses petits-enfants,

ainsi que de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

De la SOLOGNE, où il s'était retiré à sa retraite.

Nous apprenons le décès de

Monsieur René SIMON

Ancien transporteur à Woippy-Bellevue

à l'âge de 82 ans.

Selon sa volonté, il a été incinéré.

SERVICE ANNIVERSAIRE

SOUCHT - LEMBERG



«Ta joie de vivre encore longtemps nous éblouira.
Laurence,
exceptionnelle et unique, tu resteras.
Cachez ses larmes,
sourire malgré le chagrin,
c'est notre vie quotienne.
Jamais, jamais nous ne t'oublierons.»

Il ya un an, le 21 février 2008, ton cœur s'arrêtait, les nôtres se brisaient.

Tu n'avais que que 13 ans.

Laurence KREMER

Une messe sera célébrée à son intention le samedi 21 février 2009, à 17h30, en l'église de Meisenthal.

De la part de :

Chantal et Dominique, sa maman et son beau-père ;

Ludovic et Claudia, Adeline et Christopher, Guillaume,
ses frères et sœur ;

Marie-Louise, sa mémé.

Une petite pensée aussi pour son pépé

Léon SCHAEFFER

qui nous a quittés le 21 février 2003.

NOISSEVILLE - LAOS



« Marc!
Tu nous manques.
Nous pensons bien à toi. »

Metz 10.12.1964
Luang-Prabang 17.02.2006

Souvenons-nous de notre cher et regretté

Marc JUVILLE

De la part de :

des familles JUVILLE, BOUNSAVANH, KARMANN.

REMERCIEMENTS

SERROUVILLE - LONGUYON

Nous adressons nos remerciements profondément sincères à toutes les personnes, amis et connaissances qui nous ont témoigné des marques de sympathie et de condoléances, par leur présence, l'envoi de fleurs et de cartes de condoléances lors du décès de

Monsieur Michaël MEDERNACH

De la part de :

Monsieur et Madame Guy MEDERNACH, ses parents ;

Mademoiselle Angélique SAILLET, sa compagne ;

Monsieur et Madame Damien SAILLET, ses beaux-parents ;

Véronique, Virginie et Stéphane, Jérémy,
ses sœurs, son beau-frère et son frère ;

Jean-Christophe, Sébastien et Christel,
ses beaux-frères et sa belle-sœur ;

Rachel, Rémi, sa nièce et son neveu ;

ses oncles et ses tantes,

ses cousins et ses cousines.

Courrier service

Pour nous écrire :
Courrier service 57777 Metz cedex 9
courrier@republicain-lorrain.fr

Le coin du jardinier

"Chaque année je sème des radis noirs. A la récolte, je m'aperçois qu'ils sont véreux. Existe-t-il un traitement naturel pour éviter ce désagrément ?"

O. D., Amanvillers

La coupable est une mouche de 6 à 8 mm ; elle porte le nom de **Delia radicum** *(ou Hylemia brassicae)*. Appellée mouche du chou, elle est attirée par l'odeur soufrée qui caractérise les plantes de la famille des Brassicacées (navets, raves, radis noirs, brocolis, moutarde, colza...). Le passage de ses larves est à l'origine de gales qui bloquent le grossissement des têtes. Les perforations sont souvent accompagnées de pourritures au niveau des hypocotyles (les parties renflées racinaires).

Son parcours

Mieux connaître la **mouche du chou** permet de lutter contre elle. Sa vie dure une quinzaine de jours. Elle se nourrit de pollen et de nectar jusqu'à sa maturité puis elle va pondre. Plus d'une centaine d'œufs vont être répartis au pied des crucifères ou brassicacées. Deux, trois, voire quatre générations peuvent se succéder jusqu'à l'automne, suivant les conditions climatiques. Selon les régions et les températures, **les premières pontes s'échelonnent de fin mars à début mai.** Cette première période est la plus dangereuse car les jeunes plants sont tendres et les conditions de chaleur ne sont pas encore réunies pour que les éventuels auxiliaires naturels les éliminent.

Quatre à six jours après la ponte apparaissent les asticots ressemblant à des grains de riz. Ils s'enfoncent alors dans le sol et creusent des galeries dans le collet ou les racines des plantes-hôtes. Ils quittent la plante deux ou trois semaines plus tard pour s'enfoncer plus profondément dans le sol. Ils s'y nymphosent et se transforment en pupes, desquelles sortira 20 jours plus tard une nouvelle génération de mouches.

Lutte biologique

• Sachez reconnaître et préserver les précieux auxiliaires, dont certaines espèces de carabes et de staphylins, qui se nourrissent d'œufs et de larves. Certains hyménoptères *(minuscules insectes de la famille des guêpes)* viennent pondre leurs œufs dans les pupes, desquelles sortiront d'autres minuscules guêpes prêtes à poursuivre la même opération.

Ces parasitoïdes sont déjà proposés par certaines jardineries, vivants ou sous forme d'œufs ou de pupes. Créez des niches écologiques dans votre jardin, des espaces un peu sauvages où ils s'installeront.

• On sait que les vols des adultes de la mouche du chou sont très échelonnés et de courte durée. On connaît aussi la date probable des premières pontes. Par conséquent, avancez ou retardez la mise en place des semis ou des plants.

• Semez ou plantez en profondeur ; buttez en masquant les collets. Protégez-les en découpant des disques ou des carrés (carton, moquette ou plastique), avec une encoche laissant passer la tige ou le feuillage. Les pontes seront plus faciles à repérer et à éliminer.

• Le collet peut être protégé par épandage : poudre de roche, terre diatomée, cendre de bois, de suie, algues calcaires comme les lithothammes.

• Eparpillez en couvre-sol le feuillage de plantes répulsives : absinthe, tanaisie, livèche... ou planter en alternance des plants de tomates.

• Des infusions ou purins de plantes comme la camomille, l'ortie, la consoude, la prêle sont également préconisés.

• Surtout, évitez l'apport de fumier frais qui attire les mouches.

• Au moment des vols, arrosez vos plantes avec une préparation à base de savon noir ou posez un filet anti-insectes.

• Cherchez les œufs *(ils sont blanchâtres et minuscules comme des grains de sable)*, en inspectant une fois par semaine le collet des plants ou en remuant légèrement le sol proche. Ramassez-les et détruisez-les à la main.

• Cette réponse a été préparée en collaboration avec la Société d'Horticulture de la Moselle.

conférence

Les petites bêtes au jardin.

Le jardin est un espace riche de vies de toutes sortes. Végétale d'abord selon les désirs du jardinier ou animale selon l'accueil qu'il lui offre. Mais toutes sortes de bestioles connues ou inconnues y grouillent également, visibles ou non, dont les rôles sont diversifiés, parfois essentiels.

Qu'il s'agisse d'invertébrés, d'insectes, de micro-organismes, ils font partie de la bio-diversité de cet espace, au même titre que les végétaux. Le jardinier doit les connaître, contrôlant ainsi leur pullulation pour protéger ses cultures. Il doit aussi pouvoir utiliser leur aide précieuse.

Dans ce but, la Société d'Horticulture de la Moselle a convié un **entomologiste, Laurent PERU,** directeur du Musée-Aquarium de Nancy et Conservateur du Jardin Botanique du Montet à Villers-lès-Nancy. Ce spécialiste connaît tous les secrets de ces petites bêtes, et plus particulièrement ceux de la fourmi.

Toute personne intéressée pourra assister à cette conférence. Elle aura lieu le **dimanche 22 mars, à 15 h,** à l'Espace-conférence du Crédit Agricole, avenue André-Malraux à **Metz.** Le parking est assuré.

Problème de vues

"J'habite à côté d'un cimetière. Un mur ancien le sépare de mon jardin et les visiteurs peuvent m'apercevoir dans le jardin. Pourriez-vous me dire quelle est la hauteur légale d'une clôture de cimetière ?"

J.-B. F., Moselle

Un cimetière doit être entouré d'une clôture, étanche aux vues, d'au moins **1 m 50 de hauteur**. Ce peut être un mur mais également un grillage métallique renforcé par un écran d'arbustes épineux ou à feuilles persistantes.

Distances

"Pourriez-vous me dire quelle est la rue la plus longue de Paris ? Je pense que c'est la rue Lafayette mais mon petit-fils me dit que non. Qui a raison ?"

A. S., Thionville

La rue la plus longue de Paris est la **rue de Vaugirard avec 4,3 km**. Elle s'étire du boulevard Saint-Michel (VIe), non loin de la Sorbonne, à la porte de Versailles (XVe). Etablie au XVIe siècle, cette artère s'est prolongée jusqu'au village de Vaugirard lorsqu'il fut rattaché à la ville de Paris en 1860.

Si la **rue La Fayette** est considérée comme l'un des grands axes parisiens, elle est néanmoins plus courte puisqu'elle n'atteint pas les trois kilomètres. Elle relie le boulevard Haussmann (IXe) et la place de la Bataille-de-Stalingrad (Xe). Un an après avoir été créée en 1823, elle fut baptisée du nom de Charles X avant de prendre le nom du marquis de La Fayette après la révolution de 1830.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MAIZIERES LES METZ

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

ORGANISME PASSANT LE MARCHÉ :
CC de MAIZIERES LES METZ
1 place de la Gare
BP 40303
57283 MAIZIERES LES METZ CEDEX - France
Courriel : ccmlm@orange.fr
Type de l'Acheteur public : Etablissement public territorial
Contact : Monsieur MICHEL Jean-Louis

RÉFÉRENCE DU MARCHÉ :
799

OBJET DU MARCHÉ :
Déploiement d'une fibre optique sur le parc d'activités Eurotransit à Ennery

DATE D'ENVOI À LA PUBLICATION:
13/02/2009

TYPE DE MARCHÉ :
Travaux

TYPE DE PRESTATIONS :
Execution

CLASSIFICATION DES PRODUITS :
Equipements de radio, télévision et communication

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ :
langue(s) :fr
Unité monétaire utilisée : l'euro

PROCÉDURES :
Mode de passation : Procedure Adaptee Ouverte
Article 28 du CMP
Forme du marché : Ordinaire
Autres informations : Le dossier de consultation est à demander par écrit à la Communauté de Communes

PLANNING :
Date limite de réception des offres : 27/02/2009 à 12:00

AC1157025

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 Maître d'ouvrage : Centre Hospitalier Spécialisé SARREGUEMINES
Rue Calmette - 57212 SARREGUEMINES

2 Objet des marchés : REMPLACEMENT DU RESEAU FONTE GAZ DU CHS

3 Procédure de passation :
Marché à Procédure Adaptée

4 Date limite de réception des offres :
Vendredi 6 mars 2009 à 16 heures

5 Justifications à produire :
Certificats relatifs aux obligations fiscales et sociales prévus aux articles 44 et 45 du Code des Marchés Publics ou l'état annuel des certificats reçus délivré par le Trésorier Payeur Général (arrêté du 31.12.95)
- Certificat des qualifications ou liste des références datées et chiffrées de travaux de même nature
- Attestation d'assurance civile et décennale 2009.

6 Date de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres

7 Modalités d'obtention du dossier :
Demande du dossier par courrier / mail / fax à :
Monsieur GAILLARD - Services Techniques du C.H.S.
Rue Calmette - 57212 SARREGUEMINES
nicolas.gaillard@chs-sarreguemines.fr
Fax. 03.87.27.99.12
Tél. 03.87.27.05.04

8 Date d'envoi à la publication : 12 février 2009

AC1156886



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur : Communauté d'aggomération « Portes de France - Thionville » 40, rue du Vieux-Collège, BP 80329 - 57126 Thionville Cédex.

Procédure de passation : marché sous procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics) - Procédure ouverte.

Objet du marché : mise en conformité de la chaufferie de l'église Saint-Quentin à Kuntzig.

Caractéristiques principales : chaque lot est conclu pour une durée maximum de 4 mois à compter de la date de la notification et conformément au CCAG-Travaux, les travaux (durée maximum de 4 mois) feront l'objet d'ordres de services prescrivant notamment le début des travaux. Ces travaux sont divisés en trois lots définis comme suit :
Lot 1 : gros œuvre
Lot 2: serrurerie
Lot 3: chauffage
Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé.
Les candidatures peuvent concerner un ou plusieurs lots.
Les candidats feront une offre de prix distincte pour chaque lot qu'ils souhaitent se voir attribuer.

Nomenclature communautaire pertinente :
Lot 1 : 45223220-4 (travaux de gros œuvre)
Lot 2 : 44316500-3 (serrurerie)

Lot 3 : 45331000-6 (travaux d'installation de matériel de chauffage, de ventilation et de climatisation).

Date limite de remise des offres : 9 mars 2009, à 16 h.

Adresse où les dossiers peuvent être demandés et/ou les offres peuvent être transmises : Communauté d'agglomération « Portes de France - Thionville » Service commande publique 40, rue du Vieux-Collège - BP80329 - 57126 Thionville Cédex.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
- Lettre de candidature ou formulaire DC4
- Déclaration du candidat (formulaire DC5)
- Dossier de références vérifiables d'exécution de prestations similaires à celles du présent marché au cours des trois dernières années 2006-2008, ou engagées en 2009 (pour chaque client : identité, nom et numéro de téléphone du contact chez le client, montants, nature des travaux)
L'entreprise qui en dispose fournira les Qualibats suivantes :
Lot 1 : 2111
Lot 2 : 4411
Lot 3 : 5312.

Critères de sélection des candidatures : capacités financières, professionnelles et techniques.

Critères de sélection des offres :
- Pour les lots 1 et 2 : le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse sera fondé sur le critère unique du prix, l'offre financière étant appréciée globalement par lot.
- Pour le lot 3 : le jugement des offres sea fondé sur les critères suivants :
Valeur technique : 40 %.
Prix : 60 %

Délai de validité des offres : 90 jours.

Renseignements d'ordre administratif : service commande publique, tél. 03 82 52 32 43 ; fax 03 82 52 32 37.
Renseignements d'ordre technique : M. Henrion, tél. 03 82 52 54 52 ; GSM : 06 17 26 00 19.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg, 31, avenue de la Paix, 67000 Strasbourg, 67000 Strasbourg, tél. 03 88 21 23 23 ; fax 03 88 36 44 66.

Délai d'introduction des recours :
- Tout intéressé dispose d'un délai de 10 jours, à compter de la réception de l'information du rejet de sa candidature et/ou de son offre et jusqu'à la signature du contrat, pour contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence dans le cadre d'un référé précontractuel (article L551-1 du Code de justice administrative)
- Tout intéressé dispose d'un délai de 2 mois, à compter de la publication de la décision de conclure le contrat ou à compter de la réception de la décision informant le candidat qu'il n'est pas retenu, pour effectuer un recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables de ce contrat (articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative).

Date d'envoi de l'avis à la publication : 12/02/2009 (BOAMP).

AC1156735



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Pouvoir adjudicateur : Communauté d'aggomération « Portes de France - Thionville » 40, rue du Vieux-Collège, BP 80329 - 57126 Thionville Cédex.

Procédure de passation : marché sous procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics) - Procédure ouverte.

Objet du marché : traitement de la charpente et réfection complète d'une couverture tuiles de la chapelle Notre-Dame-des-Neiges à Beuvange.

Caractéristiques principales : chaque lot est conclu pour une durée maximum de 4 mois à compter de la date de la notification et conformément au CCAG-Travaux, les travaux (durée maximum de 4 mois) feront l'objet d'ordres de services prescrivant notamment le début des travaux. Ces travaux sont divisés en deux lots définis comme suit :
Lot 1: traitement de la charpente
Lot 2: couverture tuiles
Chaque lot fera l'objet d'un marché séparé.
Les candidatures peuvent concerner un ou plusieurs lots.
Les candidats feront une offre de prix distincte pour chaque lot qu'ils souhaitent se voir attribuer.

Nomenclature communautaire pertinente :
Lot 1 : 45261100-5 (travaux de charpente)
Lot 2 : 45261211-6 (travaux de couverture en tuiles)

Date limite de remise des offres : 9 mars 2009, à 16 h.

Adresse où les dossiers peuvent être demandés et/ou les offres peuvent être transmises : Communauté d'agglomération « Portes de France - Thionville » Service commande publique 40, rue du Vieux-Collège - BP80329 - 57126 Thionville Cédex.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
- Lettre de candidature ou formulaire DC4
- Déclaration du candidat (formulaire DC5)
- Dossier de références vérifiables d'exécution de prestations similaires à celles du présent marché au cours des trois dernières années 2006-2008, ou engagées en 2009 (pour chaque client : identité, nom et numéro de téléphone du contact chez le client, montants, nature des travaux)
Pour les 2, l'entreprise qui en dispose fournira la Qualibat suivante : 3101.

Critères de sélection des candidatures : capacités financières, professionnelles et techniques.

Critères de sélection des offres : le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse sera fondé sur le critère unique du prix.

Délai de validité des offres : 90 jours.

Renseignements d'ordre administratif : service commande publique, tél. 03 82 52 32 43 ; fax 03 82 52 32 37.
Renseignements d'ordre technique : M. Henrion, tél. 03 82 52 54 52 ; GSM : 06 17 26 00 19.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg, 31, avenue de la Paix, 67000 Strasbourg, 67000 Strasbourg, tél. 03 88 21 23 23 ; fax 03 88 36 44 66.

Délai d'introduction des recours :
- Tout intéressé dispose d'un délai de 10 jours, à compter de la réception de l'information du rejet de sa candidature et/ou de son offre et jusqu'à la signature du contrat, pour contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence dans le cadre d'un référé précontractuel (article L551-1 du Code de justice administrative)
- Tout intéressé dispose d'un délai de 2 mois, à compter de la publication de la décision de conclure le contrat ou à compter de la réception de la décision informant le candidat qu'il n'est pas retenu, pour effectuer un recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables de ce contrat (articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative).

Date d'envoi de l'avis à la publication : 12/02/2009 (BOAMP).

AC1156730

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

VILLE DE MONTIGNY-LES-METZ

Réf. EP 002

1. Identité de l'organisme qui passe le marché :
Ville de MONTIGNY-lès-METZ

2. Objet du marché : Travaux d'éclairage public Chemin de Blory (entre les rues Cugnot et Volontaires)

3. Procédure de passation : Procédure adaptée

4. Délai d'exécution des travaux : 16 semaines à compter de la notification

5. Date limite de réception des offres : 13 mars 2009 à 11h00

6. Critères d'attribution : selon dossier de consultation

7. Délai de validité des offres : 90 jours

8. Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Selon les conditions fixées par les articles 44 à 46 du CMP

9. Retrait des dossiers :
Téléchargez le dossier de consultation sur le site de la Ville http://www.montigny-les-metz.fr/ rubrique « Marchés publics »
Ou faites parvenir votre demande à :
VILLE DE MONTIGNY-lès-METZ
Service Marchés Publics
160, rue de Pont-à-Mousson
57950 MONTIGNY-lès-METZ
Fax 03.87.55.74.75.

10. Modalités de remise des offres :
Sous enveloppe mentionnant l'objet du marché envoyées ou déposées contre récépissé à l'adresse ci-dessus.

11. Renseignements complémentaires :
Technique : D. WAGNER 03.87.55.74.63.
Administratif : Mme WEITZEL 03.87.55.74.53.

12. Date d'envoi à la publication : 13 février 2009

AC1157396

MOSELIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Pouvoir Adjudicateur :
MOSELIS
3 rue de Courcelles
BP 25040
57071 METZ Cedex 3
Tél : 03 87 55 75 00
Fax : 03 87 74 71 01
Courriel : service.achats@moselis.fr
Site internet : www.moselis.fr
Représentant du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur Bernard SCHAEFER Directeur Général

Type de pouvoir adjudicateur et activités principales :
Autre
Logement et développement collectif

Objet du marché :
Construction de 67 logements à Boulange

Type de marché :
Travaux

Lieu d'exécution :
Quartier Eole Boulange 57 655

L'avis concerne : un marché public

Classification CPV : 45210000-2

Marché couvert par l'Accord sur les marchés publics (AMP)

Division en 13 lots comme suit :
Lot 01 GROS OEUVRE code CPV 45223220-4
Lot 2 CHARPENTE code CPV 45261100-5
Lot 3 COUVERTURE ETANCHEITE code CPV 45261210-9
Lot 4 MENUISERIE EXTERIEURE PVC code CPV 45421000-4
Lot 5 PLATRERIE code CPV 45410000-4
Lot 6 SERRURERIE code CPV 45450000-6
Lot 7 MENUISERIE INTERIEURE code CPV 45421000-4
Lot 8 PEINTURE code CPV 45442100-8
Lot 9 REVETEMENT DE SOLS code CPV 45432130-4
Lot 10 CHAUFFAGE VENTILATION code CPV 45232141-2
Lot 11 PLOMBERIE code CPV 45330000-9
Lot 12 ELECTRICITE code CPV 45311200-2
Lot 13 VRD code CPV 45450000-6

Variantes acceptées : oui

Quantité :
Une tranche ferme relative à la construction de 44 logements.
Une tranche conditionnelle relative à la construction de 23 logements.

Options : il pourra être fait application des articles 35-II-4, 35-II-5, 35-II-6 et 20 du CMP relatifs aux marchés complémentaires, supplémentaires et aux avenants

Durée du marché ou délai d'exécution :
18 mois pour la tranche ferme (plus 2 mois de préparation de chantier)
24 mois pour la tranche conditionnelle (plus 2 mois de préparation de chantier)

Conditions relatives au contrat
Cautionnement et garanties exigées :
Retenue de garantie de 5 % qui peut être remplacée par une garantie à première demande
Modalités de financement :
Article 86 à 111 du Code des marchés publics français
Délai global de paiement : 40 jours
Ressources propres, subventions, prêts.
Forme juridique exigée :
Groupement solidaire
Les candidats pourront présenter plusieurs offres agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements
Autres conditions :
Des options complémentaires à l'offre de base sont définies au cahier des charges

Condition de participation :
Justifications à produire quant à la situation juridique
- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa DC4) ou, à défaut d'utiliser l'imprimé DC4, :
- Lettre de candidature ou déclaration d'intention de soumissionner, établie sur papier libre (ou DC4), dûment datée et signée et précisant :
le nom et l'adresse du candidat ;
éventuellement le numéro et la nature du (des) lot(s) concerné(s) ;
si le candidat se présente seul ou en groupement ; dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire ;
document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.
- Déclaration du candidat (imprimé Cerfa DC5)
- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat concernant les interdictions de soumissionner visées à l'article 43 du CMP (si imprimé Cerfa DC5 n'est pas produit)
- Production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières
- Engagement écrit du ou de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l 'exécution du marché

Justifications à produire concernant les références professionnelles et la capacité technique
- Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Marché réservé : non

Type de procédure :
Appel d'Offres Ouvert

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :
- Prix 75 %
- Valeur technique de l'offre 25 %

Date limite de réception des offres : 30/03/2009 à 16h00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours

Renseignements complémentaires :
Le dossier de consultation est délivré gratuitement mais les éventuels frais d'envoi sont à la charge des demandeurs.
Il est possible de télécharger le DCE via la plate-forme de dématérialisation www.marches-securises.fr.
Les plans n'ont pas été mis en ligne, ils devront être impérativement retirés chez Technocopy (adresse ci-après)
Les modalités de transmission électronique des plis sont définies dans le règlement de la consultation.

Procédures de recours :
Instance chargée des procédures :
Tribunal Administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix BP 1038 67070 Strasbourg
Tél : 03 88 21 23 23 Fax : 03 88 36 44 66 Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :
Service Marchés Tél : 03 87 55 75 00 Fax : 03 87 74 71 01 Courriel : service.achats@moselis.fr

Adresses complémentaires :
Adresse auprès de laquelle des renseignements techniques complémentaires peuvent être obtenus :
MOSELIS, Direction de la Diversification et de la Production, M. Jean François Kubicky
3 rue de Courcelles B.P. 25040 57071 Metz Cedex 3 57071 Metz Cedex 3.
Tél. 03 87 55 75 14 Fax 03 87 74 71 01
Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires peuvent être obtenus
TECHNOCOPY, 15 rue des Charpentiers, 57070 Metz
Tél. 03 87 37 40 10 Fax 03 87 74 17 25
Courriel : info@technocopy.fr.
ou www.marches-securises.fr
Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :
MOSELIS, Service Marchés, 3 rue de Courcelles B.P. 25040 57071 Metz Cedex 3. ou www.marches-securises.fr.

AC1157061

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Identification du maître d'ouvrage : ville de Folschviller, hôtel de ville, rue d'Usson-du-Poitou, 57730 Folschviller, tél. 03 87 29 32 90 ; fax 03 87 91 23 04.

Mode de passation du marché : procédure adaptée.

Objet : aménagement d'une coulée verte.

Lieu d'exécution : entre l'impasse Manet et l'avenue Foch, à Folschviller.

Caractéristiques principales :
Lot N°1 : aménagement voirie (chemin 2200 m2, PI 746 ml, pavés 165 m2, canalisations 150 ml)
Lot N°2 : réseaux secs (fouilles 350 ml, luminaires 15 u)
Lot N°3 : espaces verts (terrassements et plantation sur 6000 m2, 2 aires de jeu)

Démarrage des travaux : 1er semestre 2009.

Critères d'attribution :
Prix des prestations : 60 %
Valeur technique de l'offre : 40 %
Description dans le règlement de consultation.

Forme juridique d'attribution de marché :
Entreprise unique
Groupement solidaire

Modalités d'obtention du dossier de consultation : les frais de reprographie sont à la charge des entreprises suivants les modalités détaillées dans le RC. Elles prendront contact avec : DOCU VIT, 13, rue de la République, 57380 Faulquemont, tél. 03 87 90 71 15 ; fax 03 87 90 71 47.

Plateforme de dématérialisation : www.annoncemarchepublic.fr - Annonce N°2707.

Les modalités de remise des dossiers sont détaillées dans le règlement de consultation.

Date limite de réception des candidatures et des offres : mardi 10 mars 2009, à 12 h.

Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat : suivant l'article 3.1.2 du règlement de consultation.

Toutes les attestations demandées ci-dessus doivent être certifiées conformes à l'original par la personne habilitée à engager l'entreprise (le pouvoir devra être joint au dossier).

Délai de validité des offres : 120 jours.

Renseignements techniques : Techni-Conseil, 22, place du Paradis, 54700 Pont-à-Mousson, tél. 03 83 81 39 36 (lots 1 et 2). JMP Concept, 1, rue des Champs, 57350 Stiring-Wendel, tél. 03 87 13 27 24 (lot 3).
Renseignements administratifs : commune de Folschviller, M. Becker, rue Gustave-Charpentier, 57730 Folschviller, tél. 3 87 29 32 90.

Date d'envoi à la publication : 13 février 2009.

Le Maire.

AC1157576

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1.- Maître d'ouvrage : commune de Cones-et-Romain, 12, rue du Languedoc, 54400 Cosnes-et-Romain.

2.- Mode de passation : procédure adaptée (selon les articles 28 et 74 du Code des marchés publics).

3.- Objet : mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des abords de la future salle des sports, comprenant la création d'un giratoire d'accès et d'un parking de 80 places, ainsi que l'amenée des différents réseaux humides et secs. Ce marché de maîtrise d'œuvre comportera les éléments de missions suivants : AVP, PRO, ACT, VISA, DET et AOR.

4.- Date limite de réception des candidatures : 15 jours à compter date d'envoi.

5.- A produire : compétences, références, moyens.

6.- Nom de candidats retenus : 3.

7.- Date d'envoi à la publication : le 13/02/2009.

AC1157072

Mairie Augny

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE
APPEL À CANDIDATURE

Suite à la parution de l'annonce relative à l'aménagement du parking de la salle des fêtes de réfection de trottoirs rue de la Libération.

1.- Identification du maître d'ouvrage : commune de Augny, 14, rue de la Libération, 57685 Augny.

Rectificatif :
4.- Critères d'attribution : les critères de jugement des candidatures sont dans l'ordre :
1) La capacité de l'entreprise à réaliser les travaux
2) Engagement sur un démarrage des travaux à prévoir dès que possible (mars ou avril 2009)

5.- Justifications à produire : article 45 du Code des marchés publics.

7.- Date limite de réception des candidatures : 02/03/09.

8.- Renseignements d'ordre administratif : commune de Augny, 14, rue de la Libération, 57685 Augny ; d'ordre technique : C.M.O. conception et maîtrise d'œuvre de voirie, 4, hameau le Praque, 57855 Saint-Privat-la-Montagne, tél./fax 03 87 53 43 55.

9.- Date d'envoi à la publication : 12/02/2009.

AC1156616

AVIS D'APPEL À LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : ENERGIS.

Correspondant : M. le directeur général, 53 rue Foch, 57500 Saint-Avold.

Objet du marché : création d'une voie de liaison entre la rue de la Piscine et la RD 603 et accompagnement des réseaux divers (Zone Agora).

Type de marché de travaux : exécution.

Lieu d'exécution : saint-Avold. L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

Tranche ferme, durée 5 mois :
- création d'une voirie en prolongement de la rue de la piscine avec liaison sur le rond point de la RD 603p
- développement des réseaux eau potable, gaz, électricité, assainissement, ft, tv et éclairage public.
Tranche conditionnelle, durée 2 mois :
- aménagement d'un giratoire
- réalisation d'un cheminement piétonnier y compris éclairage public

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :
Tranche ferme :
- voirie : corps de chaussée, enrobés et trottoirs : longueur 230 m
- aep, gaz : réalisation de 6 branchements
- électricité BT : réseaux et 6 branchements
- assainissement : réseaux eu, ep, bassin de rétention et six branchements
- ft, tv : 200 m de réseaux et 6 branchements
- éclairage public : 10 points lumineux

Tranche conditionnelle :
- giratoire
- éclairage public 14 points lumineux.
Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : non.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 2 avril 2009.
Cautionnement et garanties exigés : retenue de garantie à première demande ou caution personnelle et solidaire.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : budget de la Régie ENERGIS.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : entreprise générale, ou groupement conjoint d'entreprises ou groupement solidaire d'entreprises.

Conditions de participation :
Critères de sélection des candidatures : par ordre croissant : Garantie, capacités techniques et financières, références de natures et d'importances similaires.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :
- qualifications en Electricité réseau (B2t) et en technique GAZ (soudeur pe)
- assainissement : Références pour pose de réseaux de diamètre 1500 mm
- voirie : références de travaux de voirie, pose bordures et enrobés.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses co-traitants, disponible à l'adresse suivante : http://www.minefe.gouv.fr, thème : marchés publics);
- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : http://www.minefe.gouv.fr, thème : marchés publics).

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :
- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : http://www.minefe.gouv.fr, thème : marchés publics).

Autres renseignements demandés :
- documents, références, et justifications imposés par les article 45 et 46 du CMP;
- renseignements sur les capacités techniques, professionnelles et financières de l'entreprise.

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 11 mars 2009, à 12 heures.

Renseignements complémentaires : M. DEFLANDRE, Régie ENERGIS (03 87 91 25 03).

Conditions de remise des offres ou des candidatures :
le DCE sera sera à demander à la Régie ENERGIS 53, rue Foch 57500 Saint-Avold (03 87 91 25 03) Les candidatures et les offres seront transmises sous triple enveloppe cachetée avec la mention : "Appel d'offres - " Voie de liaison entre la rue de la Piscine et la RD 603 et accompagnement des réseaux divers (Zone Agora)" - "ne pas ouvrir avant la séance d'ouverture des plis".

Elles seront transmises par lettre recommandée avec AR ou remise contre récépissé: Régie Energis 53, rue FOCH 57500 Saint-Avold.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12 février 2009.

AC1156452

Communauté de communes du Saulnois

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1.- Identification de la collectivité qui passe le marché : communauté de communes du Saulnois, place de la Saline, BP54, 57170 Château-Salins, tél. 03 87 05 11 11 ; fax 03 87 05 27 27.

2.- Objet du marché : acquisition de couches nécessaires au fonctionnement de 5 structures d'accueil de jeunes enfants de la communauté de communes du Saulnois, situées à Château-Salins, Delme, Dieuze, Francaltroff et Vic-sur-Seille, dont le détail figure au sein du CCP.

3.- Procédure de passation : marché à bons de commande passé selon une procédure adaptée en application des articles 28 et 77 du Code des marchés publics.

4.- Durée du marché : une année à compter de la date de notification du marché, renouvelable par reconduction expresse sans que la durée totale ne puisse excéder 4 ans.

5.- Conditions relatives au marché : les conditions de participation et critères d'attribution du marché sont indiqués dans le règlement de consultation. En cas de candidature groupée, la forme imposée est le groupement solidaire.

6.- Renseignements d'ordre technique ou administratif peuvent être obtenus auprès de : Mme Stéphanie Brun ou Mlle Céline Patter, chargées de mission à la Communauté de communes du Saulnois, place de la Saline, BP54, 57170 Château-Salins, tél. 03 87 05 11 11 ; fax 03 87 05 27 27 ; e-mail : stephanie.brun@cc-saulnois.fr.

7.- Date d'envoi de l'avis à la publication : le jeudi 12 février 2009.

8.- Date limite de réception des offres : le vendredi 13 mars 2009, à 16 h.

9.- Conditions d'obtention du dossier de consultation : les dossiers de consultation sont remis gratuitement. Les retraits se feront par demande écrite adressée à la communauté de communes du Saulnois, place de la Saline - BP54 - 57170 Château-Salins, soit par télécopie au 03 87 05 27 27, ou par mail à aude.lejeune@cc-saulnois.fr.

10.- Conditions de remise des candidatures et des offres : les candidatures et les offres doivent être transmises à la communauté de communes du Saulnois par envoi recommandé avec accusé de réception, soit par porteur contre récépissé, moyens permettant de déterminer de façon certaine la date de leur réception et de garantir leur confidentialité.

AC1157203

MOSELIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Fourniture de boîtes aux lettres sur l'ensemble du parc immobilier de Moselis
Pouvoir Adjudicateur :
MOSELIS
3 rue de Courcelles
BP 25040
57071 METZ Cedex 3
Tél : 03 87 55 75 00 Fax : 03 87 74 71 01
Site internet : www.moselis.fr
Représentant du Pouvoir Adjudicateur : Monsieur Bernard SCHAEFER Directeur Général

Objet du marché :
Fourniture de boîtes aux lettres sur l'ensemble du parc immobilier de MOSELIS.

Procédure :
Procédure adaptée ouverte.

Forme du marché
Marché à bons de commande, avec minimum et maximum de commandes, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passé dans le cadre des dispositions de l'article 77 du Code des Marchés Publics.

Variantes :
Les variantes sont autorisées.

Durée du marché :
Le marché est conclu pour une période d'une année renouvelable deux fois par reconduction expresse, sans que sa durée totale puisse excéder 3 ans.

Date prévisionnelle du début du marché : avril 2009

Critères de recevabilité des candidatures
Capacités et garanties financières, professionnelles et techniques

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :
-critère 1 :
Prix de l'offre 10 points
-critère 2 :
Délai de livraison : 5 points
critère 3 :
Qualité des produits proposés : 5 points

Les demandes d' informations complémentaires peuvent être obtenues :
d'ordre technique :
Direction de la Diversification et de la Production Mlle Carole DORR
Téléphone : 03 87 55 75 24
d'ordre administratif et juridique :
Service Marchés de MOSELIS Mme Corine BIGARE
Téléphone : 03 87 55 75 81
EMail : service.achats@moselis.fr

Il est possible de télécharger le dossier de consultation via la plate-forme de dématérialisation :
http://www.marches-securises.fr

OU de le retirer auprès de :
TECHNOCOPY
15 rue des Charpentiers ZAC Sébastopol
57 070 Metz
Tél. 03.87.37.40.10
Fax: 03.87.74.17.25
Le dossier de consultation est délivré gratuitement mais les éventuels frais d'envoi sont à la charge des demandeurs.
Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées
MOSELIS - Service Marchés
3 rue de Courcelles 57071 METZ cedex 3
La remise des plis contre récépissé peut s'effectuer à l'adresse mentionnée ci-dessus aux horaires suivants :
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (16 h 00 le vendredi)

Transmission par voie électronique autorisée selon les modalités fixées dans le règlement de consultation.

Recours :
Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix BP1038 67070 Strasbourg
Téléphone : 03 88 21 23 23
Télécopieur : 03 88 36 44 66
Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Adresse auprès de laquelle les renseignements relatifs à l'introduction des recours peuvent être obtenus :
MOSELIS Service Marchés 3 rue de Courcelles 57071 METZ cedex 3
Tél : 03 87 55 75 00 Fax : 03 87 74 71 01 Courriel : service.achats@moselis.fr

Date limite de réception des offres : 27 février 2009 à 16 heures

Délai de validité des offres : 120 jours
Date d'envoi du présent avis : 9 février 2009

AC1157123

AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Maître d'ouvrage : Syndicat Intercommunal de la Voirie de la Subdivision de Metz Centre

Procédure de passation: procédure adaptée

Objet : Aménagement de la voirie Chemin de Blory, entre la rue des Volontaires et la rue Cugnot à Montigny-lès-Metz

Délais d'exécution des travaux : du 02/06/09 au 04/06/09

Maître d'œuvre : Mairie de Montigny-lès-Metz - Services Techniques

Retrait des dossiers : Télécharger le dossier de consultation: sur www.achatpublic.com
Ou faites parvenir votre demande à Syndicat Intercommunal de Voirie de Metz Centre - Hôtel de Ville - 57950 Montigny lès Metz

Conditions de remise des offres: selon règlement de consultation

Date limite de remise des offres : 13 mars 2009 à 12 h

Adresse de remise des plis : Sous enveloppe mentionnant l'objet du marché envoyés ou déposés contre récépissé à l'adresse ci-dessus

Délais de validité des offres: 90 jours

Justifications à produire:
* Lettre de candidature DC4
* Déclarations du candidat DC5 et DC6
* DC7
* Attestations sur l'honneur
* Copie du jugement en cas de redressement judiciaire
* Renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat et les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager.
* Références du candidat pour des travaux de même ampleur

Critères d'attribution des offres: le prix

Renseignements complémentaires:
* Administratifs: Syndicat intercommunal de la Voirie de la Subdivision de Metz Centre Tel: 03 87 55 74 53
* Techniques: Mairie de Montigny-lès-Metz - Services Techniques
Tel : 03 87 55 74 54 ou 63

Date d'envoi à la publication: 13 février 2009

AC1157571



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Administration qui passe le marché : centre hospitalier régional Metz-Thionville, DMIP, 20, rue Drogon, BP81065, 57038 Metz Cédex 1 ; courriel : dmip@chr-metz-thionville.fr.

Objet du marché : transports sanitaires terrestres nécessaires au fonctionnement des services mobiles d'urgence et de réanimation (SMUR) du CHR Metz-Thionville et transports inter-sites des patients.

Durée du marché : du 16/09/2009 au 15/09/2013.

Type de procédure : appel d'offres ouvert.

Critères d'attribution :
- Prix de la prestation : 50 %
- Certification et norme à raison de 25 %
- Référence à raison de 15 %
- Véhicules et équipements à raison de 10 %

Modalités d'obtention du dossier : CHR Metz-Thionville, Dmip, 20, rue du Drogon, BP81065, 57038 Metz Cédex 1, Rosemonde-Schumaker, tél. 03 87 55 79 62 ; fax 03 87 55 77 01 ; e-mail : dmip@chr-metz-thionville.fr.

Date limite de réception des offres : 7 avril 2009, avant 12 h.

Renseignements d'ordre administratif : Mlle Kleinheny, DMIP, tél. 33 3 87 55 78 97 ; fax 33 3 87 55 77 014 ; e-mail : f.kleinheny@chr-metz-thionville.fr.

Pour les questions de nature technique : Mlle Justino, DLAH, tél. 33 3 82 55 80 20 ; fax 33 3 82 55 88 22 ; e-mail : m.justino@chr-metz-thionville.fr ; Mme Jacquemin, DLAH, tél. 33 3 82 55 80 19 ; fax 33 3 82 55 88 22 ; e-mail : l.jacquemin@chr-metz-thionville.fr.

Date d'envoi du présent avis de consultation à la publication : 13 février 2009.

Le Directeur des marchés, des investissements et du patrimoine

AC1157546

AVIS D'APPEL A CONCURRENCE

1. Maître d'ouvrage : Est Habitat Construction - 59 rue Pierre Sémard - BP 70717 - 54064 NANCY cedex

2. Procédure de passation :
Procédure adaptée de l'article 10 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005Appel d'offres allégé

3. Objet du marché :
Marché à bons de commande pour la réalisation des Embellissements (Peinture, Papiers Peints, Sols Souples...)
Travaux consistant en
• des remises en état avant location des logements
• des remises en état suite à sinistre des logements et/ou des parties communes
• des réfections de parties communes

4. Modalités :
Marché à bons de commande

5. Caractéristiques principales :
Forme juridique : Corps d'état séparés
Démarrage prévisionnel des travaux : 1 Avril 2009
Durée du marché : avril 2009 à décembre 2009 reconductible 2 fois
Lieu d'exécution : Le patrimoine d'Est Habitat Construction regroupé dans le secteur n° 2 :
• Meurthe et Moselle : les résidences situées à Jarny
• Moselle : toutes les résidences sauf celles se situant à Dieuze et Sarrebourg
Nombre et consistance des lots :
Lot 1 : Peinture - Papiers Peints - Revêtements de Sols

6. Modalités d'obtention du dossier de consultation :
Le dossier de consultation est disponible sur simple demande à Est Habitat Construction - 59 rue Pierre Sémard - BP 70717 - 54064 NANCY cedex - 03 83 17 65 30

7. Date limite de réception et modalités de transmission des offres :
La date limite de réception des offres est fixée au : 23 Mars 2009 à 12 heures
Les offres seront soit remises contre récépissé à l'accueil d'Est Habitat Construction - 59 rue Pierre Sémard - BP 70717 - 54064 NANCY cedex - 03 83 17 65 30, soit envoyées par la poste à cette même adresse, par pli recommandé avec accusé de réception.

8. Justifications à produire par le candidat :
Selon spécifications mentionnées au Règlement de Consultation

9. Critères de jugement des offres :
Les critères de jugement des offres sont spécifiés dans le Règlement de Consultation

10. Renseignements complémentaires :
Jérémy GAILLOT - Chargé d'Opérations - 03 83 17 65 30 - jeremy.gaillot@esthabitatconstrcution.fr

AC1157529

AVIS D'APPEL A CONCURRENCE

1. Maître d'ouvrage : Est Habitat Construction - 59 rue Pierre Sémard - BP 70717 - 54064 NANCY cedex

2. Procédure de passation :
Procédure adaptée de l'article 10 du décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005
Appel d'offres allégé

3. Objet du marché :
Marché à bons de commande pour la réalisation des Embellissements (Peinture, Papiers Peints, Sols Souples...)
Travaux consistant en
• des remises en état avant location des logements
• des remises en état suite à sinistre des logements et/ou des parties communes
• des réfections de parties communes

4. Modalités :
Marché à bons de commande

5. Caractéristiques principales :
Forme juridique : Corps d'état séparés
Démarrage prévisionnel des travaux : 1 Avril 2009
Durée du marché : avril 2009 à décembre 2009 reconductible 2 fois
Lieu d'exécution : Le patrimoine d'Est Habitat Construction regroupé dans le secteur n° 1 :
• Meurthe et Moselle : toutes les résidences sauf celles se situant à Jarny
• Moselle : les résidences situées à Dieuze et Sarrebourg
• Vosges : les résidences d'Épinal et Contrexéville
Nombre et consistance des lots :
Lot 1 : Peinture - Papiers Peints - Revêtements de Sols

6. Modalités d'obtention du dossier de consultation :
Le dossier de consultation est disponible sur simple demande à Est Habitat Construction - 59 rue Pierre Sémard - BP 70717 - 54064 NANCY cedex - 03 83 17 65 30

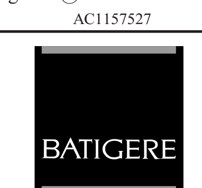
7. Date limite de réception et modalités de transmission des offres :
La date limite de réception des offres est fixée au : 23 Mars 2009 à 12 heures
Les offres seront soit remises contre récépissé à l'accueil d'Est Habitat Construction - 59 rue Pierre Sémard - BP 70717 - 54064 NANCY cedex - 03 83 17 65 30, soit envoyées par la poste à cette même adresse, par pli recommandé avec accusé de réception.

8. Justifications à produire par le candidat :
Selon spécifications mentionnées au Règlement de Consultation

9. Critères de jugement des offres :
Les critères de jugement des offres sont spécifiés dans le Règlement de Consultation

10. Renseignements complémentaires :
Jérémy GAILLOT - Chargé d'Opérations - 03 83 17 65 30 - jeremy.gaillot@esthabitatconstrcution.fr

AC1157527



Batigère SAREL S.A. d'H.L.M.

APPEL À CONCURRENCE
N°AO 893

Procédure interne ouverte

Peinture menuiseries extérieures

1.- Maître d'ouvrage : Batigère SAREL S.A. d'H.L.M., 1, rue du Pont-Rouge, BP 50410, 57016 Metz Cédex 1.

2.- Mode de passation : procédure interne ouverte. Décret 2005-1742 - Article 10.

3.- Objet du marché : peinture menuiseries extérieures, 5, rue Mondon à Gorze.

4.- Désignation des lots : lot unique : peinture.

5.- Délai d'exécution : 1 (un) mois.

6.- Mode de réception des offres et date limite :
a) Date limite de réception des offres : 10 mars 2009, à 17 h
b) Adresse de transmission des offres : voir règlement de consultation
c) Forme des offres : voir règlement de consultation
d) Composition du dossier : voir règlement de consultation
e) Critère de sélection des candidatures : voir règlement de consultation
f) Critère de sélection des offres : voir règlement de consultation

7.- Lieu de retrait du dossier de consultation : le dossier sont à demander par fax à titre gratuit en indiquant le numéro de consultation chez : Batigère SAREL, Service des engagements, fax 03 87 39 76 49.

8.- Demande de renseignements techniques : Philippe Schiltz, tél. 03 87 18 41 64 ; administratifs : Emmanuelle Leclaire, tél. 03 87 39 84 30.
Vous pouvez consulter cette annonce sur notre site internet : http://marches.batigere.fr.

9.- Date d'envoi à la publication : 12 février 2009.

RAC1156617



PROCEDURE ADAPTEE POUR LA MISE EN CONCURRENCE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE - 57

1°) Pouvoir Adjudicateur :
S.A. d'H.L.M. LOGIEST
15, Sente à My B. P. 80785 - 57012 METZ CEDEX 01
Tél. 03.87.65.63.11
FAX : 03.87.65.80.52

2°) Objet de la mise en concurrence
OPERATION N° 57-524 UCKANGE - 48 H. L. M.
4 à 8, place de la République

3°) Mode de passation :
Mise en concurrence sur descriptif à prix ferme et non révisable.

4°) Nature des travaux :
MENUISERIE EXT. P. V. C. + V. R.
Travaux réalisés en plusieurs tranches

5°) Délai d'exécution :
Démarrage des travaux : 1ère tranche MAI 2009
Fin des travaux : OCTOBRE 2009

6°) Le dossier de mise en concurrence est à réclamer à partir de ce jour par Mail à :
LOGIEST METZ
DIRECTION TECHNIQUE VENTE & DEVELOPPEMENT
Service Maintenance Exploitation
Contact : MME ZIMMER
Tél. : 03.87.65.18.89
E-Mail : josiane.zimmer@logiest.fr

7°) Renseignements complémentaires :
Conduite d'opération et maîtrise d'œuvre :
LOGIEST
DIRECTION TECHNIQUE VENTE & DEVELOPPEMENT
Service Maintenance Exploitation
M. BAUER, Responsable
03.87.65.18.72
E-Mail : yves.bauer@logiest.fr

8°) Conditions et remise des offres :
Se reporter au règlement de consultation qui sera joint au dossier.
Date limite de remise des offres : MARDI 17 MARS 2009 - 16 HEURES DELAI DE RIGUEUR

9°) Date d'envoi de l'avis :
La présente mise en concurrence est envoyée à la publication chargée de son insertion le 12 FEVRIER 2009

RAC1156359

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

1.- Identification de la collectivité qui passe le marché : commune de Xanrey, mairie, 57630 Xanrey.

2.- Objet du marché : marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en conformité des assainissements non collectifs.

3.- Procédure de dévolution du marché : procédure adaptée - Article 28 du Code des marchés publics.

4.- Caractéristiques principales : marché de maîtrise d'œuvre - Domaine infrastructure : enveloppe financière affectée aux travaux 600.000 € hors TVA.
- Réhabilitation de 51 dispositifs d'assainissement non collectif
- Mise en place de 155 m diam. 300 PVC
- Eléments de mission : avant-projet, projet, assistance, passation des contrats de travaux, VISA, direction de l'exécution des contrats, assistance aux opérations de réception

5.- Critères de sélection des candidatures : compétences, références et moyens des candidats adaptés à l'opération.

6.- Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : renseignements et documents énumérés à l'article 45 du Code des marchés publics.

7.- Date limite de réception des candidatures et des offres : 15 avril 2009.

8.- Réception des candidatures : les dossiers de candidature sont rédigés en français. Ils devront être envoyés sous plis cachetés à l'adresse indiquée en 1.

9.- Critères d'attribution du marché : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.

10.- Date d'envoi à la publication : 13 février 2009.

11.- Retrait du dossier : le dossier est à retirer à la mairie de Xanrey. L'entreprise devra pour chaque dossier joindre à l'appui de sa demande une enveloppe timbrée à 2,18 € avec l'adresse à laquelle doit être envoyé le DCE.

RAC1157574

VILLE DE METZ

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels du pouvoir adjudicateur : Ville de Metz - Service Sports, Boulevard Saint-Symphorien, 57050 Longeville-les-Metz - Tél. 03 87 55 56 00 - Fax 03 87 50 51 10, courriel :
sports@mairie-metz.fr

Objet du marché : Extension du port de plaisance, quai des Régates - 2ème tranche

Classification CPV : 45242210-0, 44316510-6, 45234116-2

Numéro des marchés : 2009 - 006 - 007 - 008

Type de marché : Travaux

Lieu d'exécution : Port de plaisance, quai des régates à Metz

Durée du marché ou délais d'exécution : 3 mois à compter de la date de notification de l'ordre de service

Date prévisible de début des travaux : début avril 2009
Prestations divisées en lots :
- Lot 1 : Voirie
- Lot 2 : Perré
- Lot 3 : Pontons

Cautionnement et garantie exigés : Non
Garantie décennale : Oui, pour le lot 3 « Pontons »

Les variantes sont autorisées

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Les prestations seront réglées par virement administratif et selon les dispositions du titre IV du Code des Marchés Publics. L'opération est financée intégralement par le budget de la collectivité sans financement par des fonds communautaires.
Délai de paiement : 40 jours à compter de la réception de la facture.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires
de services : en cas de groupement celui-ci devra être de type solidaire.
Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que le documents de présentation associés.
Unité monétaire utilisée : l'euro.

Conditions de participation
Critères de sélection des candidatures : capacités professionnelles, techniques et financières du candidat appréciées au regard des références indiquées ci-dessous.

Situation juridique - références requises :
- une lettre de candidature et habilitation du mandataire (imprimé DC 4),
- une déclaration du candidat (imprimé DC 5 - mise à jour du 14/11/2008 téléchargeable sur le site
minefe.gouv.fr),
ou :
- déclarations sur l'honneur mentionnées aux articles 44 et 45 du code des marchés publics. Le
candidat pourra utilement reprendre l'ensemble des déclarations et attestations figurant dans la
rubrique K du DC5 mis à jour au 14/11/2008,
et :
- pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'1 an :
le récépissé de dépôt de déclaration auprès des services compétents
- si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- une copie de l'attestation d'assurance en cours de validité pendant une durée légale du marché.

Capacité économique et financière - références requises :
Le chiffre d'affaires (H.T.) global et celui concernant les travaux auxquels se réfère le marché pour
chacun des trois derniers exercices (cette information peut être reprise à la rubrique D-1-1 du DC5).

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :
- une liste des principales références des travaux en cours d'exécution ou effectués auprès d'autres
collectivités territoriales au cours des cinq dernières années,
- une déclaration décrivant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour
chacune des trois dernières années.

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous
avec leur pondération :
- Montant de l'offre : 80 %
- Valeur technique de l'offre : 20 %

Date limite de réception des offres : lundi 9 mars 2009, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Type de procédure : Appel d'Offres Ouvert

Conditions de remise du dossier de consultation :
Le dossier de consultation des entreprises peut être fourni aux candidats selon les modalités
suivantes :
- Par voie postale et sur demande à REPROGRAPHIC - 27, rue des Feivres - BP 40203 - 57070
METZ Actipole Tél. : 03-87-66-41-26
Fax : 03-87-62-22-11
- par voie électronique :
Sur le site : http://mairie-metz.e-marchespublics.com.
L'accès au cahier des charges peut se faire sans conditions de limites de délai.
Les offres seront transmises soit :
Par voie postale ou remise contre récépissé à Mairie de Metz, service Marchés Publics - 1, place
d'Armes - B.P. 21025 - 57036 Metz Cedex 01 ;
Par voie électronique sur le site : http://mairie-metz.e-marchespublics.com.
En cas de transmission par voie électronique, les candidats peuvent faire parvenir, à titre de copie de sauvegarde, un dossier de candidature et d'offre sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé comportant la mention "copie de sauvegarde". Cette copie doit parvenir dans le délai imparti pour la remise des offres.

Adresse à laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :
Ville de Metz - service Marchés Publics, 1, place d'armes B.P. 21025, 57036 Metz Cedex 01
Tél. : 03-87-55-59-63 Fax : 03-87-55-59-37 courriel : marchesadmin@mairie-metz.fr.

Adresse à laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :
Ville de Metz - Service Etudes - 11 rue Teilhard de Chardin - 57061 METZ Cedex 02
Tél. : 03-87-34-57 67 Fax : 03-87-34-58-08 courriel : etudes@mairie-metz.fr.
Le Tribunal Administratif de Strasbourg est compétent en cas de recours. Les renseignements sur les
procédures de recours et les délais d'introduction de ceux-ci et, le cas échéant, de médiation, sont à
demander au service mentionné ci-dessus.

Date d'envoi du présent avis à la presse : 13/02/2009

RAC1157537



AVIS D'APPEL PUBLIC À CANDIDATURE

Pouvoir adjudicateur : Communauté d'aggomération « Portes de France - Thionville » 40, rue du Vieux-Collège, BP 80329 - 57126 Thionville Cédex.

Objet du marché : mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation du multi-accueil de Thionville.

Procédure de passation : marché sous procédure adaptée (article 28 du Code des marchés publics). La procédure de dévolution du marché est de type restreinte. La première phase consiste pour les candidats à remettre leur candidature selon les modalités et dans le délai indiqués ci-dessous. La deuxième phase consistera pour les candidats admis à remettre une offre à faire une proposition selon les stipulations du cahier des charges qui leur sera remis.
Avant de procéder à l'examen des candidatures, le pouvoir adjudicateur qui constate que les pièces dont la production était réclamée sont absentes ou incomplètes, peut demander aux candidats de compléter leur dossier.
Le pouvoir adjudicateur dressera la liste des candidats admis à déposer une offre, au regard des critères de sélection des candidatures cités ci-après.
Le nombre de candidats admis à déposer une offre sera au maximum de 4.
Si le nombre de candidats satisfaisant aux critères de sélection est inférieur à 4, le pouvoir adjudicateur continuera la procédure avec les seuls candidats sélectionnés.
Les candidats admis à déposer une offre seront invités à remettre leurs offres technique et financière dans un délai minimum de trois (3) semaines à compter de l'envoi de l'invitation.
L'offre technique comprendra notamment (en application de l'article 49 du CMP) :
- un cahier de format A4 (5 pages A4 maximum)
- une note explicative du projet faisant ressortir notamment l'intention architecturale
- une note sur la démarche proposée en matière de réhabilitation de bâtiment à caractère durable et de qualité environnementale et ses conséquences sur la maîtrise des énergies
- une note sur l'organisation envisagée par la gestion et le pilotage du chantier
- une note présentant précisément la composition de l'équipe dédiée au projet
- une présentation des délais de remise des APS, APD, PRO et ACT (remise du DCE pour le marché des travaux) tout en les justifiant
L'offre financière comprendra au minimum, le taux de rémunération proposé et la décomposition de la rémunération du maître d'œuvre par éléments de mission.
A compter de la date limite de dépôt des offres, le pouvoir adjudicateur procèdera à l'ouverture et à l'analyse des offres au regard des critères pondérés cités ci-après.
Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec le ou les candidats de son choix, dans le respect des principes du Code des marchés publics.

Caractéristiques principales : mission de maîtrise d'œuvre au sens du décret N°93-1268 du 29 novembre 1993, modifiée comportant les missions DIAG, APS, APD, PRO, ACT, VISA, DET, AOR et OCP en option.

Description du multi-accueil : réalisation d'une structure multi-accueil de 50 places et d'un relais assistance maternelle dans l'ancienne école maternelle rue Saint-Hubert à la Côte des Roses à Thionville. La surface du bâtiment à réhabiliter est de 700 m2, une extension de 150 m2 sera à prévoir. Le coût estimatif des travaux est de 1.240.000 € HT.
La communauté d'agglomération « Portes de France - Thionville » souhaite inscrire la réalisation de la structure multi-accueil dans une démarche de développement durable.

Montant estimatif des travaux de réalisation du multi-accueil (mobilier compris) :1.240.000 € H.T.

Date limite de remise des candidatures : 9 mars 2009, à 16 h.

Adresse où les candidatures peuvent être transmises : communauté d'agglomération « Portes de France - Thionville », Service commande publique, 40, rue du Vieux-Collège, BP80329, 57126 Thionville Cédex.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
- Lettre de candidature ou formulaire DC4
- Déclaration du candidat (formulaire DC5)
- Dossier de références vérifiables d'exécution de prestations similaires à celles du présent marché au cours des trois dernières années 2006-2008 (pour chaque client : identité, nom et numéro de téléphone du contact chez le client, montants, nature des prestations) à renseigner impérativement au moyen du cadre de réponse téléchargeable sur le site internet de la communauté d'agglomération (www.agglo-thionville.fr rubrique marchés publics). Il conviendra de reproduire l'annexe autant de fois que nécessaire. Le candidat devra illustrer ses principales références (photos, plans, esquisses…)
- Déclaration indiquant l'équipement technique, les mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise
- Indication des titres d'études professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise et notamment des responsables des prestations de services de même nature que celle du présent marché : le candidat devra expliciter la composition de l'équipe de maîtrise d'œuvre (l'équipe de maîtrise d'œuvre devra comprendre au minimum un architecte).
NB: en cas de candidature en groupement, le candidat devra préciser la composition du groupement, la répartition des tâches entre chaque membre du groupement.

Critères de sélection des candidatures : les candidatures des entreprises seront appréciées au regard de leurs capacités financières, techniques et professionnelles.
Le jugement des candidatures sera apprécié sur les critères pondérés suivants :
- Qualité architecturale des références présentées notamment en matière de réhabilitation notée sur 30
- Capacité dans le domaine de l'environnement et du développement durable notée sur 30
- Capacité de l'équipe proposée en matière technique notée sur 20
- Capacité en matière d'organisation, de pilotage et de coordination notée sur 20
A l'issue du jugement des candidatures, les 4 candidatures ayant obtenu les notes totales les plus élevées seront retenues sur le nombre de candidatures appropriées, régulières et acceptables est supérieur à 4 et si la note totale est supérieure à 50/100.

Critères de sélection des offres :
Valeur technique : 50 %
Délai de remis des pièces : 10 %
Prix : 40 %

Délai de validité des offres : 90 jours.

Renseignements d'ordre administratif : service commande publique, tél. 03 82 52 32 43 ; fax 03 82 52 32 37.
Renseignements d'ordre technique : service bâtiments et cultes, tél. 03 82 54 09 44.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Strasbourg, 31, avenue de la Paix, 67000 Strasbourg, 67000 Strasbourg, tél. 03 88 21 23 23 ; fax 03 88 36 44 66.

Délai d'introduction des recours :
- Tout intéressé dispose d'un délai de 10 jours, à compter de la réception de l'information du rejet de sa candidature et/ou de son offre et jusqu'à la signature du contrat, pour contester un manquement éventuel aux obligations de publicité et de mise en concurrence dans le cadre d'un référé précontractuel (article L551-1 du Code de justice administrative)
- Tout intéressé dispose d'un délai de 2 mois, à compter de la publication de la décision de conclure le contrat ou à compter de la réception de la décision informant le candidat qu'il n'est pas retenu, pour effectuer un recours pour excès de pouvoir contre les actes détachables de ce contrat (articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative).

Date d'envoi de l'avis à la publication : 12/02/2009 (BOAMP).

AC1156719

Département de la Moselle

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

Marché négocié

1.- Identification de l'organisme qui passe le marché : commune de Montbronn, rue de l'Eglise, 57415 Montbronn.

2.- Procédure de passation : marché négocié lancé conformément aux articles 34, 35, 65 et 66 du Code des marchés publics, suite à l'annulation de la procédure du lot 1: voirie pour vice de forme.

3.- Objet du marché : aménagement des rues de Bitche, Jeanne-d'Arc et du Stade - 1re tranche - Travaux de voirie.

4.- Caractéristiques principales : les travaux sont divisés en 1 lot :
N°, Lot, Nature des travaux, Délai :
1. Voirie, terrassements en déblais : 2.300 m3 ; remblais d'apport : 2.250 m3 ; 1 files pavés granit : 670 ml ; bordures T2 granit + 2 files pavés granit 10/10 : 1.150 ml ; bouches d'égout : 33 U ; pavé béton lisses ép.8cm : 705 m2 ; enrobés 0/10 sur chaussée dosés à 110 kg/m2 : 2.950 m2 ; enrobés 0/10 sur parkings dosés à 110 kg/m2 : 1.900 m2 ; signalisation horizontale et verticale. 3,5 mois (dont 2 semaines de préparation).

5.- Adresse et date limites de réception des candidatures : les candidatures doivent être envoyées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal ou déposées contre récépissé à la mairie de Montbronn, rue de l'Eglise, 57415 Montbronn pour le vendredi 6 mars 2009, à 12 h.
L'enveloppe extérieure portera la mention : commune de Montbronn - Candidature pour les travaux d'aménagement des rues de Bitche, Jeanne-d'Arc et du Stade - 1re tranche - « Ne pas ouvrir ».

6.- Justificatifs à produire à l'appui des candidatures : certificats, attestations et documents visés aux articles 45 du Code des marchés publics. Déclaration du candidat (DC4 et DC5), références.

7.- Renseignements complémentaires : commune de Montbronn, tél. 03 87 96 34 07 ; B.E.R.EST agence de Phalsbourg, M. Feidt Patrick, 03 87 24 41 86.

8.- Critères de sélection des candidatures :
Capacités professionnelles, qualifications
Capacités financières, chiffre d'affaires
Capacités techniques, moyens humains et matériels

9.- Critères de sélection des offres :
1) Prix des prestations (pondération 60 %)
2) Délai d'exécution (pondération 40 %)

10.- Date d'envoi à la publication : 11 février 2009.

Le Maire :
Sidot Francis.

AC1157173

CONSULTATION D'ENTREPRISES

Maître d'ouvrage : communes de Guébenhouse et Ernestviller (57510).

Mode de passation : consultation d'entreprises en application de l'article 28 du Code des marchés publics.

Nature des prestations : création d'une route forestière sur 210 ml forêt communale de Ernestviller (90 ml sur limite parcelles 5 et 6) et forêt communale de Guébenhouse (limite forêt communale de Ernestviller, parcelles 6 et 7 sur 120 ml) et 170 m2 de surlargeurs.

Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse selon les critères suivants hiérarchisés par ordre décroissant : prix, capacités techniques.

Date de retrait des dossiers : 16 février 2009, à partir de 9 h, auprès de l'Office national des forêts, agence de Metz, tél. 03 87 39 95 30.

Date limite de remise des offres : 12 mars 2009, à 12 h, auprès de la commune de Guébenhouse.

Délai d'exécution : travaux à terminer pour le 31 octobre 2009.

Date de validité des offres : 90 jours.

Dossier de consultation et renseignements à demander à : Office national de forêts, agence de Metz, 3, boulevard Paixhans, 57000 Metz, tél. 03 87 39 95 30 ; fax 03 87 39 95 59.

Date d'envoi à la publicité : 10 février 2009.

Le Maire de la commune
de Guébenhouse
Maître d'ouvrage délégué
Pouvoir adjudicateur
Dominique Dincher.

AC1157218

Ville de Thionville

ZAC de la rive droite de la Moselle

Par délibération en date du 13 décembre 2008, le conseil municipal de Thionville a décidé de mettre en œuvre une concertation préalable à la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) de la rive droite de la Moselle.

Cette délibération définissant les objectifs et les modalités de la concertation ainsi que l'état d'avancement du projet peuvent être consultés en mairie - Services techniques, 40, rue du Vieux-Collège, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Un registre d'observations et de propositions est tenu à la disposition du public pendant toute la durée de la concertation.

Le Maire.

AC1156673

Ville de Thionville

ZAC de Œutrange

Par délibération en date du 13 décembre 2008, le conseil municipal de Thionville a décidé de mettre en œuvre une concertation préalable à la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) de Œutrange.

Cette délibération définissant les objectifs et les modalités de la concertation ainsi que l'état d'avancement du projet peuvent être consultés en mairie - Services techniques, 40, rue du Vieux-Collège, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Un registre d'observations et de propositions est tenu à la disposition du public pendant toute la durée de la concertation.

Le Maire.

AC1156676

Ville de Thionville

ZAC pour l'aménagement d'un parc naturel urbain aux étangs Saint-Pierre

Par délibération en date du 13 décembre 2008, le conseil municipal de Thionville a décidé de mettre en œuvre une concertation préalable à la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC) pour l'aménagement d'un parc naturel urbain aux étangs Saint-Pierre.

Cette délibération définissant les objectifs et les modalités de la concertation ainsi que l'état d'avancement du projet peuvent être consultés en mairie - Services techniques, 40, rue du Vieux-Collège, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Un registre d'observations et de propositions est tenu à la disposition du public pendant toute la durée de la concertation.

Le Maire.

AC1156681

AVIS DE CONSULTATION

1.- Pouvoir adjudicateur : centre hospitalier de Jury, BP91084, 57038 Metz Cédex 1.

2.- Mode de passation : marché passé selon la procédure des marchés à procédure adaptée.

3.- Les entreprises intéressées feront leur demande par courrier, télécopie ou courriel : centre hospitalier de Jury, cellule marchés - BP91084, 57038 Metz Cédex 1, tél. 03 87 56 27 42 ; fax 03 87 56 39 00 ; e-mail : celine.canonico@ch-jury.fr.

4.- Objet du marché : fourniture de pain et pâtisseries autres que surgelés. CPV 15811100-7.
Lot N°1 : pains et viennoiseries
Lot N°2 : pâtisserie

5.-Durée du marché : 1 an : du 1er mars 2009 au 28 février 2010.

6.- Date limite de réception des candidatures : le lundi 23 février 2009, avant 16 h.

AC1156838

VILLE DE THIONVILLE

INFORMATION LANCEMENT DE PROCÉDURE

Marché passé en PROCEDURE ADAPTEE
A consulter sur le site http://marches.mairie-thionville.fr
Publié au BOAMP

Pouvoir Adjudicateur :
VILLE DE THIONVILLE
Direction de la Commande Publique
Rue Georges Ditsch
57100 THIONVILLE

Objet du marché : Travaux de grosses réparations de voirie
Marché à bons de commande avec mini et maxi

Type de marché : Travaux

Date limite de réception des offres : 10/03/2009 à 16H00

Renseignements : Direction Commande Publique - Tél : 03 82 82 25 30

Date d'envoi du présent avis : 13/02/2009

AC1157564

AVIS DE FUSION

La Société Locale d'Epargne (SLE) de BRIEY
Société coopérative à capital variable
(Articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier),
au capital minimum de 5 359 820 euros,
dont le siège social est sis 2, Rue Royale - 57000 Metz.

1° Aux termes d'un projet de fusion établi sous seing privé en date du 27 janvier 2009,
La Société Locale d'Epargne (SLE) de Pont-à-Mousson, société coopérative à capital variable régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, au capital minimum de 4 540 800 euros dont le siège social est sis 2, Rue Royale - 57000 Metz,
A fait apport, à titre de fusion, de l'ensemble de ses éléments d'actif à la SLE de Briey, SLE absorbante, à charge pour cette dernière de prendre en charge l'intégralité de son passif. L'actif net apporté s'élève à 5 699 069,23 euros.
Les éléments d'actif et de passif ont été déterminés sur la base des comptes sociaux arrêtés au 31 mai 2008. Il a été stipulé que toutes les opérations actives et passives réalisées par la SLE de Pont-à-Mousson entre cette date et la date de réalisation définitive de la fusion, seraient considérées comme faites pour le compte de la SLE de Briey.
En rémunération de cet apport, la SLE de Briey a procédé à une émission de 274 598 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 20 euros chacune, pour un montant total de 5 491 960 euros.
Les parts nouvelles de la SLE absorbante ont été attribuées aux sociétaires de la SLE absorbée suivant le rapport d'échange suivant : une part détenue dans la SLE absorbée a donné droit à une part de la SLE absorbante.
La prime de fusion s'élève à 207 109,23 euros.
La fusion est devenue définitive le 27 janvier 2009, ainsi qu'il résulte des procès-verbaux des Assemblées Générales Extraordinaires des sociétaires de la SLE de Briey et de Pont-à-Mousson, réunies le 27 janvier 2009.

2° Aux termes de la même délibération du 27 janvier 2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire des sociétaires de la SLE de Briey :
- a adopté pour dénomination sociale « Société Locale d'Epargne de MEURTHE-ET-MOSELLE NORD (SLE de MEURTHE-ET-MOSELLE NORD) » et modifié l'article 2 des statuts en conséquence ;
- a pris acte de la nouvelle composition du Conseil d'Administration issu de la fusion.

Pour avis.

AC1157565

AVIS

A la demande de SEVIHCRA Sàrl, la Banque Populaire Lorraine Champagne, dont le siège social est à Metz, 3, rue François-de-Curel, BP40124 - 57021 Metz Cédex 1 - Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les art. L512-2 et suivants du CMF - 356 801 571 RCS Metz - Société de courtage et intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS sous le N°07 005 127 cessera à garantir, trois jours francs après la publication du présent avis « SEVIHCRA Sàrl », 2, rue Napoléon, 57400 Sarrebourg, N°RCS 452270481 - ayant trois succursales sises agence ORPI Kling - résidence la Cour des Tanneurs - Grand-Rue 67700 Saverne, l'agence ORPI Kling, 8, place du Marché, 57260 Dieuze et l'agence ORPI KLING, rue Napoléon, 57400 Sarrebourg pour ses opérations de gestions et de transactions (L70-9 02/01/70, modifiée par ordonnance N°2004-634 01/07/2004). Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de la Banque Populaire Lorraine Champagne, 3, rue François-de-Curel, 57000 Metz, dans un délai de trois mois qui commence à courir à compter de la date de parution du présent journal. « SEVIHCRA Sàrl » bénéficie depuis le 1er janvier 2009 de la garantie financière de la Compagnie Européenne de garanties et cautions (groupe Banque Populaire) 128, rue de la Boétie,75008 Paris, qui s'est engagée de reprendre, avec tous ses effets, l'antériorité de la garantie financière que la Banque Populaire Lorraine Champagne accordait à « SEVIHCRA Sàrl » pour ses activités de gestions et de transactions - (L70-9 modifiée par ordonnance N°2004-634 du 1er juillet 2004).

RAC1156622

vnf voies navigables de France

AVIS D'ATTRIBUTION D'UN MARCHE

MARCHE DE TRAVAUX

1 Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :
VOIES NAVIGABLES DE FRANCE
Direction Interrégionale de Strasbourg
25, rue de la Nuée Bleue - B.P. 30367
67010 Strasbourg Cedex
Pouvoir Adjudicateur :
M. le Directeur Interrégional de Voies Navigables de France.

2 Objet du marché : Canal de la Marne au Rhin - Bief 49- Secteur de Strasbourg-Canaux
Protection et étanchement de berges par mise en œuvre de rideaux de palplanches métalliques.

3 Critères d'attribution retenus :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous:
- la valeur technique de l'offre : 60% ;
- le prix des prestations : 40%.
Mode de passation : Appel d'offres ouvert

4 Montant du marché (H.T.) : 268 619,45 €

5 Titulaire du marché : Société VILAULT
ZI CD11
57130 ARS SUR MOSELLE

6 Date d'attribution du marché : 02 février 2009

7 Date d'envoi du présent avis à la publication : 12 février 2009

AC1156875

MOSELIS

AVIS D'ATTRIBUTION

Pouvoir Adjudicateur :
MOSELIS
3 rue de Courcelles
BP 25040
57071 METZ Cedex 3
Tél : 03 87 55 75 00
Fax : 03 87 74 71 01
Courriel : service.achats@moselis.fr
Site internet : www.moselis.fr
Représentant du Pouvoir Adjudicateur :
Monsieur Bernard SCHAEFER Directeur Général

Objet du marché :
Construction de 18 logements à Moyeuvre Grande rue de la Commune de Paris

Référence de l'avis d'appel à la concurrence :
Edition du Républicain Lorrain du 19 septembre 2008

Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :
•prix des prestations : 50 %;
•valeur technique : 50 %;

Type de procédure :
Procédure négociée
ATTRIBUTAIRES
Lot 1 gros oeuvre : BATI MOS pour un montant de 655 000,00 € ht
Lot 2 VRD, espaces verts : ALVIA pour un montant de 84 000, 00 € ht
Lot 3 charpente couverture : SOLOTOIT pour un montant de 72 468 ,69 € ht
Lot 4 menuiserie extérieure : ACTEA pour un montant de 117 000,00 € ht
Lot 5 plâtrerie : NESPOLA pour un montant de 91 000,00 € ht
Lot 6 menuiserie intérieure : Menuiserie DE NARDA pour un montant de 68 000,00 € ht
Lot 7 carrelage faïence : LESSERTEUR pour un montant de 9 500,00 € ht
Lot 8 peinture : SAVO pour un montant de 63 792,22 € ht
Lot 9 sols souples : A.P.I.B. pour un montant de 42 445,61 € ht
Lot 10 serrurerie : CASTELLANI pour un montant de 58 809,00 € ht
Lot 11 portes de garages : SOFIFERM pour un montant de 6 624,00 € ht
Lot 12 chauffage : VIRGILI pour un montant de 179 000,00 € ht
Lot 13 plomberie sanitaire : VIRGILI pour un montant de 95 000,00 € ht
Lot 14 électricité : L'AEIM pour un montant de 100 925,67 € ht
Lot 15 solaire thermique : VIRGILI pour un montant de 75 000,00 € ht
Lot 16 enduits : DESIGN'FAÇADE pour un montant de 67 954,86 € ht

Date d'attribution du marché : 26 janvier 2009

Date d'envoi du présent avis : 13 février 2009

Instance chargée des procédures de recours :
Tribunal Administratif de Strasbourg, 31 avenue de la Paix BP1038 67070 Strasbourg
Téléphone : 03 88 21 23 23
Télécopieur : 03 88 36 44 66 Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Adresse auprès de laquelle les renseignements relatifs à l'introduction des recours peuvent être obtenus :
MOSELIS - DRAHJ - Service Marchés 3 rue de Courcelles 57071 METZ cedex 3
Tél : 03 87 55 75 00 Fax : 03 87 74 71 01 Courriel : service.achats@moselis.fr

AC1157550

AVIS D'ATTRIBUTION

1) Collectivité qui passe les marchés
UEM
B.P. 20129
57014 METZ CEDEX 01

2) Objet des marchés : travaux, fournitures et prestations de services
Montant hors taxes
a) Construction de réseaux de chauffage urbain en canalisations pré isolées et d'une station d'échange HP/BP - Metz Borny Technopôle - Lot 7 : Fourniture de 2 échangeurs
Procédure de passation : Marché négocié (restreint)
*BAELZ AUTOMATIC
(95 Garges-Les-Gonesse)
maximum 40 099,80 €

AC1156740

AVIS AUX SALARIÉS

SARL Immobilière La Clé
Zone Ariane Plus
57400 BUHL LORRAINE

La SCP Noël Nodée Lanzetta avise les salariés, actuellement ou anciennement employés par cette entreprise, que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de grande instance de Metz.

Il est rappelé que le délai de forclusion de deux mois, prévu à l'article L625-1 du Code de commerce, court à compter de ce jour.

Metz, le 17 février 2009.

RAC1153149

AVIS AUX SALARIÉS

Sàrl NC COM
54, rue Principale
57670 Hallering

La SCP Noël-Nodée-Lanzetta avise les salariés actuellement ou anciennement employés par cette entreprise que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de Grande Instance de Metz.
Il est rappelé que le délai de forclusion de deux mois prévu à l'article L625-1 du Code de commerce court à compter de ce jour.

Metz, le 17 février 2009

RAC1152202

AVIS AUX SALARIÉS

de M. Doron Philippe
Enseigne ACLL
81A, route de Lorry
57050 Metz

La SCP Noël-Nodée-Lanzetta avise les salariés actuellement ou anciennement employés par cette entreprise que l'ensemble des relevés de créances salariales a été déposé au greffe du tribunal de Grande Instance de Metz.
Il est rappelé que le délai de forclusion de deux mois prévu à l'article L625-1 du Code de commerce court à compter de ce jour.

Metz, le 17 février 2009

RAC1148508

COMMUNE DE RORBACH-LES-DIEUZE

AVIS D'OUVERTURE

D'UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR L'OPPORTUNITE, LE MODE ET LE PERIMETRE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Les propriétaires fonciers sont informés que la Commission Communale d'Aménagement Foncier de RORBACH-LES-DIEUZE a décidé, dans sa séance du 11 décembre 2008, la mise à l'enquête de l'opportunité, du mode et du périmètre de l'aménagement foncier.

Le dossier d'enquête, à savoir :
- la proposition de la commission communale,
- un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé,
- l'étude d'aménagement ainsi que l'avis de la commission communale d'aménagement foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
- les informations portées à la connaissance du Président du Conseil Général par le Préfet,
sera déposé à la mairie de RORBACH-LES-DIEUZE du 6 février au 6 mars 2009 inclus. Les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures suivantes : les lundis de 16h à 18h, mercredis de 10h à 12h et les samedis de 15h à 17h.

Monsieur BOULAY, commissaire-enquêteur, désigné par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, se tiendra à la mairie de RORBACH-LES-DIEUZE, les :
- 11 février 2009 de 9 h à 12 h
- 27 février 2009 de 9 h à 12 h
- 6 mars 2009 de 13 h à 17 h
pour y recevoir les réclamations et observations des propriétaires intéressés, lesquelles seront consignées sur le registre.

RAC1157768

COMMUNE DE VIEUX-LIXHEIM

AVIS D'OUVERTURE

D'UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR L'OPPORTUNITE, LE MODE ET LE PERIMETRE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Les propriétaires fonciers sont informés que la Commission Communale d'Aménagement Foncier de VIEUX-LIXHEIM a décidé, dans sa séance du 4 décembre 2008, la mise à l'enquête de l'opportunité, du mode et du périmètre de l'aménagement foncier.

Le dossier d'enquête, à savoir :
- la proposition de la commission communale,
- un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé,
- l'étude d'aménagement ainsi que l'avis de la commission communale d'aménagement foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
- les informations portées à la connaissance du Président du Conseil Général par le Préfet,
sera déposé à la mairie de VIEUX-LIXHEIM du 2 février au 2 mars 2009 inclus. Les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures suivantes : les mercredis de 9h à 12h , les vendredis de 14h à 18h et les samedi de 9h à 12h.

Monsieur GROSS, commissaire-enquêteur, désigné par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, se tiendra à la mairie de VIEUX-LIXHEIM, les :
- 9 février 2009 de 9 h à 12 h
- 25 février 2009 de 14 h à 17 h
- 2 mars 2009 de 13 h à 17 h
pour y recevoir les réclamations et observations des propriétaires intéressés, lesquelles seront consignées sur le registre.

RAC1157765

COMMUNE DE CONTHIL

AVIS D'OUVERTURE

D'UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR L'OPPORTUNITE, LE MODE ET LE PERIMETRE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Les propriétaires fonciers sont informés que la Commission Communale d'Aménagement Foncier de CONTHIL a décidé, dans sa séance du 18 décembre 2008, la mise à l'enquête de l'opportunité, du mode et du périmètre de l'aménagement foncier.

Le dossier d'enquête, à savoir :
- la proposition de la commission communale,
- un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé,
- l'étude d'aménagement ainsi que l'avis de la commission communale d'aménagement foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
- les informations portées à la connaissance du Président du Conseil Général par le Préfet,
sera déposé à la mairie de CONTHIL du 5 février au 5 mars 2009 inclus. Les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures suivantes : les mercredis de 15h à 18h et les samedis de 9h à 11h.

Monsieur FISCHER, commissaire-enquêteur, désigné par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, se tiendra à la mairie de CONTHIL, les :
- 11 février 2009 de 14 h à 17 h
- 19 février 2009 de 9 h à 12 h
- 5 mars 2009 de 13 h à 17 h
pour y recevoir les réclamations et observations des propriétaires intéressés, lesquelles seront consignées sur le registre.

RAC1157741

COMMUNE DE HAUT-CLOCHER

AVIS D'OUVERTURE

D'UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR L'OPPORTUNITE, LE MODE ET LE PERIMETRE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Les propriétaires fonciers sont informés que la Commission Communale d'Aménagement Foncier de HAUT-CLOCHER a décidé, dans sa séance du 9 décembre 2008, la mise à l'enquête de l'opportunité, du mode et du périmètre de l'aménagement foncier.

Le dossier d'enquête, à savoir :
- la proposition de la commission communale,
- un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé,
- l'étude d'aménagement ainsi que l'avis de la commission communale d'aménagement foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
- les informations portées à la connaissance du Président du Conseil Général par le Préfet,
sera déposé à la mairie de HAUT-CLOCHER du 4 février au 4 mars 2009 inclus. Les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures suivantes : les lundis de 14h à 18h, les mercredis de 8h à 12h et les jeudis de 14h à 18h.

Monsieur SPIELMANN, commissaire-enquêteur, désigné par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, se tiendra à la mairie de HAUT-CLOCHER, les :

- 13 février 2009 de 14 h à 17 h
- 23 février 2009 de 9 h à 12 h
- 4 mars 2009 de 13 h à 17 h
pour y recevoir les réclamations et observations des propriétaires intéressés, lesquelles seront consignées sur le registre.

RAC1157739

COMMUNE DE HERANGE

AVIS D'OUVERTURE

D'UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR L'OPPORTUNITE, LE MODE ET LE PERIMETRE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Les propriétaires fonciers sont informés que la Commission Communale d'Aménagement Foncier de HERANGE a décidé, dans sa séance du 16 décembre 2008, la mise à l'enquête de l'opportunité, du mode et du périmètre de l'aménagement foncier.

Le dossier d'enquête, à savoir :
- la proposition de la commission communale,
- un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé,
- l'étude d'aménagement ainsi que l'avis de la commission communale d'aménagement foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
- les informations portées à la connaissance du Président du Conseil Général par le Préfet,
sera déposé à la mairie de HERANGE du 5 février au 5 mars 2009 inclus. Les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures suivantes : les mardis de 9h à 12h et les vendredis de 14h à 17h.

Monsieur BOIVINEAU, commissaire-enquêteur, désigné par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, se tiendra à la mairie de HERANGE, les :
- 10 février 2009 de 9 h à 12 h
- 20 février 2009 de 14 h à 17 h
- 5 mars 2009 de 13 h à 17 h
pour y recevoir les réclamations et observations des propriétaires intéressés, lesquelles seront consignées sur le registre.

RAC1157737

COMMUNE DE MORVILLE-SUR-NIED

AVIS D'OUVERTURE

D'UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR L'OPPORTUNITE, LE MODE ET LE PERIMETRE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Les propriétaires fonciers sont informés que la Commission Communale d'Aménagement Foncier de MORVILLE-SUR-NIED a décidé, dans sa séance du 8 décembre 2008, la mise à l'enquête de l'opportunité, du mode et du périmètre de l'aménagement foncier.

Le dossier d'enquête, à savoir :
- la proposition de la commission communale,
- un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé,
- l'étude d'aménagement ainsi que l'avis de la commission communale d'aménagement foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
- les informations portées à la connaissance du Président du Conseil Général par le Préfet,
sera déposé à la mairie de MORVILLE-SUR-NIED du 3 février au 3 mars 2009 inclus. Les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures suivantes : les lundis de 14h à 17h , les jeudis de 14h à 17h et les samedis de 10h à 12h.

Monsieur DENIS, commissaire-enquêteur, désigné par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, se tiendra à la mairie de MORVILLE-SUR-NIED, les :
- 13 février 2009 de 9 h à 12 h
- 23 février 2009 de 14 h à 17 h
- 3 mars 2009 de 13 h à 17 h
pour y recevoir les réclamations et observations des propriétaires intéressés, lesquelles seront consignées sur le registre.

RAC1157735

COMMUNE DE PEVANGE

AVIS D'OUVERTURE

D'UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR L'OPPORTUNITE, LE MODE ET LE PERIMETRE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Les propriétaires fonciers sont informés que la Commission Communale d'Aménagement Foncier de PEVANGE a décidé, dans sa séance du 18 décembre 2008, la mise à l'enquête de l'opportunité, du mode et du périmètre de l'aménagement foncier.

Le dossier d'enquête, à savoir :
- la proposition de la commission communale,
- un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé,
- l'étude d'aménagement ainsi que l'avis de la commission communale d'aménagement foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
- les informations portées à la connaissance du Président du Conseil Général par le Préfet,
sera déposé à la mairie de PEVANGE du 6 février au 6 mars 2009 inclus. Les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures suivantes : les mardis de 16h30 à 18h30 et les mercredis de 18h à 19h.

Monsieur BOUR, commissaire-enquêteur, désigné par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, se tiendra à la mairiede PEVANGE, les :
- 11 février 2009 de 14 h à 17 h
- 24 février 2009 de 9 h à 12 h
- 6 mars 2009 de 13 h à 17 h
pour y recevoir les réclamations et observations des propriétaires intéressés, lesquelles seront consignées sur le registre.

RAC1157732

PUBLICITE LEGALE PAR LA PRESSE

AVIS D'ENQUETE

En exécution d'un arrêté préfectoral du 21 janvier 2009 une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux et d'établissement du périmètre de protection immédiat autour du captage d'eau destinée à la consommation humaine par la commune de Chenevières (captage communal) sera ouverte en commune de Chenevières du mardi 17 février 2009 au mardi 10 mars 2009 inclus.

Est nommé en qualité de commissaire enquêteur, M. Claude HOMAND, retraité, demeurant 8, rue Charles-Paul le Brun - 54300 LUNEVILLE.

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de Chenevières où toutes les observations destinées au commissaire enquêteur devront être adressées.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance des dossiers aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et consigner leurs observations sur le registre d'enquête d'utilité publique qui sera ouvert à cet effet.

Les observations et réclamations pourront être également adressées par écrit à la mairie de Chenevières, à l'attention de M. le commissaire enquêteur qui y siégera les :

- Mardi 17 février 2009 de 17 heures à 19 heures

- Mardi 10 mars 2009 de 17 heures à 19 heures

RAC1146653

AVIS D'ENQUETE

En exécution d'un arrêté préfectoral du 10 février 2009 une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique des travaux de dérivation des eaux et d'établissement des périmètres de protection autour du captage d'eau (forage le « Haut de Cendré ») destiné à la consommation humaine par le Syndicat des Eaux de BENAMONT est ouverte en commune de BATHELEMONT-LES-BAUZEMONT, du jeudi 5 mars 2006 au jeudi 26 mars 2009 inclus.

Est nommé en qualité de commissaire enquêteur, M. Robert PASSEMARD, retraité.

Le siège de l'enquête est fixé en mairie de BATHELEMONT-LES-BAUZEMONT où toutes les observations destinées au commissaire enquêteur devront être adressées.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie et consigner leurs observations sur les registres d'enquêtes d'utilité publique et parcellaire qui seront ouverts à cet effet.

Les observations et réclamations pourront être également adressées par écrit à la mairie de BATHELEMONT-LES-BAUZEMONT à l'attention du commissaire enquêteur qui y siégera les :
- Jeudi 5 mars 2009 de 9 heures 30 à 11 heures 30
- Jeudi 26 mars 2009 de 9 heures 30 à 11 heures 30

RAC1155692

Communauté urbaine du Grand Nancy Commune de Saint-Max

ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté N°URBA042 en date du 27 janvier 2009, le président de la Communauté urbaine du Grand Nancy a prescrit une enquête publique sur le projet de modification du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Max.

M. Denis Grandmougin, domicilié 8, chemin du Poirier-Bise, 54110 Rémeréville, a été désigné par M. le Président du tribunal administratif de Nancy comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de Saint-Max, ainsi qu'au siège de la communauté urbaine du 9 mars 2009 au 10 avril 2009 inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture du public de chaque collectivité, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et, soit consigner ses observations sur les registres d'enquête, soit les adresser par écrit au commissaire-enquêteur, à la mairie de Saint-Max.

Le commissaire-enquêteur recevra en mairie de Saint-Max les lundi 9 mars 2009 de 10 h à 12 h, le mercredi 25 mars 2009, de 15 h à 17 h et le vendredi 10 avril 2009, de 14 h à 16 h.

Son rapport et ses conclusions seront tenus à la disposition du public pendant un an, dès leur transmission à la Communauté urbaine du Grand Nancy.

RAC1155174

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PRÉALABLE À LA DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE

(Article R11-4 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique)

La communauté de communes Moselle et Madon envisage la création et l'aménagement d'une zone d'aménagement concerté dite « Filinov » sur le territoire des communes de Chaligny et de Neuves-Maisons.

Une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique aura lieu du mercredi 4 mars 2009 au samedi 4 avril 2009, à la mairie de Chaligny et à la mairie de Neuves-Maisons.

Toute personne pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et inscrire ses observations sur le registre qui sera déposé pendant toute la durée de l'enquête à la mairie de Chaligny et qui pourra être consulté :
- du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- le samedi, de 9 h à 12 h
et à la mairie de Neuves-Maisons :
- du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- le samedi, de 9 h 30 à 11 h 30

Le public sera reçu par le commissaire-enquêteur à la maire de Chaligny :
- le mercredi 11 mars 2009, de15 h 30 à 17 h 30
- le mercredi 25 mars 2009, de 15 h 30 à 17 h 30

et à la mairie de Neuves-Maisons :
- le mercredi 4 mars 2009, de 14 h à 16 h
- le mercredi 18 mars 2009, de 15 h 30 à 17 h 30
- le samedi 4 avril 2009, de 9 h 30 à 11 h 30

M. Jean-Marie Marotte, retraité, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Le public pourra adresser ses observations au commissaire-enquêteur, à la mairie de Chaligny et à la mairie de Neuves-Maisons.

Il pourra être pris connaissance du rapport du commissaire-enquêteur, après la clôture de l'enquête, à la mairie de Chaligny et à la mairie de Neuves-Maisons.

RAC1154423

COMMUNE DE BOURGALTROFF

AVIS D'OUVERTURE

D'UNE ENQUETE PUBLIQUE SUR L'OPPORTUNITE, LE MODE ET LE PERIMETRE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Les propriétaires fonciers sont informés que la Commission Communale d'Aménagement Foncier de BOURGALTROFF a décidé, dans sa séance du 5 décembre 2008, la mise à l'enquête de l'opportunité, du mode et du périmètre de l'aménagement foncier.

Le dossier d'enquête, à savoir :
- la proposition de la commission communale,
- un plan faisant apparaître le périmètre retenu pour le mode d'aménagement envisagé,
- l'étude d'aménagement ainsi que l'avis de la commission communale d'aménagement foncier sur les recommandations contenues dans cette étude,
- les informations portées à la connaissance du Président du Conseil Général par le Préfet,
sera déposé à la mairie de BOURGALTROFF du 2 février au 2 mars 2009 inclus. Les intéressés pourront en prendre connaissance aux jours et heures suivantes : les mardis de 15h30 à 18h, les jeudis de 16h30 à 19h et les samedi de 9h30 à 12h.

Monsieur LACOUE, commissaire-enquêteur, désigné par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg, se tiendra à la mairie de BOURGALTROFF, les :
- 17 février 2009 de 9 h à 12 h
- 26 février 2009 de 14 h à 17 h
- 2 mars 2009 de 13 h à 17 h
pour y recevoir les réclamations et observations des propriétaires intéressés, lesquelles seront consignées sur le registre.

RAC1157772

MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

Par délibération en date du 3 février 2009, le conseil municipal de Herserange a décidé d'approuver la modification N°4 du Plan d'occupation des sols sur le territoire communal.

Le dossier du plan d'occupation des sols modifié est à la disposition du public en mairie de Herserange ainsi qu'à la Direction départementale de l'Equipement, place des Ducs-de-Bar, à 54000 Nancy et que dans les locaux de la sous-préfecture de Briey.

Herserange, le 5 février 2009
Le Maire.

AC1156391

Commune de Neufchef

DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Par délibération en date du 5 février 2009, le conseil municipal a décidé d'instituer le droit de préemption urbain sur les secteurs suivants :
- zones urbaines U
- et zones d'urbanisation future I et II AU
telles qu'elles sont définies au PLU de Neufchef approuvé le 5 février 2009.

Neufchef, le 10 février 2009.

Le Maire :
Daniel Priscal.

AC1157388

AVIS DE DISSOLUTION

La Société Locale d'Epargne (SLE) de PONT-À-MOUSSON
Société coopérative à capital variable
(Articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier)
au capital minimum 4 540 800 euros
dont le siège social est sis 2 Rue Royale - 57000 Metz

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 janvier 2009, les sociétaires ont approuvé le traité de fusion établi sous seing privé en date du 29 septembre 2008 et prévoyant la fusion absorption de la SLE de Pont-à-Mousson par la SLE de Briey, société coopérative à capital variable dont le siège social est sis 2, Rue Royale - 57000 Metz.

En conséquence, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la SLE de Pont-à-Mousson, son passif étant intégralement pris en charge par la SLE absorbante et les parts sociales émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées aux sociétaires de la SLE absorbée, à raison d'une part sociale de la SLE de Briey pour une part sociale de la SLE de Pont-à-Mousson.

L'Assemblée Générale Extraordinaire des sociétaires de la SLE de Briey, absorbante, réunie le 27 janvier 2009, ayant approuvé le traité de fusion, la fusion et la dissolution de la SLE de Pont-à-Mousson sont devenues définitives à cette date.

Pour avis.

AC1157567

AVIS DE DISSOLUTION ET DE LIQUIDATION

SCI Lisa
SCI au capital de 609,08 euros
Siège social : 1, rue R.-Schuman 57410 Rohrbach-lès-Bitche
422813998 RCS Sarreguemines

L'AGE du 26/01/2009 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 26/01/2009, nommé en qualité de liquidateur M. Humbert Jean-François, demeurant 1, rue R.-Schuman, 57410 Rohrbach-lès-Bitche, et fixé le siège de liquidation au siège.

L'AGO du 09/02/2009 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 09/02/2009.

Radiation du RCS de Sarreguemines.

RAC1156418

AVIS DE DISSOLUTION

Football-Club SSM
2, rue de France
57804 Freyming-Merlebach

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 4 novembre 2007, il a été décidé de dissoudre l'association citée ci-dessus, inscrite au registre des associations du tribunal d'instance de Saint-Avold sous le N°393 vol.7.

A été nommé liquidateur, M. Roland Brausch, 13B, rue de Bordeaux, 57470 Hombourg-Haut.

Les créanciers sont invités à faire connaître leurs prétentions auprès du liquidateur désigné avant expiration d'une année à compter de la présente publication de dissolution.

Le Liquidateur
Roland Rausch.

RAC1157052

CHANGEMENT DE GÉRANCE

Evolution Kart Lommerange
Sàrl au capital de 6.000 euros
Route de Fontoy
57650 Lommerange
Siret : 50767235000018

Aux termes d'une délibération en date du 19 janvier 2009, la collectivité des associés a modifié le conseil de gérance actuellement composé de MM. Vincenzo Spano et Sébastien Spano, en nommant gérant unique M. Sébastien Spano, demeurant à Gorcy (54730), 12 bis, rue du 131e-RI.

Pour avis
Le Gérant.

RAC1156864

AVIS DE MODIFICATION

Auto Makina Import
Société à responsablité limitée
Au capital de 15.000 euros
Siège social : 101, route de Thionville 57300 Ay-sur-Moselle
504926833 RCS Metz

Aux termes d'une assemblée extraordinaire en date du 18 janvier 2009, les associés ont désigné, en qualité de gérant, à compter du 18 janvier et pour une durée de 99 ans, M. Céleste David demeurant à 6, hameau le Praque, 57855 Saint-Privat-la-Montagne, en remplacement de M. Céleste Elvis révoqué lors de la tenue de l'assemblée du 18 janvier 2009.

Ainsi que de transférer à compter du 18 janvier 2009, le siège social qui était à 101, route de Thionville, 57300 Ay-sur-Moselle, à l'adresse suivante : 6, hameau le Praque, 57855 Saint-Privat-la-Montagne.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Metz.

RAC1156461

La Préfecture de la Moselle communique :

Conformément aux dispositions du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement, l'arrêté préfectoral n°2009-DEDD/-IC-51 du 12 février 2009 modifie l'arrêté préfectoral d'autorisation du 10 mars 1989 de la société BOUR à Florange.

Cet arrêté définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner.

Il peut être consulté dans son intégralité à la mairie de Florange ainsi qu'à la Préfecture de la Moselle, Direction de l'Environnement et du Développement Durable, Bureau des installations classées.

AC1157516

La Préfecture de la Moselle communique :

Conformément aux dispositions du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement, l'arrêté préfectoral n°2009-DEDD/-IC-49 du 12 février 2009 impose à la société SOFERLOR Recycling de Béning-les-Saint-Avold la réalisation des travaux de dépollution des terres et d'imperméabilisation de son site avant le 31 août 2009.

Cet arrêté définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner.

Il peut être consulté dans son intégralité à la mairie de Béning-les-Saint-Avold ainsi qu'à la Préfecture de la Moselle, Direction de l'Environnement et du Développement Durable, Bureau des installations classées.

AC1157534

La Préfecture de la Moselle communique :

Conformément aux dispositions du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement, l'arrêté préfectoral n°2009-DEDD/-IC-48 du 12 février 2009 modifie les prescriptions de l'arrêté préfectoral d'autorisation du 29 décembre 1998 de la société Profilest à Ottange.

Cet arrêté définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner.

Il peut être consulté dans son intégralité à la mairie de Ottange ainsi qu'à la Préfecture de la Moselle, Direction de l'Environnement et du Développement Durable, Bureau des installations classées.

AC1157535

La Préfecture de la Moselle communique :

Conformément aux dispositions du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement, l'arrêté préfectoral n°2009-DEDD/-IC-50 du 12 février 2009 impose des prescriptions complémentaires à la société Eurostyrène pour la poursuite de l'exploitation de ses installations à Folschviller.

Cet arrêté définit les mesures jugées nécessaires pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers que l'installation serait susceptible d'entraîner.

Il peut être consulté dans son intégralité à la mairie de Folschviller ainsi qu'à la Préfecture de la Moselle, Direction de l'Environnement et du Développement Durable, Bureau des installations classées.

AC1157539

SCI Les Pénitents bleus 86, rue De-Gaulle 57050 Longeville-lès-Metz

Assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2008, augmentation du capital. Le capital social de 1.000 € (mille euros) est augmenté à 4.000 € (quatre mille euros).

Nomination d'un nouveau co-gérant : M. Olivier Baltzinger est nommé gérant en remplacement de Mme Danièle Baltzinger, décédée.

A Longeville, le 31 décembre 2008
Le Gérant
M. Serge Baltzinger.

RAC1156870

Tribunal d'Instance de Forbach (Moselle)

Il a été inscrit à la date de ce jour, au registre des associations tenu au tribunal d'instance de Forbach, sur volume XXVII, Folio 65, l'association :

TEAM Le Gardon 57, ayant son siège social à 57540 Petite-Rosselle, 28, rue du Maréchal-Foch.

Les statuts ont été établi le 16 janvier 2009.

Est président et représentant légal de l'association : M. Zielezinski Michaël, demeurant à 57540 Petite-Rosselle, 28, rue Maréchal-Foch.

Forbach, le 6 février 2009
Le Greffier.

AC1156388

Tribunal d'Instance de Metz Régistre des associations

AVIS AUX FINS DE PUBLICATION

Il a été inscrit le 10 février 2009, au registre des associations au volume 147, folio N°49

L'association dénommée : Une Rose un espoir ayant son siège 65, avenue du XXe-Corps-Américain, 57000 Metz.

Les statuts datent du 27/05/2008.

Objet : collecter des fonds en faveur des ligues départementales contre le cancer des régions où les fonds ont été collectés.

Président : Meilland Raymond.
Secrétaire : Sallerin Mireille.
Trésorier : Tetu Didier.

Le Greffier.

RAC1156412

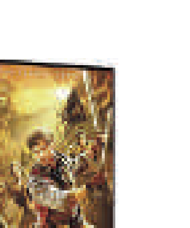
La Page des Enfants

Film — Cyprien

Cyprien est ce qu'on appelle un « geek » (prononcer « guik ») : un passionné d'informatique qui vit en marge de la société. Il n'est ni très beau, ni très à l'aise avec les autres, surtout pas avec les filles. Mais un jour, la vie de Cyprien va basculer grâce à un déodorant magique qui le rend… beau ! Pour les fans des « Petites annonces » d'Elie Semoun, qui retrouveront là un des meilleurs personnages de ses sketches.

«Cyprien», avec Elie Semoun
En salle le 25 février

Vidéo — La Momie 3



Rick O'Connel et sa femme pensaient en avoir fini avec les momies. C'était sans compter sur leur fils, Alex, devenu archéologue. Lors de ses recherches en Chine, il met au jour la tombe de l'empereur Dragon. Arrachée à son sommeil, la momie de l'empereur et ses pouvoirs surnaturels vont donner du fil à retordre aux O'Connel.

«La Momie 3», la tombe de l'empereur Dragon
Disponible en DVD le 24 février, 19,99 euros

Livre — Le samovar et autres histoires

Vassili rêve d'un violon. À 11 ans, Benjamin ne sait pas parler et Paul a trahi un secret. Toutes ces histoires et d'autres encore sont réunies dans le livre « Le samovar et autres histoires » Ce sont des histoires courtes qui abordent des moments importants de l'enfance. Facile et agréable à lire.

Anne Thevenin
Collection Lampe de poche aux éditions Grasset jeunesse
Prix : 6,40 euros

Musique — Lily Allen fait un cadeau



Un beau cadeau à tous les fans de Lily Allen.
Ils peuvent écouter sur son site Myspace l'intégralité de son nouvel album : « It's not me, it's you ». Douze nouveaux morceaux de la pétillante Anglaise qui garde sa joie de vivre et son ironie pour souvent parler de son sujet préféré : les garçons !
L'album est sorti le 9 février.

« It's not me, it's you » de Lily Allen, 15,99 euros

Il a dit

« On fait du cinéma pour le public ».

Dany Boon, déçu de l'unique nomination de « Bienvenue chez les Ch'tis », qui aimerait la création d'un nouveau César pour la meilleure comédie.

Bonnes nouvelles

Leçon d'art

122 reproductions de toiles de maîtres sont exposées dans une rue de Montevideo, capitale de l'Uruguay (Amérique du sud). Des enfants défavorisés de la ville ont pu les admirer avant tout le monde.

Carnet rose

Ils s'appellent Bamako, Jahia, Efia et on dirait des peluches ! Il s'agit de trois lionceaux blancs qui sont nés fin octobre au zoo de Jurques (Calvados). C'est exceptionnel car il reste moins de 200 lions blancs dans le monde. On peut les voir dans leur nursery à travers une vitre.

L'origine d'un mot

Déguiser (12e siècle)



Pour Mardi Gras, on a l'habitude de se déguiser. Ce mot vient de guise, qui signifiait « manière d'être ». Guise vient du germanique wisa, « manière ». Et le radical « dé » indique l'action contraire. Se déguiser, c'est donc « changer sa manière d'être ».
On change son apparence en mettant un costume, une perruque, un masque, des lunettes…
Plus largement, quand on déguise quelque chose (sa voix, son écriture, la vérité…), cela veut dire qu'on les « modifie pour tromper ».

Dossier

Sur la route du magicien d'Oz

Avec une comédie musicale et un nouveau film en prévision, l'histoire de Dorothée est toujours appréciée. Sans doute parce qu'elle peut faire réfléchir tout le monde.

C'est quoi l'histoire du *« Magicien d'Oz »* ? L'histoire d'une petite fille, pas vraiment heureuse de son sort, qui se retrouve dans un pays imaginaire.
Là, elle doit se débrouiller pour trouver le moyen de rentrer chez elle.
Elle rencontre un bûcheron, un épouvantail et un lion qui ne sont pas non plus contents de leur sort.
Et tous vont chercher l'aide d'un magicien qui ment sur ses pouvoirs.
Une histoire très simple finalement !

Réflexions

Mais à travers le parcours des différents personnages, on peut trouver des réponses à bien des questions ; ou réfléchir à des situations dans lesquelles tout le monde peut se retrouver.
Devons-nous être davantage heureux de notre sort ?
Avons-nous vraiment besoin de courage pour avancer ? Est-ce que c'est très grave de mentir ? Autant de questions très humaines.



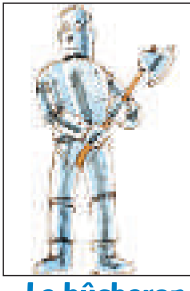
Le « Magicien d'Oz » est ce que l'on appelle une histoire universelle. Même si le récit a été écrit aux États-Unis pour parler d'une époque en particulier, aujourd'hui encore et partout dans le monde, le public peut apprécier les aventures de Dorothée et de ses compagnons. Et c'est ce qu'il fait.

Les principaux personnages



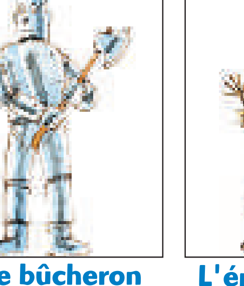
Dorothée

C'est l'héroïne de l'histoire. Elle habite au Kansas, une région des États-Unis, avec sa tante Em. Elle se retrouve emportée par un cyclone dans un monde magique. Pour rentrer chez elle, elle va demander l'aide du magicien d'Oz.



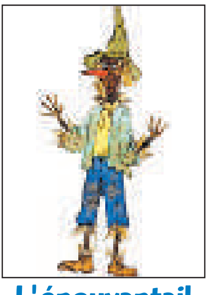
Le bûcheron

Le bûcheron en fer-blanc n'a pas de cœur et veut en demander un au magicien.
Mais pour ne pas risquer de faire du mal à quelqu'un, il n'est jamais cruel ou méchant avec les autres. Sans le savoir, il a donc beaucoup de cœur.



L'épouvantail

L'épouvantail n'a pas de cerveau et veut en demander un au magicien.
Mais tout au long des aventures qu'il va vivre avec Dorothée et ses compagnons, il montrera qu'il n'est pas si bête. C'est ce que le magicien va lui expliquer.



Le lion poltron

Le lion est très peureux et veut demander du courage au magicien. Mais même en ayant peur, il réussit à suivre ses compagnons et à les aider.
Et c'est ça le vrai courage : continuer malgré la peur. C'est ce que lui explique le magicien.



Le magicien

Le magicien est un imposteur. Il se fait passer pour quelqu'un qui a beaucoup de pouvoirs alors qu'en fait, il n'arrête pas de mentir et de faire semblant. Ce qui ne l'empêche pas d'aider les habitants de la Cité d'Émeraude et ceux qui viennent le voir.

« C'est une leçon de vie »

Dove Attia et Albert Cohen ont déjà travaillé ensemble sur plusieurs comédies musicales. Mais c'est la première fois qu'ils proposent un spectacle pour les enfants. Ils sont coproducteurs de « Dothy » et Dove Attia a également coécrit le livret de cette nouvelle adaptation du « Magicien d'Oz ».

● « Le Magicien d'Oz » n'est pas très connu des enfants en France, vous savez pourquoi ?
Dove Attia : *Le succès en Amérique était lié à la grande crise du début du 20e siècle. L'histoire n'est pas connue par les enfants mais par les mamans.*

● Pourquoi avoir choisi de présenter ce spectacle ?
Dove Attia : *Enfant, j'ai vu le film et ça m'a marqué. Nous voulions faire un spectacle pour enfants qui ait du fond, qui raconte une histoire universelle. Dans les grands contes, l'histoire est assez simple. Là, il y a une dramaturgie, une richesse des personnages… On sort ce spectacle par hasard*



quand il correspond à une période de crise. Le message est de ne pas se laisser abattre. Il faut avoir du courage.
Albert Cohen : *Nous voulions le faire depuis longtemps mais nous avions besoin de temps. J'ai quatre enfants et, humblement, je n'ai pas de souvenir éternel d'un spectacle qui m'ait collé au fauteuil. Là, nous avons un vrai et grand spectacle de qualité pour les enfants. Nous avons réuni l'ensemble des talents qui nous entourent.*

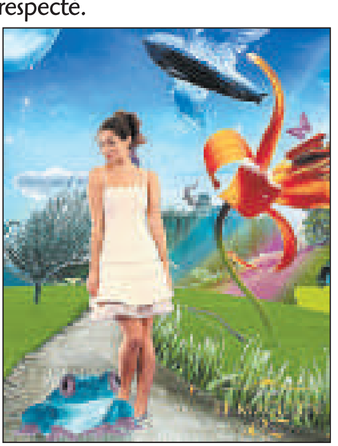
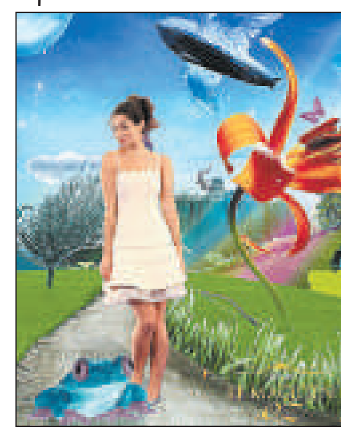
● Quel est votre personnage préféré ?
Dove Attia : *Le magicien parce qu'il est touchant, sensible. Il ment par nécessité, il protège la cité en mentant. Et quand il est démasqué, il dit « je ne suis qu'un homme ». Mais il réussit à répondre aux quêtes des personnages. Il pratique la magie de l'âme.*
Albert Cohen : *Les deux sorcières. Parce que je trouve que certains des meilleurs souvenirs sont ceux où l'on a eu peur. Les enfants aiment avoir peur. C'est même nécessaire. J'aime aussi le magicien.*

● Quelles est la principale morale de l'histoire ?
Dove Attia : *Ce que vous cherchez à acquérir est en vous. C'est juste une question de confiance en soi. Un enfant se construit en réalité avec ce vrai problème de confiance. La deuxième morale, c'est que l'on pense toujours que c'est mieux ailleurs et demain alors que le bonheur est près de chez soi. Dothy veut quitter son monde puis veut y retourner.*
Albert Cohen : *C'est une leçon de vie. Ne vous épuisez pas à aller chercher ailleurs ce que vous avez en vous. Apprenez à vous aimer.*

Propos recueillis par Isabelle Lainé-Macler

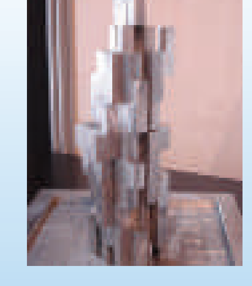
Dothy et le magicien d'Oz

Les comédies musicales se suivent et ont beaucoup de succès depuis quelques années. Et dans ce domaine, les enfants ne sont pas oubliés. C'est sur le thème du *Magicien d'Oz* que les « pros » du grand spectacle en musique, Albert Cohen et Dove Attia, ont décidé de se lancer pour le jeune public.
Par rapport à l'histoire d'origine, certaines adaptations ont été faites. Par exemple, un personnage a été ajouté pour apporter du rythme au récit. Mais globalement, le livre d'origine a été respecté.

Dothy et le Magicien d'Oz est présenté depuis le 14 février au Grand Rex à Paris. Des représentations sont prévues jusqu'au 1er mars. Les acteurs retourneront sur cette même scène pendant les vacances de printemps du 11 au 19 avril. Si tout va bien, suivra une tournée en France à la fin de l'année, à partir de septembre ou d'octobre.
Pour ceux qui ne veulent pas attendre, une version de l'histoire est également sortie en CD le 16 février. En plus des chansons, l'histoire est racontée par François Chouquet, le co-auteur du livret.

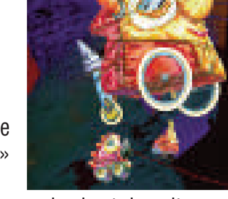
Jeu — DéfiZen : plusieurs jeux en un



Ce jeu est composé de 20 pièces toutes différentes. Elles sont en bois, en plexiglas [plastique rigide transparent], en inox ou en mousse. À vous de composer un puzzle, un casse-tête, un jeu de construction ou un jeu de société basé sur les lois de l'équilibre. DéfiZen est un jeu multiple. En plus, c'est un bel objet décoratif !

Conçu par Olivier Bessas, prix 50 euros
Médaille d'argent au concours Lépine 2008, prix Tendance 2009 du Salon du jouet et coup de cœur des ludothécaires 2009

Faire — Odyssées en Yvelines



Jusqu'au 11 avril, les salles de spectacle, les bibliothèques et les collèges des Yvelines vont se transformer en scènes de théâtre. Ils vont accueillir six créations théâtrales pour les jeunes. Ces spectacles, qu'ils soient inspirés de la mythologie comme « Pénélope » ou de contes comme « Les vilains petits canards », sont autant de leçons de vie et de culture.

Odyssées en Yvelines jusqu'au 11 avril
Renseignement sur www.theatre-sartrouville.com

CD-Rom — Volt, star malgré lui

Incarnez le chien Volt ou Penny, sa maîtresse de 12 ans, dans ce jeu vidéo qui s'inspire du film d'animation Disney, sorti le 4 février. Le jeu reprend les codes des plateaux de télévision, mais il est aussi rempli d'énigmes, de combats et d'action. Vous devrez faire face aux situations les plus dangereuses en utilisant les super pouvoirs de Volt.

Un jeu Disney Interactive sur toutes consoles
Prix : de 30 à 50 euros

Télé — La Grande Scooby-Crêpe Party

Pour Mardi gras (le 24 février), Toowam sur France 3 propose l'émission « La Grande Scooby-Crêpe Party » avec une aventure inédite : « Scooby-Doo au pays des Pharaons ». Au cours de fouilles archéologiques en Égypte, Véra découvre un collier. Celui-ci permet l'accès à un tombeau qui recèle un mystérieux trésor. Le Scooby-Gang rejoint Véra pour partager l'aventure.

Mardi 24 février à 8 h 55 dans Toowam sur France 3